

Florac Trois Rivières



Flore THEROND

Maire de la commune de Florac Trois Rivières

La commune de Florac Trois Rivières accueille le siège du Parc National des Cévennes qui est aussi reconnu en tant que « Réserve de biosphère » et « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » au sein du territoire, plus vaste, du Bien UNESCO des Causses et Cévennes.

La municipalité s'est engagée parmi les premières, dès le mois de mai 2017, dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec le Parc national et avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Après trois années d'inventaires et d'animations, la période 2020-2021 a permis de finaliser la rédaction d'un document de restitution et d'un plan d'actions élaboré avec les partenaires institutionnels, les associations locales et des habitants de la commune. Les actions concernent la biodiversité des principaux milieux présents sur la commune, des plus sauvages à ceux directement liés aux activités humaines (dans les villages et hameaux).

Notre nouvelle municipalité est très impliquée pour son environnement. Nous avons nommé une adjointe dédiée à ce sujet et un certain nombre de projets ont déjà été engagés :

- des actions de sensibilisation des propriétaires de forêts et de boisements de rives afin de leur permettre de mieux gérer leurs biens en intégrant la biodiversité ;
- un projet de signalétique sur la faune et la flore communale, dans la ville, à l'attention de la population mais également des touristes (dont les nombreux marcheurs sur le chemin de Stevenson) ;
- des animations de sensibilisation du grand public et des enfants en préparation ;
- une candidature au dispositif des territoires engagés pour la Nature (TEN)...

Dans les années à venir, la commune veut mettre en œuvre son plan d'action et mobiliser le plus grand nombre pour la connaissance et la protection de la biodiversité. Pour cela, elle aura besoin de conserver le soutien des passionnés, des acteurs scientifiques et des particuliers qui ont largement contribué à la réussite de l'ABC.

Nous comptons sur votre participation et espérons vous apporter de nombreuses réponses sur votre environnement au quotidien.

Henri COUDERC

Président du Parc national des Cévennes

Florac Trois Rivières est l'une des quatre communes pionnières du Parc national des Cévennes pour la mise en place des Atlas de la Biodiversité Communale. Dès 2015, elle a été le sujet d'une pré-étude qui a permis de définir les grands axes de ce que serait un ABC sur ce territoire.

Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à ce projet porté par deux municipalités successives avec le même souci d'impliquer les associations et les habitants dans la cadre d'un projet de fond.

Les deux années d'inventaires ont confirmé l'exceptionnelle richesse naturelle de la commune qui, avec près de 1600 espèces connues, figure parmi les plus étudiées du Parc national. Cette diversité s'explique par sa situation de carrefour entre les rivières, les formations géologiques, les influences climatiques mais aussi par son rôle de trait d'union culturel entre les Causses et les Cévennes.

Le nombre et la qualité des sorties, la forte implication des deux écoles publiques pour la réalisation d'une exposition photographique, l'organisation de manifestations originales en lien avec le CPIE (théâtre, 24h de la biodiversité, conférences...) ont permis de mettre la biodiversité à l'honneur.

En 2021, la commune s'est dotée d'un plan d'action très complet dont elle a déjà initié la mise en œuvre. La mobilisation des biens vacants sans maîtres au profit de la biodiversité ou l'amélioration de la prise en compte de la nature dans le futur PLU sont des objectifs ambitieux et exemplaires.

Une fois de plus, notre établissement public sera au côté de la municipalité afin de protéger et de valoriser cette biodiversité qui fait la fierté de la commune et du Parc national des Cévennes.



Olivier Prohin - PNC



Bruno Daversin - PNC

Sommaire

Introduction 5

1. Qu'est-ce que la biodiversité ? 5
2. Qu'est-ce qu'un Atlas Communal de la Biodiversité ? 7

Contexte communal 9

1. Présentation de la commune de Florac Trois Rivières 9
2. Dispositifs destinés à inventorier et protéger la biodiversité..... 19

Démarche ABC sur le territoire de Florac Trois Rivières 29

1. Mise en place et coordination de la démarche 29
2. Les animations grand public 30
3. Les projets scolaires 32
4. Les inventaires d'experts 34
5. L'élaboration du rapport final et la valorisation des résultats..... 35

Biodiversité communale 38

1. Les habitats naturels..... 38
2. Connaissances concernant les grands groupes taxonomiques..... 42
3. Tour d'horizon des habitats naturels et des espèces de la commune 60

Analyse et synthèse des enjeux..... 97

1. Niveaux de connaissance des groupes d'espèces..... 97
2. Habitats patrimoniaux 99
3. Espèces de flore patrimoniales..... 103
4. Espèces de faune patrimoniales..... 105
5. Les trames écologiques..... 108
6. Synthèse des enjeux 113

Plan d'action communal en faveur de la biodiversité..... 121

1. Démarche d'élaboration..... 121
2. Mesures du plan d'action communal 122
3. Eléments de réflexion pour la bonne mise en oeuvre du plan d'action..... 131

Glossaire

Annexes

- Liste des espèces connues sur la commune
- Programme des animations 2018 et 2019
- Tableaux complet des enjeux

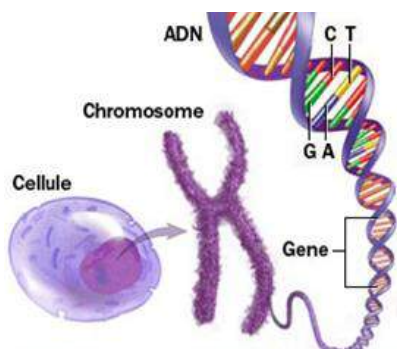


Introduction



Coquelicots dans un champ de céréales

¹ un mode de développement économique qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.



ADN = acide désoxyribonucléique



L'Ophrys d'Aymonin (à gauche) et l'Ophrys insecte (à droite) sont deux espèces d'orchidées génétiquement très proches mais bien distinctes par leur apparence.

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La **biodiversité** est un mot apparu dans les années 1980, qui désigne **la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes**, et inclut la diversité des interactions entre les organismes peuplant tous les milieux présents sur Terre. La biodiversité est le produit de la lente évolution du monde vivant sur Terre depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme une priorité, et comme un enjeu essentiel du **développement durable**¹.

La biodiversité peut s'observer à 3 échelles (toutes interconnectées et dépendantes des unes aux autres), qui sont décrites ci-après.

1.1. Au niveau génétique

La biodiversité génétique caractérise la **diversité des gènes** au sein d'une espèce, mais aussi celle des allèles (allèle = version d'un même gène, dont l'expression détermine par exemple la couleur des yeux...).

La diversité génétique est un des aspects majeurs de la biodiversité sur Terre, car **la diversité des gènes au sein d'une espèce est nécessaire au maintien de la diversité des espèces**, et réciproquement, car elle permet aux espèces de s'adapter à un environnement en changement constant.

La diversité génétique concerne aussi bien les espèces sauvages, que les espèces cultivées (végétaux, champignons, levures) ou élevées par l'Homme.

L'appauvrissement de la diversité génétique, tout comme la perte d'espèces, conduit à une perte générale de diversité biologique et à une plus grande vulnérabilité des écosystèmes.

1.2. Au niveau des espèces

La notion **d'espèce** est la plus souvent définie comme un « ensemble d'individus qui peuvent se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles ».

La **biodiversité** des espèces, ou biodiversité spécifique, caractérise la diversité des espèces quand il s'agit d'**espèces autochtones présentes dans leur aire naturelle de répartition**.

La diversité spécifique est le nombre d'espèces différentes qui sont représentés en un lieu donné. Par exemple le Moineau domestique, l'Hirondelle rustique, le Verdier d'Europe... sont trois espèces qui font classiquement partie de la biodiversité du milieu « village ».



Les forêts jouent un rôle dans la production d'oxygène, la régulation des climats, la protection des sols, la production de bois, de miel (de châtaignier par exemple), les activités de loisirs et de prélèvement (gibier, champignons, lichens...)

1.3. Au niveau des écosystèmes

Un écosystème est une unité de base de la nature, dans laquelle les êtres vivants interagissent entre eux et avec leur habitat. Un écosystème est composé d'habitats emboîtés les uns dans les autres, qui interagissent et évoluent de manière dynamique.

L'écosystème de la « forêt cévenole » est ainsi composé d'habitats de châtaigneraies, de hêtraies, de chênaies, de plantation de Pin maritime, de plantations de résineux, de landes intraforestières, d'éboulis, d'affleurements rocheux, de mares permanentes ou temporaires...

L'Homme tire des bénéfices essentiels des écosystèmes. Ces « services écosystémiques » sont de quatre types :

- Les **services « support »** : formation et rétention des sols, production d'oxygène, fixation de l'azote de l'air, cycles biogéochimiques...
- Les **services d'approvisionnement** : nourriture, fibres (jute, chanvre, soie...), combustibles (bois, tourbe, fumier...), des molécules (médicaments, biocides, additifs alimentaires...), des ressources ornementales (cuir, coquillages, fleurs...) des matériaux de construction (bois, paille...).
- des **services de régulation** : action sur la qualité de l'air, sur la régulation du climat (température, régime des précipitations, séquestration du carbone...), le contrôle de l'érosion, la purification de l'eau, la décomposition de la matière organique, la régulation des maladies et des parasites des prédateurs des cultures et du cheptel, la pollinisation des fleurs...;
- des **services culturels et sociaux**, bénéfiques non-matériels obtenus par les Hommes à travers l'enrichissement spirituel, le développement cognitif, les relations sociales, la réflexion, la création, l'esthétique, les valeurs patrimoniales (« paysages culturels »), l'écotourisme...



L'Office français de la biodiversité (OFB) organise régulièrement des « appels à manifestations d'intérêts » destinés à mobiliser les collectivités. Les communes lauréates bénéficient d'un soutien financier et d'un cadre méthodologique (*guide ABC – s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, 2014*)



Vous trouverez plus d'informations sur la démarche des atlas de la biodiversité communale sur les pages internet suivantes :

<https://www.ecologie.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale>

et

<https://abc.naturefrance.fr>

2. Qu'est-ce qu'un Atlas Communal de la Biodiversité ?

La démarche « **Atlas de la Biodiversité Communale** », ou **ABC**, a été développée dans les années 1980 par les parcs naturels régionaux. A partir de 2010, son principe a été repris et promu sur l'ensemble du territoire français dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020). Elle a pour objectif en France d'aider les communes ou intercommunalités volontaires à **connaître, protéger et valoriser leur biodiversité**.

- Pour une collectivité, s'engager dans la démarche d'un ABC c'est :
- prendre conscience de l'état de la biodiversité sur son territoire (abondance et diversité des espèces et des habitats aquatiques et terrestres) ;
- améliorer la connaissance de cette biodiversité en initiant ou en complétant les inventaires existants sur les milieux naturels, la faune et la flore ;
- sensibiliser et impliquer les acteurs locaux dans la démarche ABC (habitants, élus, acteurs socio-économiques...) ;
- identifier et hiérarchiser les enjeux associés à cette biodiversité ;
- utiliser ce diagnostic pour mieux prendre en compte le patrimoine naturel dans ses politiques et projets de gestion et d'aménagement à l'échelle communale ou intercommunale.

Les particularités des ABC organisés sur le territoire du Parc national des Cévennes

Les ABC entrepris sur le territoire du Parc national des Cévennes s'appuient sur une étude prospective réalisée sur la commune de Florac en 2015 (Méthodologie d'élaboration des ABC sur le territoire du PNC) (ALEPE, CEN Lozère, Co-Gard).

Ils présentent plusieurs spécificités :

- Les ABC sont réellement « **portés** » **par les collectivités**. Ce sont les élus et les services communaux qui animent le comité de suivi, gèrent le budget, coordonnent des programmes d'animations, d'inventaires... avec l'appui constant des agents du Parc national ;
- **Le PNC apporte son conseil** à chaque étape de la démarche, contribue à certaines actions en mobilisant ses équipes (animations, inventaires, gestion des données, fourniture de modèles, relai de la communication...) et organise un partage d'expériences entre les projets (13 communes ABC en 2019) ;
- La **mobilisation des forces vives du territoire** (associations locales diverses, acteurs naturalistes, ou du domaine de l'EEDD, bénévoles), autour de la municipalité, est l'une des clés de la réussite des projets ;
- Les démarches visent à toucher un **large public** (habitants, élus et acteurs socioéconomiques...), accordent une large place à l'**expérimentation** et à la **participation citoyenne**.
- Enfin, **le rapport de restitution n'est pas une fin en soi**. Les 3 années d'actions doivent permettre de tisser des liens et de constituer les germes d'une action collective qui se poursuivra après l'ABC.



Animation copains des bois et des prairies ALEPE –



Inventaire participatif des papillons –

Contexte communal

Région

Occitanie

Département

Lozère

Commune

Florac Trois Rivières
(Sous-préfecture de Lozère)

Intercommunalité

Communauté de communes
Gorges Causses Cévennes

Code postal

48400

Superficie

4,771 km² (4 771 ha)

Population

Effectif : 2 075 habitants
Densité: 43 habitants / km²
(source : INSEE 2017)

Altitude :

Minimum : 525 m
Maximum : 1 200 m

1. Présentation de la commune de Florac Trois Rivières

1.1. Cadre administratif et géographique

La commune de Florac Trois Rivières se situe en **marge sud-est du Massif Central**. Elle est localisée dans le sud-ouest du département de la **Lozère**, dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon et dans l'actuelle région **Occitanie** (**carte 1**). Il s'agit d'une « commune nouvelle » issue du regroupement, depuis le 1^{er} janvier 2016, des deux communes de Florac et de La-Salle-Prunet.

Elle s'étend sur une superficie de **47,71 km²** (4 771 ha), entre les coordonnées 3° 32' 43,5" - 3° 42' 27,8" de longitude Est et 44° 16' 41,8" - 44° 21' 31,3" de latitude Nord. Le centre urbain de Florac se situe à 22 km au sud-sud-est de Mende (préfecture de la Lozère), à 45 km au nord-ouest d'Alès (Gard) et à 82 km à vol d'oiseau au nord-nord-ouest de Montpellier (Hérault).

Le territoire communal intersecte trois **unités paysagères** de Lozère, de façon presque égale (**carte 2**) : « **le Causse Méjean ouvert** », « **les vallées entre Cévennes et Méjean** » et « **le Mont Bougès** ». De façon très marginale il intersecte également les deux unités « la Can des Bondons » et « la Can de Barre et le Plan de Fontmort ».

1.2. Contexte socio-économique

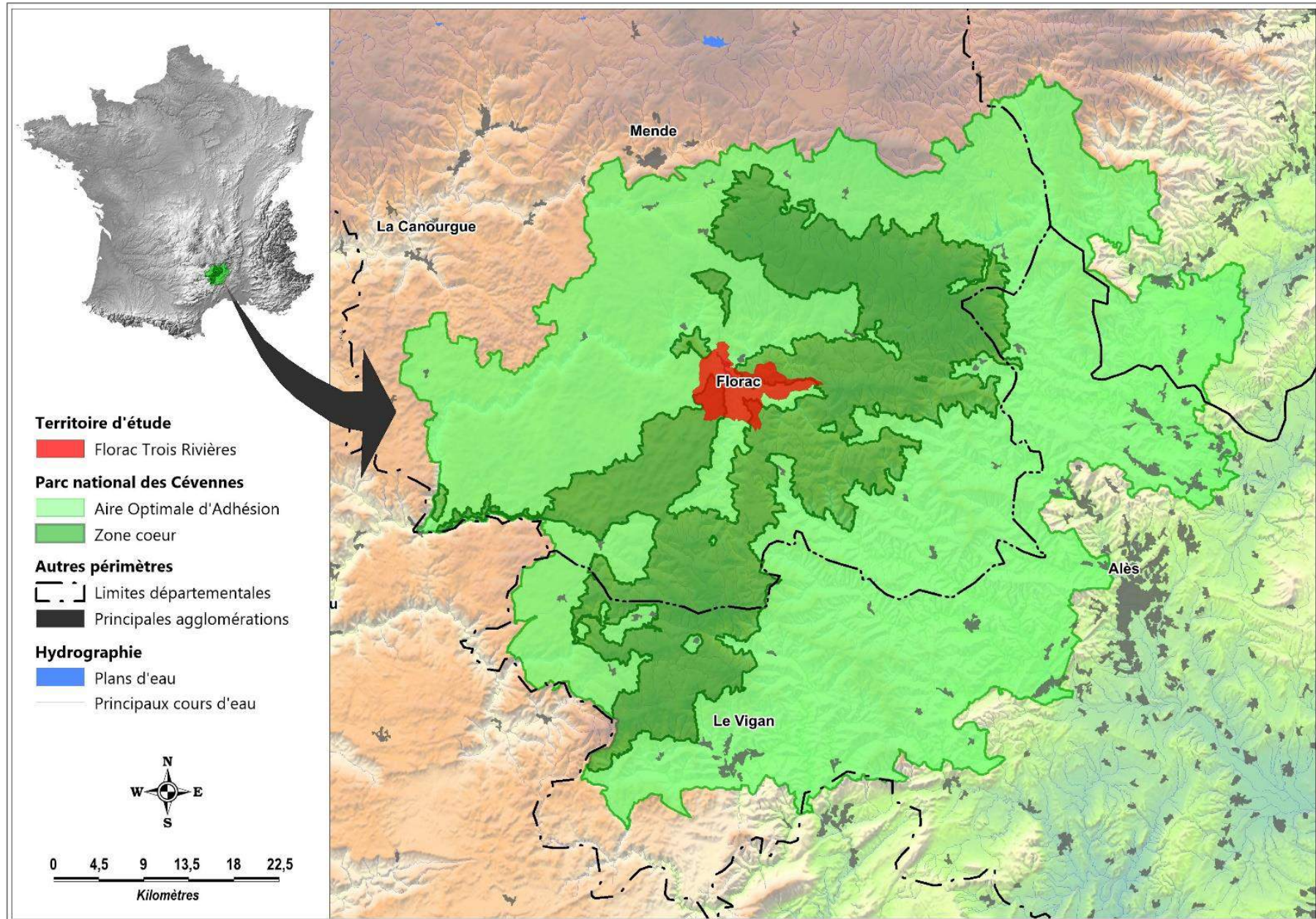
La population

Avec près de **2 075 habitants** (source : INSEE, 2016), Florac Trois Rivières est la sixième commune la plus peuplée de Lozère, et la plus peuplée des Cévennes lozériennes. La densité de population est de **43 habitants/km²**, soit presque le triple de la moyenne départementale.

Contrairement à la majorité des autres communes lozériennes, cet effectif a faiblement varié depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, quand elle était de 1 717 habitants en 1793, de 2600 habitants en 1851, de 1953 habitants en 1901, de 1400 habitants en 1954 et de 1996 habitants en 1999 (sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis INSEE à partir de 2006). La commune de Florac Trois Rivières n'a donc pas connu un exode rural aussi marqué que bien d'autres communes de Lozère et des Cévennes, avec néanmoins un minimum de population après-guerre.

La vie économique

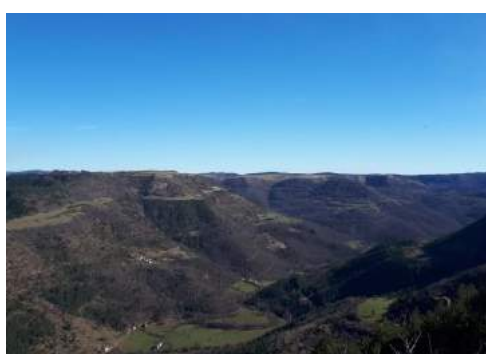
Les emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale représentent environ 43% des emplois salariés actuels, soit à peine plus que les emplois dans le commerce, les transports et les services (41%). Les emplois dans la construction arrivent en troisième position (10%), devant les emplois industriels ou liés à l'agriculture, à la sylviculture ou à la pêche (source : www. Insee.fr).



Carte.- Localisation de la commune de Florac Trois Rivières.



Plaine de Chanet (causse Méjean)



Vallée de Florac Trois Rivières

1.3. Milieu physique

La géologie et la géomorphologie

La commune de Florac Trois Rivières se situe au carrefour de **trois grands domaines géologiques** auxquels sont associés des roches d'origine génétique différente. Dans le périmètre de la commune *sensu stricto*, la **couverture sédimentaire des causses** (composée de calcaires, dolomies et marnes d'âge jurassique) affleure sur une superficie presque égale (47%) à celle du **socle métamorphique des Cévennes** (41%) essentiellement composé de schistes et micaschistes. Les **formations superficielles sédimentaires** des causses s'étendent sur environ 10% du territoire. Enfin, les **granites du Mont Lozère** affleurent sur une centaine d'hectares aux marges Est et Nord-Est de la commune (**carte 3**).

A ces formations géologiques différentes correspondent des reliefs et paysages distincts :

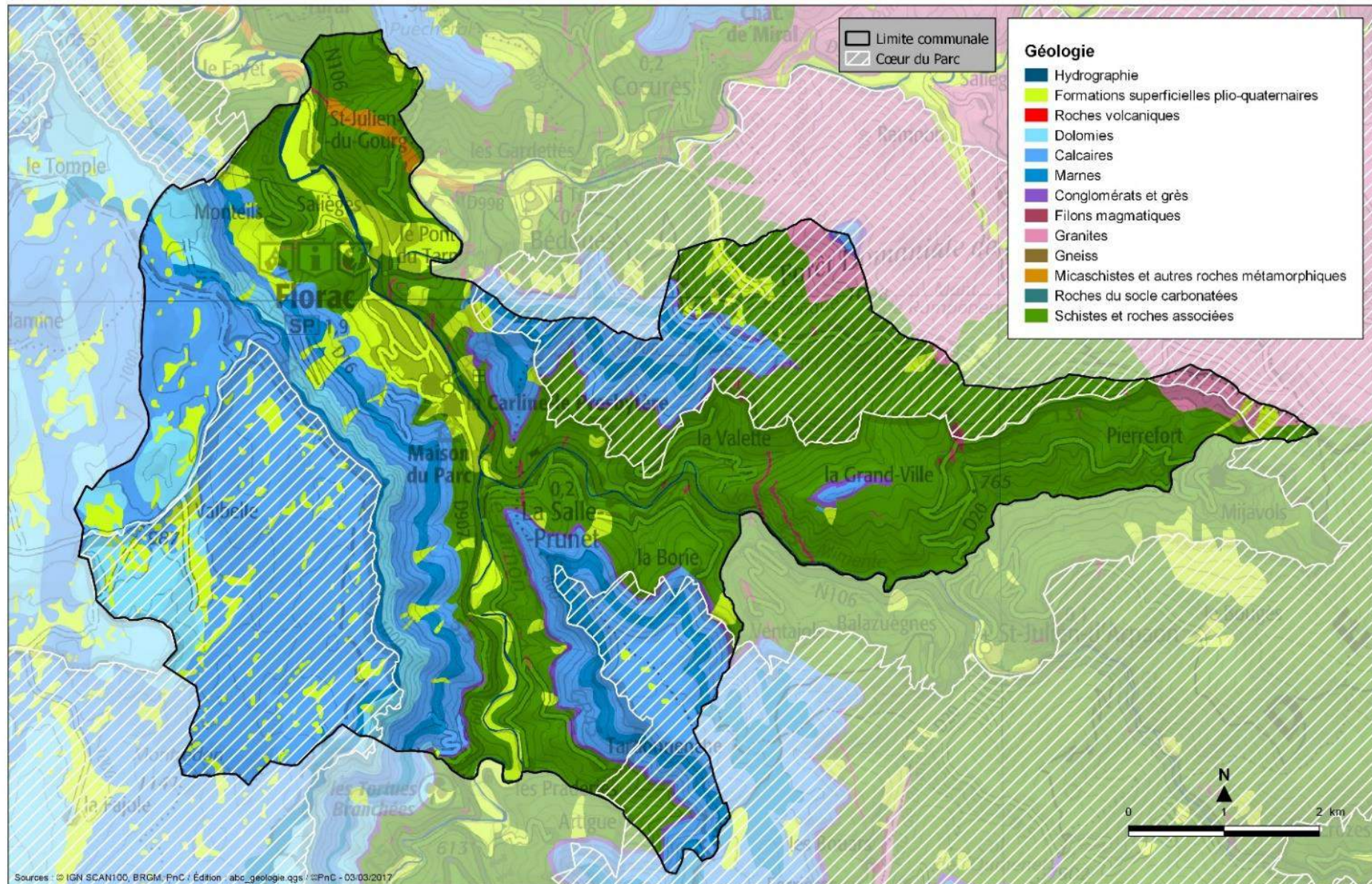
- les **causses sédimentaires sont des plateaux** dont l'altitude oscille faiblement (entre 979 et 1 117m sur le Méjean) dans le périmètre de la commune. Ces formations géologiques sont bordées de **corniches, falaises et éperons rocheux dolomitiques**. Le **talus** est très pentu, formant une transition abrupte entre le bord de ces plateaux et le fond des vallées qui les bordent, avec **un différentiel vertical pouvant dépasser 500 mètres** par exemple entre les corniches de Rochefort (1081 m). Là où les marnes affleurent, la pente du talus est moins marquée et peut même former de petits replats.
- les **roches schisteuses** présentent une résistance variable à l'érosion selon l'orientation du plan de schistosité. A grande échelle, la présence de ces roches constitutives du socle métamorphique détermine un relief composé d'une succession de **crêtes acérées (les « serres »)** et de pentes très marquées formant des **vallées taillées en V (« les valats »)** qui forment le paysage emblématique des Cévennes.
- Roche résistante à l'érosion, les **massifs granitiques lozériens** montrent un relief beaucoup plus doux composé d'une alternance de **buttes arrondies, de replats et de larges dépressions**. Ce type de relief n'apparaît toutefois pas dans le périmètre de la commune de Florac Trois Rivières qui n'est concernée que marginalement par cette roche, au pied du Mont Lozère.

Les altitudes sur le territoire de la commune sont comprises entre **525 m** (cours du Tarn en limite nord-ouest de la commune) et **1200 m** à la pointe orientale du périmètre (à 1,4 km à l'ouest du sommet du Mont Bougès). La classe 960–1068 mètres domine (27%) puisqu'elle cumule les altitudes des plateaux caussenards (Méjean, la Chaumette, Mont de Lempézou, la Can de Tardonnenche) et celles des contreforts des Monts Bougès.



Florac-Trois-Rivières

Géologie



Le climat

La région de Florac est soumise à un **climat méditerranéen atténué**, correspondant à une zone de transition entre le climat méditerranéen et le climat continental auquel est soumis la moitié nord du département de la Lozère.

La **température moyenne annuelle** au niveau du bourg de Florac est comprise **entre 10 et 12 °C (carte 5)**, avec une **moyenne maximale d'environ 16°C en juillet (carte 7)**, et **minimale d'environ 4,5°C en janvier**. La température excède +30°C plus de 23 jours par an en quelques secteurs bien exposés (**carte 6**). La température hivernale est inférieure à **-5°C entre 14 et 25 jours par an (carte 7)**. Du fait du relief contrasté, des **disparités importantes existent selon les secteurs**. Sur le Mont Ramponenche par exemple (qui culmine à 1090 m), la température moyenne est inférieure à 9,4°C, la température excède 30°C moins de 9 jours par an, et est inférieure à -5° plus de 25 jours par an.

De même, **les précipitations** montrent un gradient marqué (**carte 10**), augmentant d'Ouest en Est. Elles sont comprises entre 900 et 1050 mm au nord-ouest de la commune, mais dépassent les 1500 mm près du Signal du Bougès (**carte 8**). Fait caractéristique du climat méditerranéen, elles présentent un maximum aux intersaisons, et un minimum en l'été, période de relative aridité.

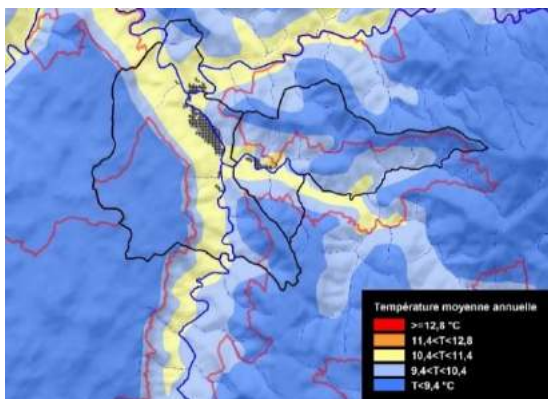
1.3.3. Bassin versant et hydrographie

La commune de Florac Trois Rivières s'inscrit en totalité dans le **bassin Adour-Garonne**.

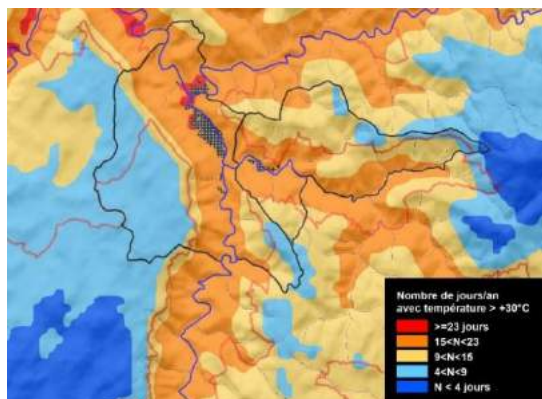
Comme son nom l'indique, la commune est traversée par 3 cours d'eau principaux, qui se rejoignent au niveau de **deux confluences** : la première unit les eaux du Tarnon et de la Mimente à l'entrée sud de la ville de Florac. La seconde, plus en aval, joint les cours du Tarn et du Tarnon au nord de la ville (**carte 9**).

Selon le référentiel hydrographique BD Carthage® de l'IGN, les ruisseaux et rivières s'écoulant sur la commune totalisent un **linéaire de 45,8 km**, soit une densité moyenne du réseau hydrographique de 0,96 km/km². Le plateau karstique du Méjean, qui s'étend sur presque 24% de la superficie de la commune, est lui totalement dépourvu d'écoulements superficiels permanents.

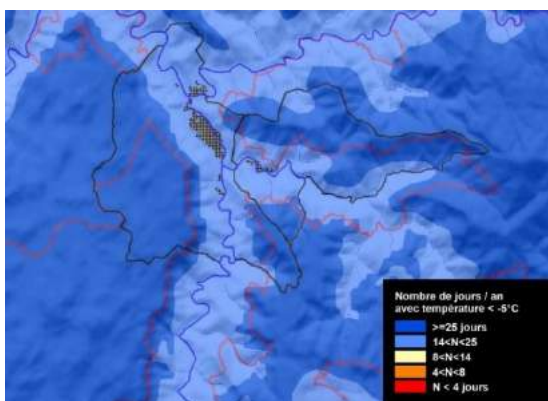
Le **régime hydrologique** des trois rivières (Tarn, Tarnon, Mimente) est de **type pluvial ou pluvio-nival cévenol**. Ces cours d'eau sont alimentées par les eaux des massifs de l'Aigoual, du Mont Lozère et du Bougès, Après des hautes eaux hivernales d'origine pluviale, les pluies de printemps et la fonte des neiges certaines années renforcent encore plus leurs débit. Les **fortes pluies cévenoles** d'automne entraînent également une **hausse subite des niveaux après la sécheresse estivale**



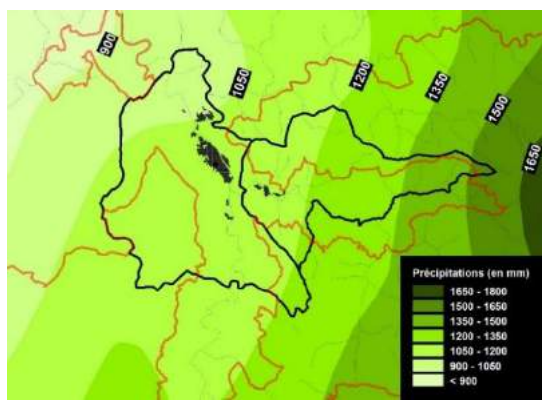
Carte 5.- Température moyenne annuelle



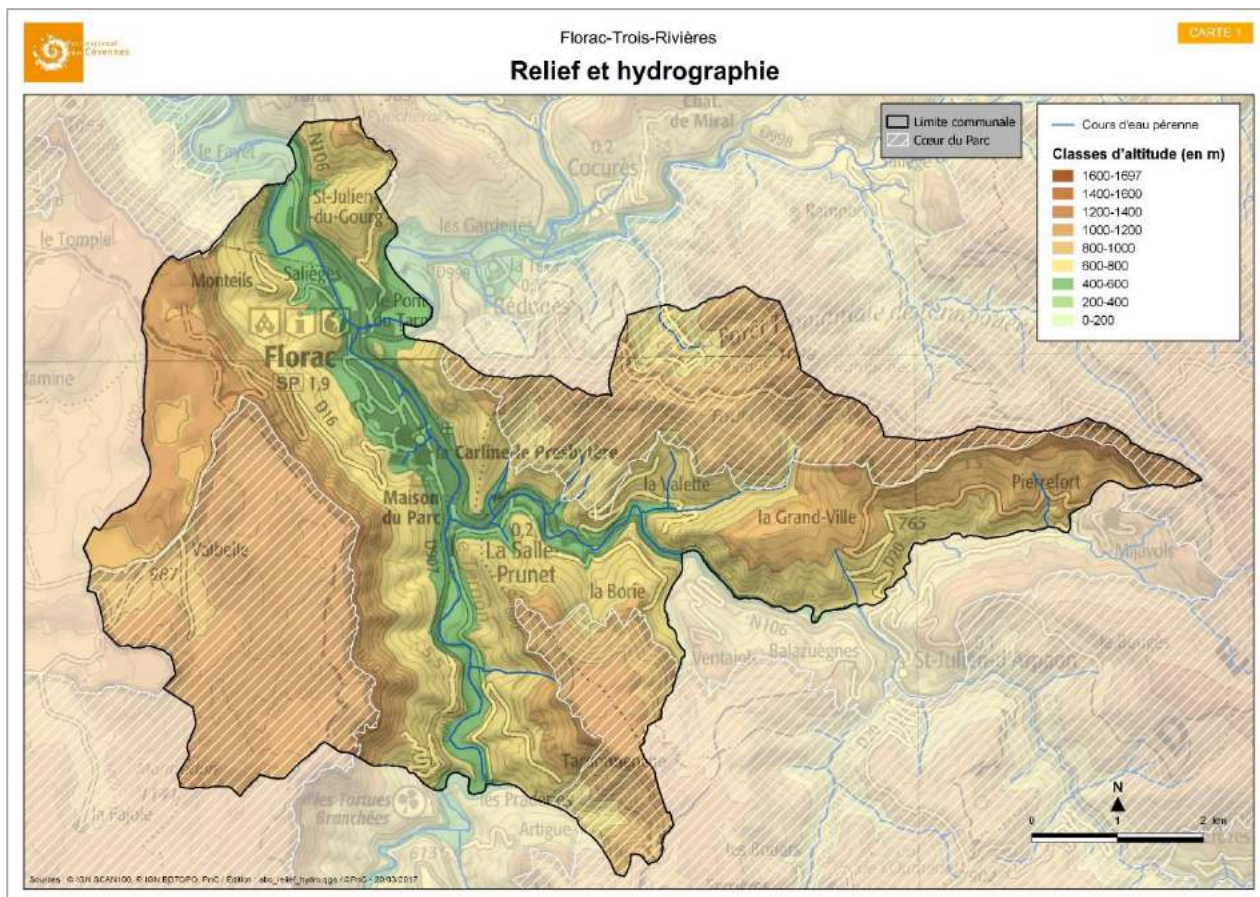
Carte 6.- Jours par an avec température supérieure à +30°C



Carte 7.- Jours par an de température inférieure à -5°C



Carte 8.- Hauteur moyenne annuelle des précipitations



1.4. Milieu naturel

Occupation des sols

CORINE Landcover (CLC) est un **inventaire de l'occupation des sols** qui couvre tout le territoire national, avec des unités cartographiées d'une **surface minimale de 25 ha**. Cette base de données fournit une cartographie des grands types d'habitats en 1990, 2000, 2006, 2012 et 2018. En France, elle est produite par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

La **carte 10** montre l'occupation du sol sur le territoire de Florac Trois Rivières en 2018. Actuellement, la commune de Florac-Trois-Rivière montre un **paysage peu urbanisé et dominé par des espaces boisés (majoritairement feuillus) qui couvrent 48,4% du territoire. Les espaces ouverts herbacés** (pelouses, pâturages et zones de végétation clairsemée) **sont également importants ; ils couvrent 26,6% du territoire communal** (majoritairement sur les causses). **Les zones cultivées** (prairies fourragères, céréales...), **couvrent 11% du territoire**. Les landes, broussailles et zones pré-forestières (10,7%) et les secteurs urbanisés (4,1%) complètent l'ensemble. Les décennies 1990-2018 ne montrent pas une modification importante de l'occupation des sols. Les principales évolutions observées sont :

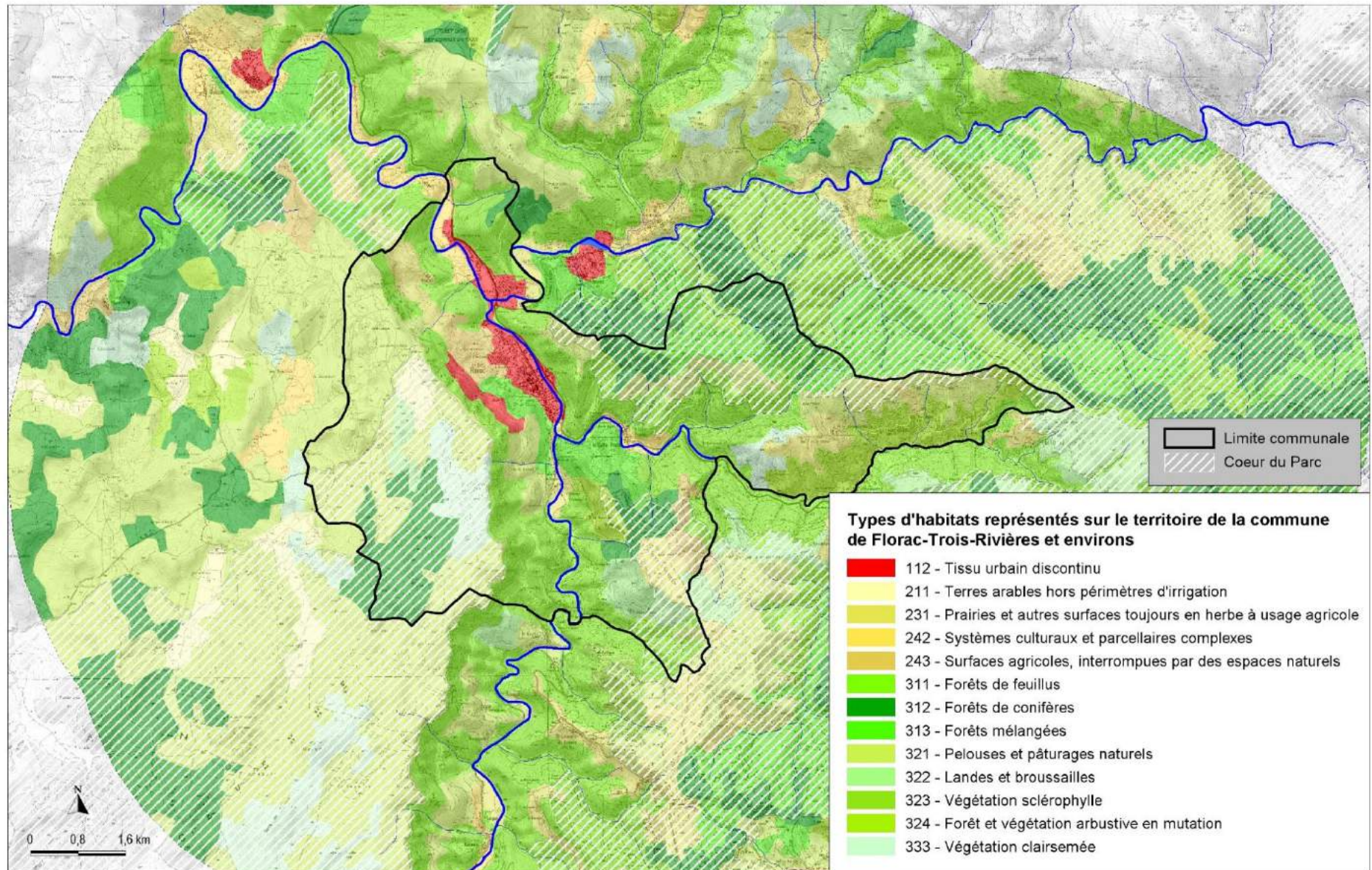
- une **faible augmentation de la surface urbanisée** (+1,2% ha) ;
- une **légère augmentation des surfaces agricoles** (+2%), avec notamment un doublement de la surface des terres arables dont l'étendue reste néanmoins modeste (50 ha) ;
- **une augmentation sensible de la superficie occupée par les forêts de feuillus** (+6%), au détriment des zones qui étaient classées en 1990 comme « forêts et végétations arbustives en mutation ». On note également une augmentation de 1,2% depuis 1990 des zones en « landes et broussailles », qui traduit une évolution lente de certains milieux ouverts (pelouses notamment, dont la superficie a diminué de 6%...) vers des stades pré-boisés) puis boisés.

Tableau - Types d'habitats inventoriés sur le territoire de Florac Trois Rivières, et évolution depuis 1990 (source : référentiel Corine Landcover 2018).

Code Corine Landcover	Intitulé	1990		2018		Evolution 1990-2018		Tendance
		Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	
311	Forêts de feuillus	1116,4	23,4	1403,1	29,4	286,7	+ 6,0	
321	Pelouses et pâturages naturels	1209,4	25,3	1085,7	22,7	-123,7	- 2,6	
312	Forêts de conifères	393,2	8,2	534,4	11,2	141,2	+ 3,0	
313	Forêts mélangées	326,4	6,8	372,6	7,8	46,2	+ 1,0	
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	726,5	15,2	326,8	6,8	-399,7	- 8,4	
231	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	233,7	4,9	267,6	5,6	33,9	+ 0,7	
112	Tissu urbain discontinu	142,1	3,0	197,6	4,1	55,6	+ 1,2	
333	Végétation clairsemée	343,6	7,2	187,9	3,9	-155,7	- 3,3	
322	Landes et broussailles	96,1	2,0	155,2	3,2	59,1	+ 1,2	
243	Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	113,0	2,4	122,3	2,6	9,4	+ 0,2	
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	53,5	1,1	75,4	1,6	21,8	+ 0,5	
211	Terres arables hors périmètres d'irrigation	25,1	0,5	50,4	1,1	25,3	+ 0,5	
12 « types » d'habitats		4779,0	100,0	4779,0	100,0			

Florac-Trois-Rivières

Occupation des sols selon Corine Landcover





Étages de végétation

La commune se situe en bordure du **domaine biogéographique méditerranéen**, près du domaine continental. Elle se situe ainsi dans une zone de transition susceptible d'accueillir des éléments rattachés à ces deux domaines, tout en excluant les éléments les plus exigeants en termes de températures (froid ou chaleur).

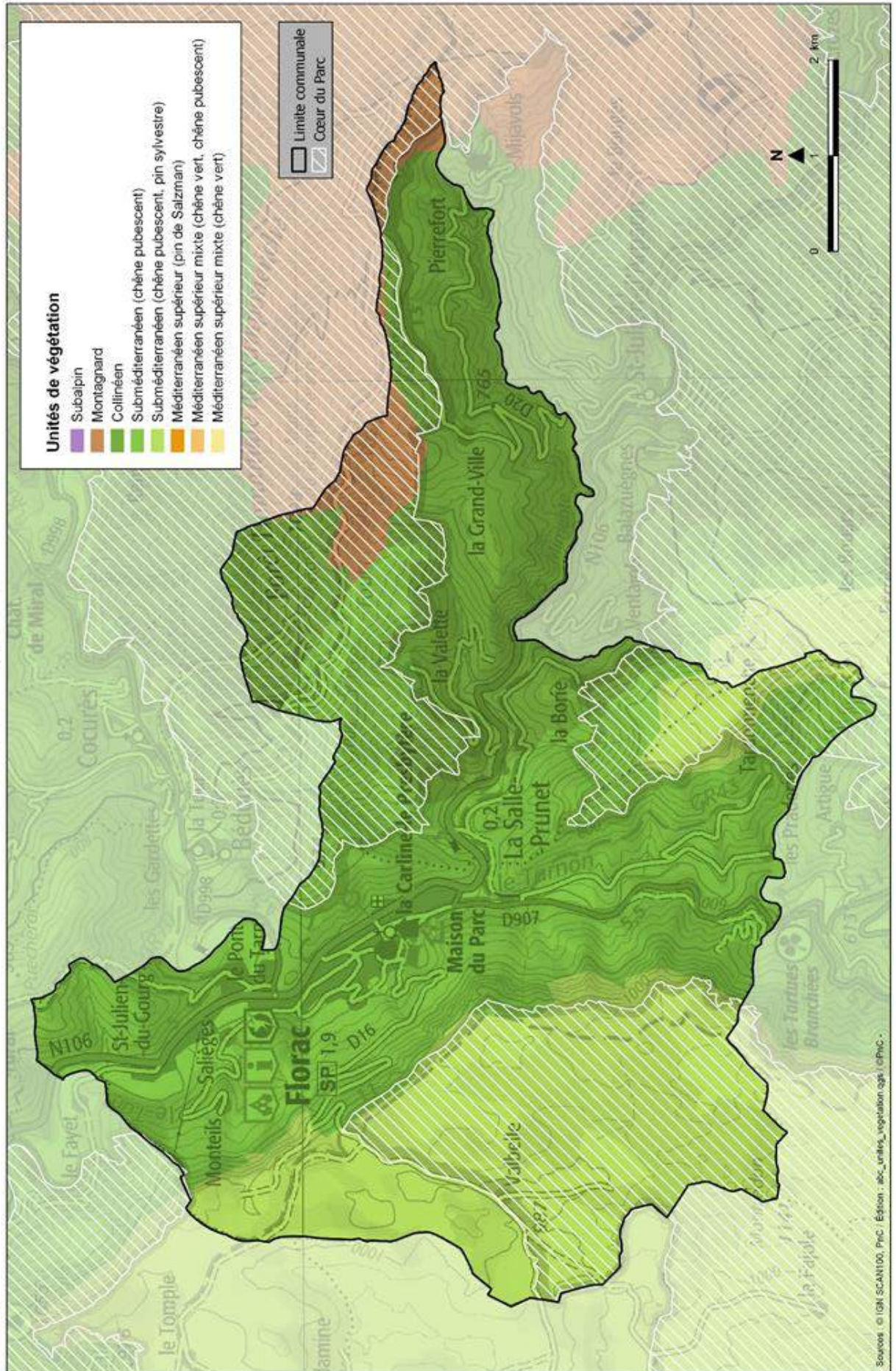
Les deux étages de végétation suivants sont représentés :

- **l'étage collinéen**, qui s'élève depuis le fond des vallées jusqu'à une altitude de 600 à 1000m selon l'exposition. C'est l'étage des **chênaies pubescentes** et à **chêne sessile** et des **châtaigneraies**. D'autres essences à feuillage caduc (érables, frênes, bouleaux...) occupent des stations particulières (ravins, bords de cours d'eau, zones humides...). Le **Hêtre** n'est présent qu'en stations froides, en ubac des versants. Présent seulement en quelques stations chaudes, le **Chêne vert** est en limite altitudinale et climatique de répartition. Le Pin sylvestre est une espèce pionnière qui profite dans cet étage de l'abandon d'anciennes terres agricoles.
- **l'étage montagnard**, qui succède à l'étage collinéen, est l'étage du **Hêtre** (et localement du Sapin blanc en versant nord du Mont Lozère). Toutefois, les sylviculteurs ont largement remplacé le « fayard » par des conifères exotiques (**Pin noir d'Autriche** sur calcaire, **Epicéas**, **Mélèze**, **Douglas** sur sols acides). Le **Pin sylvestre**, essence indigène, est dans cet étage à son optimum. Comme le **Pin noir d'Autriche**, il s'étend actuellement sur les causses au détriment des pelouses steppiques sous pâturées ou abandonnées par l'agro-pastoralisme.

CARTE 3

Florac-Trois-Rivières

Unités de végétation



2. Dispositifs destinés à inventorier et protéger la biodiversité

2.1. Les zones d'inventaires du patrimoine naturel

Les ZNIEFF

Initié en 1982, l'inventaire du patrimoine naturel localise et décrit les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique sur le territoire national. L'inventaire ZNIEFF est un **outil de connaissance**. On distingue :

- les **ZNIEFF de type I**, généralement de superficies modestes, qui correspondent à des zones d'intérêt biologique remarquable (espèces ou habitats de grande valeur écologique) ;
- les **ZNIEFF de type II**, constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de Florac Trois Rivières intersecte pas moins de 11 ZNIEFF, dont :

- **6 ZNIEFF de type II** : « Gorges du Tarn », « Causse Méjean », « Vallon du Tarnon », « Can de l'Hospitalet », « Vallée de la Mimente » et « Montagne du Bougès ». Ces grandes unités naturelles couvrent la totalité du territoire communal à l'exception des zones urbanisées ;
- **5 ZNIEFF de type I** : « vallée du Tarn entre Florac et Saint-Chély », « Mont de Lempézou », « corniches du causse Méjean de Florac à Grattegals », « Vallées de la Mimente et du Briançon » et « Rivière du Tarnon de Vébron à Florac ». Ces zones de plus petites dimensions et d'intérêt biologique particulièrement élevé, totalisent une superficie de **573 ha** dans les limites de l'aire étudiée, soit **12% du territoire communal**.



L'Écrevisse à pattes blanches : une espèce « déterminante stricte » pour les ZNIEFF en Languedoc-Roussillon.



Le Castor, une espèce déterminante pour la création des ZNIEFF

Les ZICO

Les ZICO sont des sites reconnus d'importance internationale pour les oiseaux qui ont été sélectionnés à partir de critères scientifiques.

Cet inventaire répertorie **277 sites majeurs en France**, qui couvrent une superficie de 4,7 millions d'hectares (dont 327 270 ha de superficie maritime) **soit 8,1 % du territoire national**.

Les ZICO proprement dites ne bénéficient d'aucune protection réglementaire. Par contre, il est recommandé une attention particulière à ces zones lors de l'élaboration de projets d'aménagement ou de gestion.

Florac Trois Rivières est intersectée par la **ZICO « les Cévennes »** en trois secteurs différents, qui totalisent une superficie de 1 729 ha (36%) dans le périmètre de la commune.

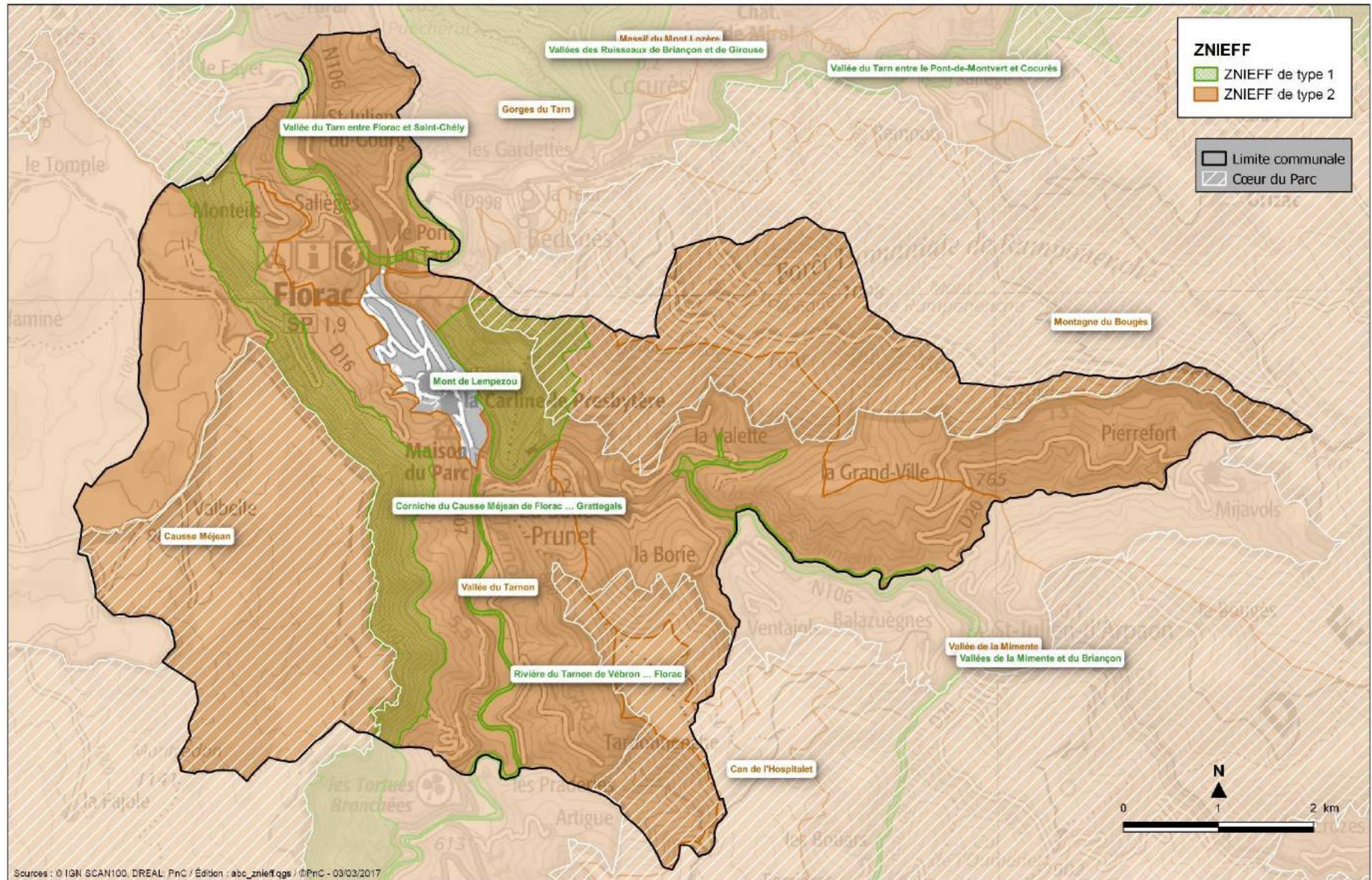
Le périmètre de cette ZICO est identique à celui de la **ZPS « les Cévennes »** et correspond également à la **Zone Cœur du Parc national des Cévennes**.



Florac-Trois-Rivières

CARTE 5

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



Les zones humides



Epipactis des marais, une orchidée patrimoniale des zones humides alcalines.



Grenouille rousse.



La **Loutre d'Eurasie** (empreinte de patte arrière imprimée dans la boue) fréquente assidument les zones humides, notamment au printemps pour y rechercher des amphibiens en phase de reproduction.

La notion de zone humide a été définie par la loi sur l'Eau du 3/01/1992 dont l'article 1^{er} stipule que « L'eau fait partie du **patrimoine commun de la nation**. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont **d'intérêt général** ».

On entend par zone humide « les terrains, exploités ou non, habituellement **inondés ou gorgés d'eau** douce, salée ou saumâtre de façon **permanente ou temporaire** ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Les zones humides couvrent actuellement 1,5 millions d'hectares en France et on estime qu'environ 2,5 millions d'hectares ont disparu au cours du XXème siècle. Les causes majeures de disparition de ces milieux sont l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture et de l'aquaculture, l'aménagement des cours d'eau, l'extraction de matériaux, les espèces exotiques envahissantes...

Les zones humides présentent un intérêt majeur à l'échelle des bassins versants pour la gestion de la ressource en eau, de par leur rôle de stockage, de soutien des étiages, de filtration des sédiments, d'épuration et de qualité des eaux... Les zones humides sont également des **réservoirs de biodiversité**.

Les informations disponibles concernant Florac proviennent de :

- l'**inventaire des zones alcalines** réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lozère avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la DREAL Languedoc-Roussillon et du PNC.

- un **inventaire des points d'eau sur les causses** réalisé en 2019 par la LPO Grands Causses, en lien avec la problématique de l'abreuvement des vautours.

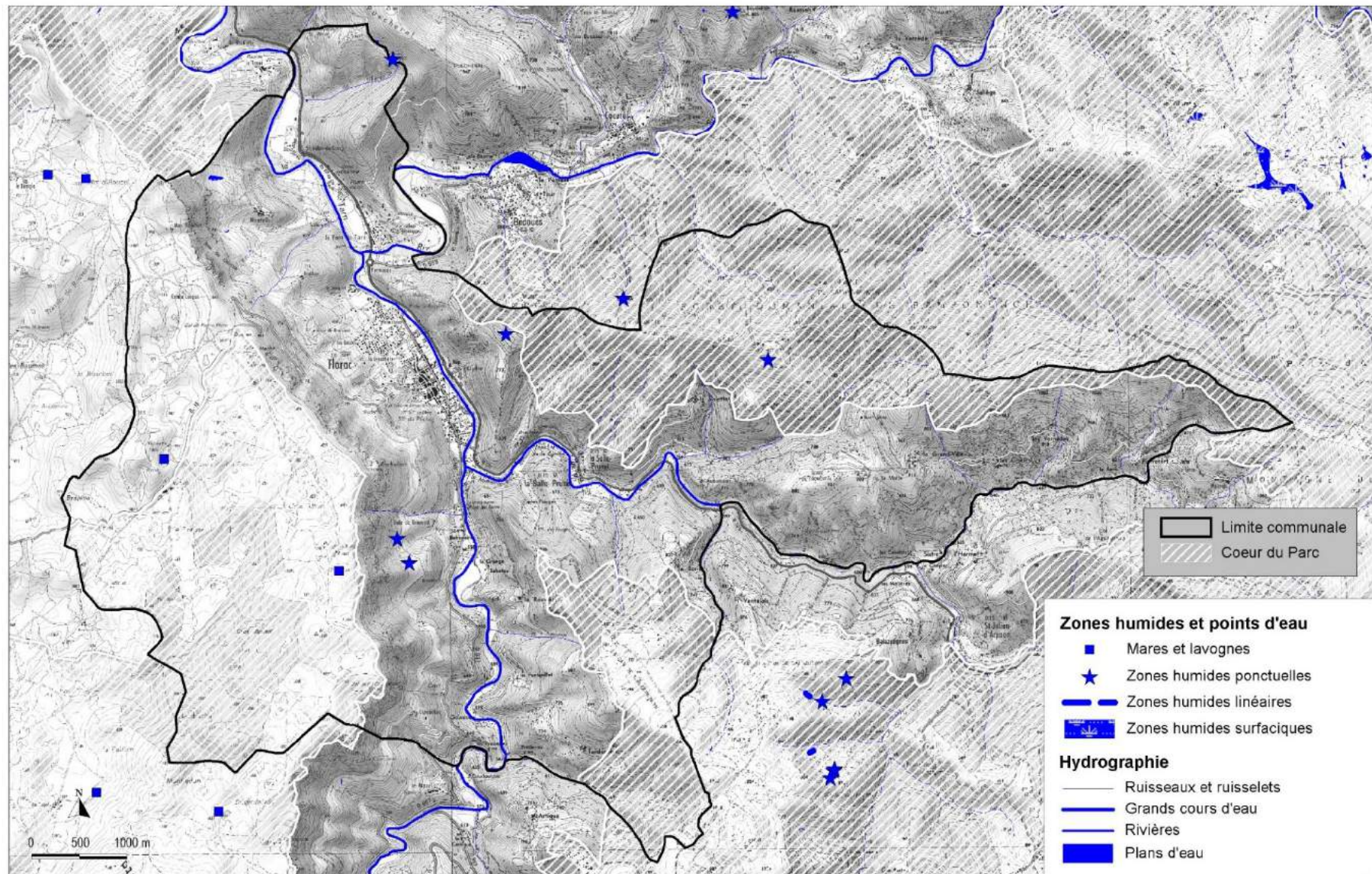
Sur Florac Trois Rivières, 8 zones humides alcalines ont été inventoriées dont 4 « surfaciques » (0,612 ha) et 4 « ponctuelles ».

Le travail de la LPO Grands causses identifie **9 points d'eau** sur le territoire (tous sur le Méjean), dont 5 sont naturels et 4 artificiels. Parmi les points d'eau naturels, 2 sont en bon état et 3 sont très dégradés et/ou en voie de comblement. Concernant les lavognes artificielles, 2 sont comblées, 1 est en phase de comblement et 1 semble faire l'objet d'un entretien régulier.



Florac-Trois-Rivières

Zones humides et lavognes





Trous forés par le Pic noir dans un conifère sénéscent, pour y rechercher des larves d'insectes saproxyliques.

Les forêts anciennes

Les forêts anciennes sont des espaces qui présentent une continuité de leur état boisé depuis plus de 150 ans.

Ainsi, depuis la période du « minimum forestier », l'état boisé de ces forêts n'a été interrompu ni par un défrichage, ni par une mise en culture. Par opposition, les forêts « récentes » sont les forêts boisées après le milieu du XIXe siècle, à partir d'un sol non forestier.

Depuis 2010, les parcs nationaux métropolitains s'intéressent à ces forêts pour mieux les localiser, déterminer leurs caractéristiques et mieux répondre aux enjeux de gestion forestière.

Sur le territoire du Parc national, les cartes de l'Etat-Major établies entre 1844 et 1856 montrent que 21 % des forêts actuelles sont anciennes. Celles-ci suscitent l'intérêt de l'établissement public et de la communauté scientifique car elles accueillent une biodiversité particulière : certaines espèces (végétaux, animaux, champignons) y sont associées. **La fragilité de ces espèces, qui se dispersent généralement peu, confère aux forêts anciennes qui les accueillent un intérêt particulier en matière de conservation.**

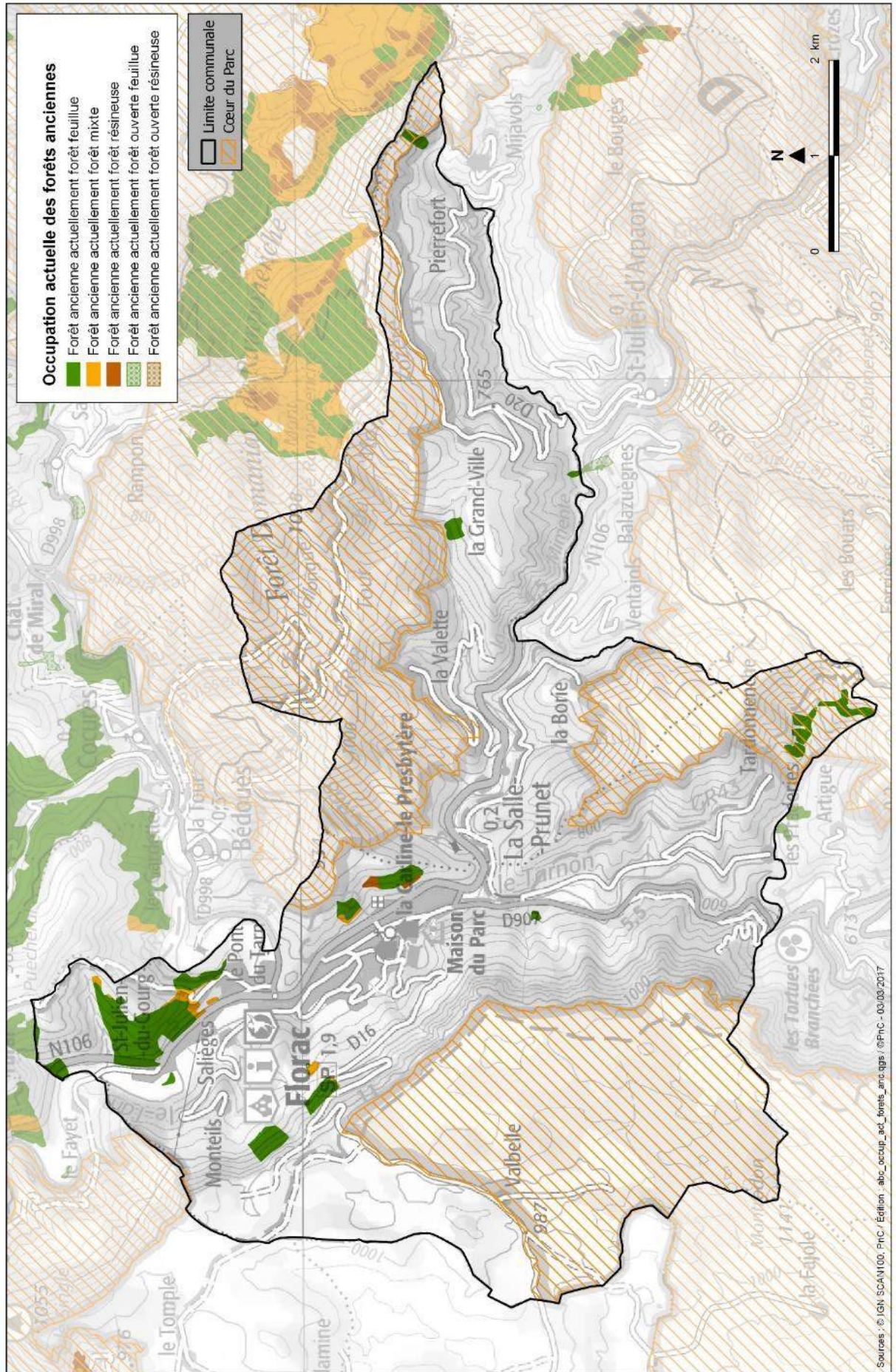
Les forêts anciennes n'ont pas toutes le même degré de maturité. Selon le contexte écologique et le mode d'exploitation, une forêt ancienne peut être plus ou moins riche en vieux et gros arbres, plus ou moins riche en arbres porteurs de cavités et plus ou moins riche en bois mort.

Si en plus d'être anciennes, les forêts présentent des degrés de maturité élevés, alors elles sont d'autant plus intéressantes pour de nombreuses espèces liées au vieillissement des arbres et des peuplements forestiers.



Lobaria pulmonaria, est l'un des plus grands lichens de France et un témoin des forêts anciennes.

Occupation actuelle des forêts anciennes





2.2. Les zones d'engagements internationaux pour la protection du patrimoine naturel

Sites Natura 2000

En 1979 est née la première loi européenne sur la conservation de la nature : la **Directive Oiseaux**. Elle a pour but la protection des espèces d'oiseaux sauvages ainsi que de leurs habitats. Pour ce faire, les Etats membres doivent désigner pour les espèces citées dans l'**annexe I** de cette directive des sites destinés à devenir des « **Zones de Protection spéciale** » (ZPS).

En 1992, l'Europe adopte la Directive Européenne n°92/43, dite **Directive « Habitats »**, qui prévoit la conservation des habitats et des espèces sauvages (autres qu'oiseaux). L'**annexe I** de cette Directive identifie 205 types d'habitats naturels européens en voie de disparition.

L'**annexe II** présente les **espèces dont les habitats sont menacés**. Parmi les 632 espèces animales ou végétales citées, 152 sont présentes en France. Pour ces habitats et ces espèces, les Etats membres doivent désigner des sites destinés à devenir des « **Zones Spéciales de Conservation** » (ZSC).

Le **réseau écologique européen** est constitué de tous les sites désignés en application des deux directives « Habitats » et « Oiseaux » (ZSC + ZPS).

Florac Trois Rivières est concerné par 3 sites :

- 2 ZPS : « **les Cévennes** » (dont le périmètre correspond à la zone cœur du PNC) et « **Gorges du Tarn et de la Jonte** »
- 1 ZSC nommée « **vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente** ».

Réserve de Biosphère

Les **Réserves de Biosphère** couvrent des écosystèmes ou des combinaisons d'écosystèmes reconnus au niveau international dans le cadre du Programme de l'UNESCO sur « **L'Homme et la Biosphère** » (ou MAB = Man and Biosphere). Plus de 500 réserves existent dans le monde dont 14 en France. Le Parc national des Cévennes a été désigné par l'Unesco « **Réserve de biosphère** » en 1985.

La commune de Florac Trois Rivières est intersectée en trois secteurs par l'aire centrale de la Réserve de biosphère des Cévennes, dont le périmètre est identique à celui de la zone cœur du parc national des Cévennes. Le reste du territoire est en zone tampon, puisque la commune de Florac Trois Rivières est signataire de la charte d'adhésion du parc national.

Bien UNESCO

En 2011, les « paysages culturels agropastoraux méditerranéens » des Causses et des Cévennes ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. La valeur universelle de l'expression dans l'espace des pratiques d'élevage multiséculaires de ces territoires est ainsi reconnue, de même que les savoir-faire et les traditions associés. Le Parc national des Cévennes a pour responsabilité la gestion des deux-tiers du bien ; la Charte du parc constitue le document de gestion de ce territoire.

Le territoire de Florac Trois Rivières se situe dans le vaste périmètre du Bien UNESCO des Causses et Cévennes.



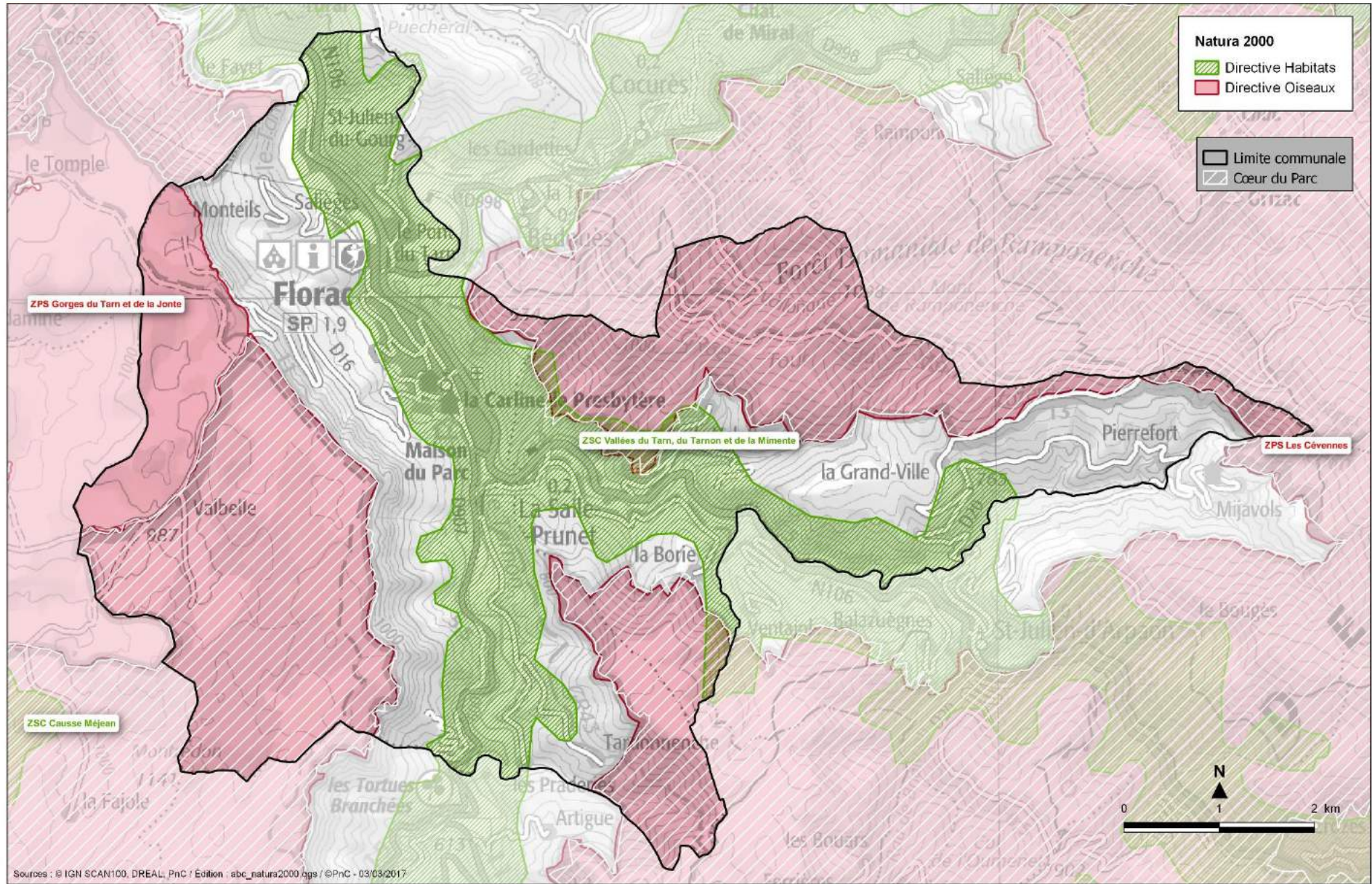
Le **Grand Rhinolophe** est une espèce de chiroptère (= chauve-souris) citée à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » ; elle justifie la création de site Natura 2000. L'espèce est régulièrement contactée sur le territoire de Florac Trois Rivières mais aucune colonie de reproduction n'est connue dans les Hautes Cévennes lozériennes.



La **Pie-grièche écorcheur** est une espèce de la directive oiseaux.



Florac-Trois-Rivières Natura 2000





Le Parc national des Cévennes s'étend sur une superficie totale de 3 096 km², dont 938 km² en Zone Cœur. 121 communes sont concernées dans trois départements (la Lozère, le Gard et l'Ardèche) et deux régions (Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes). Le parc est habité par 67 000 habitants, dont 700 vivent en Zone Cœur.

Il est à noter l'édition récente par le CEREMA d'un guide pédagogique pratique bien conçu, notamment pour faciliter l'intégration des différentes dimensions de la biodiversité dans les PLU(i) (https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/10/guide_PLU&biobiodiversite.pdf)

2.3. Les zones de protection réglementaires

Le Parc national des Cévennes

Les **parcs nationaux** concourent à la sauvegarde de la diversité biologique sur des territoires de grande surface tout en mettant ce patrimoine à la disposition du public mais **avec la mission de le transmettre intact aux générations futures** et de participer au développement de comportements respectueux vis-à-vis de la nature et de ses équilibres.

Florac Trois Rivières intersecte la **zone Cœur du Parc national des Cévennes** sur une superficie de **1 729 ha**. Le reste du territoire communal est en Aire d'Adhésion, la commune étant signataire de la Charte (carte 14). La charte du Parc national (2013) détermine plusieurs objectifs qui concernent la commune :

- une **zone à vocation de nidification pour les rapaces**
- des **forêts à vocation de libre évolution**
- de **grands espaces paysagers à préserver**

Les zonages des documents d'urbanisme

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) consacre la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme. Le rapport de présentation du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** doit déterminer les besoins en matière d'environnement, « *notamment en matière de biodiversité* ». La même précision est apportée pour le diagnostic du rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

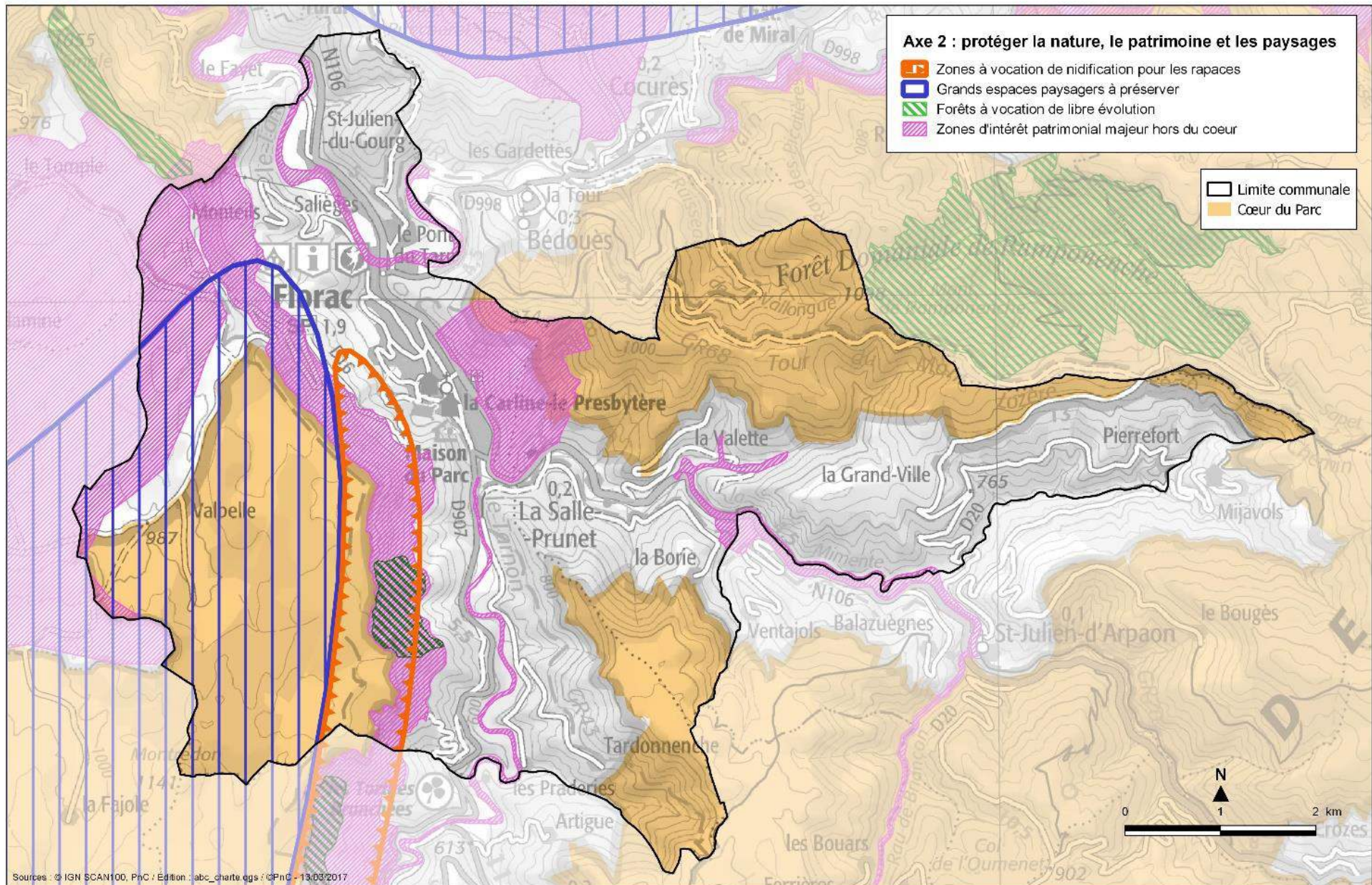
Le 6° de l'article L.101-2 du code de l'urbanisme, en imposant comme objectif « *la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation (..) de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques* », crée une obligation positive faisant de la **biodiversité** et des **continuités écologiques** des éléments constitutifs du projet local d'urbanisme.

Les PLU(i) se révèlent des outils particulièrement adaptés pour éviter l'impact de l'étalement urbain sur les zones à plus forts enjeux « biodiversité », et ceci à la bonne échelle. Mais encore faut-il que ces zones à enjeux soient préalablement connues, ce qui est normalement l'un des objectifs du diagnostic écologique, qui malheureusement est trop rarement fondé sur des inventaires naturalistes lors de la création ou de la révision de ces documents.

De fait, la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale fournit une intéressante opportunité en matière d'aménagement du territoire, en fournissant une base de connaissance particulièrement pertinente dans le cadre du diagnostic de PLU, en permettant notamment d'identifier les **zones à enjeux** à prendre en compte dans la construction du zonage, dans une logique d'évitement des impacts.

Au moment de la rédaction de ce rapport, la commune envisage la révision de son PLU pour prendre en compte le territoire de La Salle-Prunet (suite au regroupement effectué en 2016). Les enjeux identifiés dans le cadre de l'ABC pourraient donc grandement enrichir cette démarche.

Axe 2 de la carte des vocations du Parc national des Cévennes



Démarche ABC sur le territoire de Florac Trois Rivières



Comité de suivi de l'ABC de Florac Trois Rivières



Les membres du comité de suivi

- Association Flo'rando
- CEN Occitanie (antenne de la Lozère)
- FDAAPPMA 48
- Institut SUPAGRO Florac
- REEL 48 (CPIE)
- Parc national des Cévennes
- AAPPMA des Quatre Rivières
- Office de tourisme
- Foyer rural de Florac
- Ecoles primaires
- Collège
- ALEPE
- Communauté de communes Gorges-Causse-Cévennes (animation du site Natura 2000 Tarn, Tarnon Mimente)

ONF

Syndicat mixte du Tarn amont

1. Mise en place et coordination de la démarche

1.1. Emergence du projet et période de réalisation

L'ABC de la commune de Florac Trois Rivières s'est déroulé sur la période de 2017 à 2021. L'idée a émergé lors d'échanges entre la commune et le PNC (période de renouvellement des conventions d'application) qui cherchait des collectivités motivées. Séduite par la démarche, la commune de Florac Trois Rivières s'est portée volontaire et a délibéré en ce sens le 30/03/2017.

Un temps a été consacré à la co-construction du projet avec le PNC et à la rédaction d'un dossier de candidature en vue de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'AFB. Le projet a été retenu et sa mise en œuvre a bénéficié, à ce titre, d'une subvention d'un montant de 17 000€ (environ 80% du coût global du projet).

1.2. Organisation de la démarche

L'organisation : Au sein de la municipalité, les personnes pilotes du projet ont été Serge Grasset (1er adjoint), Sylvette Huguet (adjointe) puis Martine Bourgarde (adjointe) et Damien Roume (Chef de projet). Leur première action a été de constituer un comité de suivi mobilisant des associations, des institutions compétentes et des personnes ressources du territoire.

Ce comité s'est réuni 7 fois en 4 ans pour encadrer les étapes clés du projet (lancement, mise en place des actions d'animations et d'inventaires, bilans annuels et élaboration du rapport).

La commune a également mis en place, en 2019, des groupes de travail sur l'animation et sur l'élaboration du rapport final (sous forme d'atelier worldcafé).

1.3. Construction du projet

Les inventaires ont été concentrés sur les deux premières années tandis que les animations se sont déroulées sur une période plus longue (quelques animations estivales en 2020 et 2021).

En 2017, des actions ont été menées en amont de l'appel à projet de l'OFB. Elles ont été réalisées par le Parc national et quelques partenaires bénévoles : Pierre Bardvet, des membres du REEL 48...

En 2018, le comité de suivi a décidé d'ouvrir le champ des possibles en lançant un **appel à contributions** concernant les animations mais aussi les inventaires. Cet appel était ouvert à tous types d'acteurs, même aux habitants, et comportait quelques conditions (lien avec la biodiversité, localisation, gratuité...). Il a eu un franc succès et les 33 propositions ont permis d'élaborer un programme très complet. L'année 2019 a surtout été consacrée à la rédaction du rapport mais une série d'animations et un évènement final ont été organisés avec l'appui du REEL48.



1.4. Communication

Pour annoncer les animations et faire connaître la démarche ABC, trois plaquettes annuelles et des affiches ont été éditées et diffusées.

Le premier « flyer » a été réalisé par le PNC (phase transitoire en 2017) et les suivants par la commune (en régie en 2018, via le REEL48 en 2019). Ces documents ont été distribués dans les commerces, les lieux d'information du territoire, et partagés sur les sites internet des partenaires et de la commune. En cours de saison, certaines animations ont également été annoncées sur radio « Bartas ».

2. Les animations grand public

La commune de Florac Trois Rivières a officialisé le lancement de l'ABC lors d'une journée d'animation qui s'est déroulée le samedi 1er juillet 2017.

De nombreuses actions de sensibilisation ont ensuite rythmé la vie de la commune durant 3 années. Elles ont été particulièrement variées tant sur le plan des sujets abordés que sur les formes adoptées. Les trois principaux types d'interventions étaient :

- **des animations de sensibilisation** : « sorties à thèmes » qui ont permis d'améliorer la compréhension et l'appropriation du patrimoine naturel par le grand public ;
- **des inventaires participatifs** : Immersions « dans la peau d'un naturaliste » durant lesquelles les habitants ont réalisé des inventaires avec l'appui des gardes moniteurs du PNC ;
- **des manifestations et des expositions** : Plusieurs représentations théâtrales créées par le REEL48, un loto de la biodiversité, une conférence, deux expositions photographiques (dont une permanente sur les murs d'un bâtiment)...

Au total ce sont près de 34 rendez-vous gratuits qui ont été proposés aux habitants et aux visiteurs de la commune de Florac Trois Rivières (cf. liste des animations en annexe).

Tableau récapitulatif des types d'interventions grand public par année :

Années	Animation de sensibilisation	Inventaires participatif	Manifestation
2017	2	6	1
2018	9	5	1
2019	9	/	1
Bilan :	20	11	3

Les animations ABC ont su trouver leur public avec une participation allant jusqu'à une vingtaine de personnes. Cependant, étant donné la présence de nombreux visiteurs en période estivales qui ont pu profiter des animations ABC, on peut estimer que ces chiffres ne reflètent pas la participation des habitants de la commune, plutôt limitée.

La mise en œuvre de ce programme, très riche, n'a été possible que grâce à la mobilisation de nombreuses associations locales et d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.



© Reel 48



© Bruno Descaves



© Reel 48



FOCUS sur « La mobilisation des habitants »

L'un des objectifs des ABC est de générer une participation citoyenne.

La commune a souhaité décliner cet objectif dans tous les volets du projet et c'est pourquoi plusieurs démarches d'inventaires collaboratifs ou de sciences participatives ont été mises en œuvre :

- **des inventaires participatifs** : ces sorties encadrées majoritairement par des spécialistes (fourniture d'outils, de guides de détermination, apports de conseils...) ont contribué principalement à la connaissance des 3 groupes prioritaires (flore, oiseaux, orthoptères). Les données ont été systématiquement validées et intégrées dans les bases ;
- **des opérations de sciences participatives** : divers outils informatiques permettent aujourd'hui à tout citoyen de contribuer à la connaissance et à des programmes scientifiques. Durant l'ABC, l'outil « Sauvage de ma rue » (telabotanica.org) a été utilisé lors d'une animation ;
- **un avis de recherche** « des arbres insolites ou remarquables » a été diffusé durant l'année 2018 ; Il invitait les habitants à signaler la présence d'arbres de grandes tailles, d'essences rares ou porteurs d'une grande biodiversité.




Vous connaissez un arbre insolite ou remarquable, près de chez vous, dans Florac ? Dites-le nous !

Il est peut-être dans votre jardin, votre cour, sur un bord de route, sur la place publique, chez un voisin et il se voit depuis la rue... Qu'il soit vieux, majestueux, tordu, troué, de très gros diamètre pour son espèce, couvert de mousses ou de lichens, d'une essence rare, porteur d'un gros nid d'oiseau, lié à l'histoire de Florac ou simplement cher à votre famille... Il mérite qu'on s'y intéresse.

Envoyez-nous une ou plusieurs photographies de l'arbre,

accompagné(s) de quelques mots pour décrire son "côté insolite", ainsi que sa localisation (coordonnées GPS, carte, parcelle cadastrale).



Rendez-vous le 26 septembre

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la commune de Florac Trois Rivières proposera, le 26/09 après-midi, une visite pour petits et grands (à partir de 10 ans) afin de découvrir quelques arbres remarquables. En compagnie de Sandrine Descaves, Technicienne Forêt au Parc national des Cévennes, vous les étudierez de près, à l'écoute de leur histoire et à la recherche de quelques nombreux secrets biologiques que ces arbres recèlent.

Informations pratiques

Pour l'envoi des photographies : sandrine.descaves@cevennes-parcnational.fr
Concernant la sortie du 26 septembre 2018 :
Inscriptions : 04 66 49 53 64
Lieu et heure de rendez-vous : 14h, Maison du Parc, place du Palais - Florac



Inventaire des arbres insolites de Florac Trois Rivières



© Marc Bruguière



© Marc Bruguière

3. Les projets scolaires

Les deux écoles publiques de la commune, l'école maternelle Simone Serrières et l'école élémentaire **Suzette Agulhon**, ont décidé de se mobiliser dans le cadre de l'ABC. Le Parc national a apporté son aide aux enseignants et pris en charge des interventions dans le cadre de son offre pédagogique et du partenariat avec l'éducation nationale. Le Réseau d'Education à l'Environnement de Lozère (REEL48) est également intervenu dans le cadre d'un contrat éducatif (CEL) qui s'est prolongé au-delà de la durée de l'ABC.

L'objectif global était de sensibiliser les enfants à la biodiversité de la commune mais aussi de les impliquer dans une démarche scientifique de collecte de données.

Les élèves de maternelle ont pu découvrir les différents milieux présents dans leur environnement proche et en particulier les « petites bêtes » qui les peuplent (accompagnement de Béatrice Lamarche, PNC). Pour aller plus loin, ils ont travaillé sur la vie du jardin avec l'installation d'un poulailler et d'une aire de compostage mais aussi sur les animaux aquatiques grâce à l'aménagement d'une mare pédagogique dans le jardin de Sup'Agro en 2018 (accompagnement de Laurane Manas, REEL48 et PNC).

Les primaires ont pu appréhender les méthodes d'inventaire à travers l'étude des papillons de jour (accompagnement d'Isabelle Malafosse, PNC). La pollinisation et la relation plantes hôte-papillons ont pu être abordées. Les élèves ont réalisé des recherches documentaires, un travail de collecte et d'identification et même la saisie d'observations sur une base de données. Enfin ils ont conçu une affiche sur les papillons observés avec des conseils de protection. D'autres sorties ont porté sur les espèces des rivières de la commune avec une initiation à la reconnaissance des indices de présence (accompagnement de Michaël Chenard et Juliette Outrebon, PNC).

Au total se sont plus de **120 enfants qui ont contribué à l'ABC** via leur travail en classe et à 33 demi-journées d'animations, soit :

- 22 demi-journées pour les 4 classes de maternelle,
- 11 demi-journées pour les 4 classes de l'école élémentaire.

FOCUS sur « Les écoliers exposent la biodiversité »

Durant l'année scolaire 2017-2018, 19 élèves de petite section de maternelle ont réalisé une, « exploration des milieux et des petites bêtes ». Ils sont partis à la découverte des insectes de la prairie, du bord de rivière et du sous-bois en compagnie d'une gardemaitresse du Parc national des Cévennes et d'un photographe (Marc Bruguière). Ce travail a fait l'objet d'une **exposition photographique** qui a été visible dans les locaux de la commune puis du Parc national.



LES PAPILLONS DE FLORAC

Le Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne vit en bordure des chemins breutiers, bois, haies, près les grandes haies. A l'automne, la femelle dépose ses oeufs dans les arbres où les chenilles passent l'hiver. Au début du printemps elles se éveillent et se lancent : elles se laissent tomber en espérant trouver des violettes. Elles se cachent souvent dans la lierre proche des Violettes. Les mâles ont un vol en zigzag typique.

Le papillon vole de juin à août.

J F M A M J J A S O N D



Le Paon du jour

Le Paon du jour est rouge sur le dessus et brun foncé dessous. Ses ailes signifient qu'il est toxique. Il habite les bords de chemins, les haies, les haies... Ses chenilles se nourrissent d'Orties et vivent en groupe.

Le papillon vole de février à octobre.

J F M A M J J A S O N D



Le Vulcain

C'est un papillon migrateur qui mange des Orties pour se développer. Ses couleurs sont noires et orange et le fond des ailes est noir. Il est très souvent en France dans des lieux fleuris comme par exemple des parcs, des jardins ou des forêts. Le Vulcain est attiré par les fruits.

Le papillon vole de mars à novembre.

J F M A M J J A S O N D



Le Flambe

Le Flambe est l'un des plus grands papillons de jour de France. Il vole de 50cm à 2m de hauteur pour surveiller son domaine. La chenille se nourrit de Prunelliers et Cerisiers mahaleb.

Le papillon vole de mai à août.

J F M A M J J A S O N D



Le Gazé

La chenille du Gazé se nourrit d'Aubépine. La femelle est plus transparente que le mâle et elle a des veines noires. Elle a disparu d'Angleterre et devient plus rare en France à cause des pesticides qui le tuent.

Le papillon vole de mai à juillet.

J F M A M J J A S O N D



L'Azuré de la Fauçille

C'est un papillon peu commun chez nous.

Ses ailes de l'Azuré de la Fauçille ont une petite queue très courte. Il a rarement du rouge sur les ailes.

Il est localisé dans les prairies et pelouses et se trouve en France plutôt sud-ouest. La chenille se nourrit de la zerne lupuline.

Le papillon vole d'avril à octobre.

J F M A M J J A S O N D



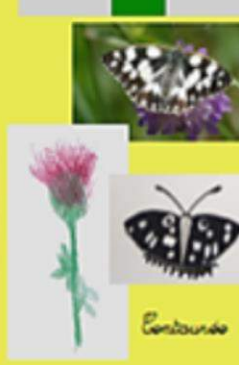
Le Demi-deuil

Le Demi-deuil est noir et blanc. Il butine de nombreuses fleurs et plus particulièrement les Centaurées. Ce papillon est plutôt rare en ville et a besoin de talus couverts d'herbes et fauchés tardivement.

La chenille se nourrit d'herbes hautes comme les graminées, se cache le jour et mange la nuit. La femelle pond en laissant tomber les oeufs lorsqu'elle s'envole : les chenilles finiront bien par trouver de l'herbe à leur goût...

Le papillon vole de juin à août.

J F M A M J J A S O N D



Le Procris

La chenille du Procris a besoin de graminées pour se nourrir et se reproduire.

Le papillon est petit et de couleur fauve. Il a une ocelle noire entourée de blanc, parfois en été le Procris devient plus clair.

Le papillon vole d'avril à septembre.

J F M A M J J A S O N D



IL FAUT PROTÉGER LES PAPILLONS !

Actions pour protéger les papillons :

- Faire des abris
- Semer dans son jardin des plantes hôtes des papillons et des plantes avec du nectar (nectarifères)
- Arrêter les insecticides (utiliser les prédateurs naturels comme les coccinelles)
- Ne pas tuer les papillons
- Laisser un espace non tondus dans les jardins
- Apprendre à connaître les papillons



Affiche réalisée par la classe de CM1 de l'école publique Suzette Agulhon dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Florac.

photographies : Emmanuelle BARTHEZ, François LEGENDRE, Isabelle MALAFOSSE.





Inventaire piscicole réalisé par la fédération de Lozère pour la pêche et la protection du milieu aquatique

4. Les inventaires d'experts

Les actions visant à améliorer la connaissance de la biodiversité communale se sont déroulées durant les deux premières années (2017-2018).

Elles se sont appuyées sur un état initial des connaissances élaboré par le Parc national grâce aux données disponibles dans le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP-LR) et à la pré-étude réalisée en 2015.

L'analyse des informations récoltées (espèces, répartition, statuts...) a montré que le nombre de données disponibles sur le territoire communal était assez important :

Il a donc été décidé de privilégier des inventaires ciblés, dans les secteurs peu renseignés, sur des groupes faunistiques et floristiques moins connus ou à forts enjeux (plutôt qu'une approche systématique par « mailles »).

Trois groupes ont été identifiés comme prioritaires :

- La **flore** au sens large
- Les **papillons de jour** (Lépidoptères rhopalocères)
- Les criquets, grillons et sauterelles (**Orthoptères**).

Le Parc national a réalisé des prospections pour les 3 groupes prioritaires et assuré la coordination des différents intervenants (fourniture de cartes, collecte et intégration des résultats dans une base de données unique).

En 2018, un « appel à contributions », lancé par le comité de suivi, a permis de compléter ce travail en mobilisant des naturalistes bénévoles et des associations compétentes dans le domaine. Ces derniers ont surtout abordé d'autres groupes faunistiques et floristiques que les 3 prioritaires (cf tableau ci-dessous).

Tableau récapitulatif des structures et des spécialistes mobilisés durant l'ABC :

Nom de la structure	Noms des intervenants	Groupes faunistiques ou floristiques étudiés
Bénévoles	David Dickenson,	Flore
	Maryse Romieu,	Flore
	Christian Bernard	Flore
	Bruno Righetti	Invertébrés aquatiques
PNC	Emeric Sulmont,	Flore
	Frantz Hopkins	
	Isabelle Malafosse	Papillons « de jour »
	Bruno Descaves, Béatrice Lamarche	Orthoptères (criquets, ...)
MNHM	Laurent Séchet	Crustacés isopodes
OPIE	Stéphane Jaulin	Papillons « de nuit » (piège lumineux)
ALEPE	Guillaume Brouard	Micromammifères
	Hugo Lepape	(pièges sherman/Inra)
FDAAPPMA 48	Coordination Valérie Prouha	Poissons yyru(pêche électrique)





La **Primevère élevée**, ou « coucou », est l'une des premières plantes à fleurir au printemps. Cette espèce très commune fait partie de la biodiversité « ordinaire ».



L'**Adonis de printemps** est également une plante à floraison vernale. Protégée au niveau national, cette renonculacée n'est pas difficile à trouver en avril sur les plateaux caussenards, où ses grandes fleurs jaunes attirent le regard d'avril à fin mai.



Les plantes messicoles (ici la **Gagée des champs**, protégée au niveau national) font l'objet d'un Plan national d'Actions en raison de leur forte régression en France ces dernières décennies.

5. L'élaboration du rapport final et la valorisation des résultats

▪ La collecte et la gestion des données d'observations

La collecte des données naturalistes (anciennes et nouvelles) puis leur agrégation dans une base de données unique ont été assurées par les services du Parc national des Cévennes.

Un canevas a été communiqué aux différents intervenants afin de garantir la compatibilité des formats (coordonnées GPS, standards taxonomiques,...) et certains bénévoles ont également eu accès à une interface de saisie en ligne (Obsoc). Des extractions périodiques ont permis de faire des bilans d'étapes en comité de suivi (nombre d'observations, nombre de nouvelles espèces pour la commune, couverture du territoire...).

▪ Hiérarchisation des enjeux

Les données naturalistes ont fait l'objet d'une évaluation pour identifier **les espèces et les habitats à enjeux, les principales trames écologiques** puis **localiser des secteurs prioritaires à l'échelon communal**.

Cette mission a été confiée à **l'ALEPE** qui s'est appuyée sur les éléments patrimoniaux (espèces, habitats, périmètres...) mais aussi sur des **espèces plus « communes »** mises en avant pour leurs caractères emblématiques et/ou pour illustrer certains enjeux actuels (pollution lumineuse, sensibilité des zones humides...). Les **espèces exotiques « envahissantes »** ont fait l'objet d'une attention particulière.

▪ L'élaboration du plan d'action communal :

Les enjeux identifiés par l'ALEPE et le PNC ont été validés et complétés par le comité de suivi, dans le cadre d'un atelier participatif, puis ils ont servi de base de réflexion pour la construction du plan d'action communal dans le cadre d'un atelier participatif. Les élus municipaux ont veillé à ce que les mesures ne soient pas trop nombreuses mais **pertinentes sur le plan écologique et réalistes au regard des compétences et des moyens communaux**. Le résultat de ce travail d'expertise et de concertation a été présenté en conseil municipal le 23 novembre 2021.

▪ La rédaction du rapport et la valorisation des résultats

Les partenaires ont souhaité que ce document soit synthétique pour faciliter sa diffusion et pour faciliter son usage régulier par les élus et agents municipaux. Les présentations d'espèces, très nombreuses dans certains Atlas, sont donc volontairement limitées mais des liens avec la nouvelle plateforme « **Biodiv'Cévennes** » permettront aux lecteurs d'accéder à des fiches nombreuses et actualisées.

Cette extension numérique du rapport offre, à ceux qui le souhaitent, l'occasion d'en apprendre davantage sur la biologie d'une espèce, sa répartition sur la commune et dans le Parc national.

L'ensemble des données collectées durant l'ABC a été versé au système régional d'information sur la nature et les paysages (SINP Occitanie) afin de contribuer à la mutualisation des connaissances.

FOCUS sur « Biodiv Cévennes »

Biodiv/Cévennes est l'atlas en ligne de la flore et de la faune du Parc national des Cévennes.

Cet outil met donc à disposition l'ensemble des observations rassemblées depuis la création du Parc, en 1970. De la localisation des espèces à leur description, les données sont recueillies et enregistrées par les agents de terrain, les membres d'associations naturalistes, de scientifiques, d'institutions,...

L'ensemble des observations de faune et de flore collectées durant l'ABC de Florac Trois Rivières sont visibles sur le site internet :

<https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr>

Bienvenue sur l'atlas de la faune et de la flore du Parc national des Cévennes

Depuis sa création en 1970, le Parc national des Cévennes contribue à la connaissance des patrimoines naturels. Ces derniers constituent une biodiversité particulièrement riche, fortement liée aux activités humaines et à une grande diversité climatique et paysagère. L'établissement public porte une responsabilité majeure dans l'acquisition et la diffusion de cette connaissance. Cet atlas vous présente des observations réalisées dans le cadre de l'ABC par des professionnels, mais aussi de nombreux autres sites de données compilés par les équipes sur le territoire.

En quelques chiffres :

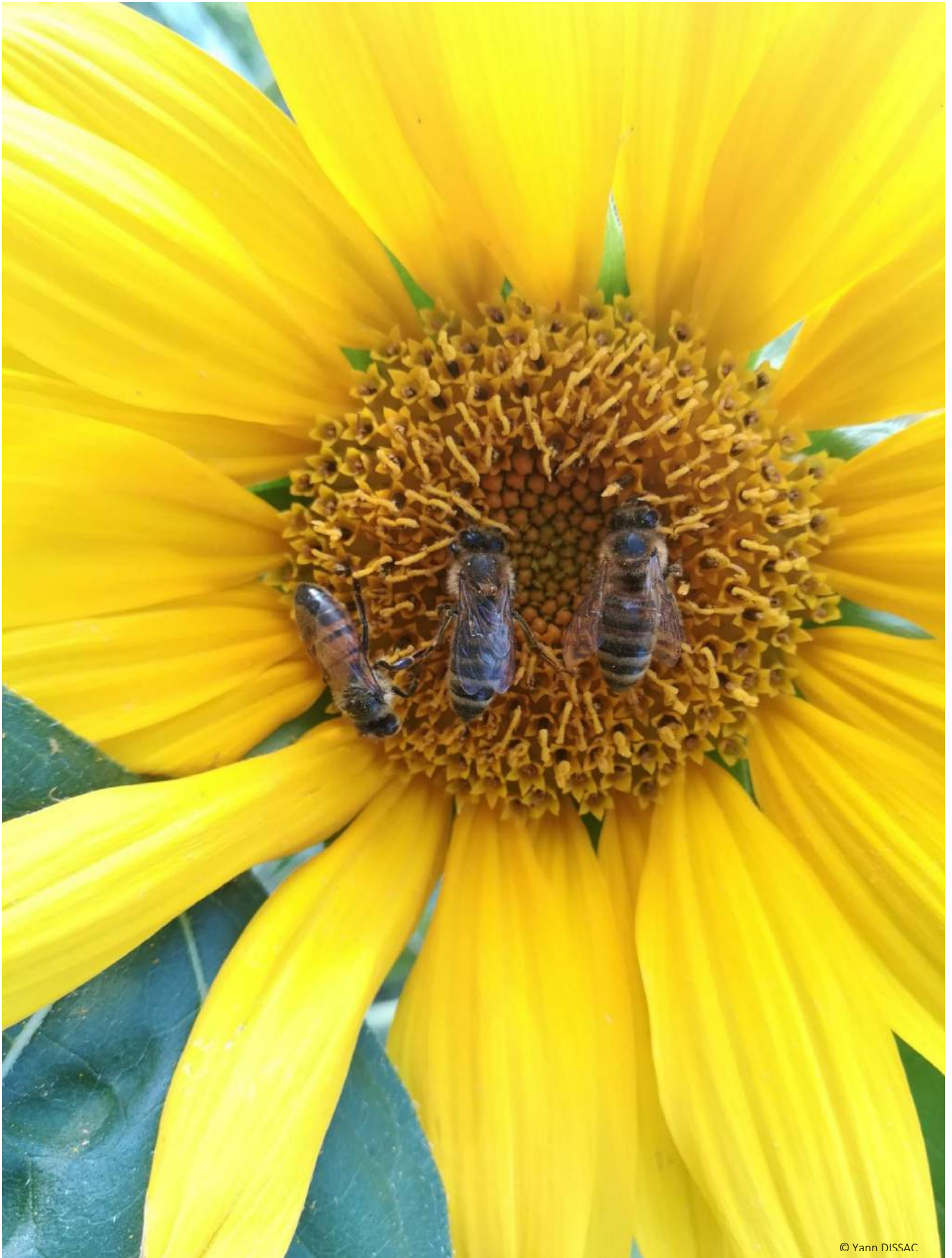
324 226 OBSERVATIONS	8 127 ESPÈCES	109 COMMUNES	16 332 PHOTOS
-------------------------	------------------	-----------------	------------------

Pour accéder aux observations disponibles sur la commune, il suffit de taper son nom dans l'onglet de recherche situé en haut de la page :

Commune de Florac Trois Rivières

100 dernières observations sur la commune de Florac Trois Rivières

Groupe	Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Nombre d'observation(s)	Observations	Fiche
	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	-	156		
	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	91		
	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	89		



© Yann DISSAC

Biodiversité communale

1. Les habitats naturels

Avant le début de l'ABC, une partie importante du territoire de la commune de Florac Trois Rivières avait fait l'objet d'inventaires des habitats réalisés ou coordonnés par le Parc national des Cévennes. Il s'agit plus précisément :

- de l'inventaire des **pelouses marnicoles** (2006) ;
- de la cartographie des **habitats de la Zone Cœur de parc** réalisée en 2009 et 2010 ;
- de la cartographie des **habitats du causse Méjean** réalisée en 2012 dans le cadre du site Natura 2000 ;
- de la cartographie des **habitats du site Natura 2000 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente...**

Ces campagnes d'inventaire couvrent **3 500 ha, soit 73% du territoire communal.**

Pour l'ABC, le reste du territoire a été cartographié par photo-interprétation de vues aériennes, en s'appuyant sur l'Inventaire Forestier National (IFN) pour les habitats boisés, sur l'inventaire des zones humides alcalines du CEN-48 ainsi que sur les données botaniques disponibles qui peuvent permettre d'identifier un habitat.

En limitant le décompte aux habitats identifiés à 1 ou 2 rangs après la virgule selon le référentiel Corine Biotopes¹ (à d'éventuelles fins de comparaison avec d'autres communes), **48 habitats** ont été identifiés sur le territoire de Florac Trois Rivières, dont **19 habitats d'intérêt européen**. La carte page suivante présente la distribution de ces habitats sur le territoire communal.

Le territoire de Florac Trois Rivières accueille une diversité d'habitats naturels et semi-naturels (= entretenus par l'homme) tout à fait remarquable, voire exceptionnelle.



¹ Le catalogue **Corine Biotopes** est un référentiel hiérarchisé qui propose une classification des habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen, basée sur la description de la végétation.

Ces habitats peuvent être regroupés en **7 sous trames principales** :

- **La trame des milieux boisés ;**
- **La trame des milieux herbacés ouverts ;**
- **La trame des milieux semi-ouverts ;**
- **La trame des milieux agricoles ;**
- **La trame des milieux rocheux ;**
- **La trame des milieux aquatique et des zones humides ;**
- **La trame des milieux urbanisés.**

Dans la suite du chapitre nous allons analyser la biodiversité communale sous deux angles :

- Par grand groupe taxonomique (plantes à fleur, champignons, faune...)
- Par grand milieu ou « sous trame »

FOCUS sur « la notion d'habitat naturel »

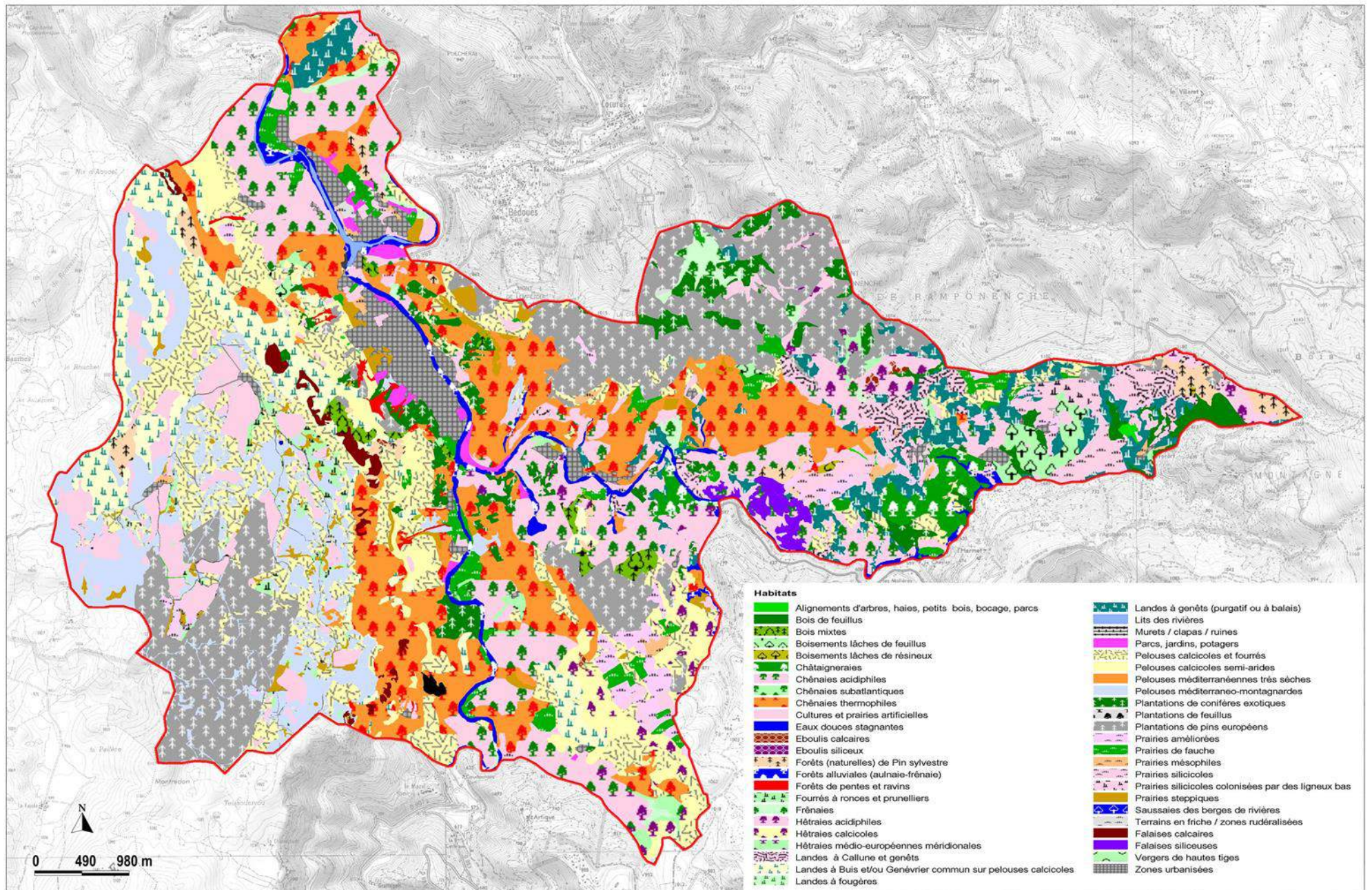
En prenant le temps d'observer les forêts, les prairies, les pelouses, les zones humides... un observateur attentif peut deviner, au sein de chaque grand milieu, **une flore et une faune différente généralement en lien avec des caractéristiques physiques du lieu** (altitude, exposition, humidité, sol, activités humaines...).

On distinguera, par exemple, des types de pelouses (sèches, semi-sèches, montagnardes, pionnières...) ou bien différents boisements (des chênaies, des hêtraies, des châtaigneraies...).

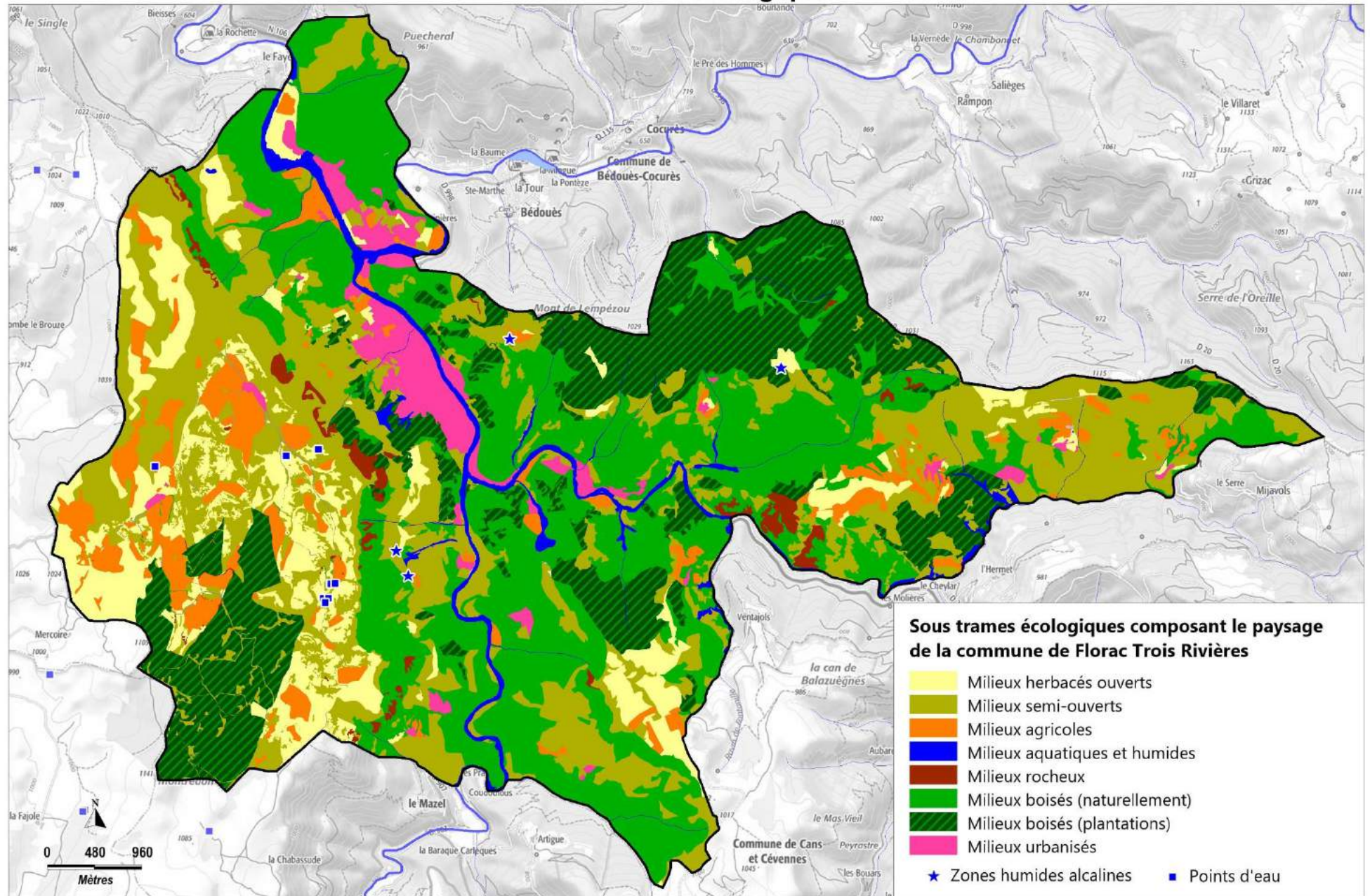
Leur détermination, selon une typologie européenne (Corine biotope, Natura 2000...), permet aux experts d'évaluer la rareté des milieux naturels, leur état de conservation ou bien d'orienter des modalités de gestion.

Florac-Trois-Rivières

Habitats



Florac Trois Rivières Sous-trames écologiques



2. Connaissances concernant les grands groupes taxonomiques

2.1. La fonge

Le règne des **Fungi**, aussi appelé **fonges** ou **mycètes** regroupe des organismes appelés plus communément **champignons**. Ce règne est large et diversifié, et comprend des organismes unicellulaires (levures) ou pluricellulaires (moisissures) microscopiques, invisibles à l'œil nu, ainsi que les « champignons supérieurs » dotés le plus souvent d'un pied et d'un chapeau. L'absence de chloroplastes et de chlorophylle en fait, comme les animaux, des organismes hétérotrophes au carbone (ils ne font pas la photosynthèse et doivent donc se nourrir de matière organique).

Les **lichens** ou **champignons lichénisés** sont des organismes composés résultant de l'**association entre au moins un champignon et des cellules microscopiques possédant de la chlorophylle** (algue verte ou cyanobactérie). Cette association à bénéfice réciproque (= symbiose) prend la forme d'un thalle (= appareil végétatif ne possédant ni feuilles, ni tiges, ni racines) qui progresse lentement à la surface de supports variés et peut se développer dans des milieux hostiles (secs, froids ou chauds...). **Les lichens sont classés dans le groupe des fonges.**

¹ Une observation (ou donnée), au sens naturaliste du terme, comprend quatre informations de base : l'espèce observée (désignée de préférence par son nom scientifique), la date, le lieu et l'auteur de l'observation.

38 observations¹ de fonges ont été réalisées sur le territoire communal de Florac Trois Rivières, dont plus du tiers des données obtenues après lancement de l'ABC.

Elles concernent **17 espèces différentes**, dont 12 espèces de lichens et 5 espèces de basidiomycètes (plus un ascomycète identifié uniquement au niveau du genre).

Tableau 4.- FONGES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Groupe	Nombre de données avant l'ABC	Nombre d'espèces avant l'ABC	Nombre de données pendant l'ABC	Nombre d'espèces pendant l'ABC	Total données	Total espèces
Ascomycètes (lichens)	21	8	5	5	26	12
Ascomycètes (autres)	0	0	1	0	1	0 (genre)
Basidiomycètes	3	2	8	3	11	5
Total Fonges	24	10	14	8	38	17

2.2. La flore

Les bryophytes (= mousses, sphaignes et anthocérotes)



Les **bryophytes** forment l'embranchement le plus primitif du règne des végétaux. Elles sont dépourvues de système vasculaire et leur taille est toujours très modeste. Elles n'ont pas de vraies racines mais des rhizoïdes qui ne servent qu'à l'adhésion au substrat. La partie aérienne ne peut pas être assimilée à une tige portant des feuilles. Ces végétaux sont dépendants de l'eau pour leur reproduction (le *gamète mâle* « nage » jusqu'à l'oosphère). L'embryon qui en résulte est nourri par le gamétophyte. Le sporophyte ne devient jamais indépendant de celui-ci. Le gamétophyte haploïde est le stade dominant sous lequel se rencontre la plante.

170 observations de bryophytes ont été réalisées sur le territoire de Florac Trois Rivières, qui concernent **95 espèces** de mousses, sphaignes et anthocérotes. Treize espèces ont été ajoutées à la liste des bryophytes pendant l'ABC.

Tableau 5.- BRYOPHYTES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Groupe	Nombre de données avant l'ABC	Nombre d'espèces avant l'ABC	Nombre de données pendant l'ABC	Nombre d'espèces pendant l'ABC	Total données	Total espèces
Bryophytes (Mousses, Hépatiques et Anthocérotes)	135	82	35	29	170	95

Les Ptéridophytes (fougères, prêles, lycopodes...)



Les **ptéridophytes** comprennent les **fougères**, les **prêles**, les **lycopodes** et les **sélaginelles**. Ce sont des **plantes vasculaires** (= elles ont des vaisseaux qui conduisent la sève). Elles ne produisent pas de fleurs ni de graines. En revanche elles ont des racines, une tige et des feuilles. Les ptéridophytes sont surtout identifiables pendant leur phase diploïde (= sporophyte), c'est-à-dire au stade de la plante feuillée. C'est pendant cette phase que la plante produit des spores contenues dans des sporanges. La germination des spores donne naissance à un prothalle qui est le siège de la fécondation et sur lequel se développe le nouveau sporophyte.

29 observations de fougères ont été collectées pendant l'ABC, qui s'ajoutent aux 75 données répertoriées avant les inventaires, soit un total de **104 observations** disponibles sur le territoire communal.

Elles concernent un total de **25 espèces**, aucune nouvelle espèce n'ayant été trouvée pendant les deux années d'inventaires.

Tableau 6.- FOUGERES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières.

Groupe	Nombre de données avant l'ABC	Nombre d'espèces avant l'ABC	Nombre de données pendant l'ABC	Nombre d'espèces pendant l'ABC	Total données	Total espèces
Fougères	75	25	29	11	104	25

¹ **espèces exotiques** = espèces dont des individus croissent et se développent en dehors de leurs aires naturelles de répartition à la suite d'une dispersion délibérée ou accidentelle liée aux activités humaines. On dit aussi espèces introduites.

² Ces espèces ligneuses plantées et non indigènes sont : le Sapin blanc, le Sapin de Vancouver, le Sapin de Douglas, le Cèdre du Liban, le Mélèze, l'Épicéa, le Pin mugo et le Pin noir (variétés d'Autriche et laricio).

Les plantes à fleurs

Les **spermaphytes** sont des plantes qui produisent des **graines**, étape importante dans l'histoire de l'évolution des plantes. Les éléments de dissémination ne sont plus les spores issues du sporophyte, mais les gamétophytes. Le gamétophyte mâle est le **grain de pollen**, le plus souvent transporté par les insectes ou par le vent. Le gamétophyte femelle, l'**ovule**, se transforme en graine après fécondation par le pollen. La graine contient des **réserves** permettant de nourrir l'embryon jusqu'à ce qu'il produise ses premières feuilles. Les conifères ont des graines nues ; ce sont des **gymnospermes**. La graine des **angiospermes** est contenue dans un **fruit** issu de la transformation de l'ovaire.

Un total de **4 227 observations** de plantes à fleurs sont disponibles sur le territoire communal, dont 41 concernent des espèces exotiques¹, pour certaines plantées en sylviculture² et pour d'autres (potentiellement) envahissantes³.

Elles concernent **822 espèces indigènes** et 21 espèces introduites dont 13 sont considérées comme envahissantes :

Armoise de Chine, Buddleia de David, Vergerette annuelle, Vergerette de Sumatra, Balsamine de Balfour, Balsamine de l'Himalaya, Onagre à sépales rouges, Laurier-cerise, Renouée du Japon, Robinier faux-acacia, Sénéçon de Mazamet, Solidage du Canada et Véronique de Perse.

146 nouvelles espèces ont été identifiées pendant les inventaires pour l'ABC.

Tableau 7.- SPERMAPHYTES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières. Entre crochets : espèces non indigènes.

Groupe	Nombre de données avant l'ABC	Nombre d'espèces avant l'ABC	Nombre de données pendant l'ABC	Nombre d'espèces pendant l'ABC	Total données	Total espèces
Gymnospermes (Conifères)	9 [6]	2 [+1]	13 [+1]	2 [+6]	22 [+20]	2 [+6]
Angiospermes (plantes à fleurs)	2232 [+13]	674 [+8]	1932 [+8]	600 [+5]	4164 [+21]	820 [+13]
Total Spermaphytes	2241 [+19]	676 [+9]	1945 [+9]	602 [+11]	4186 [+41]	822 [+19]

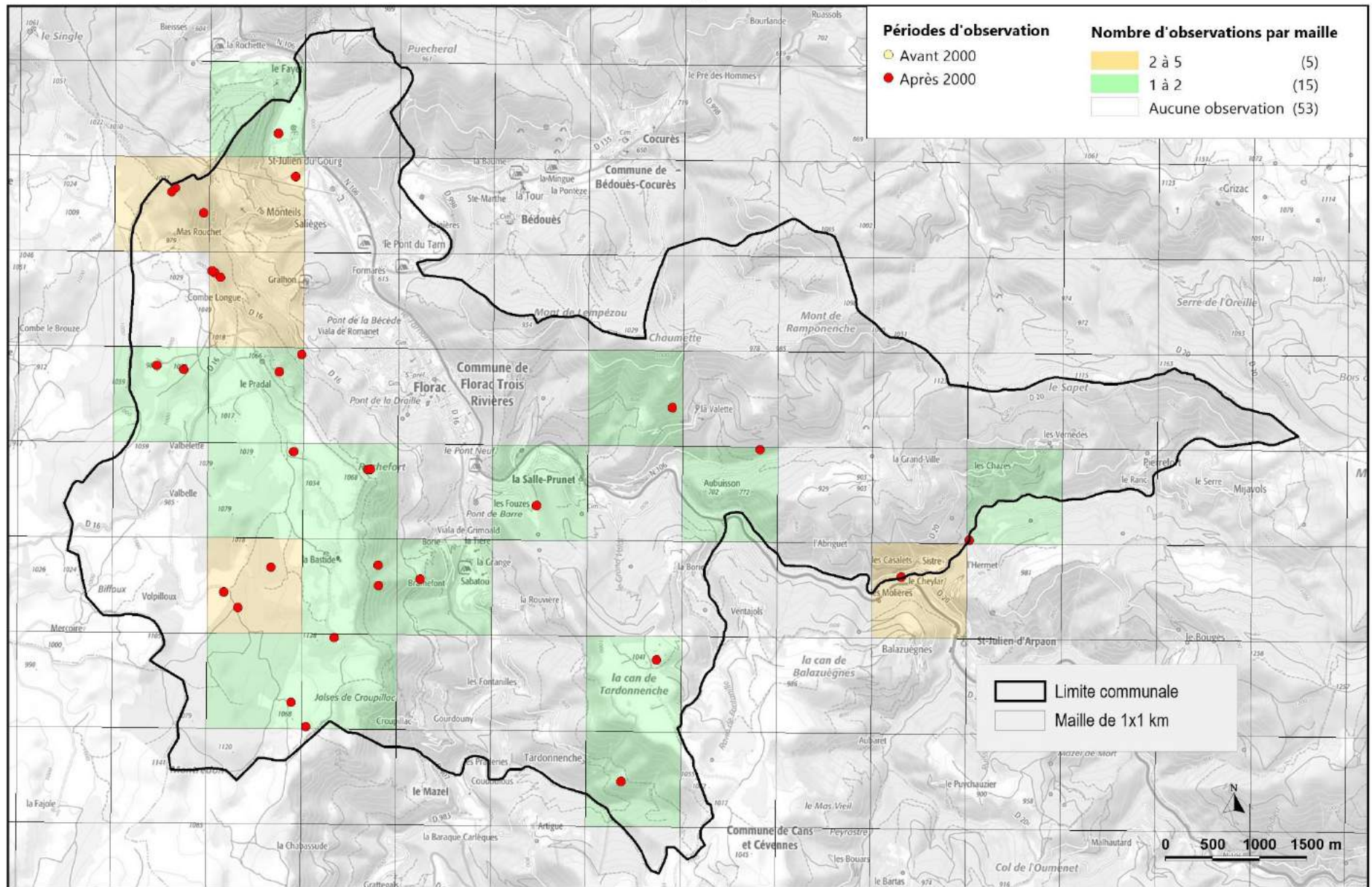


Renouée du Japon

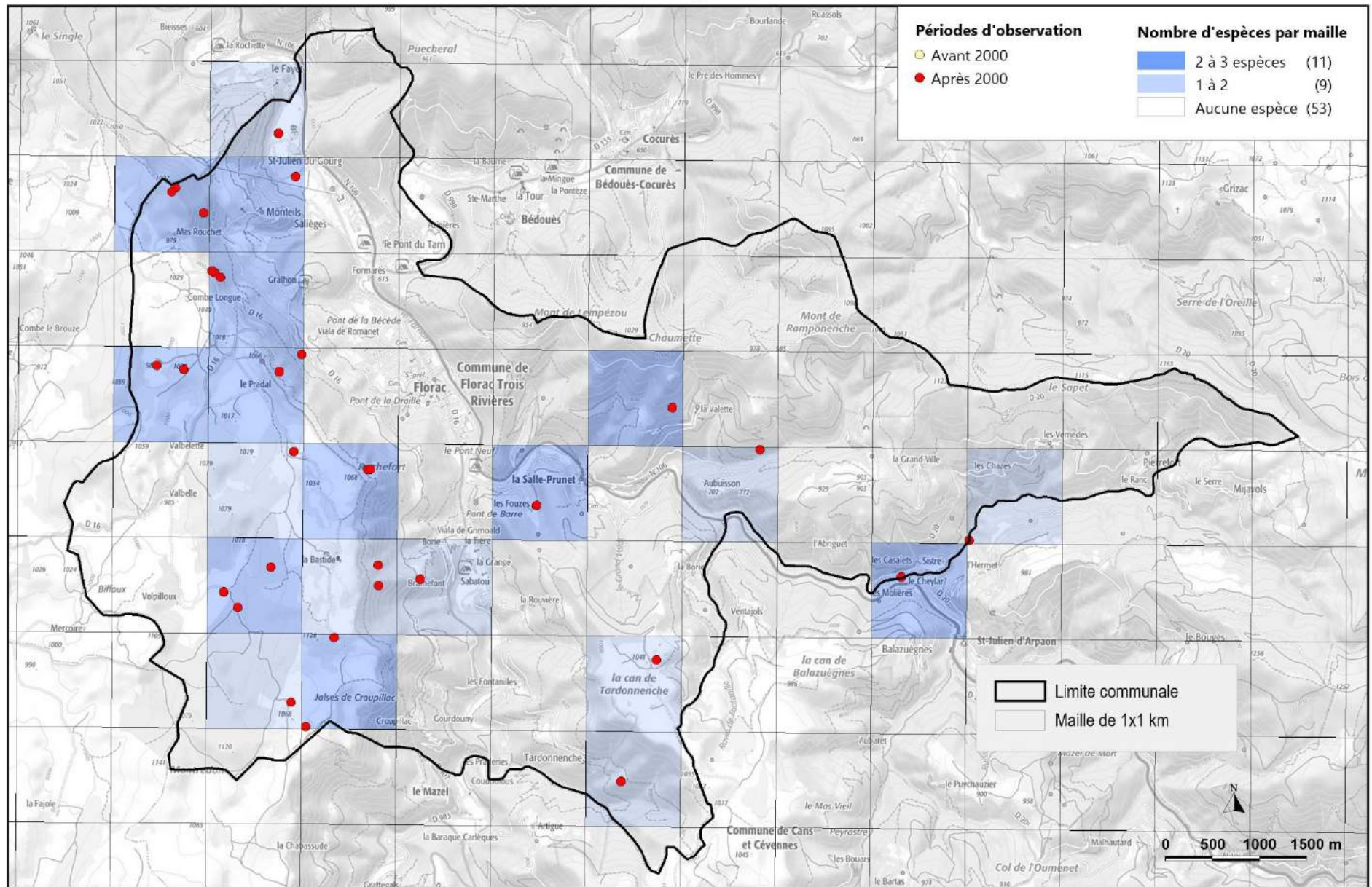


Robinier faux-acacia

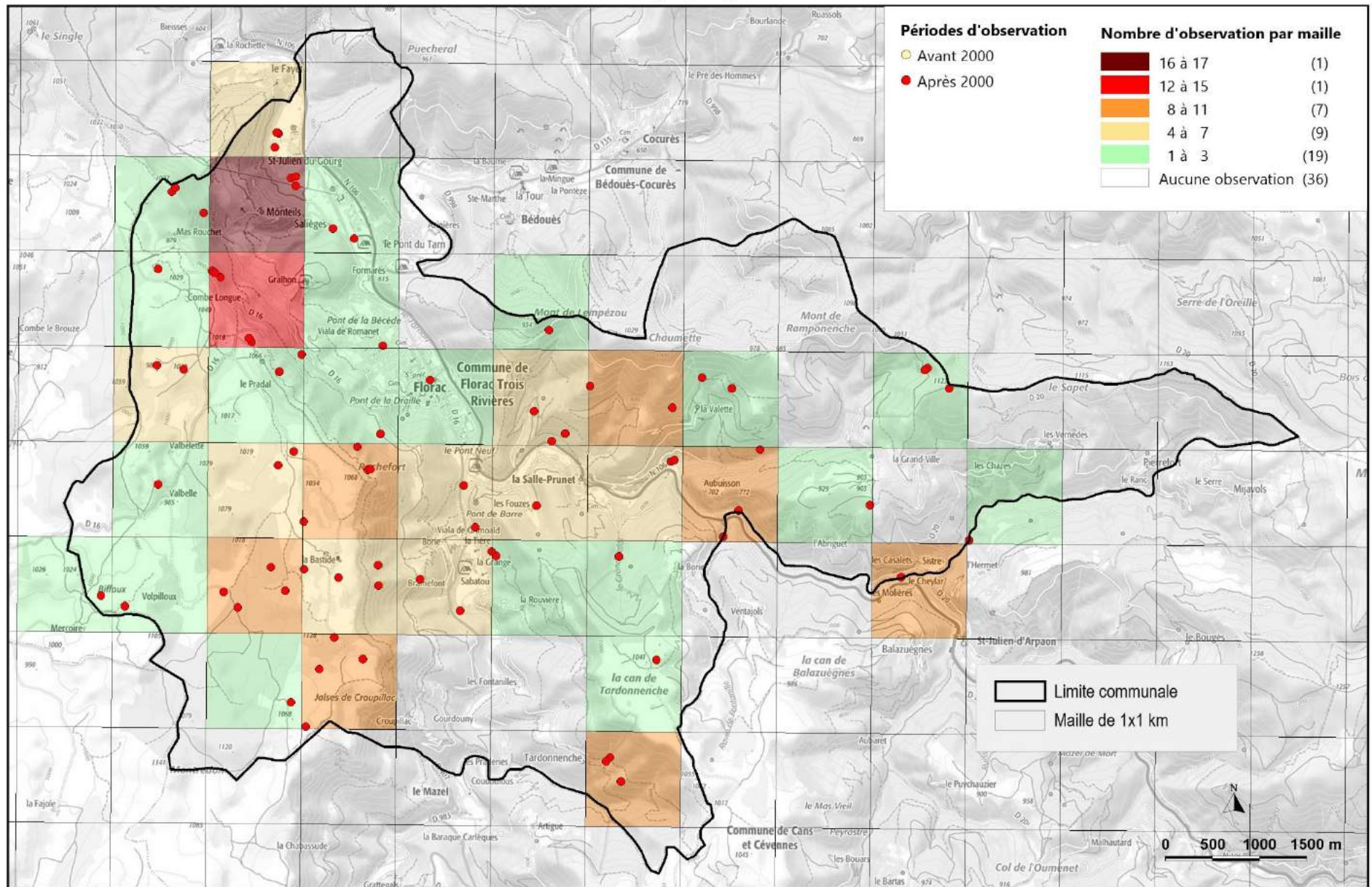
Florac Trois Rivières Fonges



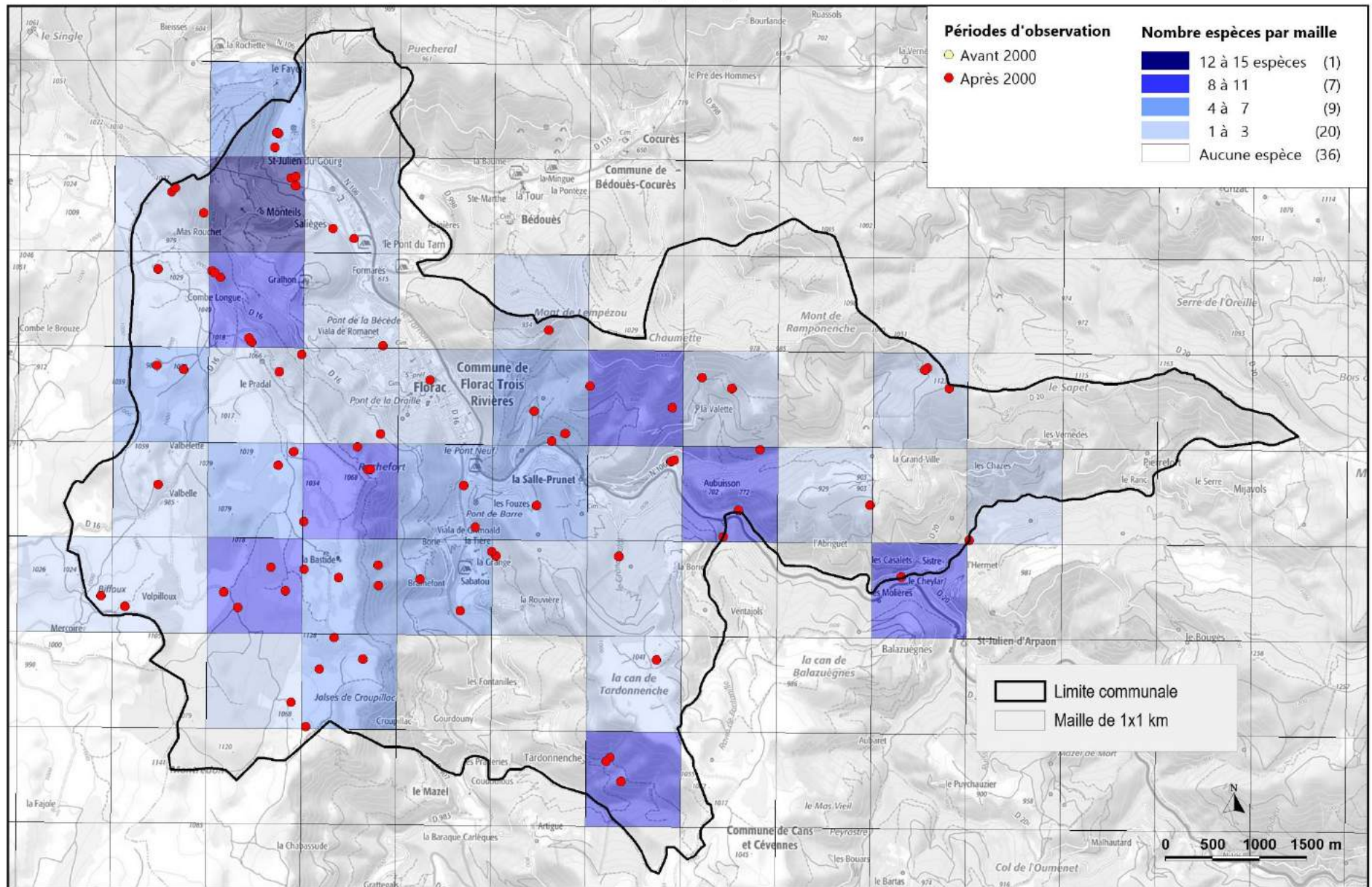
Florac Trois Rivières Fonges



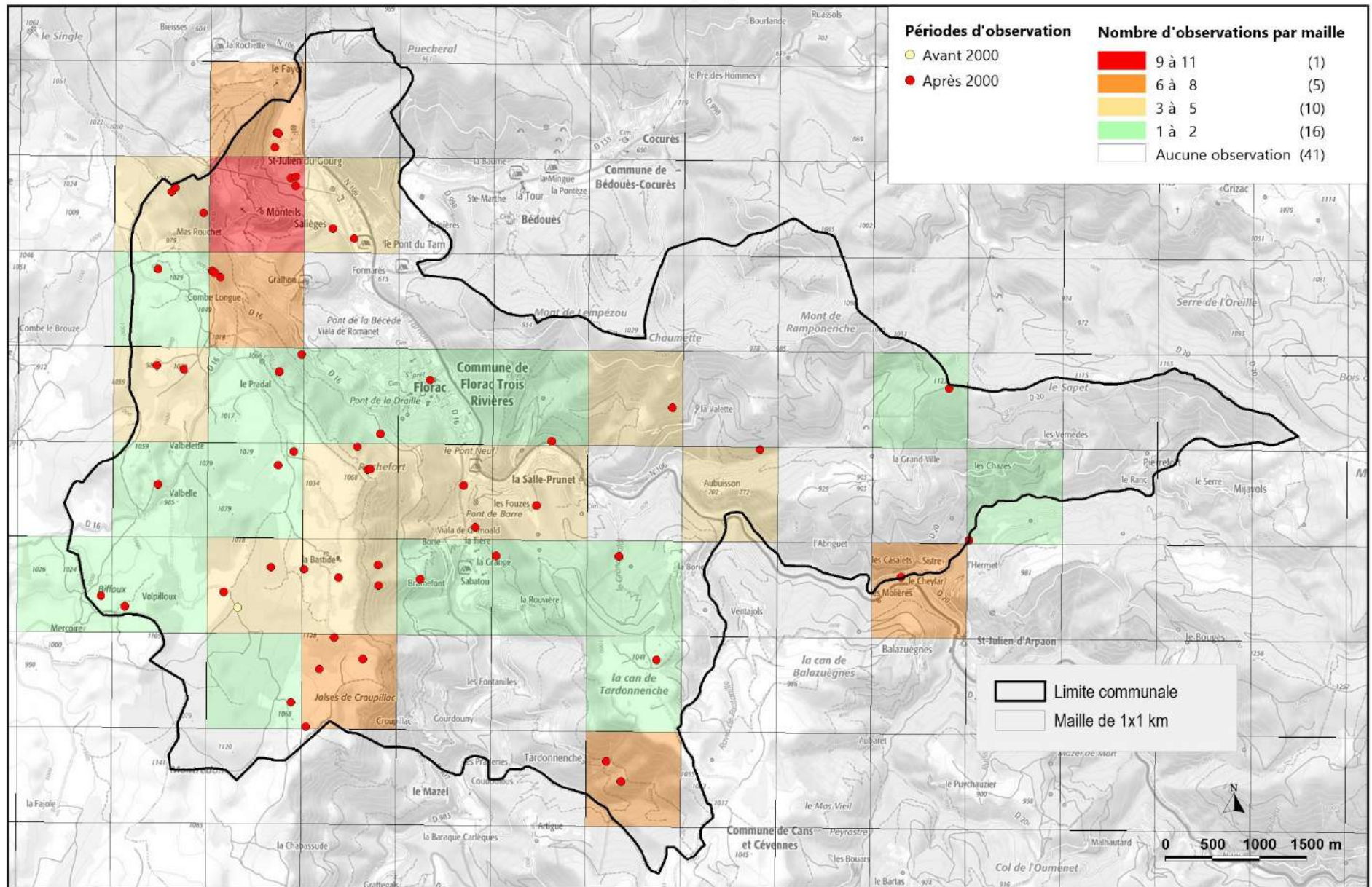
Florac Trois Rivières Bryophytes



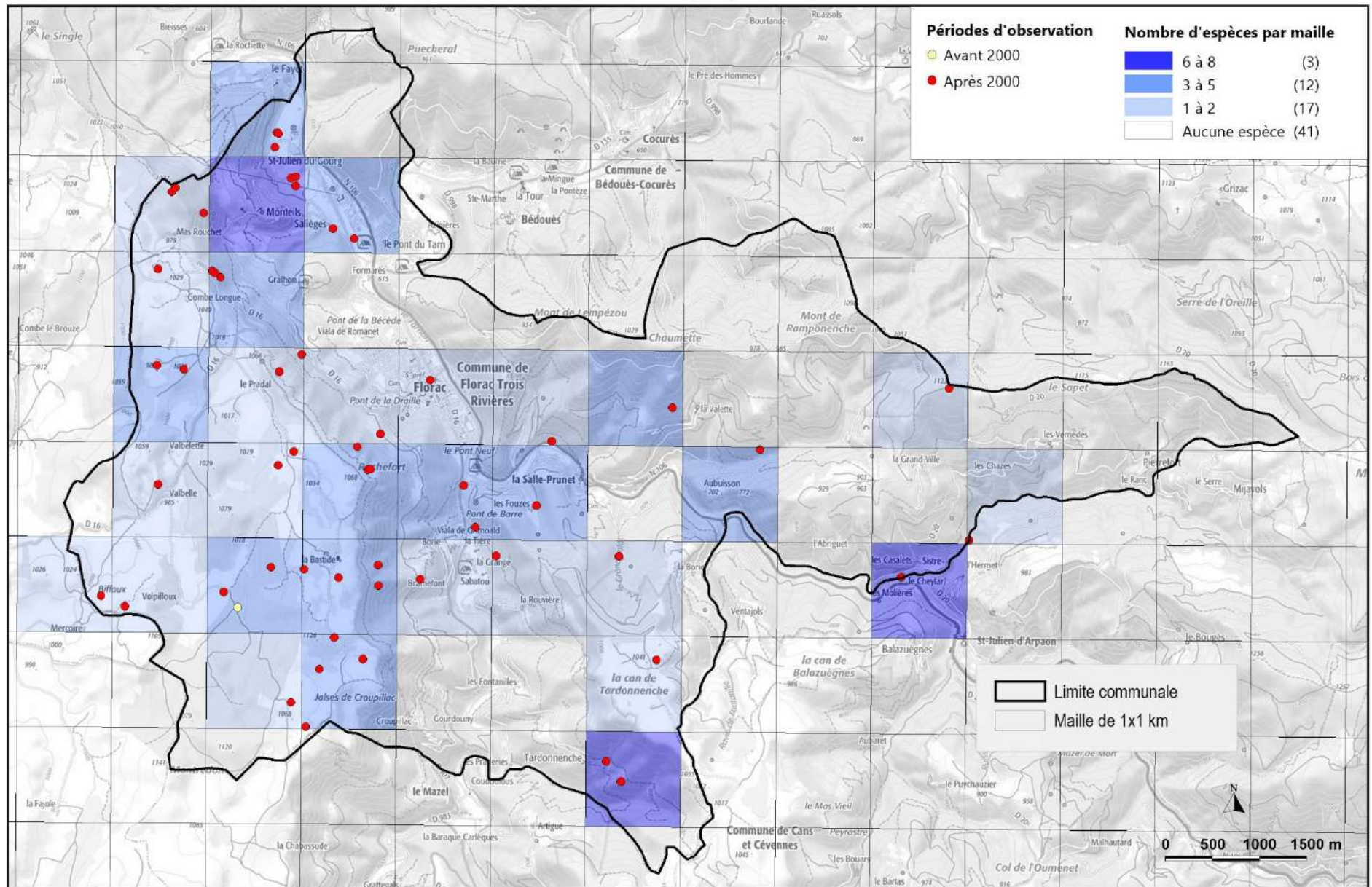
Florac Trois Rivières Bryophytes



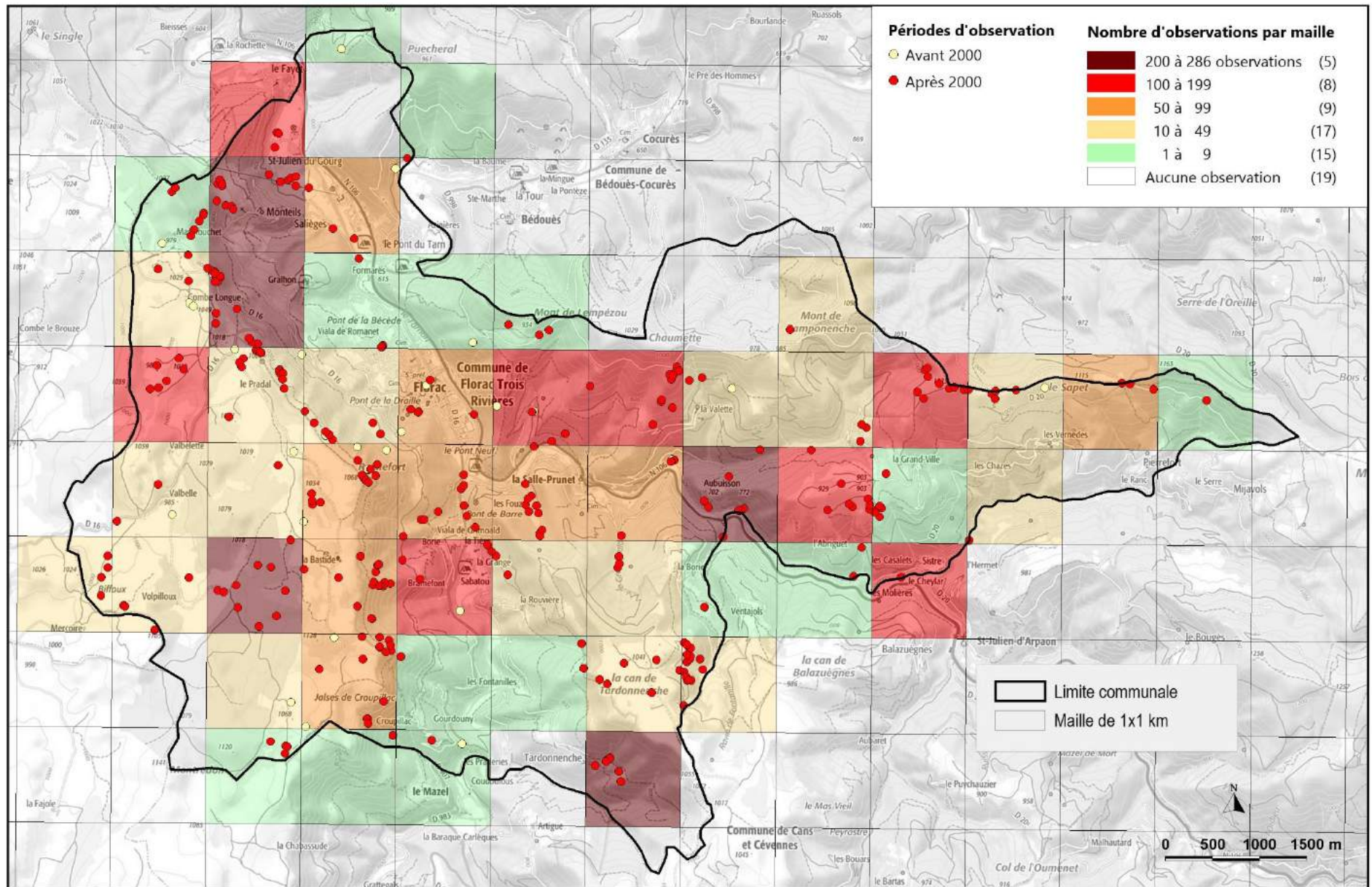
Florac Trois Rivières Ptéridophytes



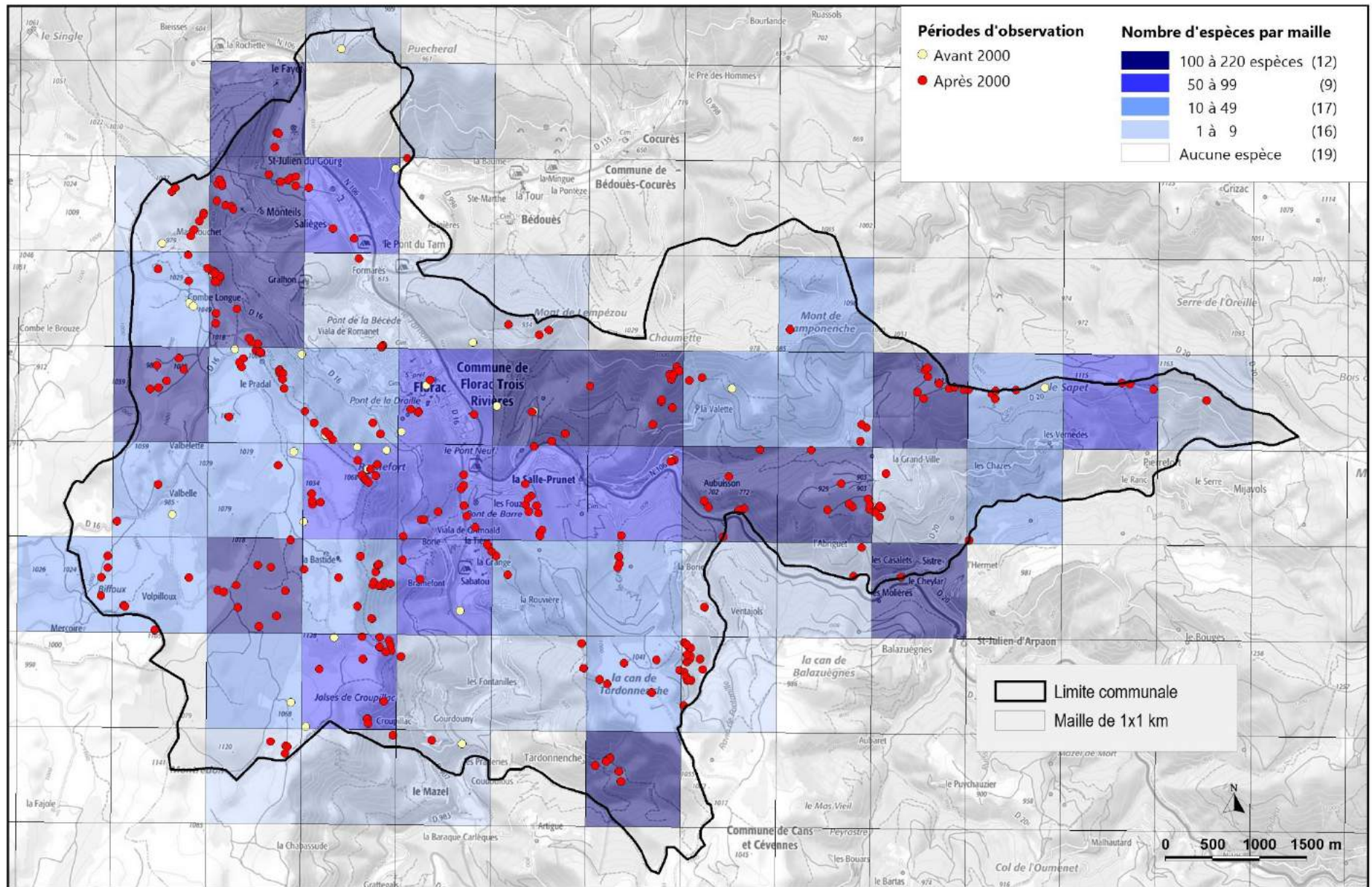
Florac Trois Rivières Ptéridophytes



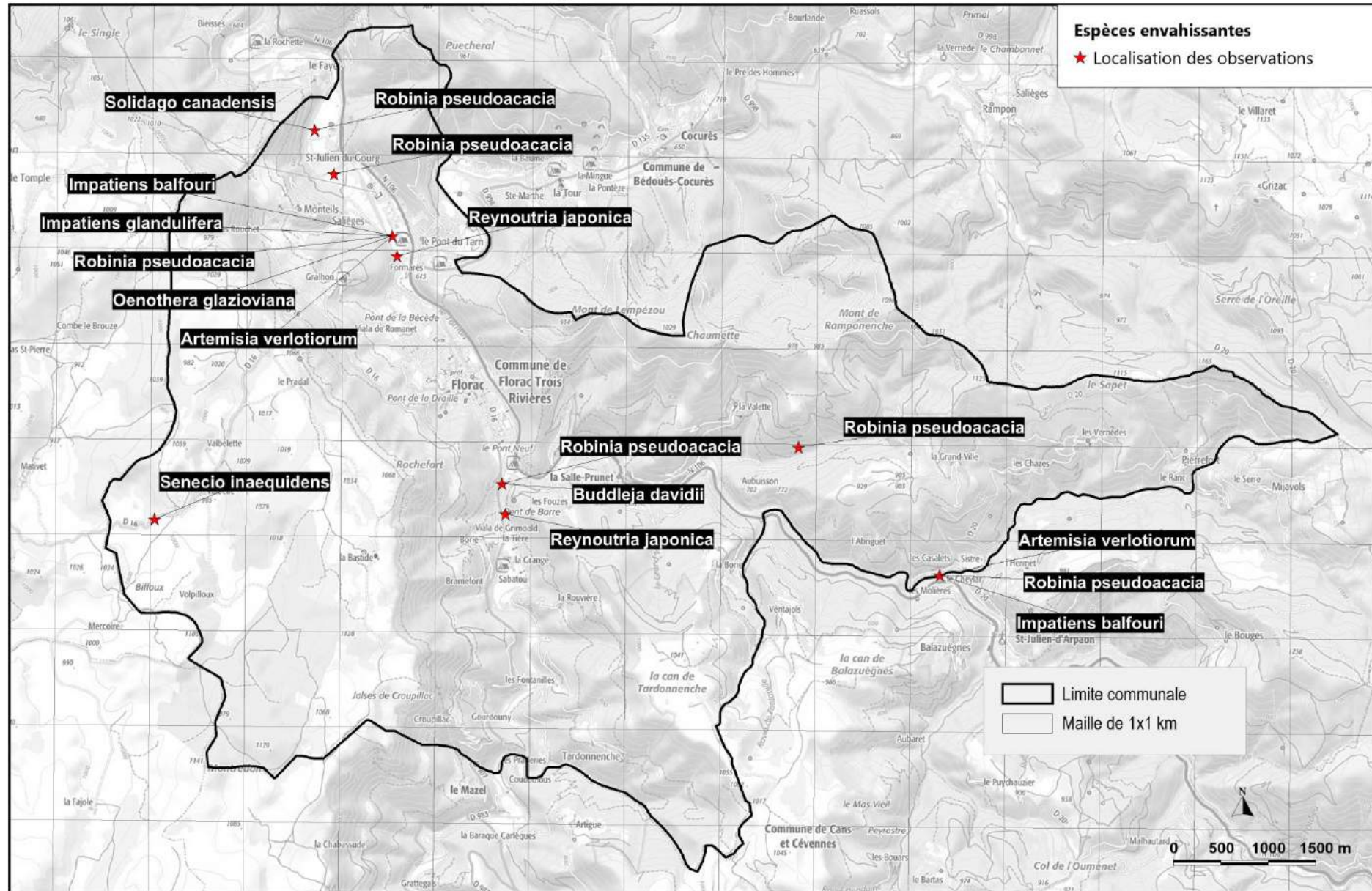
Florac Trois Rivières Plantes à fleurs



Florac Trois Rivières Plantes à fleurs



Florac Trois Rivières Espèces envahissantes



2.3. La faune

Un **invertébré** est un animal dépourvu de squelette osseux ou cartilagineux. Il s'agit d'un terme descriptif qui ne correspond à aucune réalité en termes de classification scientifique du vivant mais couramment utilisé pour évoquer les animaux qui n'appartiennent pas au sous-embanchement des vertébrés.



Les invertébrés

Sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières, les données disponibles concernent 2 embranchements (mollusques et arthropodes), une demi-douzaine de classes et une vingtaine d'ordre. Ces groupes sont listés ci-après, en citant leurs représentants les plus connus :

- **Mollusques bivalves** : moules, palourdes, huîtres...
- **Mollusques gastéropodes** : escargots, limaces, planorbes, limnées...
- **Arachnides** : araignées
- **Crustacés décapodes** : écrevisses, crevettes d'eau douce...
- **Crustacés isopodes** : cloportes
- **Coléoptères** : scarabées, coccinelles, hannetons, carabes...
- **Diptères** : mouches, moustiques, syrphes...
- **Ephéméroptères** : éphémères
- **Hémiptères** : cigales, cicadelles, pucerons, punaises...
- **Hyménoptères** : abeilles, guêpes, frelons, fourmis...
- **Lépidoptères rhopalocères** : papillons « de jour ».
- **Lépidoptères hétérocères** : papillons « de nuit »
- **Mantidés** : mantes, empuses...
- **Neuroptères** : mantispides, ascalaphes, fourmilions...
- **Odonates** : libellules et demoiselles
- **Orthoptères** : grillons, criquets, sauterelles
- **Phasmidés** : phasmes
- **Plécoptères** : perles (ou mouches de pierre)
- **Trichoptères** : phryganes (dont les larves « porte-bois »)
- **Myriapodes** : mille-pattes, iules, scutigères...

Tableau 8.- INVERTEBRES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Embranchement ^t	Classe	Ordre	Nb obs avant ABC	Nb espèces avant ABC	Nb obs pendant ABC	Nb espèces pendant ABC	Nb total obs.	Total espèces	
Mollusques	Bivalves		2	1	0	0	2	32	
	Gastéropodes		72	30	3	3	75		
Arthropodes	Malacostraca	Arachnida	1	1	0	0	1	1	
		Decapoda	1	1	1	1	2	2	
	Insectes	Isopoda		0	0	63	15	63	15
		Coleoptera		138	47	15	12	153	57
		Diptera		10	5	2	2	12	7
		Ephemeroptera		19	8	20	13	39	19
		Hemiptera		11	6	4	4	15	8
		Hymenoptera		15	7	7	5	22	11
		Lepidoptera (rhopalocères)		348	99	249	73	597	110
		Lepidoptera (hétérocères)		32	11	39	23	71	31
		Mantodea		2	1	3	1	5	1
		Neuroptera		0	0	3	1	3	1
		Odonata		184	18	22	8	206	19
		Orthoptera		51	24	245	52	296	53
		Phasmida		0	0	1	1	1	1
		Plecoptera		0	0	7	3	7	3
		Trichoptera		40	30	0	0	40	30
			0	0	1	1	1	1	

Toutes sources de données confondues, **1 611 observations d'invertébrés** sont disponibles sur le territoire de Florac Trois Rivières, dont 42% ont été obtenues pendant l'ABC.

Ces données concernent **402 espèces**, dont 37% concernent les Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) qui est le groupe d'invertébré le plus exhaustivement inventorié sur le territoire communal.

Les vertébrés

Le groupe des **vertébrés** rassemble les animaux qui possèdent des vertèbres osseuses ou cartilagineuses et une colonne vertébrale. A la différence du groupe informel des invertébrés qui réunit un ensemble hétéroclite d'espèces aux origines évolutives différentes, le groupe des vertébrés est monophylétique, c'est-à-dire que tous ses représentants dérivent d'un ancêtre commun.

Le groupe des vertébrés comprend les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères.



Les groupes inventoriés sur le territoire de Florac Trois Rivières appartiennent aux groupes taxonomiques suivants :

- **Cypriniformes** : loches, carpes, goujons, vairons, brèmes...
- **Salmoniformes** : saumons, truites, ombres, corégones...
- **Amphibiens anoures** : grenouilles, crapauds, pélodytes, alytes...
- **Amphibiens urodèles** : tritons, salamandres...
- **Reptiles** : serpents, lézards, tortues...
- **Cetartiodactyles** : sangliers, cerfs, chevreuils...
- **Carnivores** : renard, loup, martre, fouine, loutre...
- **Chiroptères** : chauves-souris ;
- **Erinaceomorphes** : hérissons ;
- **Lagomorphes** : lapin de garenne, Lièvre ;
- **Rongeurs** : souris, mulots, campagnols, castor, Loir...

9 945 observations de vertébrés ont été collectées sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières, dont 30% ont été collectées pendant l'ABC.

Elles concernent **218 espèces de vertébrés**, dont 73% concernent des espèces d'oiseaux sauvages indigènes, soit **160 espèces**.

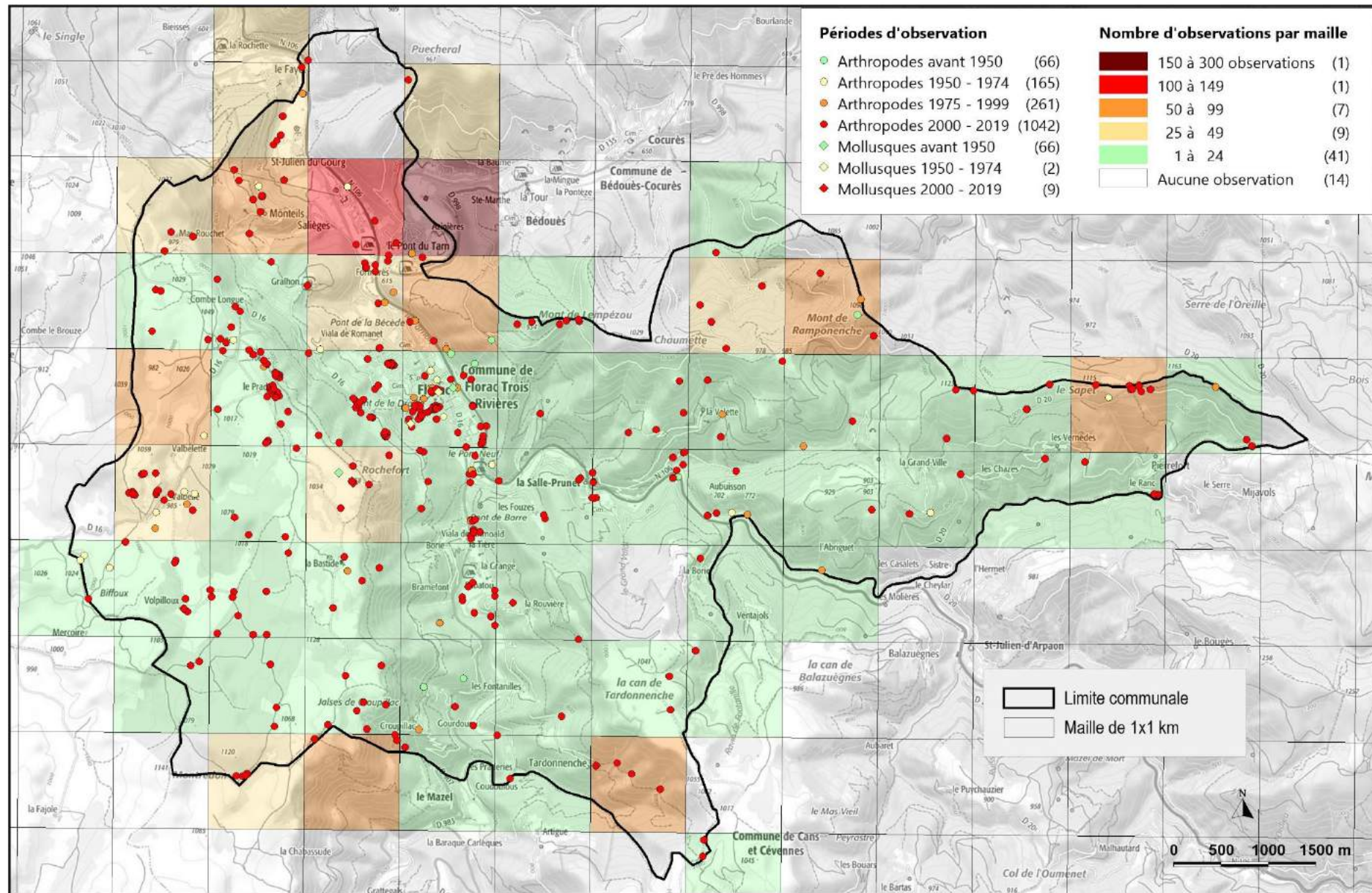
15 espèces de vertébrés ont été ajoutées à la liste communale pendant l'ABC. Une seule espèce exotique acclimatée est signalée : le Ragondin.

Le groupe informel des **micromammifères** (campagnols, mulots, musaraignes...) reste encore mal connu.

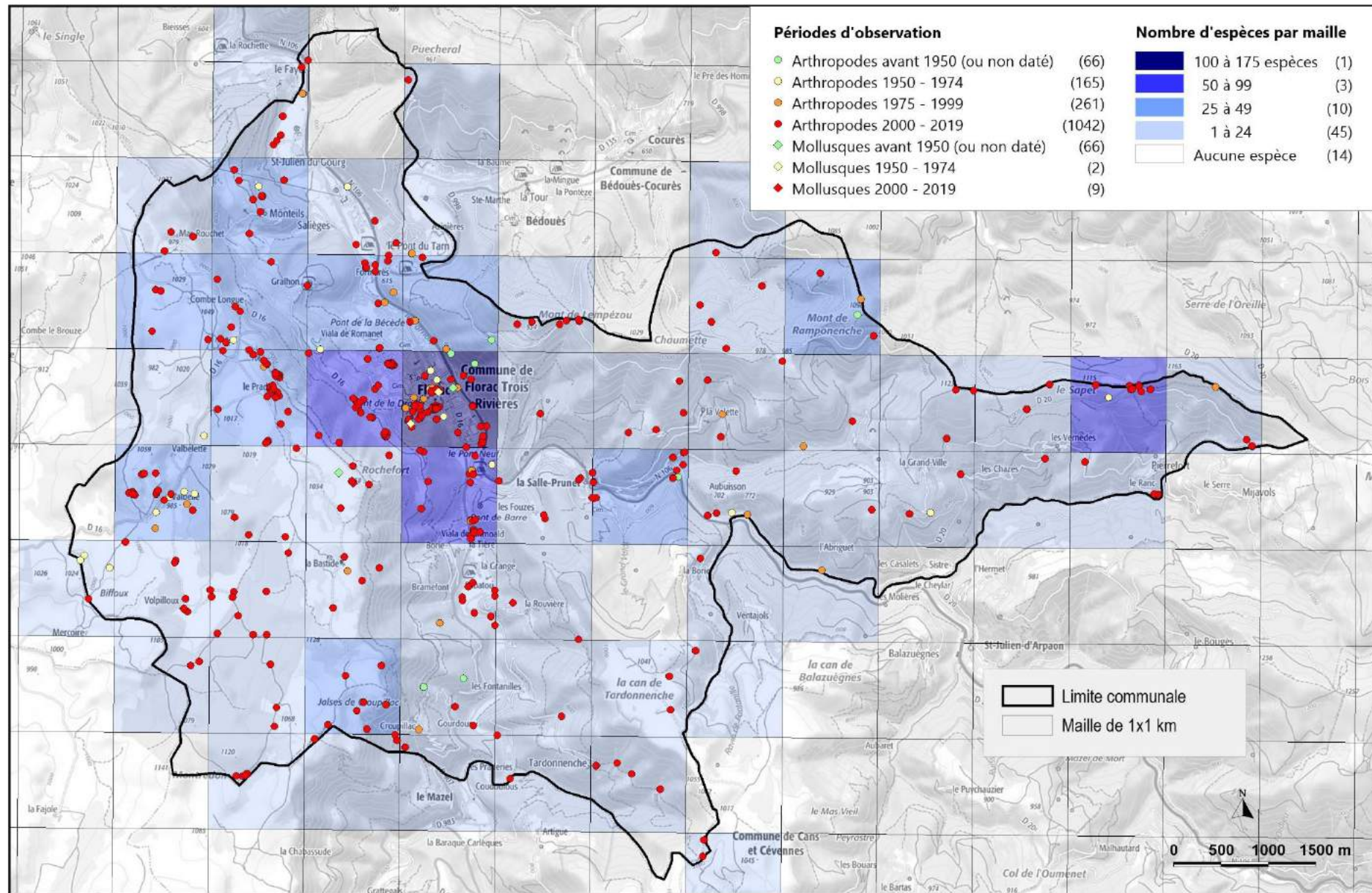
Tableau 9.- VERTEBRES : nombre de données et d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Embranch ^t	Classe	Ordre	Nb obs avant ABC	Nb espèces avant ABC	Nb obs pendant ABC	Nb espèces pendant ABC	Nb total obs	Nb total espèces	
Chordés	Poissons	Cypriniformes	1	1	5	4	6	4	
		Salmoniformes	3	1	1	1	4	1	
	Amphibiens	Anoures	54	4	11	3	65	5	
		Urodèles	21	1	1	1	22	1	
	Reptiles		231	12	28	8	259	12	
	Oiseaux		6330	154	2831	128	9161	160	
	Mammifères	Carnivores		169	6	15	6	184	7
		Cetartiodactyles		16	4	11	4	27	4
		Chiroptères		55	14	23	11	78	15
		Erinaceomorphes		4	1	2	1	6	1
		Lagomorphes		3	1	14	2	17	2
Rongeurs		96	4	20	5 [+1]	116	6 [+1]		

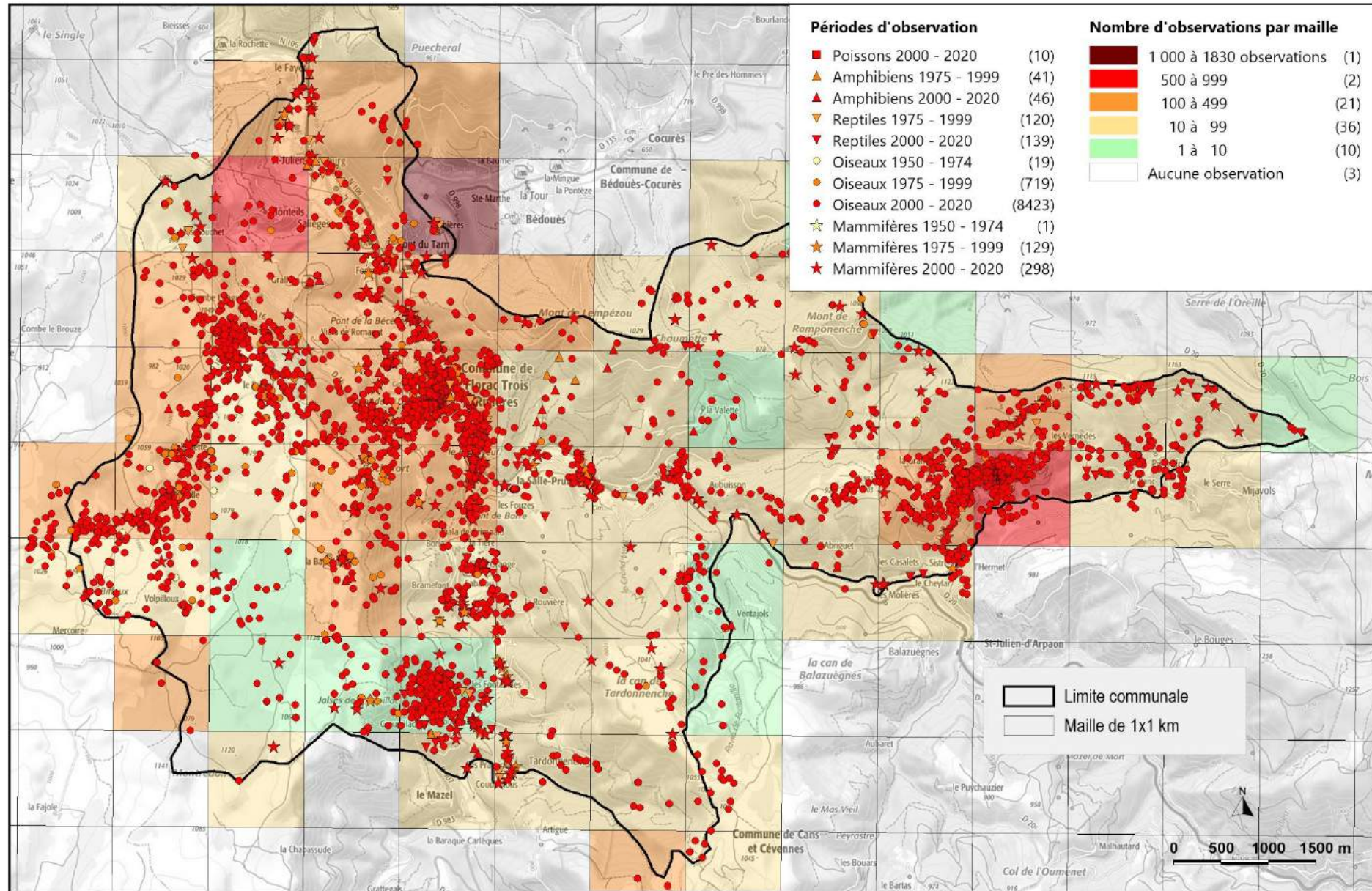
Florac Trois Rivières Invertébrés



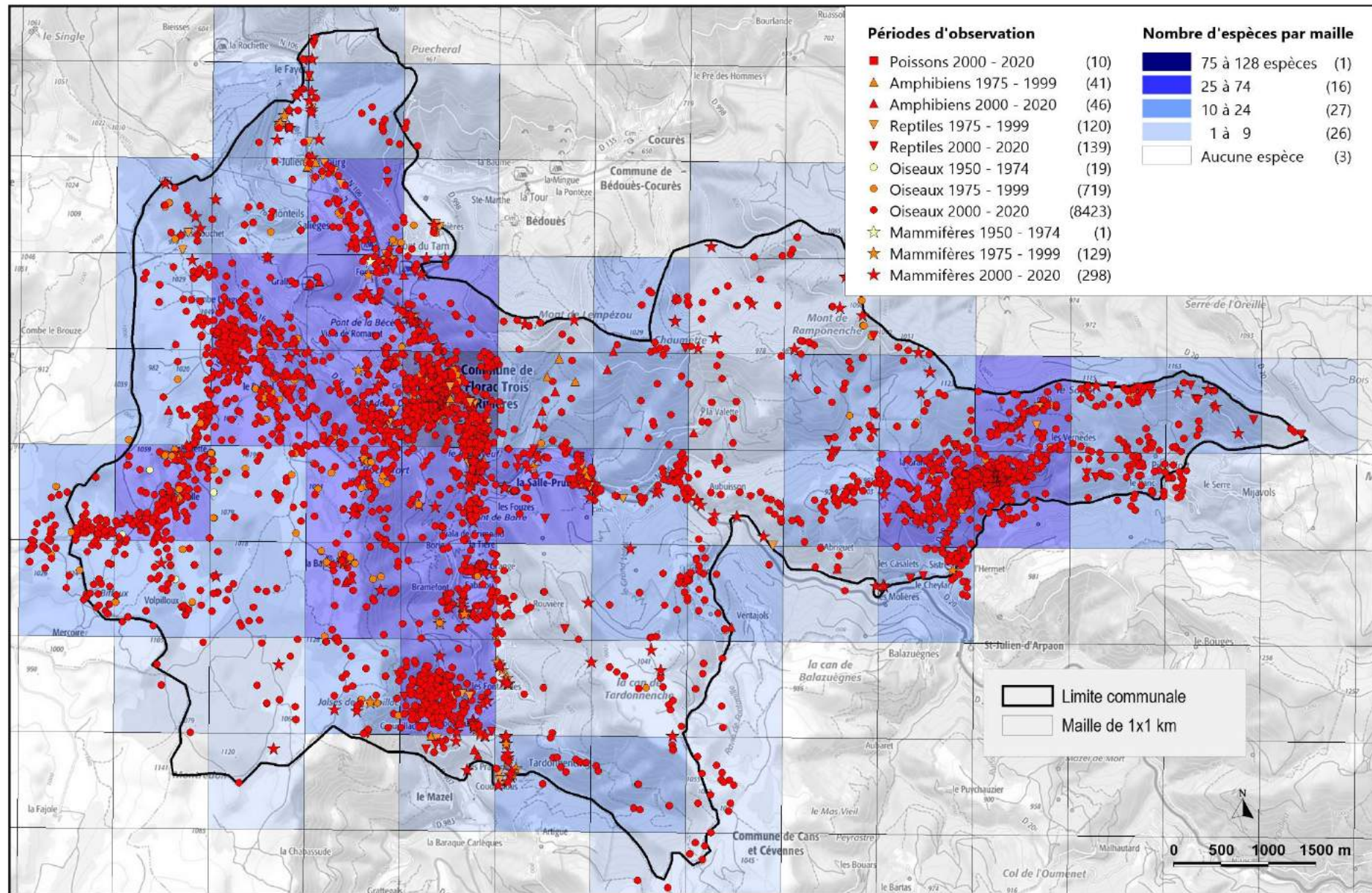
Florac Trois Rivières Invertébrés



Florac Trois Rivières Vertébrés



Florac Trois Rivières Vertébrés



3. Tour d'horizon des habitats naturels et des espèces de la commune

3.1. Organisation de la présentation :

Il n'était pas possible, dans ce rapport de synthèse de l'ABC, d'illustrer l'ensemble du patrimoine écologique de la commune. Il a donc été décidé de ne présenter qu'un **panel d'habitats et d'espèces animales et végétales sélectionnées** en raison de :

- leur **intérêt patrimonial** (protégés, rares ou menacés),
- de leur **caractère esthétique ou emblématique** pour le territoire,
- des **problématiques** qu'elles peuvent illustrer

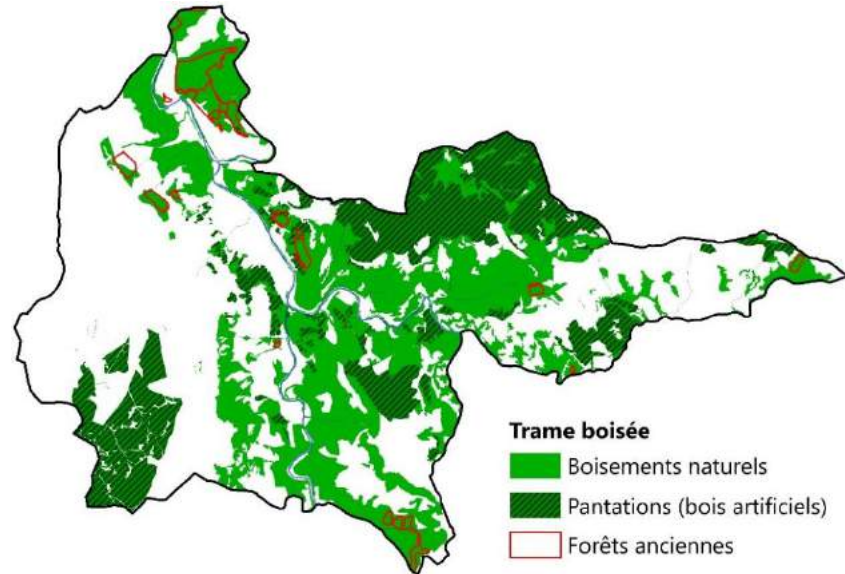
Comme toutes les espèces sont liées à des écosystèmes au sein desquels elles interagissent entre elles, il est proposé de **regrouper ces présentations autour des 7 grands types de milieux (ou sous-trames) de la commune** :

- les milieux boisés
- les milieux herbacés et ouverts (pelouses, prairies...)
- les milieux semi ouverts (landes, fourrés, zones buissonnantes...)
- les milieux aquatiques et humides
- les milieux rocheux
- les milieux agricoles cultivés
- les milieux aménagés (villages, hameaux...)

Pour aller plus loin, la liste complète des espèces notées sur le territoire communal est jointe en annexe.



3.2. Les milieux boisés



Les milieux boisés (hors forêts alluviales et ripisylves réunies dans la trame « milieux aquatiques et habitats humides ») s'étendent sur environ **2 289 ha** soit **48 % du territoire communal**.

Les habitats composant cette trame peuvent être divisés en 2 catégories selon l'origine des boisements : les boisements naturels et les boisements « artificiels » issus de plantations.

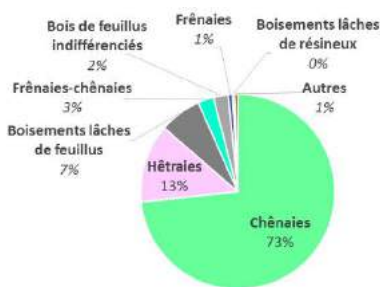


Fig 1.- Bois naturels : proportion des principaux types d'habitats sur le territoire communal.

- Les **boisements naturels** correspondent à des habitats issus d'un état boisé préexistant ou d'une colonisation naturelle par les ligneux de terrains auparavant non forestiers (terroirs agricoles abandonnés par l'agriculture notamment). Ils s'étendent sur une superficie de **1 425 ha environ**, soit **62 % de la trame boisée** et **30% de la superficie communale**. Les différents habitats de **chênaies** représentent **73% de ces peuplements** devant les **hêtraies** (13%).
- Les **boisements issus de plantations** consistent principalement en **peuplements monospécifiques¹ et équiens² de résineux généralement non indigènes**. Sur les pentes des terrains calcaires et sur le Méjean, le Pin noir d'Autriche a été planté massivement. Sur les terrains neutres ou acides, les plantations d'Epicéas (= pessières) sont les boisements artificiels les plus étendus, tandis que le Sapin, le Douglas ou le Mélèze occupent des superficies plus réduites en des stations plus adaptées à leur écologie.

Les plantations artificielles occupent une superficie d'environ 865 ha, soit 37% des zones boisées et 18% du territoire communal.

Sur le Méjean, les plantations de Pin noir d'Autriche et les chênaies pubescentes forment une trame discontinue entrecoupée de pelouses plus ou moins colonisées par des fourrés à Buis ou Genévrier ou des accrues³ de Pin noir ou de Pin sylvestre. Cette physionomie paysagère résulte de l'abandon des terrains par l'agriculture ou d'une pression de pâturage insuffisante, conduisant à une évolution naturelle de ces anciens parcours ovins vers des stades forestiers.

La trame boisée est également lacunaire dans la haute vallée du Tarn, à l'extrémité Est du territoire communal, entre le Serre de Fromental et le col du Sapet, où le versant exposé au sud de la vallée du Sistre est principalement occupé par des milieux ouverts ou buissonnants et par un ensemble très fragmenté de cultures et prairies améliorées.

¹ **monospécifique** : composés d'une seule essence ligneuse.

² **équiens** : tous les arbres ont le même âge.

³ **accrues** : zones ouvertes plus ou moins densément peuplées d'espèces ligneuses pionnières ou post-pionnières.

▪ Les habitats représentatifs ou remarquables

La diversité des substrats géologiques, des sols, des altitudes et des expositions induisent une **grande diversité de peuplements forestiers sur le territoire communal**. Ces peuplements peuvent être dominés par des essences aussi variées que le Pin sylvestre, le Hêtre, le Chêne sessile, le Chêne pubescent, le Châtaignier, le Frêne, le Tilleul ou encore (localement) le Bouleau.

Ces peuplements, selon la flore associée, peuvent eux-mêmes être déclinés en différents habitats. Par exemple, les hêtraies sur calcaire, souvent peu étendues et implantées sur de fortes pentes exposées au nord, présentent une flore originale et d'une grande richesse qui confère à cet habitat une valeur patrimoniale particulièrement élevée parmi tous les types de hêtraies (différente de celle des hêtraies sur roches granitiques par exemple).

HETRAIES SUR CALCAIRE

HABITAT PATRIMONIAL (enjeu TRES FORT)

Code Natura 2000 : 9150 Code Corine Biotopes : 41.16

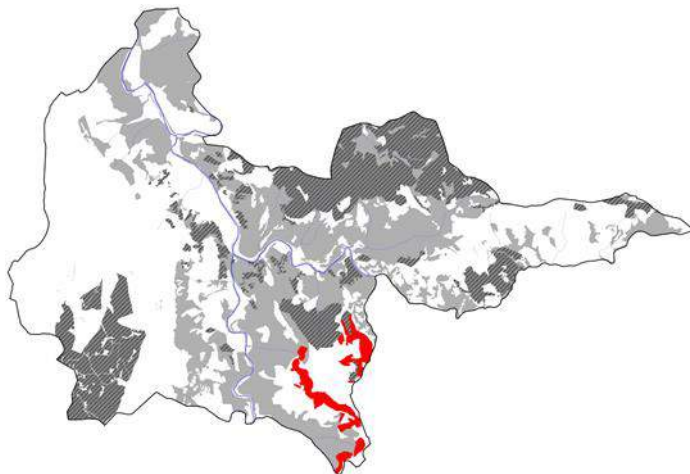
Les hêtraies sur calcaire où **hêtraies calcicoles** se développent sur des sols généralement pentus, superficiels et secs. En Lozère, elles ne se trouvent quasiment qu'en versant nord du talus des grands causses ou des causses satellites.

Ce type d'habitat se rencontre dans de nombreuses régions françaises, très généralement avec un faible recouvrement, là où le climat permet le développement du Hêtre (et/ou du Sapin) sur des sols riches en calcaire et déficitaires en eau.

Ce type de hêtraie est intéressant par l'originalité de sa flore, qui inclut éventuellement des espèces protégées comme le rare Sabot de Vénus (dans les gorges du Tarn et de la Jonte) et bien d'autres espèces d'orchidées moins rares, dont la Céphalanthère de Damas *Cephalanthera damasonium*, la Céphalanthère rouge *C. rubra*, la Céphalanthère à longue feuilles *C. longifolia*, l'Epipactis helleborine *Epipactis helleborine*, l'Epipactis à petites feuilles *E. microphylla*, la Néottie nid-d'oiseau *Neottia nidus-avis* ou encore la plus rare Racine de Corail *Corallorhiza trifida*.

Les choix sylvicoles, pour la préservation de cet habitat, doivent privilégier :

- Le maintien de sa composition originelle, ou éventuellement favoriser un mélange avec des essences autochtones, dont certains feuillus secondaires comme les alisiers (blanc et torminal) ou l'If.
- Éviter les coupes portant sur de grandes surfaces (du fait de la sécheresse des sols et de la faible étendue de cet habitat).



CHENAIES ACIDIPHILES

HABITAT EMBLEMATIQUE (enjeu MODERE)

Code Corine Biotopes : 41.5 (et 43.5 = bois mixtes)

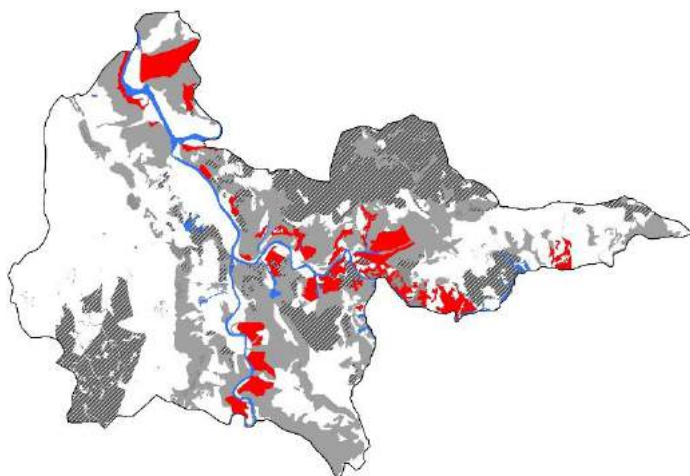
Il s'agit de forêts à Chêne sessile ou Chêne pubescent sur sols acides, souvent associées au Châtaignier, au Hêtre ou au Frêne.

Cet habitat s'étend essentiellement sur des terrains schisteux, sur une surface d'environ 558 ha, soit 40% de la trame des milieux naturellement boisés.

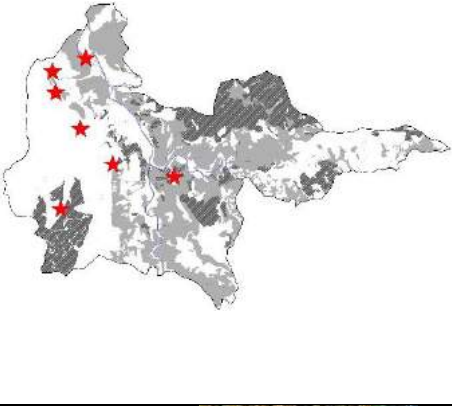

La composition de la strate herbacée varie selon l'altitude et l'exposition, mais comporte souvent : la Callune, la Canche flexueuse, la Flouve odorante, la Fougère aigle, la Campanule gantelée, l'Epervière des bois, la Mélitte à feuille de mélisse, le Silène penché...

L'Aubépine à un style, l'Erable de Montpellier, l'Erable à feuilles d'obier accompagnent souvent les essences dominantes.

Cette formation présente une biodiversité importante, avec quelques espèces végétales patrimoniales d'affinités montagnardes à submontagnardes. Ces habitats sont riches en espèces animales, d'autant plus que les peuplements sont âgés.

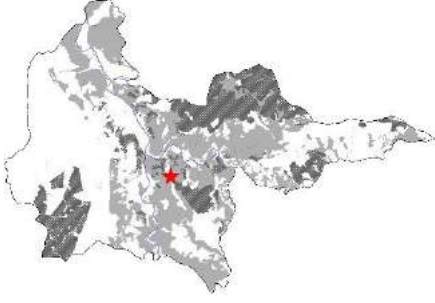



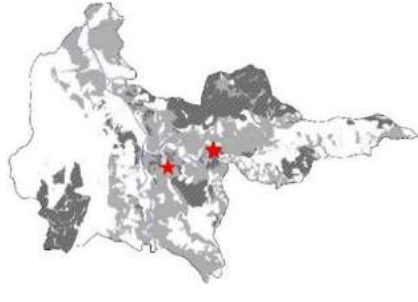

▪ Champignons ou lichens représentatifs ou remarquables



BIOINDICATEUR & ANECDOTIQUE	LICHENS (Ascomycètes)	
Enjeu faible	FAMILLE : Strictacées	
<p>La pulmonaire <i>Lobaria pulmonaria</i></p> <p><i>Lobaria pulmonaria</i> (L.) Hoffm., 1796</p>		
<p>Forme : thalle foliacé (= en forme de feuilles)</p> <p>Couleur : vert intense par temps humide, brun-vert ou gris-verdâtre par temps sec</p> <p>Répartition : lichen à très vaste répartition, répandu sur tous les continents</p> <p><i>C'est un des rares lichens à être un peu connu du public, du fait de sa grande taille et de son usage ancien dans la pharmacopée traditionnelle. Par son aspect général, la Pulmonaire évoque une salade aux feuilles découpées accrochée au tronc d'un arbre ou sur un rocher. L'aspect du thalle évoque aussi les alvéoles pulmonaires, d'où le nom vernaculaire de ce lichen.</i></p>		
<p>Ce lichen affectionne les vieilles forêts avec de gros arbres qui se développent dans un climat humide et dans les zones de brouillard stagnant. Dans le thalle du lichen, le champignon ascomycète est associé à une algue verte photosynthétique mais aussi à une cyanobactérie capable de fixer l'azote atmosphérique, au bénéfice des autres membres de cette association tripartite.</p> <p>La Pulmonaire appartient donc à la catégorie des cyanolichens, organismes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique ; la présence de la Pulmonaire est ainsi indicatrice de la bonne qualité de l'air dans les forêts où elle est présente.</p> <p>La Pulmonaire était utilisée dans la pharmacopée traditionnelle pour le traitement des bronchites et de la toux, et se voit attribuer des propriétés astringentes et toniques.</p>		

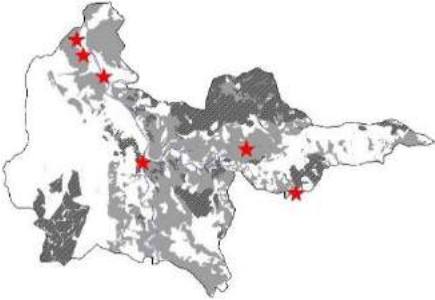

▪ Flore représentative ou remarquable

PATRIMONIALE	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs)	Déterminante stricte ZNIEFF	
Enjeu FORT	FAMILLE : Aspleniacées		
<p>Silène des forêts, Silène des prés</p> <p><i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit., 1812</p>			
<p>Taille : 50-80 cm de hauteur</p> <p>Couleur des fleurs : blanches</p> <p>Diamètre corolle : 10-15 mm (5 pétales)</p> <p>Floraison : mai à juillet</p> <p>Répartition : En France, ce Silène n'est signalé que dans neuf départements du sud et sud-est de la France, depuis les Pyrénées-Orientales jusqu'aux Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes Alpes, en passant par l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche.</p> <p>Le Silène des forêts est une plante bisannuelle de grande taille, proche du Silène d'Italie <i>Silene italica</i>, mais à inflorescence bien plus grande et bien plus fournie en situations équivalentes. La plante n'a pas de rejets stériles.</p> <p>C'est une espèce assez rare dans son aire de présence française qui est réduite à moins d'une dizaine de département en France.</p> <p>Elle est déterminante stricte pour les ZNIEFF en Languedoc-Roussillon.</p>			



ESTHETIQUE	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs)	
Enjeu MODERE	FAMILLE : Lililacées	
Scille à deux feuilles		
<i>Scilla bifolia</i> Gren. Et G.		
Taille : 10-15 cm de hauteur		
Couleur des fleurs : bleues (parfois lilas)		
Diamètre corolle : 10-15 mm (5 pétales)		
Floraison : mars à mai		
Répartition : Espèce répandue en Europe centrale et méridionale, en Asie Mineure et dans le Caucase. En France, presque sur tout le territoire sauf Basse Normandie, Bretagne et extrême sud-ouest.		
Plante vivace à bulbe, glabre, aux fleurs bleues, parfois roses ou blanches, par grappe étalée de 6 à 8 fleurs, avec deux feuilles (rarement 3) embrassant la tige jusqu'au milieu et presque aussi longues qu'elle. Anthères bleuâtres.		
La Scille à deux feuilles se rencontre dans les bois et taillis, sur une grande partie du territoire français sauf l'ouest et la région méditerranéenne.		
Elle n'est signalée que d'une seule station sur le territoire communal.		

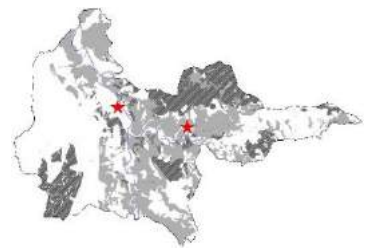


PATRIMONIALE	BRYOPHYTES (= Mousses)	Déterminante stricte ZNIEFF	
Enjeu FORT	FAMILLE : Fissidentacea		
Le Fissident raide			
<i>Fissidens grandifrons</i> (Bridel) Limpricht			
Taille : 10 cm environ			
Couleur des fleurs : bleues (parfois lilas) Diamètre corolle : 10-15 mm (5 pétales)			
Floraison : mars à mai			
Répartition : mousse à vaste aire de répartition qui couvre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie.			
Le Fissident raide est une plante robuste, rigide, verte, très ramifiée, dont la tige atteint 10 cm et porte souvent une soixantaine de paires de feuilles par tige.			
C'est une mousse aquatique qui forme souvent des colonies denses dans les cours d'eau rapides à eau calcaire et limpide et dont le fond est constitué de roche stable (les fonds couverts de pierres mobiles ne semblent pas propices à l'établissement de colonies).			
C'est une espèce déterminante stricte pour les ZNIEFF en Languedoc-Roussillon.			

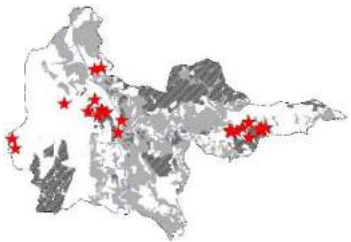

PATRIMONIALE & ESTHETIQUE Enjeu FORT	PTERIDOPHYTES (= Fougères) FAMILLE : Fissidentacea	Déterminante stricte ZNIEFF	
La (fougère) Scolopendre, Langue de cerf, Langue de bœuf <i>Asplenium scolopendrium</i> var. <i>scolopendrium</i> Linnaeus, 1753			
<p>Taille : frondes de 30 à 60 cm</p> <p>Couleur des fleurs : vertes</p> <p>Cycle de vie : frondes visibles toute l'année. Sporulation de mai à septembre.</p> <p>Répartition : mousse à vaste aire de répartition présente en Europe, Asie tempérée, Afrique du Nord et Amérique du Nord.</p> <p><i>La Scolopendre est une grande fougère originale par la forme de ses frondes (= feuilles). Ces dernières, longues de 30 à 60 cm, partent d'un rhizome souterrain court et épais. Leur bordure est entière, souvent ondulée. A leur base, ces « feuilles » présentent deux lobes arrondis.</i></p> <p>On trouve cette fougère originale dans des stations ombragées, souvent sur des sols calcaires, dans les forêts en pente, dans les ravins, les éboulis, au bord des ruisseaux ou parfois accrochée à la paroi interne d'un puits ou sur un vieux mur ombragé.</p> <p>Cette fougère est protégée par arrêté préfectoral dans certaines régions (Limousin, PACA), et est déterminante stricte pour les ZNIEFF en Languedoc-Roussillon. Ses qualités esthétiques font qu'elle est cultivée à des fins ornementales.</p>			

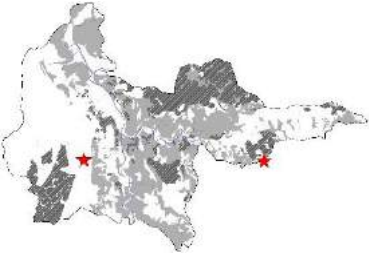

ENVAHISSANTE	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs)		
Menace majeure	FAMILLE : Fabacées		
Robinier faux-acacia, Carouge <i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753			
<p>Taille : jusqu'à 20 à 30 m de hauteur et 1 m de diamètre</p> <p>Couleur des fleurs : blanches, en grappe</p> <p>Floraison : mai à juin</p> <p>Répartition : le Robinier faux-acacia est originaire de la région des Appalaches (Am. du N.). Ses graines ont été introduites en France en 1601 par Jean Robin, arboriste des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII.</p> <p><i>Arbre pionnier à croissance rapide, le Robinier faux-acacia est souvent utilisé pour végétaliser les sols dégradés, grâce à sa résistance au froid et à la sécheresse et à son aptitude à fixer l'azote atmosphérique au niveau de ses racines. Avec 3,2 millions d'hectare, c'est la troisième essence de feuillus la plus plantée dans le monde après le peuplier et l'eucalyptus.</i></p> <p>Très dur, quasiment imputrescible, le bois du Robinier faux-acacia est recherché pour la fabrication de barriques ou de piquets, et peut remplacer les bois précieux exotiques pour les menuiseries extérieures par exemple. Cette fabacées présente aussi un intérêt en apiculture (« miel d'acacia »), en parfumerie (fleurs), pour l'alimentation humaine (beignets d'acacias), en horticulture (cultivars d'ornement) et c'est un excellent bois de chauffage.</p> <p>Du fait de sa croissance rapide, de sa capacité de multiplication végétative importante (rejets de souche et drageonnage), de la production abondante de graines toxiques, de sa capacité à fixer l'azote atmosphérique et la toxicité de son bois et de ses feuilles, le Robinier est une espèce pionnière compétitive capable de modifier profondément les communautés végétales indigènes par occupation de l'espace et aussi par concurrence à la pollinisation et par son effet fertilisant sur les sols qui peut entraîner la disparition des espèces des sols pauvres. Cependant, il s'étend surtout sur des sols qui lui sont favorables, frais, filtrants et en pleine lumière. C'est donc une plante à surveiller pour éviter son extension incontrôlée, qui peut dans certains cas éradiquer des peuplements entiers d'essences indigènes (de châtaignier par exemple).</p>			

▪ **Faune représentative ou remarquable**

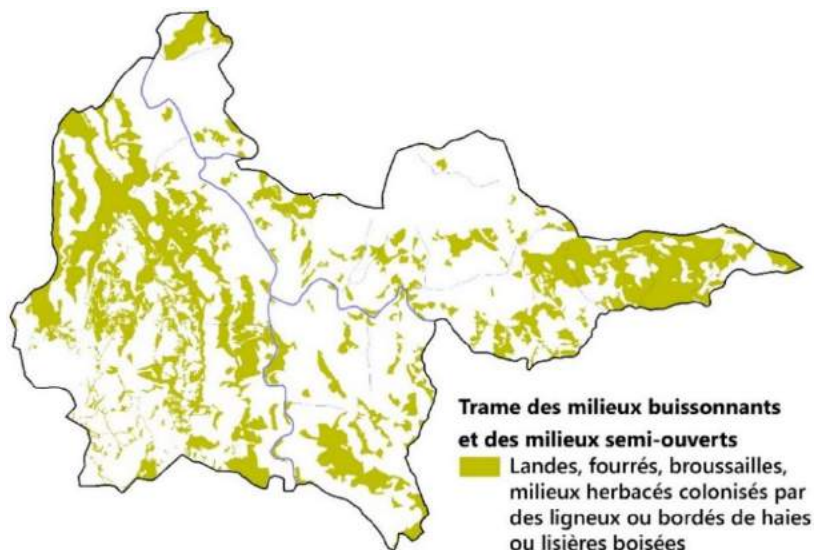
PATRIMONIALE Enjeu FORT	COLEOPTERES FAMILLE : Cérambycidés	Annexe 2 de la Directive Habitats	Espèce protégée
<p>Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus., 1758)</p> <p>Longueur : 1,5-3,8 cm</p> <p>Répartition : Vaste répartition en Europe mais assez morcelée : Europe centrale, sud de la Suède, reliefs de l'Europe du Sud, jusqu'en Turquie. La France héberge d'importantes populations.</p> <p>La Rosalie des Alpes est un coléoptère de grande taille qui ne peut être confondu avec aucun autre : sa coloration est unique, gris bleuté avec des plages noires velouté sur les élytres.</p> <p>Les adultes, sont diurnes et visibles de mi-juillet à mi-août en montagne. En France, l'espèce est liée à deux habitats distincts : les hêtraies de montagne et moyenne montagne et les ripisylves de plaine.</p> <p>La larve est saproxylophage (elle consomme du bois mort). Elle se développe dans des troncs de feuillus, hêtres mais aussi charmes, frênes et érables; le plus souvent dans des vieux arbres sur pied plus ou moins sénescents. Son cycle de développement dure de deux à trois ans.</p> <p>En déclin en Europe centrale dans les années 1980, le statut de cet insecte s'est amélioré en Suisse grâce probablement aux mesures sylvicoles favorables au maintien de stades forestiers âgés.</p> <p>Sur la commune de Florac Trois Rivières, ce beau coléoptère n'a été signalé que près de Croupillac.</p>			
			
			

ESTHETIQUE & ANECDOTIQUE Enjeu FAIBLE	LEPIDOPTERES (= Papillons) FAMILLE : Saturniidés
<p>Grand Paon de nuit <i>Saturnya pyis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)</p> <p>Cycle : adultes visibles de mars à juin.</p> <p>Répartition : Ouest et Sud de l'Europe, jusqu'au Moyen-Orient, en Arménie et en Afrique du Nord</p> <p>L'envergure remarquable du mâle (10 à 20 cm) en fait le plus grand papillon d'Europe. Il doit son nom aux cercles de couleur (« ocelles ») sur ses quatre ailes qui rappellent l'ornementation des plumes de la queue des paons.</p>	
	
<p>Le mâle est muni d'antennes très développées qui lui permettent de détecter les phéromones émises par les femelles à plusieurs kilomètres.</p> <p>La chenille est aussi remarquable par sa très grande taille, ses couleurs et ses longues soies noires émergeant de petites protubérances bleu turquoise. Les plantes nourricières de la chenille sont des arbres fruitiers et forestiers (amandier, aubépine, prunellier, cerisier, frêne...). Le papillon adulte est visible de fin mars à juin. Il ne s'alimente pas (il ne possède pas de trompe), d'où une durée de vie réduite, environ une semaine, temps uniquement dévolu à la reproduction.</p> <p>Un mâle et une femelle ont été observés respectivement le 18/05/2017 et le 22/05/2019 près de Florac et entre Florac et La Salle-Prunet.</p>	 

PATRIMONIALE Enjeu FORT	OISEAUX FAMILLE : Muscicapidae	Espèce protégée	« VULNERABLE » en Occitanie et en France	
<p>Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas., 1764)</p> <p>Longueur : 13 cm Envergure : 21 à 24 cm Poids : 9 à 25 g.</p> <p>Répartition : montagnes du Maghreb et d'Espagne, France, Royaume-Uni et Europe centrale, Europe du Nord et du Nord-Est, Russie jusqu'aux Mont Altaï.</p> <p>Le Gobemouche noir est un migrateur transsaharien dont la reproduction est possible sur la commune de Florac Trois Rivières ; elle demande toutefois à être confirmée.</p> <p>Ce passereau niche de façon très localisée en France, principalement dans les Cévennes, en Picardie, dans l'extrême nord-est du pays, dans la forêt de Fontainebleau et dans le Centre-Ouest.</p> <p>Ses habitats préférentiels consistent en futaies âgées (feuillues ou mixtes, plus rarement résineuses) avec un sous-bois très aéré. Les densités, corrélées à la richesse en arbres de gros diamètres, sont comprises entre 1 et 2 couples / 10 ha. En période de reproduction, cet insectivore se nourrit principalement de chenilles de papillons, d'hyménoptères, de diptères et de coléoptères.</p> <p>La dynamique des populations de ce nicheur rare en France est inconnue, mais les populations sont en déclin dans les pays voisins. Le maintien et l'entretien des vieilles châtaigneraies, pineraies, hêtraies et chênaies sont indispensables à la conservation de ce bel oiseau dont la répartition assez septentrionale implique qu'elle pourrait pâtir du réchauffement du climat en France.</p>				
				

PATRIMONIALE Enjeu FORT	MAMMIFERES ORDRE : Chiroptères	Espèce protégée	Annexe 2 de la DH	« QUASI MENACEE » au niveau mondial « VULNERABLE » en Europe et en France Déterminante stricte (ZNIEFF)	
<p>La Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> (Linnaeus, 1758)</p> <p>Longueur : 4-6 cm Envergure : 20 à 29 cm Poids : 6 à 14 g.</p> <p>Répartition : Montagnes du Maroc et Europe depuis le sud du Royaume Uni et de la Suède jusqu'au centre de la péninsule ibérique et le Caucase.</p> <p><i>Avec son pelage entièrement sombre et sa face plate de gargouille aux oreilles presque carrées se touchant au milieu du front, la Barbastelle d'Europe est facile à reconnaître.</i></p> <p>Cette chauve-souris chasse la nuit surtout dans les milieux boisés naturels (feuillus, mixtes ou résineux), en volant le long des lisières, des chemins forestiers, sous les houppiers ou au-dessus de la canopée. Elle s'aventure aussi dans les zones agricoles à la faveur d'un réseau de haies bien développé.</p> <p>Elle se nourrit presque exclusivement de microlépidoptères qu'elle capture en vol.</p> <p>La Barbastelle hiberne dans des arbres, des fissures de rochers ou dans des grottes.</p> <p>Les colonies de reproduction comptent habituellement 10 à 30 femelles. Elles sont localisées dans des fissures de rochers (gîtes rupestres), dans des arbres fissurés ou creux (gîtes arboricoles) ou dans des bâtiments, derrière des volets ou dans l'espace étroit entre deux poutres (gîtes anthropiques). En période d'allaitement, les femelles chassent dans un rayon d'environ 5 km autour de la colonie.</p> <p>La conservation des populations de cette espèce implique le maintien de milieux forestiers richement structurés, avec des arbres de tous âges, des arbres creux, fissurés et avec des écorces décollées (pins). Le maintien et l'entretien des haies dans les zones agricoles est aussi important.</p>					
					

3.3. Les landes, milieux buissonnants et milieux semi-ouverts



¹ **Fruticées** : du latin *frutex* = arbrisseau, petit arbre.



La **Fauvette orphée** est une grande fauvette méditerranéenne (l'une des plus grandes) inféodée aux milieux semi-ouverts thermophiles, avec quelques haies épaisses.

² **Adret** = versant sud (ubac = versant nord).



La **Couleuvre verte et jaune** affectionne particulièrement les zones de broussailles bordant des pelouses bien ensoleillées.

Cette trame est composée d'habitats dont le recouvrement en ligneux bas est important (fourrés, landes et fruticées¹) et d'habitats ouverts bordés de lisières ou de haies arbustives.

La dominance des buissons dans des milieux qui étaient autrefois majoritairement herbacés indique une activité pastorale faible ou nulle. Fourrés, landes ou fruticées correspondent en effet à des stades de transition entre les milieux herbacés ouverts et les stades forestiers, selon une dynamique naturelle d'évolution des milieux qui s'exprime lorsque ces derniers ne sont plus soumis à des actions d'origine humaine (fauche, brûlage...) qui limitent l'extension des ligneux.

Sont aussi inclus dans la trame des milieux semi-ouverts : les habitats herbacés colonisés par des arbres épars, les vergers, les parcelles ouvertes (prairies, cultures...) quand elles sont bordées par un linéaire d'arbres ou arbustes. Lorsque ce linéaire s'organise en une trame enserrant la plupart des parcelles, il s'agit d'une structure bocagère dont la présence est quasi inexistante sur Florac Trois Rivières.

La trame des milieux buissonnants et semi-ouverts totalise une superficie importante, puisque qu'elle s'étend sur environ de 1 331 ha, soit 28% de la superficie communale. Cette trame est surtout présente sur le plateau du Méjean et son talus, autour du Can de Tardonnette et en adret² de la vallée du Sistre, entre le Serre de Fromental et le col du Sapet.

Sur les sols calcaires des causses, les milieux buissonnants sont représentés par des habitats peu diversifiés, qui sont généralement :

- en stations sèches : des fruticées ou landes à Buis ou à Genévrier commun, souvent associées à l'Amélancheier ;
- en stations plus fraîches : des fruticées à prunelliers, éventuellement associées à des aubépines et à des rosiers sauvages.

Ces milieux buissonnants, sur les terrains carbonatés de la commune, s'étendent sur une superficie d'environ 865 ha, soit les deux tiers (65%) de cette trame.

Sur les terrains schisteux ou granitiques, les milieux buissonnants sont :

- des **landes à Genêt à balais**,
- des **landes à Genêt purgatif** (stables dans le temps lorsqu'elles sont développées sur des sols squelettiques peu profonds),
- des **landes sèches à Callune** (et Myrtille en stations froides), composées de sous-arbrisseaux adaptés à la sécheresse et aux vents forts de l'étage montagnard,
- des **landes à fougères**, très localisées sur le territoire étudié.

Les floraisons de ces ligneux sont ici plus spectaculaires que sur les causses, colorant à grande échelle des versants entiers en jaune (genêts) ou des crêtes et vallons d'altitude en violet (callunes, bruyère cendrée) en été et début d'automne. Ces landes sur terrains non carbonatés s'étendent sur environ 466 ha, soit 35% de la trame communale des milieux buissonnants et semi-ouverts.

▪ Les habitats représentatifs ou remarquables

Landes à genévrier commun

PATRIMONIALE (Enjeu FORT)

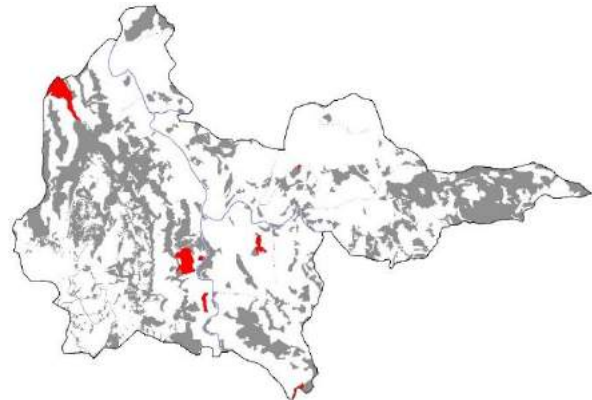
Code Natura 2000 : 5130 Code Corine Biotopes : 31.88

Lorsqu'elles occupent des corniches de falaises ou des vires rocheuses, ces formations sont dites primaires, car elles sont stables du fait de l'absence de concurrence avec des arbres.

Les junipérais identifiées sur le territoire de Florac Trois Rivières sont localisées sur les pentes du Méjean et des causses satellites (Can de Tardonnenche, versant sud de la Chaumette). Il s'agit d'un habitat secondaire, pionnier, dont la présence est étroitement liée aux systèmes pastoraux extensifs qui empêchent leur évolution vers des habitats forestiers.

Si la diversité floristique de cet habitat est souvent faible, les junipérais secondaires présentent une forte originalité et diversité faunistique notamment pour les invertébrés (lépidoptères, hyménoptères, hémiptères, diptères et acariens), mais aussi pour certaines espèces d'avifaune patrimoniale (Bruant ortolan, Fauvette pitchou...). Les aiguilles piquantes assurent également un refuge efficace à de nombreuses espèces de reptiles (Couleuvre verte et jaune, Coronelle girondine, Lézard hispanique, Lézard vert, Vipère aspic...).

Cet habitat est commun en zone méditerranéenne, moins en dehors de cette zone climatique. Dans tous les cas, il présente une valeur patrimoniale moindre que celle des pelouses à allure steppique au détriment desquelles il s'étend. Il convient donc de conserver cet habitat d'intérêt communautaire, mais de limiter son extension qui ne doit pas s'effectuer au détriment des pelouses.



Landes sèches à callunes

PATRIMONIALE (Enjeu FORT)

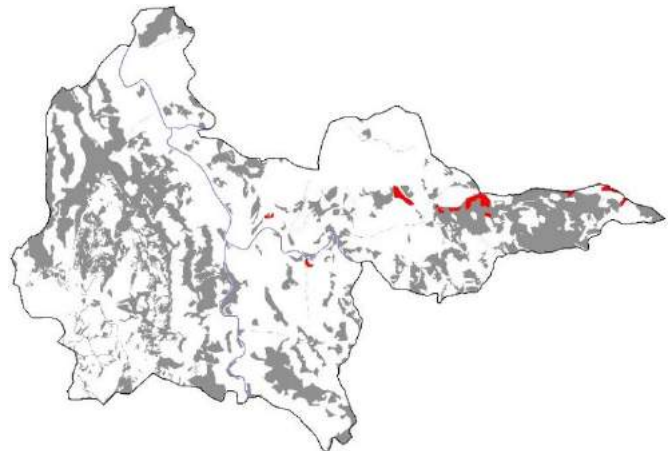
Code Natura 2000 : 4030 Code Corine Biotopes : 31.226

Cet habitat correspond à un type de landes de hauteur faible (20 à 30 cm) développé sur sols acides, dans l'étage montagnard du Massif Central entre 800 et 1500 mètres, dominé par des arbrisseaux nains comme la Callune, la Myrtille, le Genêt d'Angleterre ou le Genêt poilu.


Le recouvrement des arbrisseaux est déterminé par la pratique du pâturage (qui limite l'extension de cet habitat) ou de l'abandon de celui-ci (qui peut permettre le retour du Hêtre, éventuellement après colonisation du milieu par le Pin sylvestre).

Cet habitat est assez répandu en Lozère mais ne s'étend que sur 23 ha sur le territoire de Florac Trois Rivières, d'après les inventaires

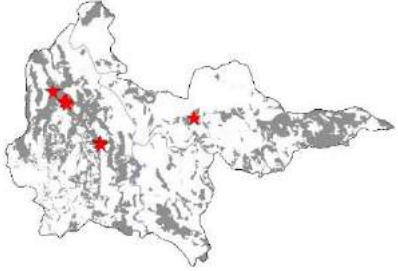

existants qui n'ont été réalisés que sur 75% du territoire communal. Il présente une valeur patrimoniale forte, plus encore quand il est présent en mosaïque avec les pelouses à Nard raide, qui sont également d'intérêt communautaire, et peuvent être floristiquement riches en espèces. Les landes à Callune présente également une valeur élevée pour l'apiculture (transhumance apicole), alors que les Myrtilles peuvent faire l'objet d'un prélèvement par les particuliers ou des artisans pour la fabrication de produits alimentaires (confitures, tartes...).





▪ Fonge représentative ou remarquable

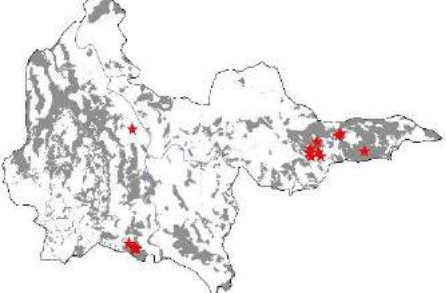

PATRIMONIALE	CHAMPIGNONS	
Enjeu FAIBLE	ORDRE : Russulales (Basidiomycètes)	
Lactaire sanguins et Lactaire délicieux		
<i>Lactarius deliciosus</i> & <i>Lactarius spp.pollo</i> (Linnaeus, 1758)		
<p>Lactaires sanguins et Lactaires délicieux sont des champignons basidiomycètes comestibles, éléments incontournables de la gastronomie caussenarde (et plus largement des régions méridionales : Provence, Catalogne...).</p> <p>Du point de vue taxonomique, <i>Lactarius deliciosus</i> est un complexe d'espèces cryptiques impossible à différencier d'après leur aspect. Contrairement à ce qu'indique son nom (qui résulterait d'une erreur du suédois Linné, qui pensait avoir affaire au Lactaire sanguin), le lactaire sanguin est jugé par beaucoup comme bien meilleur que le lactaire délicieux.</p> <p>Les lactaires ont la particularité de produire un lait (ou latex) lorsqu'on les coupe au niveau du pied ou des lamelles. Ce latex est de couleur orangée chez le Lactaire délicieux, et de couleur rouge vin chez les Lactaire sanguin.</p> <p>On trouve ces deux espèces dans les pelouses boisées, en population parfois importantes après les premières pluies d'automne. La présence de pins est indispensable au champignon, qui forme des mycorhizes autour des racines de l'arbre, association symbiotique favorable aux deux partenaires.</p> <p>Aucune de ces deux espèces n'a été signalée sur la commune de Florac Trois Rivières, où leur présence ne fait pourtant aucun doute. Ce fait souligne à quel point le groupe des champignons est mal connu sur ce territoire.</p>		
		

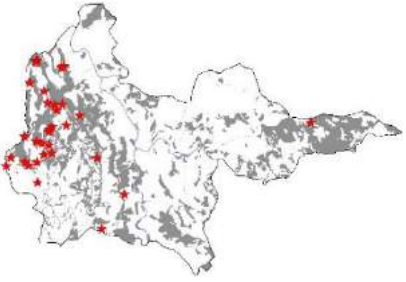
▪ Flore représentative ou remarquable

PATRIMONIALE	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs)	Forte responsabilité du PNC
Enjeu FORT	FAMILLE : Astéracées	
Le Séneçon de Gérard, Séneçon de Provence		
<i>Senecio gerardi</i> Gren. & Godr., 1850 (= <i>Senecio doronicum</i> subsp. <i>gerardi</i>)		
<p>Taille : 20-50 cm environ</p> <p>Couleur des fleurs : jaune vif jamais teintées d'orangé (à la différence de <i>S. doronicum</i>)</p> <p>Diamètre corolle : 30-60 mm (capitule) Floraison : mai-juin</p> <p>Répartition : NE Espagne, SE France et NO Italie, dans les zones montagneuses chaudes, sur calcaire.</p> <p>Cette plante vivace se distingue du Séneçon doronic par des bractées plus nombreuses et élargies à la base, par les feuilles tomenteuses en dessous (= couvertes de poils fins) et brusquement rétrécies vers la base du limbe, et par les capitules solitaires ou très peu nombreux.</p> <p>Quatre stations de ce Séneçon sont localisées sur la commune de Florac Trois Rivières (l'espèce étant connue sur une huitaine d'autres communes dans le périmètre du parc national des Cévennes). Le PNC endosse une responsabilité élevée pour la conservation de cette espèce dont la répartition mondiale est peu étendue, et qui est souvent peu abondante.</p>		
		
		

▪ Faune représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu FORT	ORTHOPTERES (Sauterelles, criquets...)	Responsabilité élevée du PNC		
<p>Sténobothre occitan</p> <p><i>Stenobothrus festivus</i> Bolívar, 1887</p> <p>Période : mai à août (stade imaginal). C'est un des criquets dont la forme adulte peut être observée le plus tôt (dès le mois de mai en Espagne)</p> <p>Répartition: Le Sténobothre occitan est un petit criquet endémique des montagnes de la péninsule ibérique (NE Portugal et Espagne) et du sud de la France.</p> <p>L'aire de présence de ce criquet est réduite en France, puisqu'il n'est connu que des Grands Causses et de trois stations en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.</p> <p>Dans cette aire, ce criquet se rencontre dans une diversité assez importante de milieux : terrains caillouteux (Crau) ou dominés par les graminées (zones de montagne), milieux buissonnants avec une végétation épineuse en coussinets, garrigues claires.</p> <p>Ce criquet patrimonial a été identifié en deux localités du causse Méjean, près de Valbelle et en limite sud du territoire, près des Jalses de Croupillac.</p>				
				

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	REPTILES FAMILLE : Lacertidés	Espèce protégée	«Vulnérable» en France	PNA	Déterminante stricte ZNIEFF	
<p>Lézard ocellé</p> <p><i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)</p> <p>Période d'observation: (mars) avril à septembre (octobre)</p> <p>Longueur : peut atteindre 50 à 70 cm du bout du museau à la pointe de la queue.</p> <p>Répartition : endémique du SO de l'Europe (Portugal, Espagne, S France et NO Italie).</p> <p><i>Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. Il ne doit pas être confondu avec le Lézard vert occidental, qui est beaucoup plus répandu en France, dont la taille est sensiblement plus petite (30-40 cm de longueur) et qui n'a pas de gros ocelles bleus sur les flancs.</i></p> <p>En France il est présent en zone méditerranéenne, sur les causses du Lot et le long du littoral atlantique (au nord jusqu'à l'île d'Oléron). Souvent très farouche, il vit dans des milieux secs et ouverts (pelouses, garrigues et maquis clairs, vergers...) pourvus d'abris en réseaux et de zones dégagées (places d'ensoleillement).</p> <p>Son régime alimentaire est composé d'invertébrés, et peut inclure de petits fruits.</p> <p>La régression du Lézard ocellé en France est liée à la perte et à la dégradation de ses habitats. L'étalement urbain et la création de routes fragmentent son aire de présence. L'espèce pâtit aussi de la diminution des populations de lapin de garenne dont il occupe les terriers.</p>						
						

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	OISEAUX FAMILLE : Embéridés	Espèce protégée	Annexe I de la DO	« En danger d'extinction »	« Déterminante à critères »	
<p>Bruant ortolan</p> <p><i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758</p> <p>Longueur : 16-16,5 cm Envergure : 24 à 27 cm Poids : 19 à 27 g.</p> <p>Répartition : niche de la péninsule Ibérique à l'ouest jusqu'aux mont Altaï et en Mongolie.</p> <p><i>L'Ortolan est une espèce typique des milieux semi-ouverts secs et bien exposés.</i></p>						

Le Bruant ortolan fréquente une large gamme d'habitats semi-ouverts, qui ont en commun une végétation herbacée rase ou clairsemée, un couvert arboré faible et une strate arbustive pas trop développée.

En Lozère, l'espèce affectionne particulièrement les landes à genêts, à Buis ou à Genévrier entourées de pelouses ou de pâtures extensives.

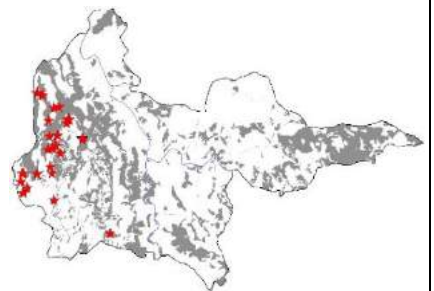
Le Bruant ortolan est l'une des espèces qui a le plus régressé en Europe. Il résulte de plusieurs facteurs, au premier rang desquels la modification des pratiques et paysages agricoles (disparition des haies, abandon de la polyculture-élevage au profit de monocultures de céréales, agrandissement des parcelles, usage intensif des pesticides...).



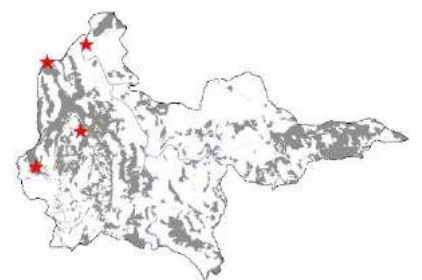
La dégradation des conditions sur les voies de migration (braconnage) et dans les zones d'hivernage jouent sans doute aussi un rôle.

Sur la commune de Florac Trois Rivières, le Bruant ortolan niche sur le causse Méjean dans les habitats semi-ouverts favorables. Il a aussi été noté au-dessus de la D20 au nord-est de la Grand-Ville, en versant sud du vallon de Sistre.

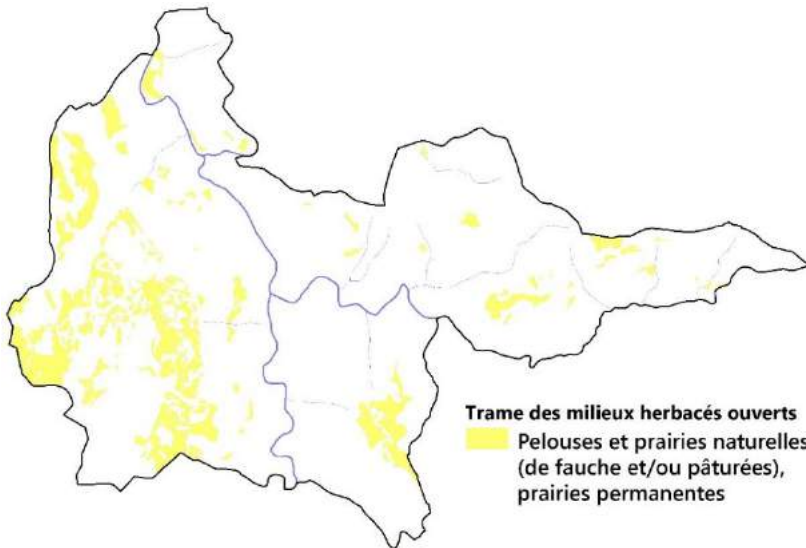
PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	OISEAUX FAMILLE : Laniidés	Espèce protégée	« En danger d'extinction »	PNA	« Déterminante à critères »
Pie-grièche méridionale					
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820					
Longueur : 24-25 cm Envergure : 30 à 34 cm Poids : 55 à 93 70 g.					
Répartition : Espèce endémique franco-ibérique (Portugal, Espagne et France méditerranéenne). <i>En France, la Pie-grièche méridionale niche dans 13 départements. La population française compte de 600 à 1200 couples, dont 400 à 700 couples en Languedoc-Roussillon et une cinquantaine en Lozère. C'est l'un des passereaux les plus menacés dans l'hexagone..</i>					
La Pie-grièche méridionale habite des paysages à végétation buissonnante, clairsemée et fortement marqués par le climat méditerranéen.					
Les densités de couples nicheurs varie notamment en fonction de la richesse en arbustes et en buissons dans lesquels l'espèce construit son nid et dont elle a besoin comme perchoir. Ces densités sont comprises entre 0,2 et 1,1 couples/100 ha.					
Du fait de son endémisme franco-ibérique et de la faiblesse de sa population en France, la Pie-grièche méridionale est une espèce à fort enjeu sur le territoire du PNC.					
Elle est doublement menacée par la fermeture des milieux agro-pastoraux caussenards, et par la conversion des pelouses en terres cultivées.					



PATRIMONIALE Enjeu MODERE	MAMMIFERES FAMILLE : Léporidés	« Quasi menacé » en France
Lapin de garenne		
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)		
Longueur : 32 à 50 cm Poids : 0,9 à 2,5 kg.		
Répartition : Afrique du Nord et continent eurasiatique. Introduit en Australie.		
<i>L'aire de répartition originelle du lapin de garenne était probablement circonscrite au sud de la péninsule ibérique. L'extension de son aire en Europe occidentale constitue l'une des plus importantes migrations d'animaux sauvages dues à l'homme, amorcée dès l'Antiquité.</i>		
Mammifère aux mœurs crépusculaires et nocturnes, le Lapin de garenne affectionne particulièrement les landes et garrigues, et les milieux herbacés péri-ou intra-forestiers.		
La myxomatose, la transformation du paysage liée à l'évolution de l'agriculture, puis la maladie hémorragique virale du lapin (RHVD) ont décimé les populations d'Europe de l'Ouest. La disparition de ce rongeur autrefois abondant pose divers problèmes écologiques :		
<ul style="list-style-type: none"> - il entretenait une strate herbacée basse, voire rase, ce qui était favorable à lutte contre les incendies et à la présence d'autres espèces très spécialisées (Lézard ocellé, CEdicnème criard...); - il servait de proie « fourrage » pour les grands prédateurs (loups, lynx, grands rapaces) qui souffrent depuis d'un manque de proies. 		
Sur la commune de Florac Trois Rivières, le Lapin de garenne a été observé près de St-Julien-du-Gourg et sur le causse Méjean.		



3.4. Les milieux herbacés ouverts



Les **milieux herbacés ouverts** sont dominés par des graminées. Nous regroupons dans cette trame les pelouses (anciens parcours ovins), les prairies naturelles (fauchées et/ou pâturées) et les prairies permanentes (prairies non ressemées), que celles-ci soient « améliorées » (amendées, fertilisées...) ou non.

Ces formations végétales sont « **semi-naturelles** » car leur maintien est dépendant d'une intervention humaine régulière bloquant la dynamique naturelle d'évolution vers des stades boisés (selon la succession théorique : pelouse → fourrés → landes → pré-bois → forêt pionnière → forêt climacique).

La fauche annuelle, le pâturage par du bétail domestique, le débroussaillage ou encore le

brûlage dirigé (= écobuage) sont les principales actions qui permettent de maintenir ces habitats à l'état herbacé.

Les habitats faisant l'objet d'un travail du sol sont regroupés dans la trame « milieux agricoles cultivés ».

La trame des milieux herbacés ouverts s'étend principalement sur le plateau du Méjean, très secondairement sur la Can de Tardonnenche, sur le Serre de Fromental et sous Le Sapet en versant sud.

D'une superficie d'environ **494 ha**, elle se compose d'habitats variés. Sur les causses calcaires, ces habitats peuvent être subdivisés en plusieurs catégories selon les espèces composant la strate herbacée :

- les pelouses et steppes médio-européennes (34.3)
- les pelouses méditerranéennes xériques (34.5) ;
- les pelouses méditerranéo-montagnardes (34.7)
- les prairies mésophiles fauchées
- les prairies améliorées, permanentes semées et généralement fertilisées

Les formations sur débris rocheux ou dalles rocheuses, sont également présents sur le territoire communal mais de superficies trop réduites pour être cartographiées. Elles sont pourtant vitales pour certaines espèces, comme le papillon Apollon dont les chenilles se nourrissent de plantes grasses comme les Orpins ou Saxifrages qui forment des tapis ras (ou gazons).

Sur les grands causses, ces différents habitats herbacés calcicoles contribuent à constituer **une des plus grandes étendues restantes de pelouses ininterrompues d'Europe**. Il en résulte des effectifs importants de nombreuses espèces inféodées à ces milieux et devenues d'une grande valeur patrimoniale du fait de la régression généralisée de ces milieux à l'échelle continentale.

Les milieux herbacés sur terrains schisteux sont moins diversifiés, et totalisent une quarantaine d'hectare seulement, en se basant sur les inventaires disponibles. Il s'agit principalement de :

- pâtures mésophiles (= sur sols frais à secs) ;
- prairies à fourrage.

La présence de pelouses silicicoles sèches, qui se développent sur des sols très acides est pauvres en éléments nutritifs n'est pas mentionnée dans les inventaires disponibles. Compte tenu de leur valeur patrimoniale, elles sont à rechercher à l'extrême Est du territoire communal sur terrains granitique.



Le **Traquet motteux** affectionne les pelouses parsemées de rochers et clapas.



L'**Azuré du Serpolet** est un papillon dont les chenilles se nourrissent de thym et d'Origan. Elles doivent être transportées dans une fourmière pour achever leur développement jusqu'à la métamorphose.

▪ Les habitats représentatifs ou remarquables

Pelouses méditerranéo-montagnardes

PATRIMONIALE (Enjeu FORT)

Code Corine Biotopes : 34.7xx

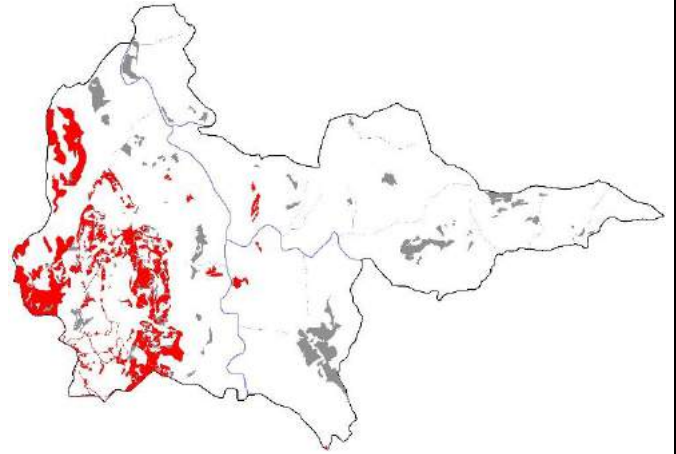
Les pelouses méditerranéo-montagnardes représentent les deux-tiers de la trame des milieux herbacés ouverts. Elles sont essentiellement localisées sur le causse Méjean.

Parce qu'elles rappellent les steppes continentales asiatiques, ces formations sont souvent appelées « pelouses sèches d'allure steppique ». Elles se développent sur des sols peu épais, souvent rocailloux qui ne retiennent pas l'eau. L'effet très filtrant du substrat calcaire accentue la sécheresse estivale à laquelle est adaptée la végétation.

Le stipe penné, ou « cheveux d'ange » est l'une des espèces les plus caractéristiques de ces pelouses très sèches.

Parmi les autres espèces caractéristiques, on note des fétuques, la Sésalier bleue, l'Aster des Cévennes, l'Euphorbe de Duval, la Germandrée de Rouy, la Pulsatille de Coste, la Scorsonère pourpre...

Ces pelouses se rangent parmi les milieux floristiques et faunistiques les plus riches d'Europe. La conservation de ces milieux nécessite le maintien des activités agropastorales extensives. L'abandon de ces pratiques entraîne l'apparition du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche ou du Buis qui préparent l'arrivée du chêne ou du hêtre...

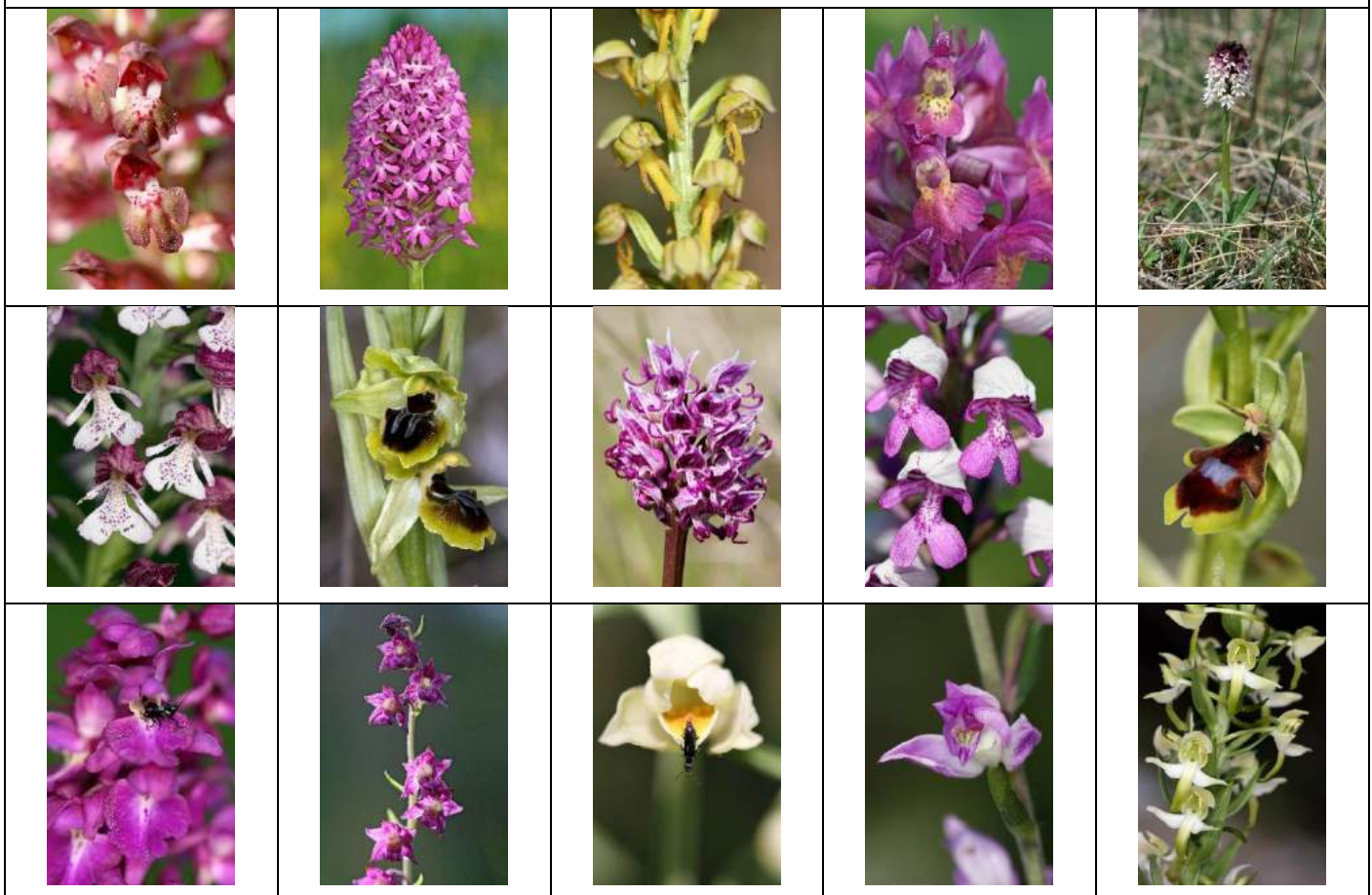


▪ Flore représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs) FAMILLE : Plumbaginacées	Déterminante stricte ZNIEFF	Forte responsabilité du PNC	
L'Armérie de Girard, Armérie faux jonc <i>Armeria girardii</i> (Bernis) Litard., 1955				
Taille : 5-15 cm Couleur des fleurs : rose Diamètre corolle : 10-15 mm (capitule de fleurs à 5 pétales) Floraison : mai-juin, en touffes gazonnantes Répartition : endémique de 4 départements : Gard, Lozère, Aveyron, Hérault <i>L'Armérie de Girard est une plante endémique du sud des Grands causses ; sur Terre, elle n'est présente que dans 4 départements français !</i>				
Cette plante caractérise un milieu particulier, également d'une grande valeur patrimoniale : les pelouses sur sables dolomitiques des causses. Ces sables (ou arènes si le grain est plus grossier) se forment par érosion de la dolomie en donnant le « grésou » qui est un sable dolomitique (carbonate de calcium et de magnésium). Ces pelouses sont souvent primaires, parfois intraforestières, mais le plus souvent sont liées à un système pastoral extensif ovin, plus rarement caprin. Le grattage du sol et le boutage par les lapins peut avoir une action importante sur cet habitat. Sur le territoire de Florac Trois Rivières, une seule station de cette espèce a été signalée en 2016, près du dolmen du col de la Pierre Plate.				

PATRIMONIALE et/ou ESTHETIQUE	ANGIOSPERMES (plantes à fleurs)	Floraison :
	FAMILLE : Orchidacées	Mai et juin principalement

Les Orchidées des pelouses caussenardes



De haut en bas et de gauche à droite : Orchis punaise (protégée au niveau national), Orchis pyramidal, Orchis homme-pendu, Orchis sureau, Orchis brûlé, Orchis pourpre, Ophrys petite araignée, Orchis singe, Orchis militaire, Ophrys d'Aymonin (endémique des Grands causses), Orchis mâles, Epipacti rouge-pourpre, Céphalanthère jaune pâle, Céphalanthère rouge, Plantanthere à fleurs verdâtres.

Les pelouses des causses sont riches en espèces d'Orchidées, plantes vivaces (à bulbes pour la plupart), qui fleurissent principalement en mai et juin. De part leur anatomie et leur écologie, la famille des orchidacées représente le summum de l'évolution chez les plantes à fleurs. Vingt espèces d'orchidées ont été inventoriées dans les milieux herbacés ouverts de la commune de Florac Trois Rivières. Certaines espèces forment des populations importantes, dont la floraison colore de façon spectaculaire ces milieux semi-arides pendant quelques semaines.

■ Faune représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT (mais éteint ?)	LEPIDOPTERES	Espèce protégée	« Quasi menacée » en Europe	Déterminante stricte ZNIEFF	
	Rhopalocères (Papillon de jour)				
L'Apollon					
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758) Répartition : Europe, Moyen-Orient et tout le nord de l'Asie, en Sibérie, Yakoutie et Mongolie. Grande espèce noire et blanche facile à reconnaître grâce à ses grands ocelles rouges sur les ailes postérieures. L'Apollon est un papillon emblématique des montagnes d'Eurasie, protégé par la loi dans tous les pays de la Communauté Européenne où il est présent.					

Une dizaine d'observations cite l'Apollon sur la commune de Florac Trois Rivières, sur le Méjean et près du col de Perpau. Les sites près du bourg de Florac correspondent à des observations non précisément localisées, rattachées au chef-lieu de la commune.

La donnée la plus récente date de...1976 ! Parce qu'aucune donnée récente n'est disponible, il est probable ce papillon patrimonial ne se reproduise plus sur le territoire communal.

L'Apollon a besoin de conditions climatiques précises (froid l'hiver, ensoleillé l'été), d'espaces très ouverts avec une surface de pelouse importante et un recouvrement arbustif faible (<5 %). La présence d'Orpins ou Saxifrages est indispensable à l'alimentation des chenilles.

La disparition ou la régression de l'Apollon dans de nombreux pays s'explique par l'abandon des pratiques pastorales et la fermeture des milieux. Espèce montagnarde, le réchauffement climatique pourrait aussi conduire à la disparition de populations qui ne pourraient trouver de refuge plus en altitude sur les reliefs peu élevés (Jura et Massif Central notamment).



PATRIMONIALE	ORTHOPTERES	Responsabilité élevée du PNC
Enjeu FORT	FAMILLE : Orthoptères	

Le Dectique des brandes

Gampsocleis glabra (Herbst, 1786)

Longueur : 20 à 26 mm **Période : juillet à fin septembre (stage adulte)**

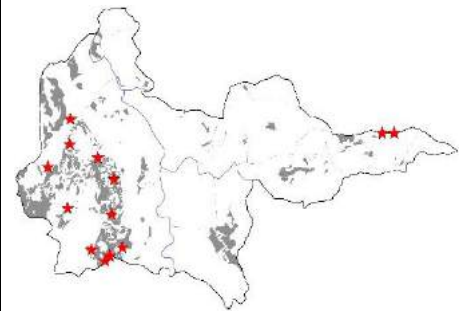
Répartition: Eurasiatique.

Autrefois répandu en France, le Dectique des brandes a fortement régressé au XXème siècle. Il n'existe désormais plus que sur les plateaux sud du Massif Central et en quelques autres stations du territoire national.

Le Dectique des brandes est un élément typique des pelouses sèches à caractère steppique, et peut aussi être trouvé dans les landes à bruyères, jusqu'à 1500 m d'altitude.

Appréciant la chaleur, il n'est actif qu'en plein soleil. Il se nourrit surtout d'herbes mais peut également attaquer d'autres insectes comme des sauterelles.

Durant les dernières décennies, l'espèce a fortement régressé dans de nombreuses régions d'Europe, soit en raison de la surfréquentation touristique de ses biotopes (destruction des milieux par le piétinement), soit du fait de l'intensification des activités agricoles et sylvicoles.



PATRIMONIALE	OISEAUX	Espèce protégée	Annexe I Directive Oiseaux
Enjeu FORT	FAMILLE : Motacillidés		

Pipit rousseline

Anthus campestris (Linnaeus, 1758)

Longueur : 16-18 cm **Envergure : 25-28 cm** **Poids : 28 g.**

Répartition : Afrique du Nord et continent eurasiatique jusqu'en Mongolie.

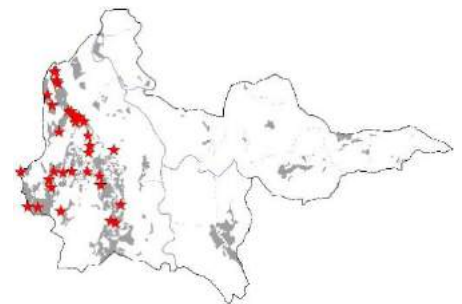
Un peu plus grand qu'un moineau mais plus fin et plus élancé, le Pipit rousseline présente une couleur générale sable, avec un grand sourcil crème. C'est un passereau migrateur qui hiverne en Afrique sub-saharienne.

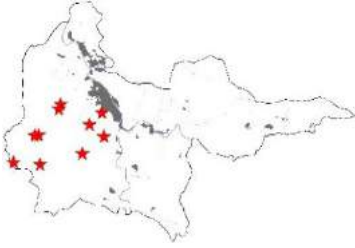
Le Pipit rousseline habite des milieux ouverts avec une végétation rase et/ou clairsemée: grands terrains vagues, grandes friches, prairies steppiques, pâtures maigres, plaines cultivées entrecoupées de milieux herbacés (friches, jachères...).

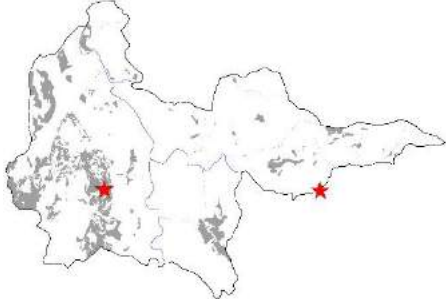

Il se nourrit d'insectes divers, d'araignées, de vers, de petites graines et de sauterelles, qu'il capture en marchant ou après une brève course.

Le couple construit un nid au sol, généralement dans une petite dépression du terrain et à l'abri d'une plante ou d'un buisson.

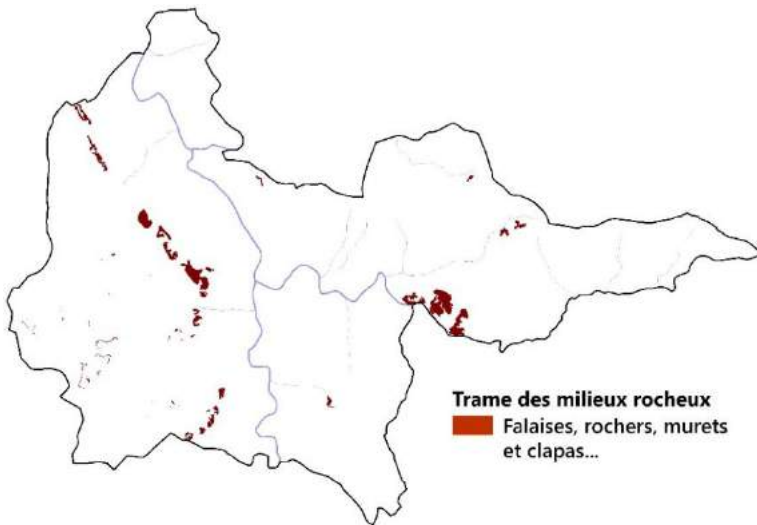
Autrefois répandu sur presque tout le territoire national, les régions méditerranéennes accueillent désormais l'essentiel des effectifs français. Le déclin de l'espèce est essentiellement lié à l'intensification des pratiques agricoles, et à l'abandon du pastoralisme dans de nombreuses régions.



PATRIMONIALE Enjeu FAIBLE	OISEAU Famille : Passeridés	Espèce protégée	Non menacé en France		
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766					
Longueur : 14-16 cm Envergure : 28 à 32 cm Poids : 35 à 39 g. Répartition : pourtour méditerranéen (Afrique du Nord, péninsule ibérique, sud France, sud Italie, Grèce), Turquie, Proche-Orient, Asie centrale jusqu'en Mongolie et Chine.					
<p>Les deux sexes du Moineau soulcie sont semblables. Ils ressemblent à une femelle de moineau domestique, mais avec un large sourcil clair au-dessus de l'œil et une raie médiane de même couleur sur la calotte. La base du bec est jaune.</p> <p>Le Moineau soulcie affectionne les zones rocheuses sèches et ensoleillées, cultivées ou sauvages, souvent à proximité de ruines ou de vieux villages. Grégaire, ce moineau se rassemble en bandes de quelques dizaines d'oiseaux après la reproduction.</p> <p>Les adultes sont essentiellement granivores. Les jeunes au nid sont nourris d'insectes. Le nid est construit dans la cavité d'un arbre ou d'un mur.</p> <p>Le moineau soulcie a fortement régressé en Europe depuis le début du XXème siècle ; il a ainsi disparu d'Allemagne, d'Autriche et de Pologne. L'Espagne accueille 90% de la population européenne. Le Languedoc-Roussillon accueille plus de la moitié des effectifs français, qui doivent être compris entre 2 000 et 5 000 couples.</p>					
<p>L'intensification des pratiques agricoles et à la modification des paysages ruraux qui autrefois associaient cultures extensives, prairies maigres pâturées et vergers ont affecté cette espèce. La restauration des vieux murs et la disparition des arbres creux ont sans doute aussi joué un rôle dans des déclinés locaux. Ce Moineau est présent sur le causse Méjean à proximité de tous les hameaux habités ou en ruines.</p>					

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	MAMMIFERES ORDRE : Chiroptères	Espèce protégée	« Quasi menacé » en France	PNA Chiroptères	« Déterminante à critères » ZNIEFF	
Petit Murin <i>Myotis oxygnatus</i> (= <i>M. blythii</i>)						
Longueur : 6,7 – 8,4 cm Envergure : 35-45 cm Poids : 20-45 g. Répartition : Europe méridionale et Moyen-Orient. Le Petit Murin est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe, très proche morphologiquement du Grand Murin. Cavernicole, il se reproduit et hiberne en milieu souterrain (grottes, avens, mines abandonnées...)						
<p>Ce Murin fréquente les paysages ouverts soumis à un climat chaud : pâtures, steppes, paysages agricoles extensifs, garrigues claires... Ses milieux de prédilection sont les steppes herbacées et les milieux prairiaux ; il évite les milieux trop fermés et les massifs forestiers.</p> <p>Son régime alimentaire est principalement constitué d'Orthoptères, surtout des sauterelles et des grillons, mais aussi des Tipulidés, des Coléoptères, voire des Mantes.</p> <p>Cavernicole, les individus hibernent dans des grottes froides. Les colonies de reproduction sont localisées dans des grottes chaudes. Elles comptent de 50 à 500 femelles dont la plupart (femelles adultes) donne naissance à un seul jeune entre mi-juin et mi-juillet.</p> <p>Les individus chassent habituellement à plus de 5 km de leur gîte, et peuvent même s'en éloigner de plus de 20 km.</p> <p>L'espèce est considérée comme sédentaire. La longévité maximale connue est de 33 ans et l'espérance de vie moyenne se situe entre 14 et 16 ans.</p> <p>Les principales menaces pour le Petit Murin sont le dérangement dans ses gîtes cavernicoles en hiver (gîtes d'hibernation) et en été (colonies de reproduction), ainsi que l'abandon du pastoralisme qui a pour conséquence une fermeture des paysages et la régression de ses habitats de chasse préférentiels.</p>						

3.5. Les milieux rocheux



Le **Saxifrage des Cévennes**, espèce endémique de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de Lozère, pousse sur les rochers escarpés, fleurissant entre mai et juillet.



Le **Merle de roche** (ou Monticole de roche) est une espèce migratrice qui, en été, vit dans les zones rocheuses ensoleillées : éboulis, pelouses parsemées de rochers, ruines. Il hiverne en Afrique tropicale.



Le **Faucon pèlerin** est un rapace ornithophage qui niche dans les falaises.

Cette trame comprend principalement les **falaises** et les **éboulis**. Elle inclut aussi les **dalles** et **débris rocheux** qui occupent des superficies réduites. Bien qu'artificiels, pourraient s'y ajouter certains **clapas** et **murets** (sur le causse Méjean).

Ces milieux sont souvent perçus comme des environnements dénués de vie. Pourtant, ils accueillent de nombreuses espèces de faune et de flore. Certains organismes, comme les champignons, mousses, algues ou cyanobactéries peuvent se fixer sur la roche, supporter la perte quasi-totale de leur eau et mettre en veille leurs fonctions vitales jusqu'au prochain épisode pluvieux.

Dans les fissures des rochers, un peu de terre peut s'accumuler (= **lithosols**) et fournir suffisamment d'éléments nutritifs et d'humidité à

des fougères ou à des plantes à fleurs pour se développer malgré les conditions extrêmes (brûlure du soleil, gels, vents, sécheresse ou au contraire suintement d'eau permanent ...). Au fil des siècles, les habitats rocheux peuvent développer des cortèges très diversifiés d'organismes. Les plantes qui prennent ancrage dans les fissures des parois rocheuses ou dans les fentes des murs en pierre sont dites **chasmophiles** (prononcez « kasmophiles ») ou **fissuricoles**. Les organismes qui vivent sur les rochers sont qualifiés de **saxicoles**.

Les milieux rocheux accueillent également de nombreuses espèces animales, dont des mammifères bien adaptés à ces milieux, comme le Mouflon, le Chamois, le Campagnol des neiges...

Plus d'une dizaine d'espèces d'oiseaux, dites rupestres, nichent dans les parois rocheuses. Parmi les rapaces, le Vautour fauve, le Vautour percnoptère, le Grand-duc d'Europe, l'Aigle royal ou encore le Faucon pèlerin sont bien connus. Le Martinet alpin, le Merle bleu ou encore le Monticole de roche sont aussi des espèces liées aux milieux rocheux.

Les reptiles (lézards ou serpents) et des espèces d'invertébrés trouvent dans les éboulis et les pierriers de nombreux micro-habitats favorables.

Dans cette trame, le milieu souterrain prend une place particulière. Il peut abriter des animaux totalement adaptés à la vie souterraine, évoluant dans une obscurité totale (faune troglobies). Certaines espèces, comme les chauves-souris, ne fréquentent le milieu qu'une partie du temps.

La trame des milieux rocheux est importante sur le territoire de Florac Trois Rivières, notamment parce que la commune intersecte le plateau du Méjean. Sur le flanc sud du Serre de Fromental, une surface notable d'escarpement rocheux domine la rive droite de la Mimente.

La trame des milieux rocheux totalise une superficie d'environ **58 ha sur la commune**. Cette valeur est bien sûr sous-estimée du fait de l'extension verticale des falaises, qui ne permet pas de mesurer leur surface à partir d'orthophotographies aériennes.

▪ Les habitats représentatifs ou remarquables

Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique

PATRIMONIALE (Enjeu FORT)

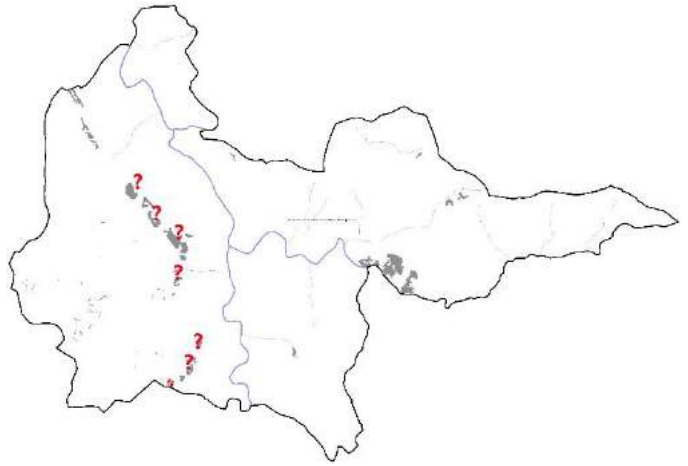
Code Natura 2000 : 8210 Code Corine Biotopes : 62.1

La végétation définissant cet habitat se développe principalement en expositions froides, sur des parois subverticales, au niveau de fissures et de replats.

Les espèces végétales se développant sur ces milieux sont principalement des chasmophytes stricts, avec la Potentille à tige courte, le Saxifrage des Cévennes (endémique), la Sabilne à grande fleurs, l'Erine des Alpes, el Silène saxifrage, le Gaillet très grêle, l'Amaranthe de Crète, etc.

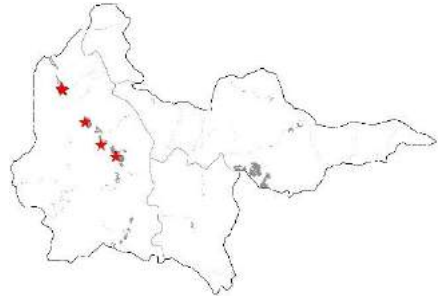

Cette végétation s'installe au niveau des fissures présentant une couche suffisante d'humus noir (apporté par le vent, les eaux de ruissellement...).

Cet habitat est menacé que par certains aménagements touristiques (via-ferrata notamment), par les voies d'escalade intensivement fréquentées qui peuvent impacter négativement certaines espèces végétales.

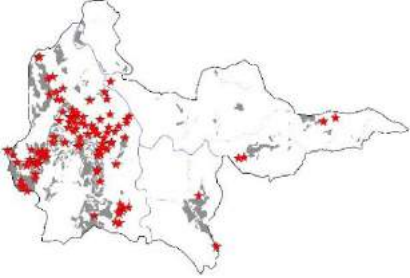



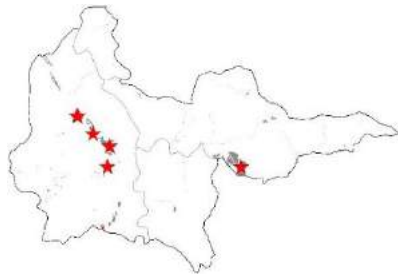

▪ Flore représentative ou remarquable


PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs) FAMILLE : Plumbaginacées	Déterminante stricte ZNIEFF	Forte responsabilité du PNC
<p>Saxifrage des Cévennes</p> <p><i>Saxifrage cebennensis</i> Rouy & E.G. Camus, 1901</p> <p>Taille : 5-12 cm</p> <p>Couleur des fleurs : blanches, groupées par 1-5 en panicule courte.</p> <p>Floraison : mai-juillet, en touffes gazonnantes</p> <p>Répartition : endémique de 4 départements : Gard, Lozère, Aveyron, Hérault</p> <p><i>Le Saxifrage, plante endémique des causses et des Cévennes pousse en gazons denses sur les rochers escarpés des Cévennes, uniquement sur calcaire</i></p> <p>C'est une plante vivace, vert pâle, dont les tiges grêles portent de 2 à 5 feuilles entières, linéaires. Les feuilles inférieures sont imbriquées en colonnes courtes, rougeâtres ou brunâtres, à pétiole court, très large.</p>			

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	ANGIOSPERMES FAM. : Caryophyllacées	« Vulnérable » en France	Déterminante stricte ZNIEFF	Forte responsabilité PNC	
<p>Sabline de Lozère</p> <p><i>Arenaria ligericina</i> Lecoq & Lamotte</p> <p>Taille : 10-30 cm, à tiges nombreuses</p> <p>Couleur des fleurs : blanches, en panicules étalées, de 6-10 mm de diamètre</p> <p>Floraison : mai-juillet, en touffes gazonnantes</p> <p>Répartition : Espèce endémique des causses de Lozère et Aveyron et (sous espèces canescens) de l'étage subalpin et alpin des Pyrénées catalanes espagnoles.</p> <p>La Sabline de Lozère se développe sur les rochers calcaires et les sables dolomitiques, en France uniquement dans la région des causses de Lozère et d'Aveyron.</p> <p>Cette plante vivace saxicole aime les stations de pleine lumière.</p> <p>Du fait de sa répartition très limitée, le Parc national des Cévennes a une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce.</p>					
					

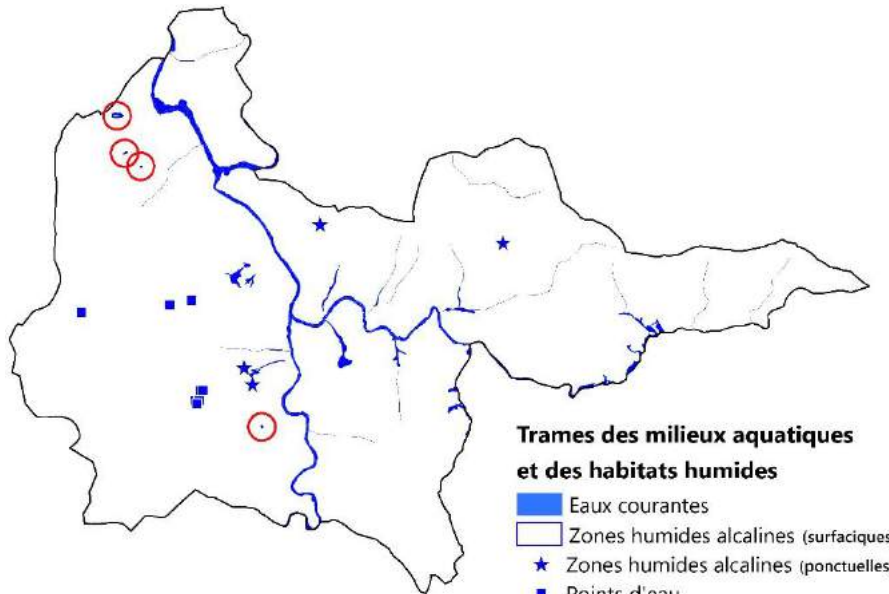
■ Faune représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	OISEAUX FAMILLE : Corvidés	Espèce protégée	Annexe I de la DO	?	
<p>Crave à bec rouge</p> <p><i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)</p> <p>Longueur : 41 cm Envergure : 76 à 80 cm Poids : 280 à 360 g.</p> <p>Répartition : Aire fragmentée qui couvre les montagnes de l'Afrique du Nord et du continent eurasiatique jusqu'en Mongolie, ainsi que les côtes rocheuses du Finistère et de l'Est de l'Angleterre et de l'Irlande.</p> <p>Inconfondable avec son bec et ses pattes rouges, le Crave à bec rouge est un corvidé un peu plus grand que le choucas, lié aux pelouses rases proches de falaises.</p> <p>Après de spectaculaires parades nuptiales au printemps, le Crave à bec rouge niche en couple ou en semi colonies dans des trous de falaises.</p> <p>Il se nourrit principalement d'invertébrés terrestres, auxquels s'ajoutent graines et baies en hiver. Il s'alimente dans des milieux herbacés ras.</p> <p>Grégaire en hiver, il forme des bandes pouvant compter plus de 200 oiseaux. En Lozère, 574 oiseaux ont été comptés en janvier 2019, répartis en une vingtaine de dortoirs. La population française est comprise entre 2000 et 3000 couples nicheurs.</p> <p>La principale menace pour le Crave réside dans le changement des pratiques agricoles qui ont mené au déclin des populations, à des extinctions locales et à la fragmentation de l'aire de l'espèce en Europe. L'escalade est un facteur de dérangement près des nids.</p>					
					

ESTHETIQUE Enjeu FAIBLE	OISEAUX FAMILLE : Tichodromidés	Espèce protégée	« Quasi menacé » en France	Déterminante stricte	
Tichodrome échelette, Tichodrome des murailles					
<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)					
Longueur : 16-17 cm Envergure : 27 à 32 cm Poids : 15 à 20 g. Répartition : massifs montagneux d'Europe et d'Asie, des Pyrénées à l'Himalaya . Le Tichodrome échelette est le seul représentant de sa famille ; c'est une espèce sans équivalent dans le reste du monde. Elle n'est présente en Lozère qu'en hiver.					
A peine plus grand qu'un moineau, le Tichodrome habite et niche dans les falaises et les parois escarpées entre 400 et 2500 m d'altitude. En hiver, il peut être observé à des altitudes plus faibles sur de vieux édifices ou des rochers voire des murs de pierre. Il se nourrit d'invertébrés et de leurs larves qu'il cherche en grimpant le long de la paroi des falaises de bas en haut. Arrivé en haut, il se laisse tomber comme une pierre jusqu'en bas, et recommence son ascension. Son vol papillonnant laisse apparaître la coloration rouge carmin de ses ailes.					
Du fait de son milieu de vie, les exigences écologiques du Tichodrome restent peu connues, tant en matière de milieux que d'alimentation. Sur la commune de Florac Trois Rivières, le Tichodrome est un régulièrement observé en été sur de grands affleurements rocheux, calcaires ou schisteux. Aucune menace n'est à signaler à cette saison, compte tenu des milieux concernés..					

INTRODUITE acclimatée	MAMMIFERES FAMILLE : Viverridés	Espèce protégée	
La Genette			
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)			
Longueur : 90 cm Poids : 1,5 à 2 kg. Répartition : Espèce d'origine africaine introduite en Europe (péninsule ibérique et France) La genette est un petit carnivore dont le pelage et l'aspect rappellent ceux du chat, mais avec un corps plus effilé, un museau plus pointu, des pattes plus courtes et un cou et une queue plus longs (cette dernière presque aussi longue que le corps).			
La Genette se rencontre dans les garrigues basses et sèches, mais aussi dans les milieux rocaillieux ou escarpés, fermés et couverts de forêt, de taillis ou de végétation arbustive, souvent à proximité de points d'eau. C'est un animal solitaire et totalement nocturne. Le rut de la genette survient en janvier-février ; un rut secondaire a lieu en mai-juin. Ces périodes ne sont toutefois pas fixes et des naissances peuvent se produire toute l'année. Carnivore, le régime alimentaire de la genette est principalement composé de petits mammifères et en particulier de mulots. Il est complété par des mammifères de taille moyenne (écureuils, loirs) et des oiseaux, proies secondaires les plus régulières. Contrairement à certains mustélidés, la Genette ne s'attaque que très rarement aux animaux de basse-cour (sauf en cas de famine exceptionnelle, les juvéniles pouvant alors faire des dégâts). Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme nuisible.			

3.6. Les milieux aquatiques et habitats humides



NB (carte ci-dessus) : les cercles rouges localisent les zones humides alcalines surfaciques

¹ **canoles** = vallons entaillés dans le talus des causses

² **l'hygrophilie** qualifie les plantes dont les besoins en eau sont importants, et qui vivent de fait dans des milieux saturés en eau ou humidité.

³ **communautés amphibies** = tapis de végétaux vivaces submergés une partie de l'année par les eaux de lacs, étangs ou mares

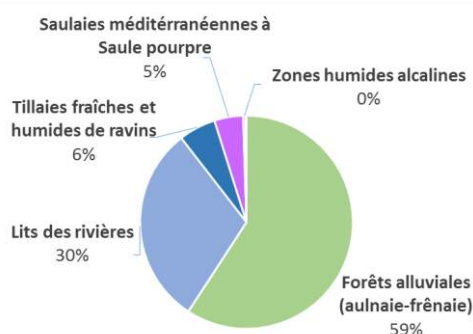


Figure 2.- Proportion des principaux types d'habitats dans la trame des milieux aquatiques et humides.

Sont inclus dans cette trame les **milieux aquatiques courants ou stagnants**, les **zones humides**, les **végétations du bord des eaux** ainsi que des **habitats boisés humides**.

Les milieux aquatiques sont essentiellement représentés par des **eaux courantes**, depuis les **sources** et **ruisselets** en tête des micro-bassins versants jusqu'aux cours d'eau principaux que sont le Tarn, le Tarnon et la Mimente.

Les ruisseaux et rivières s'écoulant sur la commune totalisent un **linéaire de 45,8 km**, soit une densité moyenne de **0,96 km/km²**.

Certains ravins ou « canoles¹ » accueillent des **écoulements temporaires** qui permettent la présence

d'une végétation indicatrice de sols humides en permanence. C'est pourquoi les **tilliaies de ravins**, dont la végétation présente un caractère hygrophile² ont été intégrées à cette trame.

Les milieux aquatiques stagnants sont rares sur le territoire. Ils se résument à **quelques lavognes et mares naturelles ou artificielles**. Ces points d'eau sont extrêmement importants sur le Méjean où ils sont les seuls **points d'abreuvement** possible pour la faune. Ils constituent aussi des **habitats de développement larvaire** pour de nombreuses espèces d'invertébrés (libellules, amphibiens...).

Les **zones humides** correspondent à des milieux gorgés d'eau au moins une partie de l'année. La végétation y est dominée par des **plantes hygrophiles** adaptées. Ces habitats, souvent très réduits en superficie et ayant fortement régressé depuis plus d'un siècle, accueillent de nombreuses espèces végétales de grande valeur patrimoniale.

Les principaux habitats cartographiés sur le territoire de Florac sont (par ordre de superficie décroissante) :

- Les forêts alluviales à aulnes et frêne (en bord de cours d'eau) ;
- Le lit des rivières ;
- Les tilliaies ombragées et humides de ravins ;
- Les saulaies des berges de rivière ;
- Les zones humides alcalines

Les zones humides, les points d'eau stagnants et les « communautés amphibies »³ occupent une superficie anecdotique, mais néanmoins non négligeable de par leur originalité, rareté ou patrimonialité.

Cette trame totalise une superficie de **110 ha**, soit 2,3% du territoire communal, proportion qui ne traduit pas son exceptionnelle importance pour la biodiversité (plus de 300 espèces de plantes à fleurs inventoriées dans cette trame sur la commune de Florac Trois Rivières...), de circulation des espèces (trame verte) ou de services écosystémiques rendus (pour la gestion de la ressource en eau, la production de bois, la cueillette traditionnelle de plantes, la pêche, la qualité du paysage favorable au tourisme...).

▪ Les habitats représentatifs ou remarquables

Forêts alluviales à Aulnes et Frêne

PATRIMONIALE (enjeu FORT)

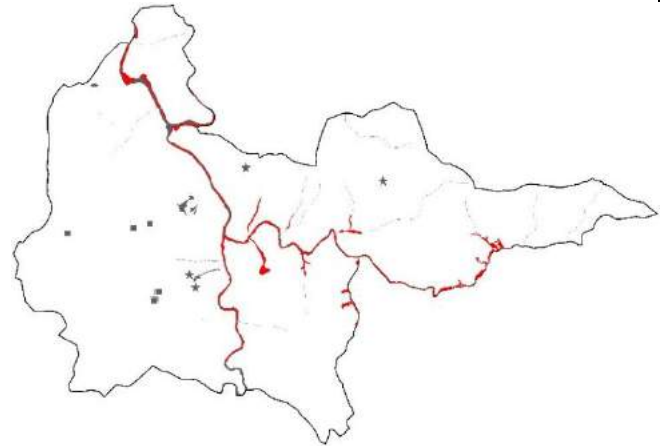
Code Natura 2000 : 91E0*

Code Corine Biotopes : 44.31

Les fourrés et les forêts du bord des cours d'eau sont appelés « ripisylves », mot du latin *ripa* (rive) et *sylva* (forêt).

Selon le régime hydrique des cours d'eau, les types de végétation différent depuis le lit mineur jusqu'aux bordures du lit majeur. Les formations arbustives à saule pourpre colonisent les bords de graviers le plus souvent inondés, là où les couches superficielles du sol sont régulièrement emportées.

Dans les secteurs les moins affectés par les crues, le sol plus évolué permet l'implantation de grands arbres comme les aulnes, frênes, peupliers, tilleuls et érables, selon des peuplements boisés richement structurés avec strate herbacée, arbustes et arbres à bois « tendre » et à bois « dur ». Les forêts alluviales présentent une grande richesse en espèces animales et végétales.



Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion

PATRIMONIALE (enjeu FORT)

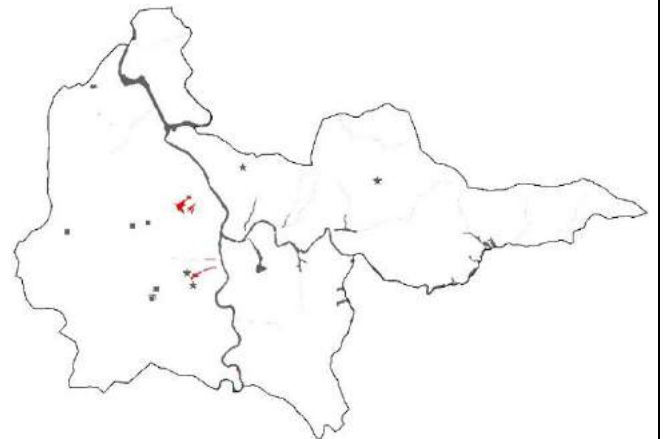
Code Natura 2000 : 9180* (habitat prioritaire)

Code Corine Biotopes : 41.4

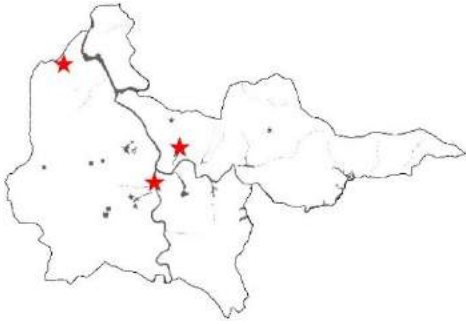

Ce sont des forêts mélangées qui occupent des stations de surfaces réduites dans des ravins encaissés. Ces boisements sont composés d'essences secondaires (Érable sycomore, Frêne élevé, Orme de montagne, Tilleul à feuilles en cœur...) qui croissent sur des éboulis grossiers, des pentes rocheuses abruptes ou des colluvions de versants, surtout sur terrains calcaires, mais parfois aussi siliceux.


Ces forêts en contexte froid et humide sont généralement dominées par l'érable sycomore *Acer pseudoplatanus*, alors que les formations typiques des éboulis secs et chauds sont dominées par les Tilleuls (*Tilia cordata* et *T. platyphyllos*).

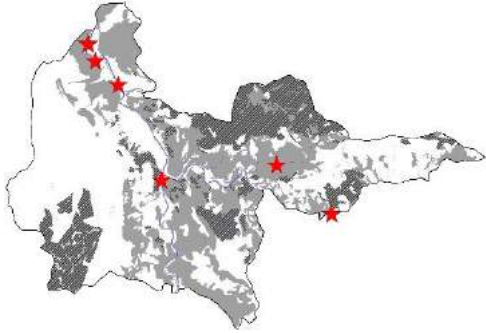

Il s'agit d'un type d'habitat rare, de grande valeur patrimoniale. Compte tenu de la faible valeur des bois, de la faible superficie de cet habitat et de sa haute valeur patrimoniale, il est souhaitable de voir ces habitats laissés à la dynamique naturelle. En cas de prélèvements, il est recommandé de réaliser des exploitations ponctuelles et dans tous les cas d'éviter de créer des pistes en travers de cet habitat.





▪ Flore représentative ou remarquable


PATRIMONIALE Enjeu FORT	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs) FAMILLE : Cypéracées	Déterminante stricte ZNIEFF	Forte responsabilité du PNC	
<p>Scirpe comprimé, Souchet comprimé <i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. Ex Link, 1827</p> <p>Hauteur : 10 – 30cm</p> <p>Couleur des fleurs : épis de 1,5 à 3 cm comptant 7-15 épillets roussâtres, longs de 5-7 mm</p> <p>Floraison : juin-août</p> <p>Répartition : Espèce disséminée à travers toute l'Europe jusqu'à l'Himalaya. En France, également disséminée mais plus fréquente dans le Massif Central, le Jura et les Alpes.</p> <p><i>Cette cypéracée vivace est liée aux pelouses et prairies humides, sur sols alcalins le plus souvent marneux ou argileux.</i></p>				
<p>L'inflorescence, qui termine la tige, est un épi formé d'épillets bruns disposés sur deux rangs opposés dans un même plan, ce qui permet une reconnaissance aisée de cette cypéracée</p> <p>Cette graminée est globalement en régression en France du fait de la dégradation des milieux humides (drainage, mise en culture, plantations de peupliers...).</p> <p>Elle a été trouvée en trois stations sur la commune de Florac Trois Rivières, dont une dans la zone humide alcaline cartographiée par le CEN48 au Nord Est du hameau de Monteils.</p>				


PATRIMONIALE Enjeu FORT	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs) FAMILLE : Orchidacées	« Vulnérable » en France	Forte responsabilité du PNC	
<p>Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817</p> <p>Hauteur : 12 - 30 cm</p> <p>Couleur des fleurs : blanches, en une inflorescence hélicoïdale peu dense comptant de 6 à 24 fleurs</p> <p>Floraison : juillet-août</p> <p>Répartition : Afrique du Nord et une partie de l'Europe depuis l'Espagne jusqu'en Grèce (statut incertain) et peut-être jusqu'en Turquie</p>				
<p>La Spirante d'été est l'une des 6 espèces d'orchidées présentes en Lozère et protégées au niveau national.</p> <p>C'est une espèce de pleine lumière, qui aime la chaleur, et qui trouve son optimum dans des formations très basses, ouvertes, sur des sols temporairement mouillés ne se desséchant pas trop en été, pauvres en nutriments.</p> <p>Autrefois répandue sur tout le territoire national, la Spiranthe d'été n'est plus présente que dans la moitié des départements français, de façon très disséminée et avec des effectifs excédant exceptionnellement quelques centaines d'individus.</p> <p>Cette orchidée discrète se rencontre dans les tourbières légèrement acides à sphaignes, dans les bas-marais alcalins, dans les landes tourbeuses humides, les prés marécageux, dans les dépressions humides arrière-dunaires (Bretagne), dans les mares méditerranéennes temporaires, sur les berges de certains cours d'eau (Cévennes notamment).</p> <p>En Lozère, les stations connues de l'espèce sont essentiellement localisées sur les rives de cours d'eau cévenols, peu propices à la baignade (donc avec un risque limité de piétinement des plantes). Les projets d'aménagements et les travaux forestiers sont ici les principales menaces.</p> <p>Deux stations de cette orchidée protégée sont connues sur la commune de Florac Trois Rivières, sur les bords de la Mimente, en amont et en aval d'Aubuisson.</p>				

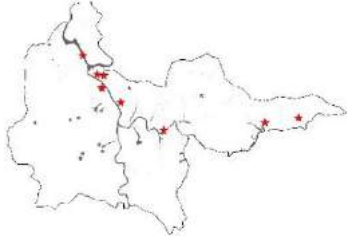

ENVAHISSANTE	ANGIOSPERMES (= Plantes à fleurs)	
Menace majeure	FAMILLE : Polygonacée	
Renouée du Japon, Renouée à feuilles pointues		
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt, 1777		
<p>Taille : jusqu'à 3 mètres de haut</p> <p>Couleur des fleurs : blanches, en panicules à l'aisselle des feuilles</p> <p>Floraison :</p> <p>Répartition : originaire de Chine, de Corée, du Japon et de la Sibérie, la Renouée du Japon a été introduite par l'homme en Europe et en Amérique, où elle y est devenue l'une des principales espèces envahissantes.</p>		
<p>La Renouée du Japon est une plante herbacée vivace qui fut introduite en Europe dès le Moyen Âge par la route de la soie comme plante fourragère, puis réintroduite aux Pays-Bas au XIXème. Elle fait son apparition en France pour la première fois en 1939, et devient vraiment envahissante à partir du milieu du XXème siècle.</p> <p>Dépourvue de prédateurs locaux et de compétiteurs, la progression de cette plante se fait au détriment de la flore locale mais aussi de la diversité des vertébrés et surtout des invertébrés (abondance totale diminuée en moyenne d'environ 40 % sur les cours d'eau inventoriés, avec un nombre de groupes d'invertébrés diminué de 20 à 30 %).</p> <p>La renouée est fréquente sur des sols nus et milieux dégradés du fait de son mode de propagation par transport de fragments de rhizomes (par les rivières, les engins de chantier et agricoles...). Elle est très difficile à éliminer (persistance des rhizomes). Sa vigueur et la rapidité de sa propagation sont telles qu'un petit foyer peut rapidement former des massifs de plusieurs dizaines de mètres carrés, au détriment de la végétation indigène locale.</p>		
Deux stations de Renouée du Japon sont connues sur le territoire de Florac Trois Rivières : au niveau de la confluence Tarn-Tarnon et au niveau du pont de Barre. Ces stations ne semblent pas en extension, mais sont néanmoins à surveiller.		

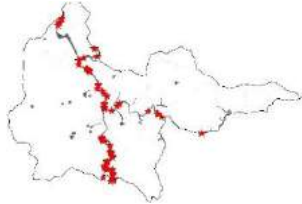

▪ Faune représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	ODONATES FAM.: Macromidés	Espèce protégée	Annexe II de la directive « Habitats »	Espèce « En danger »	Déterminante stricte ZNIEFF	
Cordulie splendide, Macromie splendide						
<i>Macromia splendens</i> (Pictet, 1843)						
<p>Longueur : 70-75 mm Cycle : fin mai à début août</p> <p>Répartition : Espèce endémique de la péninsule ibérique et du sud de la France.</p> <p>Cette grande libellule se reconnaît à son thorax vert métallique barré de bandes jaunes et à son abdomen noir marqué de taches jaunes arrondies.</p> <p>La Cordulie splendide fréquente les rivières aux eaux calmes et chaudes et aux berges boisées, mais elle peut aussi coloniser des réservoirs à niveau d'eau variable et dépourvus de végétation, à des altitudes inférieures à 500 m.</p> <p>Les larves sont reconnaissables à leurs pattes immenses ; elles se tiennent à proximité des rives entre 0,3 et 1,5 m de profondeur. Leur cycle de développement est de 22 à 23 mois.</p> <p>La pollution et les aménagements des cours d'eau ainsi que le déboisement, la rectification des berges et l'exploitation des granulats peuvent anéantir les populations. La prédation des larves par les écrevisses introduites pourrait également être un facteur important de déclin des populations.</p>						
De façon discontinue, la présence et la reproduction de cette libellule rare et menacée est connue sur le cours du Tarn depuis la frontière avec l'Aveyron jusqu'à Florac, ville qui marque la limite altitudinale de présence de cette espèce en Lozère.						

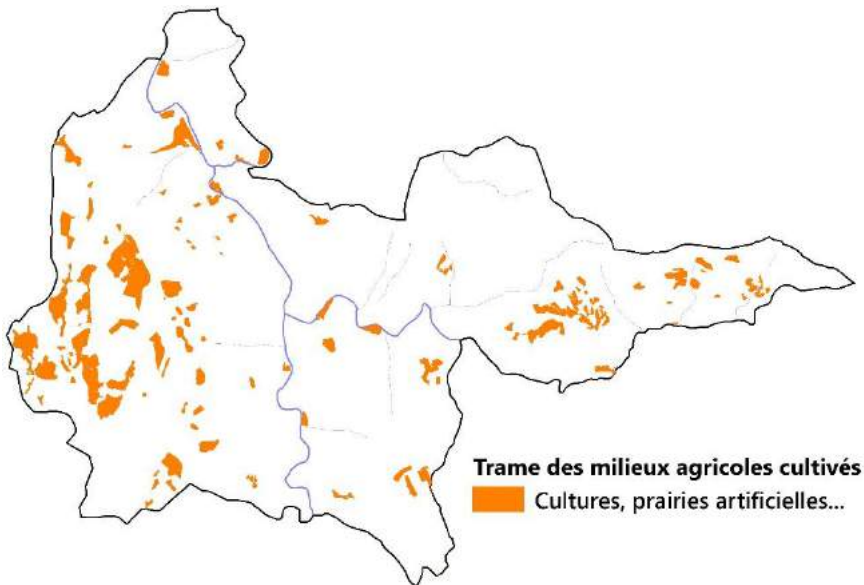
PATRIMONIALE Enjeu TRES FORT	CRUSTACES FAM.: Astacidés	Espèce protégée	Annexe II Directive Habitats	Espèce « Vulnérable » en France	Déterminante stricte ZNIEFF	
Ecrevisse à pattes blanches						
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)						
Taille : maximum 9 à 12 cm Poids : 30 à 90 g.						
Répartition : Europe de l'Ouest.						
L'Ecrevisse à pattes blanches vit essentiellement dans les torrents et ruisseaux aux eaux froides, non polluées, claires et vives.						
La taille maximale des adultes est de 9 à 12 cm. Les tailles et les masses maximales sont atteintes lorsque l'animal a une douzaine d'années. La maturité est atteinte lorsque les animaux atteignent cinq centimètres de long (à l'âge de deux ou trois ans).						
Pour la reproduction, l'espèce exige des eaux de température inférieure à 12°C en octobre. Les œufs, entre 40 et 150, sont incubés durant six à neuf mois. L'espèce ne se reproduit qu'une fois par an.						
Comme toutes les écrevisses autochtones de l'ouest de l'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches est en forte régression depuis plusieurs décennies, du fait de la pêche ou du braconnage, de la dégradation de la qualité des cours d'eau et des milieux rivulaires et de la concurrence avec des espèces introduites (écrevisses « américaines ») qui sont également porteuses saines de la « peste de l'écrevisse ». Cette écrevisse est connue dans plusieurs affluents du Tarn, du Tarnon et de la Mimente sur la commune de Florac Trois Rivières.						

PATRIMONIALE Enjeu MODERE	POISSONS FAM.: Salmonidés	Espèce réglementée	Déterminante stricte ZNIEFF (souche méditerranéenne uniquement)	
Truite fario				
<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758				
Taille : jusqu'à 30 cm en rivière de montagne, plus de 60 cm en lacs Poids : 8 à 12 kg (maximum)				
Répartition : principalement en Europe, mais introduite sur d'autres continents.				
<i>Salmo trutta</i>, la truite commune européenne, est un poisson de la famille des Salmonidés. On distingue 3 formes : la Fario de rivière (qui passe toute sa vie en rivière), la truite de lac et la truite de mer (qui migre en mer et remonte vers sa rivière de naissance).				
Espèce polymorphe, la teinte de la robe et l'intensité des tâches des individus sont fonction de l'alimentation et du milieu dans lequel ils vivent.				
L'espèce vit dans les cours d'eau allant du torrent de montagne aux rivières de plaine pourvu que les eaux soient fraîches, bien oxygénées et non polluées. C'est une espèce bio-indicatrice de la qualité des cours d'eaux. La reproduction a lieu d'octobre à janvier dans des eaux peu profondes, bien oxygénées et fraîches, avec une température comprise entre 5 et 12°C. Les eaux supérieures à 22°C lui sont létales.				
Territoriale et carnassière dès son plus jeune âge, la Truite commune se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques (larves ou adultes) dérivant dans le courant. Les invertébrés terrestres sont aussi consommés si disponibles. Avec l'accroissement de la taille, les individus accèdent à d'autres proies, et notamment des poissons comme les vairons, les loches, les chabots et même les truitelles.				
La taille limite des captures, en Lozère et sur la commune de Florac Trois Rivières, est de 20 cm, 25 cm ou 30 cm selon les cours d'eau.				
En France, les populations de Truite fario sont généralement fragiles.				

PATRIMONIALE Enjeu FORT	OISEAUX FAMILLE : Picidés	Espèce protégée par la loi en France	« Vulnérable » en France		
<p>Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)</p>					
<p>Longueur : 15 cm Envergure : 25 à 27 cm Poids : 15 à 25 g.</p> <p>Répartition : Répandu depuis le Maghreb et la péninsule ibérique jusqu'au nord du Japon et la péninsule du Kamchatka, à travers toutes les forêts feuillues tempérées et boréales de basse altitude d'Eurasie.</p> <p>Le pic épeichette est le plus petit des pics européens. Il affectionne particulièrement les chênaies claires âgées, les forêts humides et les vieilles ripisylves, sous 800 m d'altitude.</p> <p>Il se nourrit principalement d'insectes xylophages et de leurs larves, mais aussi de chenilles, pucerons, fourmis, coléoptères...</p> <p>Les densités de ce petit pic sont faibles, dépassant rarement 1 couple pour 1 ou 2 km² d'habitats favorables. Les populations ont diminué de 66% depuis la fin des années 80. Comme d'autres espèces des vieilles forêts, il est menacé par la conversion des bois feuillus en plantations de résineux, par la surexploitation des bois et la raréfaction des arbres sénescents ou morts.</p>					<p>Toutes les mesures visant la conservation des vieux arbres (comme les îlots de sénescence) ne peuvent que lui être favorables. La carte des observations montre bien l'affinité de l'espèce pour les boisements alluviaux et les ripisylves, dans lesquels les arbres sénescents doivent être conservés tant qu'ils ne présentent pas de risque pour le public ou les ouvrages d'art (embâcles)..</p>

PATRIMONIALE Enjeu FORT	MAMMIFERES FAMILLE: Castoridés	Espèce protégée	Annexe II Directive Habitats	Déterminante stricte ZNIEFF	
<p>Le Castor d'Europe, Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758</p>					
<p>Longueur : peut dépasser 1 mètre avec la queue Poids : 16 à 28 kg.</p> <p>Répartition : présent de manière discontinue de l'Europe de l'Ouest au nord-est de la Mongolie.</p> <p>Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. Persécuté par l'homme dès le XVIIIème, il disparaît de nombreuses régions de France. Au XXème siècle, il ne subsiste plus que dans la basse vallée du Rhône. Il a été réintroduit en Lozère à partir de ce noyau de population.</p> <p>L'activité du Castor s'accomplit principalement à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Il est principalement actif en début et fin de nuit.</p> <p>Sociable, les 2/3 des castors vivent en groupes familiaux composés de deux adultes, des jeunes de plus d'un an et des jeunes de l'année. La taille d'une famille varie de 4 à 6 individus.</p> <p>L'activité d'un groupe familial s'effectue sur un territoire d'environ 1 à 3 km de cours d'eau.</p>					<p>Le Castor est strictement végétarien. Les besoins quotidiens d'un adulte s'élèvent à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce. Environ une trentaine d'espèces d'arbres peuvent être consommées, mais ce sont les salicacées (saules et peupliers) qui sont les plus recherchées. L'essentiel des coupes concerne des troncs et des branches de 3 cm à 8 cm de diamètre.</p> <p>En Lozère, l'espèce n'est menacée que par le braconnage et la mortalité routière. Il s'agit toutefois de menaces faibles. La conservation de l'espèce implique de maintenir la continuité des cours d'eau, en assurant notamment la franchissabilité des ouvrages d'arts par l'espèce</p>

3.7. Les milieux agricoles cultivés



¹ **Messicoles** = plantes qui « aiment les moissons » et qui ont la particularité de vivre de façon stricte ou préférentielle dans les cultures qu'elles accompagnent depuis des siècles. Elles appartiennent au groupe des *adventices*, qui qualifie en botanique l'ensemble des plantes poussant dans une culture sans y avoir été semées, aussi couramment appelées « mauvaises herbes ». Le Bleuet, le Coquelicot, la Nielle du blé, le Pied-d'Alouette, certaines Tulipes... sont parmi les plus connues.

présence ou non de marges de végétation naturelle (herbacée et/ou ligneuse) en bordure des parcelles.

Les champs cultivés extensivement, en particulier de céréales, peuvent abriter une flore riche de plantes dites **messicoles**¹, comme le Bleuet, la Nielle, le Coquelicot... pour ne citer que les plus connues.

Les vergers intensifs peuvent également faire l'objet de traitements phytosanitaires importants. Les quelques parcelles identifiées sur le territoire de Florac Trois Rivières semble correspondre à des cultures traditionnelles non intensivement exploitées, et ont donc été intégrés dans la trame des milieux semi-ouverts, de même que les parcs et les jardins.

La trame des milieux cultivés regroupe donc les milieux agricoles artificiels ou artificialisés, c'est-à-dire créés par l'homme ou fortement modifiés par lui. Elle n'inclut aucun habitat naturel ou semi-naturel dépendant d'activités agropastorales. Cette trame totalise **294 ha sur la commune** de Florac Trois Rivières, soit environ 8% de la superficie de ce territoire.

Ces habitats sont très majoritairement localisés sur la cause Méjean (sur sols calcaires), ainsi que sur les versants ouest et sud du Serre de Fromental et autour des hameaux de La Grand-Ville et les Vernèdes, sur sols schisteux.

La trame des **milieux cultivés** intègre des habitats où l'action de l'homme s'exprime notamment par le travail du sol, une sélection des espèces végétales cultivées, et par l'exportation de la matière produite (fourrage, grain...), le tout dans un système dont il essaie de contrôler les caractéristiques physico-chimiques (par irrigation, drainage, amendements, utilisation d'intrants comme les engrais ou les herbicides...).

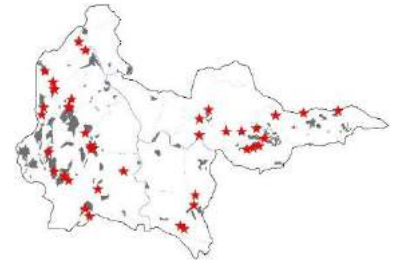
Sont regroupés dans cette trame les **cultures** (de céréales essentiellement), les cultures maraîchères et les **prairies artificielles**, c'est-à-dire semées et fertilisées, parfois traitées aussi avec des herbicides sélectifs.

Dans ces milieux artificialisés, la diversité de la flore et de la faune dépendent de l'intensité des pratiques agricoles et de la

▪ Flore représentative ou remarquable

PATRIMONIALE et/ou ESTHETIQUE	ANGIOSPERMES (plantes à fleurs)	PNA « messicoles »	
----------------------------------	---------------------------------	--------------------	--

Les plantes messicoles



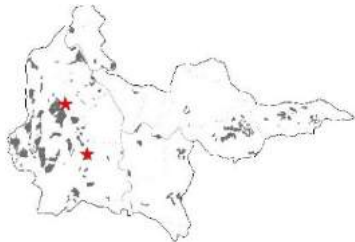

De haut en bas et de gauche à droite : Androsace des champs, Fromental, Aspérule bleue, Bunium noix-de-terre, Calépine, Gagée des champs (protégée au niveau national), Miroir-de-Vénus, Coquelicot argémone, Coquelicot, Renoncule des blés, Pensée des champs

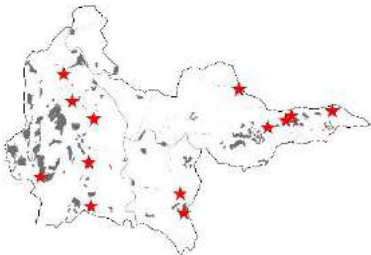

Les plantes messicoles désigne littéralement les plantes « qui aiment les moissons ». Elles sont liées aux cultures qu'elles accompagnent depuis plusieurs siècles, voire des millénaires. Les évolutions récentes de l'agriculture ont cependant conduit à une régression drastique des populations, principalement liée à l'usage des herbicides et au travail intensif et profond du sol, ou inversement, à l'abandon des cultures.

On compte une centaine de plantes messicoles en France. Il s'agit majoritairement de plantes annuelles, mais quelques vivaces à bulbe se sont également adaptées aux perturbations du milieu induites par la culture des champs.

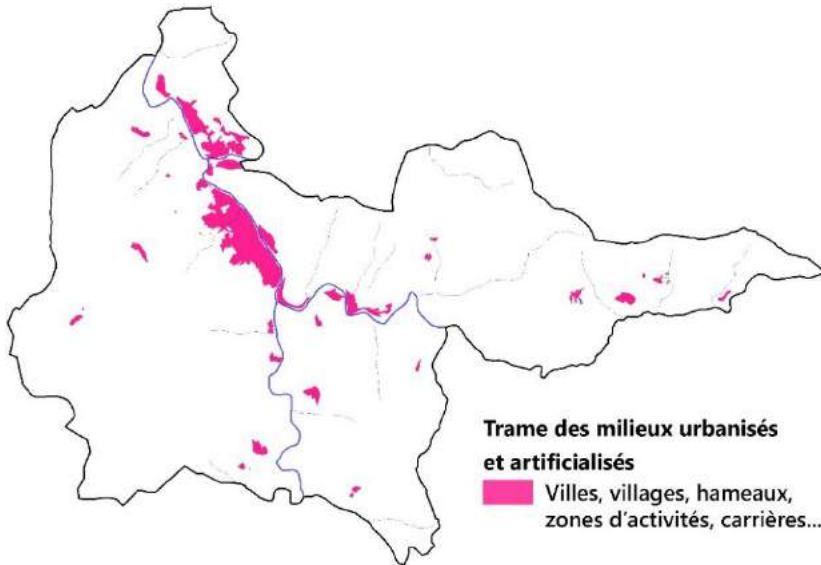
22 espèces de messicoles ont été inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières, dont la dizaine d'espèces illustrées ci-dessus. Il est à noter que la Gagée des champs *Gagea villosa* est protégée au niveau national.

▪ Faune représentative ou remarquable

PATRIMONIALE Enjeu FORT	Espèce protégée	Annexe I de la Directive « Oiseaux »	« Déterminante à critères » pour les ZNIEFF		
<p>Œdicnème criard <i>Burhinus oedicanus</i> Linnaeus, 1758</p>					
<p>Longueur : 44 cm Envergure : 77 à 85 cm Poids : 370 à 450 g. Répartition : Niche en Afrique du Nord et de l'Europe jusqu'en Asie centrale.</p>					
<p>De la taille d'une corneille, l'Œdicnème criard est inféodé aux milieux chauds et secs avec une végétation rase. Doté d'un plumage très cryptique, il est très difficile à observer, d'autant que son activité est principalement nocturne comme le suggère son grand œil jaune.</p> <p>Migrateur à courte distance, les nicheurs français hivernent dans le sud de la France ou en Espagne. Le retour de ce nicheur sur les causses lozériens survient en mars ou avril. C'est le moment où il est le plus détectable grâce à son chant nocturne vibrant et strident rappelant celui du Courlis cendré.</p> <p>Opportuniste, son régime alimentaire inclut à peu près tout ce qu'il peut trouver dans les cultures et les pelouses environnantes : insectes et leurs larves mais aussi des vers de terre, limaces, escargots voire de petits vertébrés (grenouilles, lézards, campagnols, œufs d'oiseaux...).</p>					
<p>Le nid est une petite cuvette dans le sol, où la femelle pond 2 à 3 œufs tachetés. En cas de danger, l'adulte s'aplatit au sol et devient alors très difficile à voir. Si les poussins sont menacés, il peut feindre une blessure afin de détourner l'attention de l'éventuel prédateur.</p> <p>Les effectifs de l'Œdicnème semblent actuellement stables en France, après un déclin constaté la seconde moitié du XXème siècle en raison de l'intensification des pratiques agricoles (monoculture, pesticides, écrasement des œufs ou des poussins par les machines...).</p> <p>Cette espèce à été observé en deux points différents de la bordure du Méjean, près de la ferme de Pradal et au sud du col de la Pierre plate.</p>					

PATRIMONIALE Enjeu FAIBLE	MAMMIFERES FAMILLE : Léporidés	Espèce chassable		
<p>Lièvre d'Europe, Lièvre brun <i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778</p>				
<p>Longueur : 42 à 68 cm Poids : 2,5 à 6,4 kg. Répartition : De la France à l'Asie Centrale en passant par le Moyen-Orient. Introduit sur les îles britanniques, sur la péninsule scandinave, en Amérique du Nord, Amérique du Sud, en Australie et Nouvelle-Zélande. Remplacé par le Lièvre ibérique en Espagne et au Portugal.</p>				
<p>Vraisemblablement originaire de la steppe eurasiatique, le Lièvre brun se serait répandu en Europe grâce aux déboisements effectués par l'Homme à partir du Néolithique. C'est un mammifère spécialiste des milieux ouverts et dégagés à végétation herbacée, mais qui s'est très bien adapté aux zones d'agriculture intensive.</p> <p>Espèce très commune dans les campagnes européennes, le Lièvre est un des petits gibiers les plus recherchés par les chasseurs.</p> <p>Ce lagomorphe aux mœurs plutôt nocturnes se nourrit principalement des parties vertes de diverses plantes herbacées, et en particulier des graminées, mais aussi de fruits, graines, racines, plantules d'arbres ou arbustes, notamment en hiver. A cette saison, il apprécie particulièrement les céréales d'hiver quand elles sont disponibles sur son domaine vital (qui n'excède en général pas 2 km²).</p> <p>La parade nuptiale est collective : elle donne lieu à des combats entre individus, appelé « bouquinage ». Une femelle peut réaliser jusqu'à 5 portées par an (de 1 à 3 levraut le plus souvent), en 6 mois seulement.</p> <p>Malgré sa grande tolérance aux espaces de monoculture, une homogénéisation excessive des cultures sur d'immenses surfaces et certains changements de pratiques agricoles peuvent dans certains cas finir par lui devenir défavorables.</p>				

3.8. Les milieux urbanisés et autres zones artificialisées



¹ **Rudéralisées** = occupées par des espèces végétales colonisatrices qui affectionnent les espaces ouverts et perturbés ou instables, créés ou entretenus par les activités humaines (terrains vagues, décharges, aires terrassées et laissées en l'état...).



La **Pipistrelle pygmée** est la plus petite espèce de chauve-souris. Les colonies de reproduction sont souvent installées près de cours d'eau et dans une maison ou une construction humaine (derrière des volets ou un bardage, sous les tuiles, dans un trou de parpaing...).



La **Belle Dame**, un visiteur fréquent des jardins fleuris, comme beaucoup d'autres espèces de papillons.

Cette trame inclut les zones habitées (villes, villages, hameaux, fermes isolées...), ainsi que les aires dédiées aux activités économiques (zones d'activités, carrières...). Elle inclut aussi les parcs, jardins, potagers, campings, cimetières... qui sont souvent gérés intensivement et peuvent compter de nombreuses plantes introduites ou cultivées.

Les milieux urbanisés accueillent une biodiversité qui généralement décroît des zones périurbaines vers le centre-ville. La diversité des espèces en milieu urbain dépend de nombreux facteurs :

- de l'importance des espaces verts dans le tissu urbain (« coulées vertes », parcs, jardins, zones enherbées, alignements d'arbres...) et de leur mode de gestion (utilisation ou non de produits phytosanitaires, espèces exotiques ou indigènes, conservation de vieux arbres, fauches tardives ...)
- de la diversité des habitats composant cette trame intra-urbaine, qu'il s'agisse de formation arborées (parcs, jardins, vergers...), arbustives (fourrés, haies...) ou herbacées (prairies, cultures, potagers, friches...)
- du degré de connexion de ces éléments entre eux et avec les espaces naturels;
- de la présence de milieux aquatiques (cours d'eau, fossés inondés, mares...) composant la trame bleue.

Des aménagements peuvent augmenter sensiblement la biodiversité locale (nichoirs pour les oiseaux, gîtes pour les chiroptères, hôtels à insectes dans les potagers, mares d'agrément...).


La faune et la flore des milieux urbains se composent essentiellement d'espèces communes, composant la biodiversité dite « ordinaire ». Toutefois, des espèces plus rares peuvent parfois être observées, notamment en cas de présence de vieux arbres ou de constructions présentant un caractère exceptionnel (églises cathédrale sur laquelle peut nicher le Faucon pèlerin, anciennes caves pouvant accueillir des chauves-souris cavernicoles...).

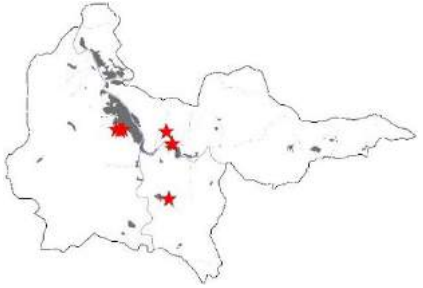

Cette trame présente un fort enjeu en matière d'éducation et de sensibilisation à la nature.

Il faut enfin souligner que cette biodiversité apporte de nombreux services à la collectivité, relativement au réchauffement climatique (lutte contre les îlots de chaleur grâce aux zones arborées), à la gestion de l'eau (filtration et épuration des eaux et lutte contre les crues), à la santé (fixation des particules aériennes par les feuilles), à la qualité du cadre de vie (les espaces de nature en ville sont des lieux de respiration et d'échange sociaux) et d'une façon générale contribuent à l'attractivité des villes (éco-tourisme ou installation de nouveaux habitants).

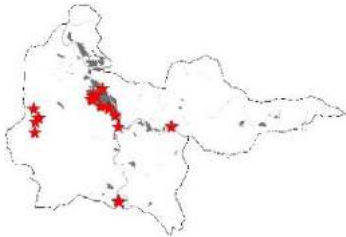

Sur la commune de Florac Trois Rivières, la trame des milieux urbanisés s'étend sur une **superficie de 166 ha**. Le bourg de Florac forme à lui-seul un ensemble continu d'environ 83 ha, soit la moitié de la superficie de cette trame.


▪ Flore représentative ou remarquable

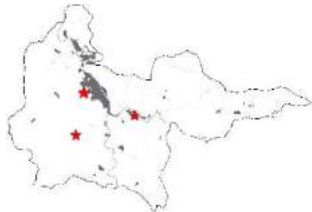

PATRIMONIALE	PTERIDOPHYTES				
Enjeu FAIBLE	FAMILLE : Aspléniacées				
Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Doradille capillaire					
<i>Asplenium trichomanes</i> Linnaeus, 1753					
Taille : 6-35 m		Cycle : feuilles visible toute l'année.			
Répartition : presque tout le globe.					
Le Capillaire des murailles est une petite fougère cosmopolite très commune, présente partout en France, qui se développe sur les rochers et les murs en pierre, de préférence sur calcaire.					
Elle se reconnaît aisément à ses limbes divisés en très nombreux segments (15-40 paires) finement crénelés-dentés, longs de 8 mm ou moins. Elle est extrêmement résistante à la dessiccation et au froid, et ne craint pas l'altitude.					
Le promeneur ne tardera pas à la trouver s'il prospecte les vieux murs ombragés.					


PATRIMONIALE	ANGIOSPERMES (plantes à fleurs)	« Quasi menacée » en France			
Enjeu FAIBLE	FAMILLE : Orchidacées				
Spiranthe d'automne					
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827					
Taille : 6-30 cm.		Fleur : blanc verdâtre, pétales long d'environ 6-7 mm.			
Floraison : début d'automne (fin septembre, début octobre).					
Répartition : L'aire de distribution de la Spiranthe d'automne couvre l'Afrique du Nord, une grande partie de l'Europe, le Caucase, la Russie, le Proche et Moyen--Orient (Syrie, Iran).					
La Spiranthe d'automne est l'orchidée qui fleurit le plus tardivement en Lozère (septembre-octobre). Elle se reconnaît facilement à son inflorescence spiralée, ainsi qu'à la rosette de 2-5 feuilles ovales étalée à côté de la tige fleurie.					
<i>Spiranthes spiralis</i> a probablement étendue son aire en Europe en profitant des défrichements néolithiques. En France, elle est partout très disséminée, et est devenue très rare dans les régions de plaine.					
C'est une plante de pleine lumière, qui croît dans les milieux herbacés ras, sur substrats modérément alcalins à légèrement acides, le plus souvent en terrains secs. Elle se rencontre ainsi dans les prairies, pelouses rases, dans les garrigues pâturées, mais aussi occasionnellement dans des habitats plus artificiels (talus de route, parcs, cimetières...).					
Cette espèce a par exemple été observée dans le parc Arnal à Florac, ainsi qu'au bord de l'ancienne voie ferrée à La Salle-Prunet.					
					




▪ Faune représentative ou remarquable

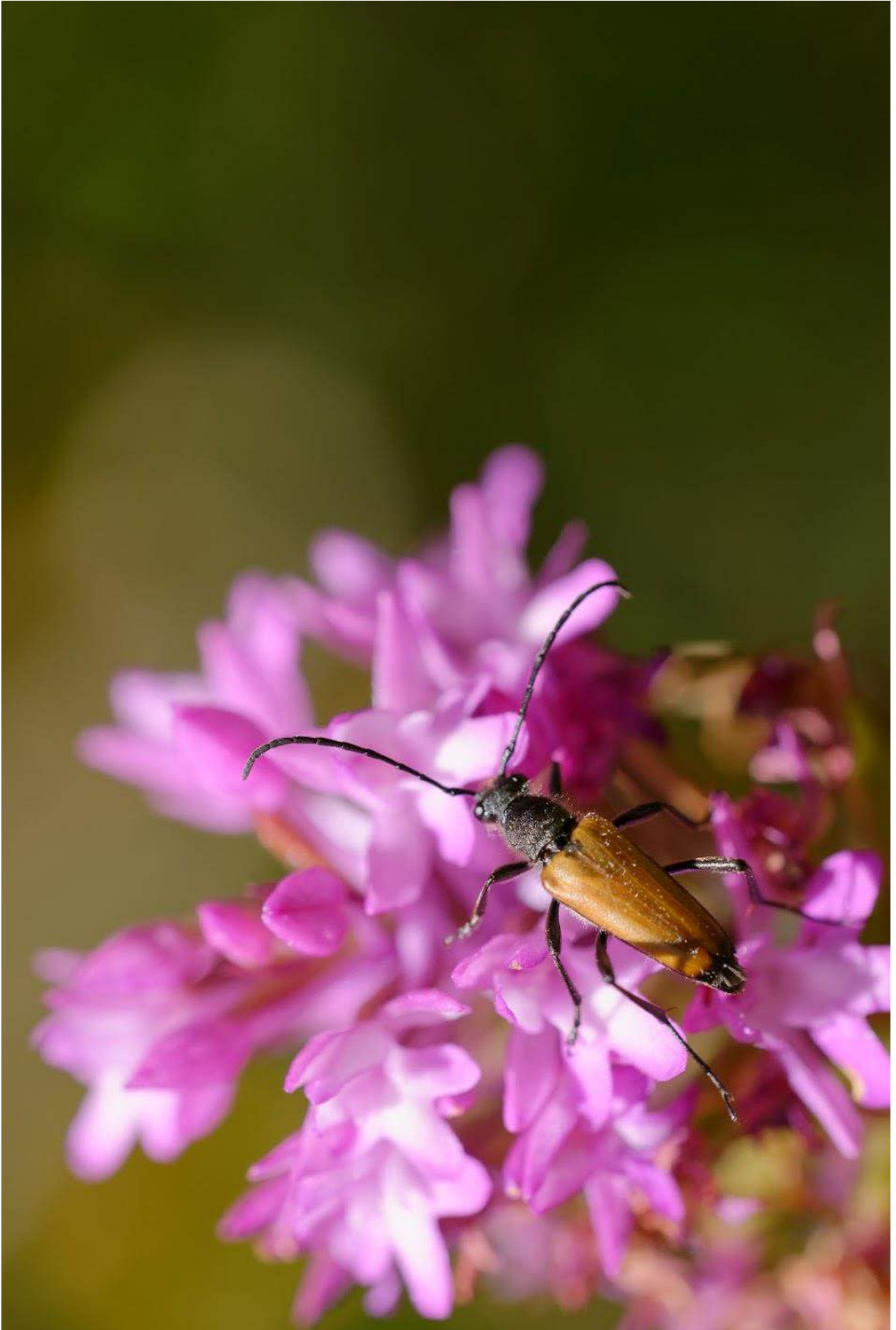
PATRIMONIALE Enjeu MODERE	AMPHIBIENS Famille : Alytidés	Espèce protégée			
<p>Alyte accoucheur, Crapaud alyte <i>Alytes obstetricans</i> Linnaeus, 1766</p> <p>Longueur : moins de 5 cm Répartition : Du nord et l'Est de la péninsule ibérique jusque dans le Centre de l'Allemagne. Introduit en Angleterre et dans les îles Baléares.</p> <p>Ce crapaud doit son nom vernaculaire (accoucheur) et latin (obstetricans) au fait qu'au moment de la reproduction le mâle enroule le chapelet d'œufs autour de ses pattes au fur et à mesure qu'il est pondu par sa partenaire. Alyte vient du grec ancien « alytos », « qui ne peut être délié », c'est-à-dire délivré des œufs avant leur éclosion...</p> <p>L'Alyte accoucheur est un petit crapaud très terrestre mais qui vit toujours à proximité d'un point d'eau, généralement en petites colonies dispersées. Dès le mois de mars, le mâle émet son chant qui une répétition d'une note flûtée (tiou...tiou....) qui évoque le chant du Hibou Petit-duc. Ces vocalisations peuvent être entendues tout l'été. Après l'accouplement, le mâle porte les œufs sur son dos pendant 3 à 8 semaines. Il les déposera dans un point d'eau peu avant leur éclosion.</p> <p>Quand il ne chasse pas les insectes, l'Alyte vit la plupart du temps caché dans le trou d'un mur, sous une pierre, ou encore dans un terrier qu'il creuse dans le sable ou un sol meuble. Cette espèce a régressé dans une partie importante de son aire de répartition. Les causes de ce déclin sont la destruction, la dégradation et le morcellement de son habitat et la disparition des points d'eau et des zones humides. L'Alyte peut être entendu en plusieurs endroits dans Florac <i>intra-muros</i>, ainsi que près des lavognes sur le causse Méjean.</p>					
					

EMBLEMATIQUE Enjeu FAIBLE	OISEAU Famille : Passeridés	Espèce protégée			
<p>Martinet noir <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)</p> <p>Longueur : 16-17 cm Envergure : 42 à 48 cm Poids : 38 à 50 g. Répartition : Afrique du Nord et continent eurasiatique, depuis l'atlantique jusqu'au lac Baïkal</p> <p>Cette espèce se distingue aisément de l'hirondelle par ses ailes en forme de faucille, son corps plus effilé et plus grand, une coloration générale presque entièrement noire.</p> <p>Le Martinet noir ne se pose qu'au moment de la reproduction. Les reproducteurs volent donc 10 mois entiers sans se poser une seule fois, alors que les jeunes passeront deux ans sans se poser après leur premier envol.</p> <p>Le nid est construit dans un trou de mur ; l'espèce niche donc essentiellement dans les villes et les villages. Les couples sont en général fidèles à leur nid qu'ils réutilisent chaque année. Celui-ci est constitué de toutes sortes de matériaux légers recueillis au gré des vents. La femelle pond deux ou trois œufs qui sont couvés pendant 18 à 21 jours. Mâle et femelle se partagent la période de couvain et se relaient régulièrement. Les deux parents s'occupent de l'alimentation des jeunes qui quittent le nid après une longue période de 39 à 42 jours. Les adultes stockent les insectes qu'ils capturent dans leur gorge. Le martinet noir se nourrit de plancton aérien.</p> <p>En France, les populations sont en régression, vraisemblablement en raison de la raréfaction de ses proies éliminées par les pesticides. L'espèce est depuis 2016 inscrite dans la catégorie « quasi menacée » de la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.</p>					

PATRIMONIALE Enjeu FORT	MAMMIFERES FAM.: Rhinolophidés	Espèce protégée	Annexe II Directive « Habitats »	« Quasi Menacé » en Europe	« Déterminante à critères » ZNIEFF	
<p>Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)</p>						
<p>Longueur : 37-45 mm cm Envergure : 19 à 25 cm Poids : 4 à 7 g. Répartition : Afrique du Nord, Europe, Proche et Moyen-Orient jusqu'en Asie Centrale.</p>						
<p>Le Petit Rhinolophe est l'une des plus petites chauves-souris d'Europe ; elle pèse le poids d'un sucre (environ-4 grammes). Les rhinolophes (3 espèces en France) ont la double particularité d'émettre leurs cris d'écholocation par le nez (qui a une forme de fer-à-cheval) et de s'envelopper presque totalement dans leurs ailes lorsqu'ils sont en léthargie.</p> <p>C'est une espèce dite anthropophile, car les colonies de reproduction sont presque exclusivement localisées dans des constructions humaines: combles de maisons ou de châteaux, clèdes abandonnées, granges... Il s'agit de volumes obscurs, chauds et tranquilles. Ces colonies comptent le plus souvent entre 15 et 30 femelles. Seules les femelles mûres donnent naissance à un seul jeune, vers fin juin. Les mâles gîtes généralement isolément dans d'autres lieux.</p> <p>Les individus chassent dans un rayon de 2 à 3 km autour du gîte ou de la colonie. Les habitats de chasse préférentiels sont des bois feuillus, les ripisylves et les zones bocagères riches en insectes. Ils hibernent en milieu souterrain, dans des grottes, avens ou mines abandonnées.</p> <p>Une colonie est connue sur la commune de Florac Trois Rivières, près de la confluence Tarn-Tarnon. Une donnée ancienne mentionne également une colonie dans une grange de La Salle-Prunet.</p>						
						

EMBLEMATIQUE Enjeu MODERE	MAMMIFERES FAM.: Erinacéidés	Espèce protégée	LC (préoccupation mineure)	
<p>Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> (Bechstein, 1800)</p>				
<p>Longueur : 20 à 30 cm Poids : jusqu'à plus de 2 km. Répartition : Europe depuis la péninsule ibérique jusqu'au nord-ouest de la Russie d'Europe, sous la latitude 65° Nord. Absent en Europe de l'Est et dans les Balkans. Introduit en Nouvelle-Zélande.</p>				
<p>Le Hérisson d'Europe est un mammifère omnivore et nocturne, classé dans l'ordre des Insectivores. Sa particularité est connue de tous : son corps est recouvert de 5 000 à 7500 poils piquants.</p>				
<p>Le Hérisson est une espèce emblématique des jardins et parcs urbains, où ses densités sont généralement plus élevées qu'en zone rurale. Dès le crépuscule, l'animal cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et de baies. Il est à ce titre un auxiliaire précieux pour les jardiniers. Il s'attaque parfois aux serpents, lézards, rongeurs, amphibiens, oiseaux nichant à terre.</p> <p>Il passe la journée à dormir dans un gîte localisé dans une souche, un tas de bois, ou sous un buisson. Au début de l'automne, il prépare un nid garni de feuilles mortes puis se roule en boule et s'endort d'un profond sommeil entrecoupé de brefs réveils.</p> <p>Les femelles mettent bas 4 à 7 jeunes. Il peut y avoir 2 mises-bas dans l'année. Sur 5 petits, seuls un ou deux en moyenne atteindront l'âge d'une année. Le maintien d'une population viable nécessite une mosaïque de milieux et des corridors biologiques permettant la dispersion et des échanges génétiques entre individus.</p> <p>En France, de 1 à 3 millions de hérissons sont tués chaque année sur les routes. L'espèce pâtit également de la disparition des haies et du bocage, des pesticides (raréfaction de la nourriture et empoisonnement indirect notamment par les anti-limaces) et du cloisonnement trop parfait des jardins. Bien qu'en régression, l'espèce n'est pas considérée comme menacée en France.</p>				

INVASIVE	HYMENOPTERES FAM.: Erinacéidés	« Nuisible »	
Le Frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes) <i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836			
Longueur : 1,3 à 3 cm (3,2 cm pour la reine) Répartition : Espèce originaire des zones tropicales ou continentales d'Asie (Afghanistan, Inde, Chine, îles indonésiennes). Introduit (sous-espèce <i>Vespa velutina nigrithorax</i>) en France vers 2004.			 Frelon asiatique à pattes jaunes, <i>Vespa velutina</i>
Le frelon asiatique est un insecte de l'ordre des Hyménoptères de la famille des Vespidés. La sous-espèce <i>Vespa velutina nigrithorax</i> introduite en France est reconnaissable à sa tête et son thorax noir, à l'abdomen qui présente plus de noir que de jaune, à la différence du Frelon européen, indigène, qui est aussi plus grand.			 Frelon d'Europe, <i>Vespa crabro</i>
<p>Le Frelon asiatique a été observé pour la première fois en France en 2004. Les premiers individus proviennent probablement de conteneurs de poteries chinoises importées dans le Lot-et-Garonne via le port du Havre. Aujourd'hui, l'espèce a colonisé presque tout le territoire national, et est signalée dans presque tous les pays voisins (Portugal, N de l'Espagne, E Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne).</p>			
<p>Entre mars et début août, la reine fonde sa propre colonie. Elle pond alors un œuf par jour. Le développement des larves nécessite 45 jours. Celles-ci deviendront les premières ouvrières, dites de « première caste ». Vers mi-juin, la fondatrice a assez d'ouvrières pour la nourrir et, à partir de là, ne fera plus que pondre (jusqu'à 100 œufs par jour). La colonie ne compte alors que des ouvrières. Vers la fin de l'été, elle comptera également des mâles et des femelles sexuées.</p>			
<p>Le nid est fait de fibre de cellulose mâchée. Aérien, il est le plus souvent construit dans un arbre à plusieurs mètres de hauteur, parfois sous une charpente ou dans une cheminée. De forme généralement sphérique, il présente un orifice de sortie latérale, et peut atteindre 1 mètre de haut et 80 cm de diamètre. Il peut alors abriter 2000 frelons, dont plus de 550 fondatrices potentielles si elles sont fécondées (la plupart ne passeront toutefois pas l'hiver). A noter que le nid du Frelon européen est ouvert vers le bas et n'est jamais installé en haut de grands arbres (mais est construit dans un tronc creux, sous un abri ou dans le sol).</p>			
<p>Le nid est abandonné pendant l'hiver. Les femelles sexuées, futures reines, passent l'hiver en diapause dans un endroit abrité, souvent enterré, et sortent au printemps pour fonder de nouvelles colonies.</p>			
<p>La taille moyenne des ouvrières augmente avec celle de la colonie, les insectes émergeant d'une jeune colonie étant moins nourris à l'état larvaire. Le rayon d'action d'une jeune ouvrière est d'environ 350 m, et peut s'étendre à 700 m voire 2000 m pour des colonies plus âgées.</p>			
<p>Le frelon adulte se nourrit de fruits mûrs et de nectar. Pour nourrir ses larves, il capture différents insectes (mouches, guêpes, abeilles, papillons, etc.). Pour capturer les abeilles domestiques, il se place en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche ou patrouille au-dessus des fleurs fréquentées par les abeilles. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui.</p>			
<p>Le Frelon asiatique ne montre habituellement aucune agressivité envers l'homme. Parce qu'il constitue un nouveau facteur d'affaiblissement des ruches, cet insecte peut néanmoins être considéré comme nuisible par les apiculteurs.</p>			

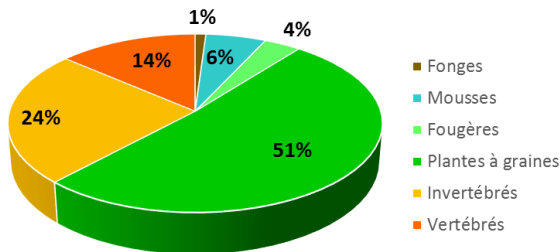


Analyse et synthèse des enjeux

1. Niveaux de connaissance des groupes d'espèces

Au terme de l'ABC, **15 113 observations** ont été moissonnées sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières.

Elles répertorient un total de **1 599 espèces vivantes** sur le territoire étudié, dont :



- **17 espèces de fonges** (y compris des champignons lichénisés) ;

- **961 espèces de flore** (mousses, fougères et plantes à fleurs), dont au moins 19 espèces introduites, certaines considérées comme envahissantes et d'autres plantées pour la sylviculture) ;

- **402 espèces d'invertébrés** (mollusques, crustacés, myriapodes, arachnides, insectes...) ;

- **219 espèces de vertébrés** (poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) dont une seule introduite (Ragondin).

Figure 2.- Distribution du nombre d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières par grands groupes taxonomiques.

Les espèces végétales représentent 60% des espèces vivantes inventoriées, les invertébrés le quart (24%), et les vertébrés 14%.

Pour certains groupes (champignons, araignées, coléoptères, papillons de nuit...), le nombre d'espèces répertoriées est anecdotique au regard du nombre d'espèces vraisemblablement présentes sur le territoire communal. Mais pour ces groupes, l'identification des spécimens est souvent affaire d'un nombre limité de spécialistes...

A l'opposé, le niveau de connaissance est « bon » ou « exhaustif ou presque » pour plusieurs groupes dont :

- les **ptéridophytes**, soit les **fougères et espèces apparentées**, dont la commune de Florac accueille presque le quart des 114 espèces répertoriées en France !
- Les **plantes à graines** : dont l'inventaire révèle que presque 10% des espèces indigènes de France peuvent être observée sur la commune !
- Les **odonates (libellules et demoiselles)**, avec 19 espèces identifiées, chiffre modeste comparé au 89 espèces répertoriées en France, mais avec une liste probablement proche de l'exhaustivité compte tenu de la faible diversité des habitats aquatiques sur le territoire (du fait de l'altitude et du contexte hydrographique).
- les **Orthoptères (criquets, sauterelles, grillons...)**. Pour ces invertébrés, l'inventaire peut probablement être complété par l'ajout de quelques espèces nocturnes, discrètes, rares ou localisées. En l'état actuel des connaissances, plus du quart des 201 espèces répertoriées en France ont déjà été observées sur le territoire de la commune !
- les **Phasmidés**. Cette famille d'insecte ne compte que 3 espèces en France, dont une, le Phasme ibérique *Pijnackeria hispanica*, qui a été observé sur la commune. Le Phasme gaullois *Clonopsis gallica*, le moins méditerranéen des trois phasmes français, est à rechercher...
- les **Mantidés**. 8 espèces sont présentes en France. La présence de l'Empuse pennée est plus que probable sur la commune de Florac Trois Rivières, mais n'est attestée par aucune donnée. La découverte de cette espèce porterait sans doute à 100% le niveau d'inventaire de cette famille sur le territoire communal.
- les **Lépidoptères « rhopalocères »**. Avec 110 espèces inventoriées, soit 40% des 253 espèces répertoriées en France, l'inventaire des papillons de jour sur la commune est probablement proche de l'exhaustivité.
- les listes d'espèces sont proches de l'exhaustivité pour les **vertébrés**. Un bémol doit toutefois être apporté concernant les mammifères, et plus particulièrement les « micromammifères » (souris, rats, campagnols, mulots, musaraignes...) pour lesquels plusieurs espèces reste à confirmer. Quelques espèces de **chauve-souris** manquent également à l'appel...



L'**Empuse pennée** (ou Empuse commune ou « diablotin ») se distingue de la Mante religieuse par sa taille plus faible, son « casque », et son abdomen latéralement bordé d'expansions foliacées. Elle est à rechercher dans les milieux herbacés chauds et secs.



Le **Pachyure étrusque** est la plus petite des musaraignes françaises, et le mammifère le plus léger du monde. Elle est très probablement présente sur la commune de Florac Trois Rivières, mais reste à trouver.

Tableau.1- Nombre d'espèces inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières (espèces sauvages indigènes ou introduites et acclimatées, hors espèces plantées en sylviculture) et estimation du degré de connaissance pour les différents groupes. Légende :) Très faible à anecdotique 3 Faible 33 Moyen 333 Bon 3333 Exhaustif ou presque

	Groupe 1	Groupe 2	Nombre d'espèces Florac Trois Rivières	Nombre d'espèces en France	% de la diversité nationale	Estimation du degré de connaissance du groupe sur le territoire communal
FONGES	Champignons et Lichens	<i>Lichens</i>	12	≈ 3 160	< 0,004 %)
		<i>Champignons non lichénisés</i>	5	≈ 9 500	< 0,0006 %)
FLORE	Bryophytes	<i>Mousses, sphaignes...</i>	95	≈ 1000	9,5 %	33
	Ptéridophytes	<i>Fougères, prêles, lycopes...</i>	25	114	22 %	333(3)
	Spermaphytes	<i>Plantes à graines</i>	822	≈ 7750	11 %	333
FAUNE invertébrés	Mollusques	<i>Gastéropodes, bivalves...</i>	38	731	5 %	3
	Crustacés	<i>Isopodes terrestres</i>	15	214	7 %	33
		<i>Crustacés d'eau douce</i>	3 ⁽¹⁾	576	< 1 %)
	Myriapodes	<i>Chilopodes</i>	1	148	0,7 %)
		<i>Diplopodes</i>	0	282	0 %)
	Arachnides	<i>Araignées</i>	1	1620	< 0,07 %)
	Epheméroptères	<i>Ephémères</i>	19	142	13 %	33
	Trichoptères	<i>Porte-bois, phryganes</i>	30	511	6 %	33
	Plécoptères	<i>Perles</i>	3	177	<2 %)
	Neuroptères	<i>Fourmillions, chrysopes, ascalaphes...</i>	1	82	<2 %)
	Hémiptères	<i>Cigales, pucerons, punaises...</i>	8	3500	< 0,3 %)
	Odonates	<i>Libellules et demoiselles</i>	19	89	21 %	333
	Coléoptères	<i>Scarabées, coccinelles...</i>	21	9600	< 0,3 %)
	Orthoptères	<i>Criquets, sauterelles, grillons...</i>	54	201	27 %	333
	Phasmidés	<i>Phasmes</i>	1	3	33 %	3333
	Mantidés	<i>Mantes, Empuses...</i>	1	8	12 %	333
	Diptères	<i>Mouches, syrphes, moustiques...</i>	7	6500	0,1 %)
	Hyménoptères	<i>Abeilles, guêpes, fourmis</i>	11	8000	< 0,2 %)
	Lépidoptères rhopalocères	<i>Papillons de jour</i>	110	253	44 %	333
	Lépidoptères hétérocères	<i>Papillons de nuit</i>	31	5050	< 1%)
FAUNE Vertébrés	Poissons	<i>Espèces indigènes</i>	5	69	7 %	3333
	Amphibiens	<i>Espèces indigènes</i>	6	35	17 %	3333
	Reptiles	<i>Espèces indigènes</i>	12	38	32 %	3333
	Oiseaux (nicheurs)	<i>Nicheurs possibles à certains ⁽²⁾</i>	115	284	41 %	3333
	Mammifères	<i>Espèces indigènes ⁽³⁾</i>	36	103	35 %	333

(1) Ecrevisses, dont 2 espèces introduites et envahissantes (Ecrevisse américaines et Ecrevisse signal)

(2) Ragondin non pris en compte dans le total (espèce introduite)

(3) 160 espèces d'oiseaux avec les espèces non nicheuses



Chênaie acidiphile.



Le stipe penné, ou cheveux d'ange, est une graminée typique des pelouses calcicoles sur sols très secs (=pelouses xérophiles)



Fruticées à Genévrier commun

2. Habitats patrimoniaux

Le territoire de Florac Trois Rivières accueille pas moins de **24 habitats naturels ou semi-naturels remarquables, dont 21 sont d'intérêt communautaire²**.

21 de ces habitats présentent une valeur patrimoniale « forte », « très forte » ou « exceptionnelle ». Ils totalisent une superficie d'environ **1 041 ha, soit 21,8% de la superficie de la commune** (en ne tenant compte que des unités cartographiées dans lesquelles ces habitats dominent en superficie).

Ces habitats sont cités dans le **tableau 2**, et localisés sur la **carte 1**.

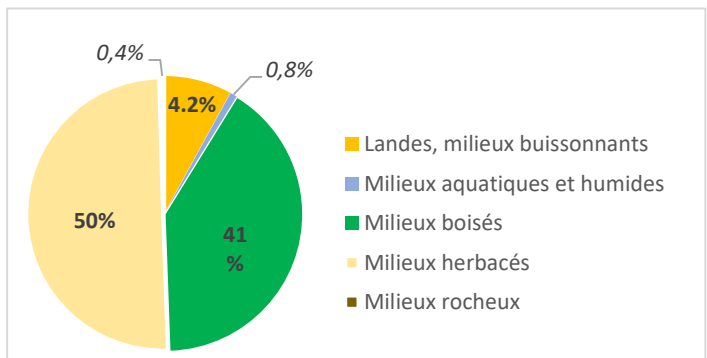
Ces habitats appartiennent à 5 des 7 sous trames écologiques identifiées sur le territoire communal (l'absence d'habitats patrimoniaux naturels ou semi-naturels étant logique dans les milieux artificialisés que sont les zones urbanisées ou cultivées).

La **figure 3** montre que ces habitats appartiennent principalement à la trame des milieux herbacés (50%) et des milieux boisés (41%).

Bien que représentés par plus d'une douzaine d'habitats différents, les habitats aquatiques et humides ou les milieux rocheux représentent moins de 1% de la superficie totale de ces habitats patrimoniaux. Concernant les milieux rocheux, cette faible représentativité s'explique en partie par l'extension verticale de certains habitats (falaises, pentes rocheuses...) dont la surface est donc très sous-estimée lorsqu'ils sont cartographiés à partir de vues aériennes.

Fig. 3.-

Distribution par trame des habitats à enjeux « fort », « très fort » ou « exceptionnel »



Une valeur patrimoniale « exceptionnelle » est à noter concernant les deux habitats suivants:

- **Les « mares temporaires méditerranéennes »**, représentées par une seule unité d'environ 160 m², localisée entre le hameau de le Pradal et les corniches de Rochefort ;
- **les « chênaies pubescentes acidiphiles »**. Cet habitat n'est pas d'intérêt communautaire, mais sa conservation relève néanmoins d'un enjeu « exceptionnel » selon la liste hiérarchisée des habitats représentés sur le territoire du parc national établie par l'établissement public.

² Ce sont les habitats cités à l'annexe I de la Directive « Habitats » qui institue le réseau écologique européen Natura 2000. Cette annexe cite 231 habitats qui, en Europe, sont :

- en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- ou qui présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques ;
- ou qui présentent des caractéristiques remarquables

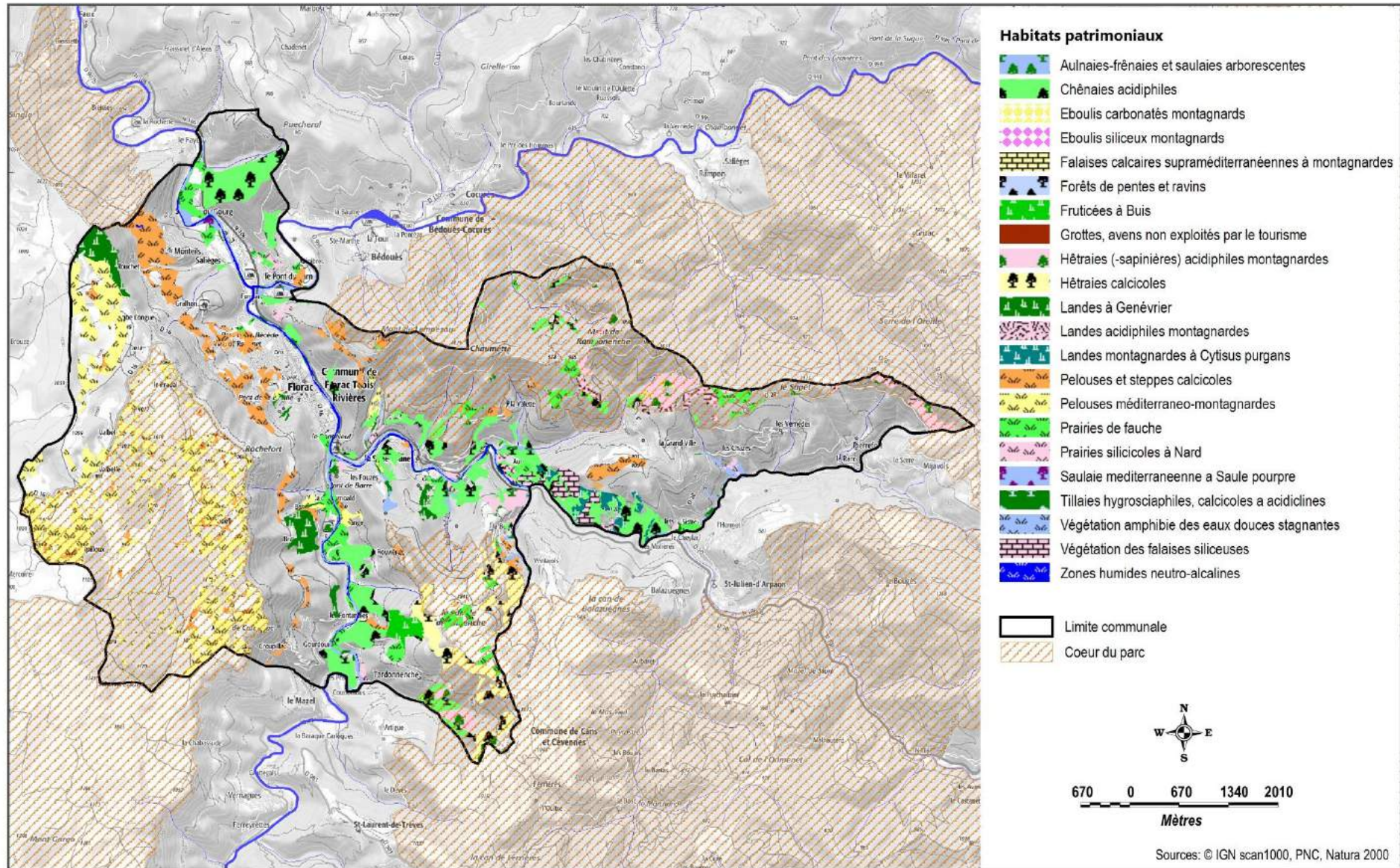
La situation géographique de la commune, le milieu physique contrasté et la faible artificialisation du territoire expliquent la remarquable diversité des habitats naturels et semi-naturels sur une superficie relativement modeste (47,71 km²).

Cette diversité peut même être qualifiée d'exceptionnelle considérant la forte valeur patrimoniale d'une vingtaine de ces habitats, selon la liste hiérarchisée des habitats établie par le Parc national des Cévennes ou selon l'annexe I de la Directive « Habitats ». Selon ce dernier texte européen, la commune de Florac accueille 12% des 172 habitats d'intérêt communautaire présents en France.

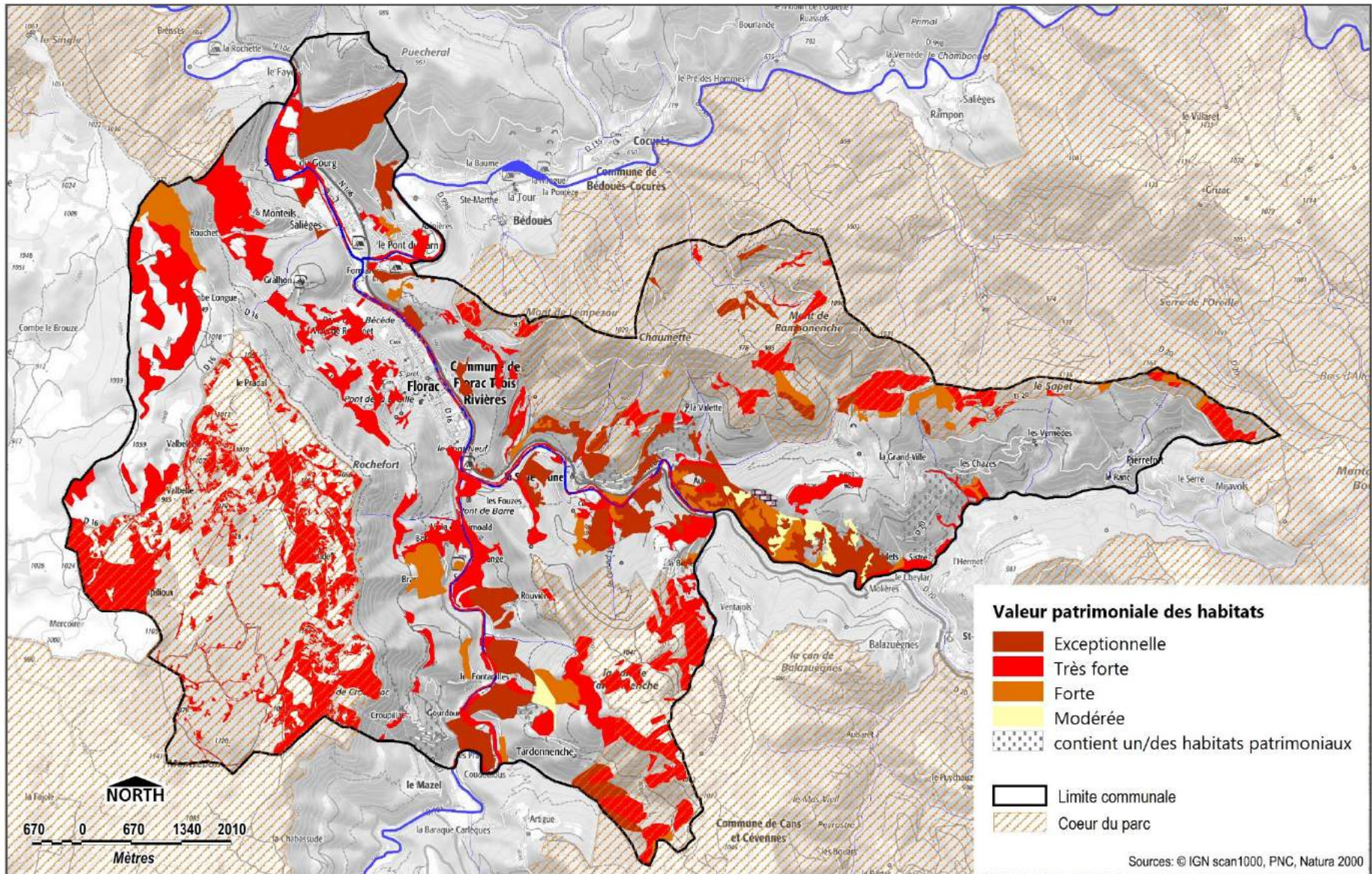
Tableau 2.- Habitats patrimoniaux localisés sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières.

Nom de l'habitat	Trame écologique	Codes Corine Biotopes	Code Natura 2000	Nombre unités	Superficie cumulée (ha)	Enjeu communal
Mares temporaires méditerranéennes à Isoetes (Isoetion)	Milieux aquatiques et humides	22.3	3170-1	1	0,0	Exceptionnel
Chênaies pubescentes acidiphiles	Milieux boisés	41.5	pas d'IC	74	284,6	Exceptionnel
Pelouses et steppes calcicoles medio-européennes	Milieux herbacés	34.3, 34.32, 34.323, 34.326, 34.3263	6210	82	67,5	Très fort
Pelouses méditerranéo-montagnardes	Milieux herbacés	34.7, 34.71, 34.7111, 34.713, 34.7131, 34.7132	pas d'IC	230	330,8	Très fort
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	Milieux herbacés	38.2, 38.22	6510-7	44	89,8	Très fort
Hêtraies-sapinières acidiphiles montagnardes à Houx et Luzule des neiges	Milieux boisés	41.12	9120-4	25	62,6	Très fort
Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Milieux boisés	41.16	9150-8	15	59,5	Très fort
Saulaies méditerranéennes à Saule pourpre et Saponaire officinale	Milieux aquatiques et humides	44.122	3280-2	6	3,9	Très fort
Tillaies hygrosclaphiles, calcicoles acidiphiles, du Massif central et des Pyrénées	Milieux aquatiques et humides	41.4	9180	5	4,0	Très fort
Bas-marais alcalins	Milieux aquatiques et humides	54.2 3	7230-1	1	0,4	Très fort
Eboulis siliceux montagnards à subalpins frais, (...) du Massif central (...) [à fougères et notamment <i>Cryptogramma crista</i>]	Milieux rocheux	61.12 29	8110-5	1	0,5	Très fort
Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles	Milieux rocheux	61.3(122)	8130-4	4	3,3	Très fort
Falaises calcaires supraméditerranéennes à montagnardes du Massif central méridional	Milieux rocheux	62.1 31	8210-10	3	0,8	Très fort
Grottes non exploitées par le tourisme	Milieux rocheux	65.4	8310	2	0,1	Très fort
Landes acidiphiles montagnardes du Massif central	Landes, milieux buissonnants	31.2(26)	4030-13	19	28,8	Fort
Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun	Landes, milieux buissonnants	31.88	5130-2	10	51,0	Fort
Pinèdes des dalles rocheuses siliceuses à Pin sylvestre et Genêt purgatif	Milieux boisés	42.57	pas d'IC	0	habitat inclus	Fort
Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes	Milieux rocheux	34.114	8230-4	(19)	habitat inclus	Fort
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	Milieux herbacés	35.12	6230	8	13,4	Fort
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Milieux rocheux	62.42	8230	(19)	habitat inclus	Fort
Sous total	20 habitats		17 hab. d'IC	525 u.	1000,1 ha	
Fruticées à Buis (primaires)	Landes, milieux buissonnants	31.82	5110	2	15,3	Modéré
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Landes, milieux buissonnants	31.842	5120	6	16,0	Modéré
Aulnaies-frênaies et saulaies arborescentes à Saule blanc	Milieux aquatiques et humides	44.3	91E0-1	27	52,0	Modéré
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Milieux rocheux	62.26	8220	2	9,1	Modéré
Total	24 habitats		21 hab. d'IC	542 u.	1041,4 ha	

Florac Trois Rivières Habitats patrimoniaux



Florac Trois Rivières Habitats patrimoniaux





L'**Armérie de Girard** est une plante vivace gazonnante qui pousse sur les sables dolomitiques. C'est une plante caractéristique d'un habitat visé par Natura 2000: « les pelouses des sables dolomitiques des Causses ».



L'**Ophrys d'Aymonin** est une orchidée endémique des Grands causses du sud du Massif Central. Dans le monde, on ne trouve cette orchidée facilement reconnaissable que dans 4 départements français : la Lozère, l'Aveyron, le Gard et l'Hérault.



La **Gagée de Bohême** est une liliacée protégée au niveau national, qui croit sur les terrains siliceux aux sols squelettiques. Elle fait partie des premières espèces à fleurir à la fin de l'hiver (entre février et avril).

3. Espèces de flore patrimoniales

Parmi les 822 espèces végétales indigènes inventoriées sur le territoire communal, pas moins de 42 peuvent être considérées comme patrimoniales car appartenant à l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- espèces protégées au niveau national ou par arrêté préfectoral dans l'ex-région Languedoc-Roussillon,
- espèces inscrites dans les catégories « NT » (near-threatened = quasi menacée), « VU » (Vulnérable) ou « EN » (en danger d'extinction) dans les listes rouges disponibles (au niveau régional, national, européen et mondial),
- espèces pour lesquelles le Parc national des Cévennes endosse une responsabilité élevée en matière de conservation par rapport à leurs effectifs et/ou à leur distribution régionale ou nationale.

Ces espèces sont citées dans le **tableau 3**.

La figure indique le nombre d'espèces inventoriées par sous trame écologique (une même espèce pouvant être rattachée à deux sous-trames ou plus).

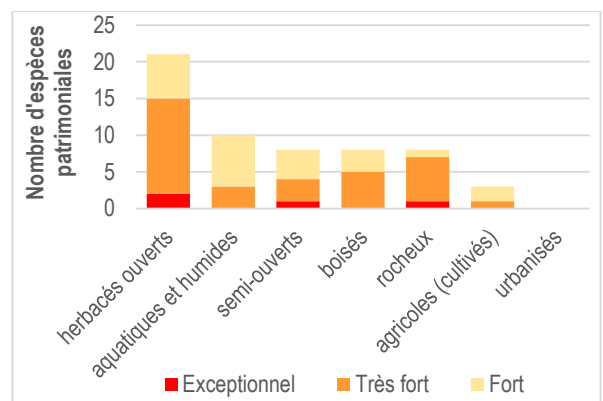


Fig. 4.- FLORE : nombre d'espèces à enjeu par sous trame écologique sur le territoire de Florac Trois Rivières.

On note que **la trame des milieux herbacés est celle accueillant le plus d'espèces patrimoniales** (21 espèces). Dans la sous trame des « milieux aquatiques et zones humides » ont été trouvées 10 espèces patrimoniales.

Les trames des « milieux semi-ouverts », des « milieux rocheux » et des « milieux boisés » abritent 8 espèces chacune.

Bien que composée d'habitats créés par l'homme et soumis à une forte pression anthropique (travail du sol, semis, exportation de la matière produite, intrants...), la trame des milieux cultivés accueille aussi quelques espèces rares ou menacées en France voire protégées au niveau national (Gagée des champs). Les plantes messicoles, dont une vingtaine d'espèces ont été inventoriées sur le territoire communal, méritent une attention car faisant l'objet d'un plan national d'actions.

La diversité des habitats représentés sur le territoire favorise une diversité floristique tout à fait remarquable, dont une **quarantaine d'espèces avec une valeur patrimoniale « forte », « très forte » ou « exceptionnelle »** (soit près de 5% des espèces végétales inventoriées sur le territoire communal).

Ces espèces patrimoniales ont été trouvées dans toutes les sous-trames paysagères, sauf celle des « milieux urbanisés ».

La trame des prairies et pelouses ouvertes, particulièrement étendue sur le causse Méjean, accueille le plus d'espèces patrimoniales, confirmant l'intérêt de cet ensemble comme réservoir de biodiversité. Ce constat souligne aussi l'importance de l'agro-pastoralisme pour l'entretien de cette végétation emblématique des paysages caussenards lozériens.

Bien qu'occupant une proportion très faible du territoire communal, la trame des milieux aquatiques et des zones humides accueille un nombre d'espèces patrimoniales également élevé, qui justifie de porter sur ces milieux une attention toute particulière.

Tableau 3.- Espèces végétales patrimoniales inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Groupe taxonomique	Nom français	Dernière observation	Espèce protégée	Espèce menacée	Enjeu PNC
Angiospermes	Armérie de Girard	2006			Exceptionnel
Angiospermes	Ophrys d'Aymonin	2018			Exceptionnel
Angiospermes	Ancolie visqueuse des Causses	2018	oui		Très fort
Angiospermes	Arabette pauciflore	2016			Très fort
Angiospermes	Astérocarpe pourpré	2017			Très fort
Angiospermes	Astragale pourpre	2018			Très fort
Angiospermes	Campanule à belles fleurs	2014			Très fort
Angiospermes	Corbeille d'argent à gros fruits	2017	oui		Très fort
Angiospermes	Cytise pédonculé	1998			Très fort
Angiospermes	Géranium des prés	2012			Très fort
Angiospermes	Germandrée dorée	2017			Très fort
Angiospermes	Laïche de Davall	2008			Très fort
Angiospermes	Laïche tomenteuse	2014			Très fort
Angiospermes	Lin des Alpes	2007			Très fort
Angiospermes	Millepertuis à feuilles d'Hysope	2017			Très fort
Angiospermes	Pistoloche	2017			Très fort
Angiospermes	Pulmonaire à feuilles longues des Cévennes	2014			Très fort
Angiospermes	Sabline de Lozère	2014		VU (France)	Très fort
Angiospermes	Saxifrage des Cévennes	2017			Très fort
Angiospermes	Scirpe comprimé	2016			Très fort
Angiospermes	Scorzonère pourpre	2015			Très fort
Angiospermes	Séneçon de Gérard	2018			Très fort
Angiospermes	Séneçon doronic	2007			Très fort
Angiospermes	Serratule à tige nue	2019			Très fort
Angiospermes	Silène des forêts	2017			Très fort
Angiospermes	Spiranthe d'été	2017	oui	VU (France)	Très fort
Angiospermes	Athamanthe de Crète	2019			Fort
Angiospermes	Centenille naine	2017			Fort
Angiospermes	Cotonéaster tomenteux	2019			Fort
Angiospermes	Gagée de Bohème	2011	oui		Fort
Angiospermes	Gagée des champs	2012	oui		Fort
Angiospermes	Gaillet croisettes du Piémont	2019			Fort
Angiospermes	Jonc des vasières	2004			Fort
Angiospermes	Laïche blanche	2010			Fort
Angiospermes	Linaigrette à feuilles larges	2001			Fort
Angiospermes	Lotier grêle	2012			Fort
Angiospermes	Ophrys mouche	2019			Fort
Angiospermes	Orchis à odeur de punaise	1996	oui		Fort
Angiospermes	Pissenlit des marais	2001			Fort
Angiospermes	Rosolis à feuilles rondes	2004	oui		Fort
Angiospermes	Scirpe sétacé	2017			Fort
Angiospermes	Trèfle de Boccone	2017			Fort



L'Arcyptère cévenole (ou Arcyptère caussignarde) est un criquet endémique des grands causses, et spécialiste des pelouses steppiques.



Le Bruant ortolan est un passereau migrateur classé « en danger d'extinction » en France, que ce soit comme nicheur ou comme migrateur. C'est l'une des espèces qui a régressé le plus vite depuis la fin du XXe siècle en Europe.



La Chevêche d'Athéna affectionne les zones pâturées ouvertes et semi-ouvertes. Elle niche sur le causse Méjean.



Le Fadet des garrigues est un papillon à distribution méridionale qui peut être observé dans les milieux pierreux du causse Méjean.

4. Espèces de faune patrimoniales

Plus de 620 espèces animales ont été inventoriées sur le territoire dont 402 d'invertébrés et 218 vertébrés.

81 présentent une valeur patrimoniale « forte », « très forte » ou « exceptionnelle » dont 23 espèces d'invertébrés et 58 de vertébrés (**tableau 4**).

Ces espèces (liste est limitée aux espèces observables en période de reproduction pour les oiseaux) sont citées dans le **tableau 5**.

Tableau 4.- Nombre d'espèces patrimoniales par groupe taxonomique

	Groupe	exceptionnelle	très forte	forte	Total
Invertébrés	Lépidoptères	3	5	4	12
	Orthoptères	4	1	1	6
	Coléoptères		1	1	2
	Odonates		3		3
Vertébrés	Oiseaux	12	21	16	49
	Chiroptères		2	1	3
	Reptiles		3		3
	Mammifères			2	2
	Poissons			1	1
	Total		19	36	26

La **figure 5** indique le nombre d'espèces inventoriées par sous-trame écologique (une même espèce peut être rattachée à deux trames ou plus - cas par exemple d'un oiseau qui niche dans les boisements, mais qui chasse au-dessus des milieux herbacés ouverts et semi-ouverts).

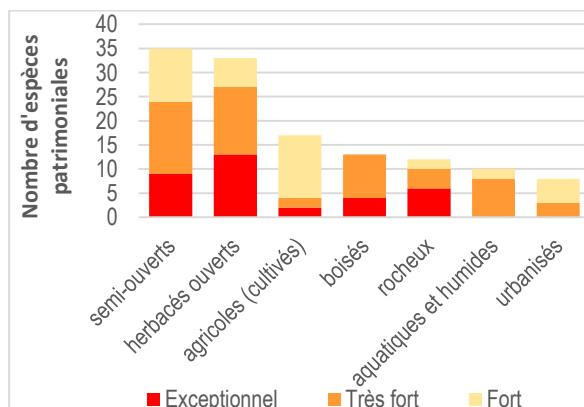


Fig. 5.- FAUNE : nombre d'espèces à enjeu par sous trame écologique sur le territoire de Florac Trois Rivières.

Des espèces de valeur patrimoniale « forte » ou « très forte » ont été observées dans les 7 sous-trames écologiques couvrant le territoire communal, y compris la trame des milieux urbanisés (8 espèces).

La trame des milieux semi-ouverts et la trame des milieux herbacés ouverts sont particulièrement riches en espèces rares ou menacées, avec 35 et 33 espèces patrimoniales respectivement.

Les sous-trames des milieux boisés, rocheux et aquatiques/humides abritent entre 10 et 13 espèces patrimoniales. Le groupe de oiseaux nicheurs (49 espèces), des papillons (12 espèces) et des Orthoptères (6 espèces) comptent le plus d'espèces patrimoniales.

Avec 81 espèces présentant une valeur patrimoniale élevée, dont presque le quart présente une valeur « exceptionnelle », Florac Trois Rivières accueille un patrimoine faunistique réellement exceptionnel.

Les milieux herbacés ouverts et semi-ouverts, particulièrement étendus, accueillent un nombre particulièrement élevé d'espèces rares ou menacées.

Tableau 5.- Espèces animales patrimoniales inventoriées sur le territoire de Florac Trois Rivières

Groupe taxonomique	Nom français	Dernière observation	Espèce protégée	Espèce menacée	Enjeu PNC
Orthoptères	Sténobothre occitan	2018			Exceptionnel
Orthoptères	Arcyptère cévenole	2018			Exceptionnel
Orthoptères	Criquet de l'Aigoual	2017			Exceptionnel
Orthoptères	OEdipode cévenole	2018			Exceptionnel
Lépidoptères	Apollon (L')	1976	oui	VU (Région)	Exceptionnel
Lépidoptères	Piéride du Sainfoin (La)	1969			Exceptionnel
Lépidoptères	Sablé de la Luzerne (Le)	2019		VU (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Aigle royal	2019	oui	VU (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Busard cendré	2018	oui	EN (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Busard Saint-Martin	2018	oui	EN (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Gobemouche noir	2019	oui	EN (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Grand Tétrás	2002	oui	EN (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Gypaète barbu	2014	oui	EN (France)	Exceptionnel
Oiseaux	Monticole de roche	2014	oui		Exceptionnel
Oiseaux	Pie-grièche méridionale	2020	oui	EN (France)	Exceptionnel
Oiseaux	Traquet oreillard	2015	oui	EN (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Vautour fauve	2019	oui	VU (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Vautour moine	2018	oui	CR (Région)	Exceptionnel
Oiseaux	Vautour percnoptère	2018	oui	CR (Région)	Exceptionnel
Coléoptères	Rosalie des Alpes	1997	oui		Très fort
Odonates	Cordulégastre bidenté (Le)	2019			Très fort
Odonates	Cordulie à corps fin (La)	1993	oui		Très fort
Odonates	Gomphe à forceps méridional (Le)	2004			Très fort
Orthoptères	Dectique des brandes	2018			Très fort
Lépidoptères	Thécla du Frêne	2018			Très fort
Lépidoptères	Azuré de la Croisette (L')	2019	oui	VU (Région)	Très fort
Lépidoptères	Azuré du Serpolet (L')	2015	oui		Très fort
Lépidoptères	Échiquier de Russie (L')	2018		VU (Région)	Très fort
Lépidoptères	Hespérie des Hélianthèmes (L')	1948		EN (Région)	Très fort
Reptiles	Lézard des souches	2009	oui		Très fort
Reptiles	Lézard ocellé	2019	oui	VU (France)	Très fort
Reptiles	Lézard catalan	2019	oui		Très fort
Oiseaux	Aigle botté	2017	oui	VU (Région)	Très fort
Oiseaux	Autour des palombes	2019	oui		Très fort
Oiseaux	Bruant ortolan	2019	oui	EN (France)	Très fort
Oiseaux	Chouette chevêche	2013	oui		Très fort
Oiseaux	Cinacle plongeur	2020	oui		Très fort
Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	2019	oui		Très fort
Oiseaux	Crave à bec rouge	2019	oui	VU (Région)	Très fort
Oiseaux	Faucon pèlerin	2019	oui	VU (Région)	Très fort
Oiseaux	Fauvette orphée	2018	oui		Très fort
Oiseaux	Grand-duc d'Europe	2020	oui		Très fort
Oiseaux	Hibou petit-duc	2017	oui		Très fort
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	2019	oui		Très fort
Oiseaux	Milan royal	2019	oui	EN (Région)	Très fort
Oiseaux	Moineau friquet	1975	oui		Très fort
Oiseaux	Pic épeichette	2015	oui	VU (France)	Très fort
Oiseaux	Pic noir	2019	oui		Très fort
Oiseaux	Pie-grièche à tête rousse	1980	oui		Très fort
Oiseaux	Pipit farlouse	2018	oui	VU (Région)	Très fort

Oiseaux	Pipit rousseline	2017	oui	VU (Région)	Très fort
Oiseaux	Traquet motteux	2017	oui		Très fort
Oiseaux	Traquet tarius	2015	oui	EN (Région)	Très fort
Chiroptères	Grand rhinolophe	2019	oui		Très fort
Chiroptères	Petit rhinolophe	2019	oui		Très fort
Coléoptères	Lucane cerf-volant (mâle)	1995	oui		Fort
Orthoptères	Antaxie cévenole	2011			Fort
Lépidoptères	Azuré de l'Orobe (L')	2017		VU (Région)	Fort
Lépidoptères	Fadet des garrigues (Le)	2015			Fort
Lépidoptères	Misis (Le), Lycaon (Le)	2019		EN (Région)	Fort
Lépidoptères	Ocellé rubané (Le)	1918			Fort
Poissons	Truite de mer	2017	oui		Fort
Oiseaux	Alouette lulu	2018	oui		Fort
Oiseaux	Bec-croisé des sapins	2019	oui		Fort
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	2019	oui		Fort
Oiseaux	Bondrée apivore	2018	oui		Fort
Oiseaux	Bouvreuil pivoine	2018	oui	VU (Région)	Fort
Oiseaux	Bruant fou	2017	oui		Fort
Oiseaux	Bruant jaune	2019	oui		Fort
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	2019	oui		Fort
Oiseaux	Fauvette pitchou	2018	oui	VU (Région)	Fort
Oiseaux	Hirondelle de rochers	2019	oui		Fort
Oiseaux	Linotte mélodieuse	2017	oui		Fort
Oiseaux	Milan noir	2019	oui		Fort
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	2019	oui		Fort
Oiseaux	Pouillot de Bonelli	2018	oui		Fort
Oiseaux	Tourterelle des bois	2007			Fort
Oiseaux	Venturon montagnard	2018	oui		Fort
Mammifères	Loutre d'Europe	2018	oui		Fort
Mammifères	Castor d'Eurasie	2018	oui		Fort
Chiroptères	Molosse de Cestoni	2015	oui		Non évalué
Oiseaux	Niverolle alpine	2015	oui		Hivernant
Oiseaux	Pie-grièche grise	2016	oui	CR (Région)	Hivernant
Oiseaux	Tichodrome échelette	2016	oui	CR (Région)	Hivernant

5. Les trames écologiques

La **fragmentation des paysages** est aujourd'hui reconnue comme une cause majeure de l'érosion de la biodiversité mondiale. Depuis plusieurs années, une prise de conscience s'observe quant à la nécessité de **connecter les espaces naturels ou semi-naturels** entre eux en un **réseau écologique** assurant la fonctionnalité des écosystèmes.

Un **réseau écologique** fonctionnel comprend trois éléments de base :

- Des « **réservoirs de biodiversité** » qui correspondent à des espaces où la biodiversité est connue pour être riche et diversifiée, et qui abritent des espèces « patrimoniales », c'est-à-dire rares et/ou menacées ;
- Des **corridors écologiques**, espaces naturels ou semi naturels entretenus par l'homme qui assurent la connectivité entre les réservoirs de biodiversité, et qui sont importants aussi bien pour les espèces « patrimoniales » que pour les espèces communes et répandues (= biodiversité « ordinaire »). Ces corridors permettent aux milieux naturels de fonctionner, et aux espèces animales et végétales de se déplacer pour accomplir toutes les étapes de leur cycle vie (reproduction, dispersion, migration...) et faciliter ainsi leur capacité d'adaptation dans un environnement changeant, notamment dans un contexte de réchauffement climatique rapide.
- Des **zones tampons**, qui protègent les zones nodales et les corridors des influences extérieures potentiellement dommageables.

Ces concepts écologiques trouvent leur traduction légale dans l'article L. 371-1. - I du Code de l'Environnement qui stipule que « *La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural* ».

La « trame verte et bleue » (ou TVB) est un ensemble de continuités écologiques composées de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques qui ont une composante « verte » (milieux naturels et semi-naturels terrestres) et une composante « bleue » (réseau de milieux aquatiques et de zones humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, mares, marais...). , qui forment un ensemble indissociable.

5.1 Réservoirs de biodiversité

C'est dans ces espaces que la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Ces zones accueillent des habitats favorables à de nombreuses espèces où ces dernières peuvent accomplir pour tout ou partie de leur cycle de vie (station floristique, alimentation, reproduction, migration, dispersion des espèces animales...).

La gestion des réservoirs de biodiversité doit viser à :

- **conserver ou à améliorer les modes de gestion de l'espace rural**, qui ont permis à cette zone de s'affirmer jusqu'à aujourd'hui comme un réservoir de biodiversité,
- **à éviter de porter atteinte ou de fragmenter cette zone** par de nouvelles infrastructures linéaires, par des modes de gestion défavorables ou par l'urbanisation, et à améliorer la perméabilité des infrastructures existantes,
- **restaurer, dans la mesure du possible, les milieux dégradés.**

La **carte 2** présente la trame écologique identifiée sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières.

Les ZNIEFF de type I intersectant le territoire communal et les milieux herbacés du causse Méjean constituent d'importants réservoirs de biodiversité.

Les pelouses du causse Méjean apparaissent particulièrement remarquables par leurs richesses faunistique et floristiques et par l'étendue surfacique exceptionnelle de ces milieux emblématiques des paysages agropastoraux des grands causses du sud du Massif Central.

Les corniches du Méjean accueillent une diversité de milieux également remarquable (falaises, éperon rocheux, éboulis, bas-marais alcalin, pelouses marnicoles, forêts de ravins...), qui abritent aussi des espèces animales et végétales rares et/ou menacées.

Le Tarn, le Tarnon et la Mimente accueillent un nombre particulièrement élevé d'espèces aquatiques ou semi-aquatiques devenues rares ou localisées en France, qui confère à ces cours une valeur patrimoniale tout à fait exceptionnelle (Macromie splendide, Cordulie à corps fin, Gomphe à crochets, Cordulégastre bidenté, Ecrevisse à pattes blanches, Vandoise, Vandoise rostrée, Castor, Loustre...).

5.2 Corridors écologiques

Ce sont des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore, particulièrement importants lorsqu'ils relient les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles entre écosystèmes ou habitats permettent la dispersion et la migration d'une multitude d'espèce.

▪ La trame verte (milieux boisés)

Les boisements naturels présents sur la commune de Florac Trois Rivières, majoritairement composés de feuillus, constituent **une trame verte large et presque continue dans les trois vallées structurant le territoire communal. Ces boisements sont entourés de milieux naturels ou semi-naturels formant une zone tampon qui assure la continuité physique et fonctionnelle de cette trame, et une connexion efficace entre cette trame et les réservoirs de biodiversité.**

Cette trame accueille une biodiversité élevée, principalement composée d'espèces communes et répandues (biodiversité « ordinaire ») mais aussi de quelques espèces animales et végétales patrimoniales qui trouvent dans les bois naturels matures un lieu de reproduction (Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, Pic noir, Pic épeichette, Gobemouche noir...), d'alimentation (Petit et Grand Rhinolophe, Barbastelle...) ou un support pour le nid (Circaète Jean-le-Blanc, Autour, Milan noir et royal, Bondrée apivore...).

▪ La trame bleue (milieux aquatiques et zones humides)

La trame bleue est l'équivalent de la trame verte pour les eaux de surface continentales et leurs écosystèmes associés. La continuité d'un cours d'eau est censée assurer :

- la libre circulation des organismes vivants et leurs accès aux zones indispensables à leur reproduction, croissance, alimentation ou abri ;
- le bon déroulement du transport naturel des sédiments ;
- le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions latérales, immersion par les crues, etc.)

La présence d'ouvrages transversaux créant des ruptures dans la continuité des rivières a des impacts sur les usages et la qualité des milieux aquatiques :

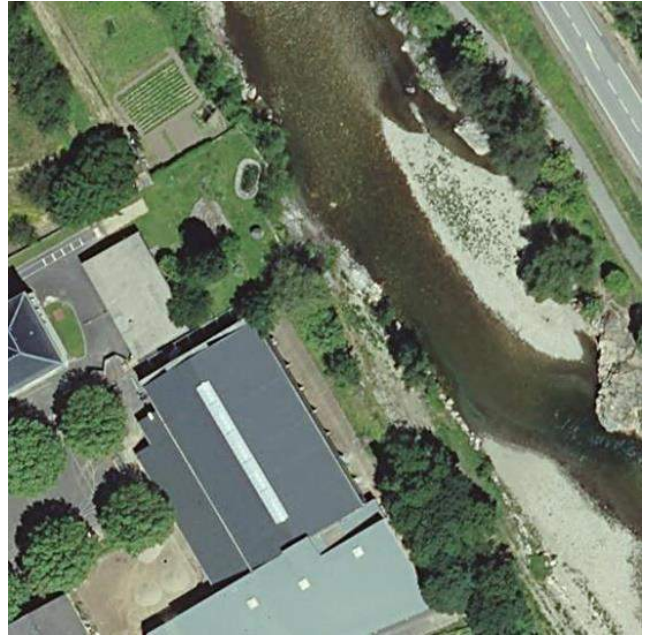
- blocage de la libre circulation des espèces piscicoles (montaison et dévalaison),
- blocage du transport solide,
- disparition des habitats aquatiques,
- modification des écoulements et du régime hydrologique

Avec un **linéaire de 45,8 km et une densité moyenne de 0,96 km linéaire /km², le Tarn, le Tarnon, la Mimente et leurs affluents forment un réseau hydrographique développé**, que souligne la récente dénomination de Florac Trois Rivières proposé pour la commune nouvelle issue de la fusion de Florac et de La Salle-Prunet. **Sur la plus grande partie de leur linéaire, ces trois cours d'eau sont bordés par une végétation rivulaire naturelle, principalement composée d'aulnes et de saules, largement connectée à la trame verte communale.**

Selon le référentiel des obstacles à l'écoulement disponible sur l'atlas-catalogue du SANDRE (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau), **trois ouvrages transversaux faisaient anciennement obstacle à la continuité du Tarnon et de la Mimente. Ils ont depuis été effacés**, pour le plus grand bénéfice de la fonctionnalité et la naturalité de ces cours d'eau de grande valeur écologique (ci-dessous, cas du seuil de Florac).



Seuil (et passe-ralentisseur) de Florac avant destruction



Actuellement (seuil détruit)

▪ La trame noire

La **trame noire** est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

L'éclairage nocturne influence négativement les espèces végétales et animales de multiples manières et menace la biodiversité.

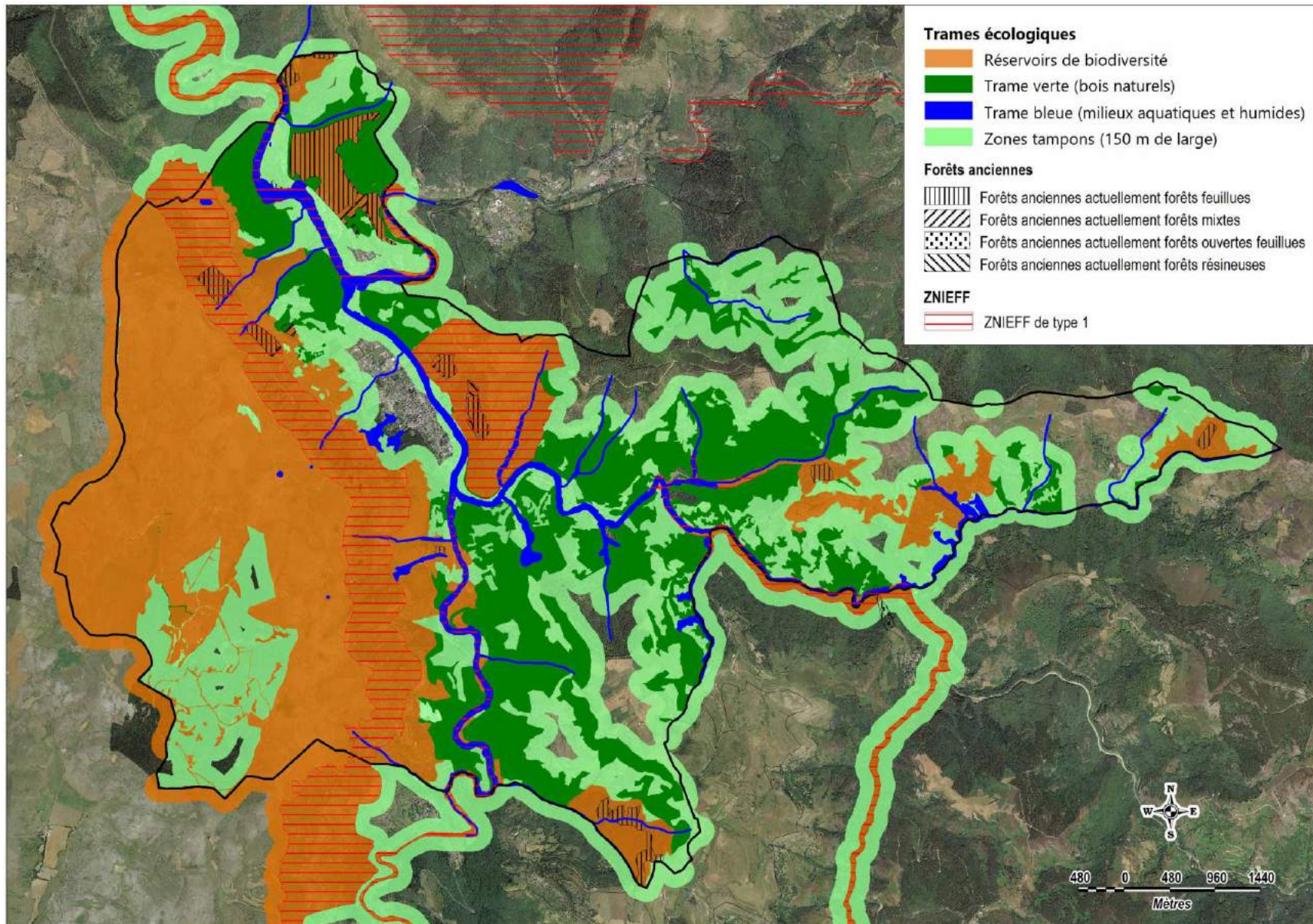
En effet, presque un tiers des vertébrés et environ deux tiers des invertébrés sont totalement ou partiellement nocturnes.

L'extension des zones illuminées la nuit entravent la mobilité des individus nécessaire au brassage génétique indispensable à la survie des populations.

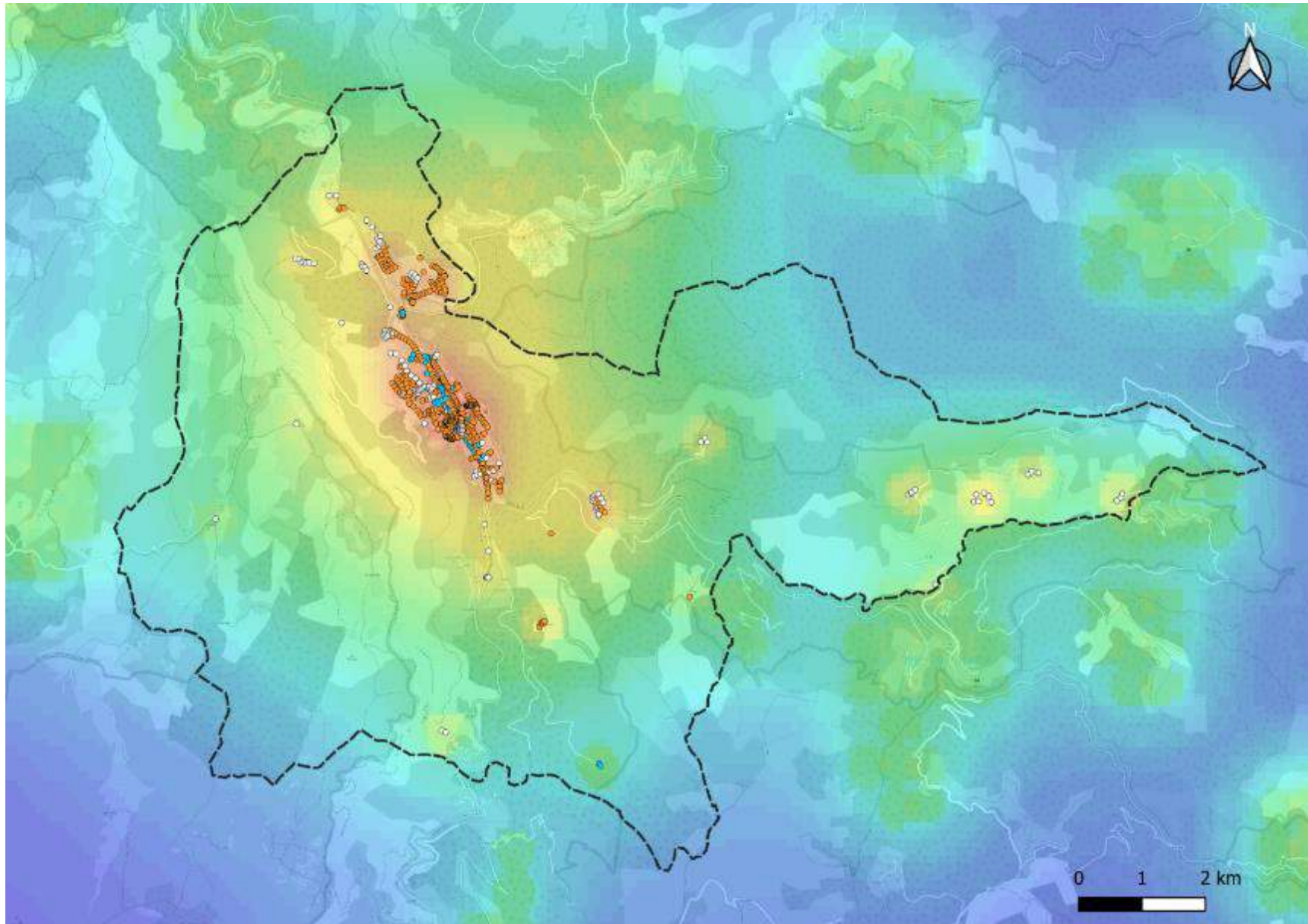
Le degré de luminosité artificielle nocturne imposé par le réseau d'éclairage délimite ces corridors écologiques.

La **carte 3** ci-dessous montre la distribution de ces zones illuminées sur le territoire de Florac Trois Rivières.

Le halo lumineux est naturellement le plus important au niveau du bourg de Florac, qui est le centre urbain le plus peuplé et le plus étendu. On note que ce halo, et celui associé aux différents hameaux disséminés, impacte une grande partie du territoire communal.



Carte 2.- Trames écologiques sur le territoire de la commune de Florac Trois Rivières).



Carte 3.- Distribution des zones illuminées sur le territoire

6 Synthèse des enjeux

Le tableau page suivante synthétise les principaux enjeux relatifs à la biodiversité répertoriés sur le territoire de Florac Trois Rivières, par sous-trames.

En annexe 3, des tableaux complets sur les enjeux sont présentés. Ils énumèrent : les habitats patrimoniaux concernés, les espèces les plus emblématiques ou menacées liées à ces habitats, ainsi que les facteurs d'origine anthropique connus ou potentiels susceptibles d'affecter ces habitats et espèces.

De cette synthèse ressort les points forts et points faibles développés ci-dessous, dont découlera les mesures envisageables dans le cadre d'un plan d'action visant à protéger et valoriser ces habitats et espèces, mais aussi à entretenir, restaurer ou augmenter la qualité du patrimoine naturel communal.

Points forts

- La **diversité des conditions physiques** (substrats géologiques, reliefs, pentes, expositions, méso- et microclimats...) avec un territoire localisé **en bordure du domaine méditerranéen** et qui s'inscrit **dans deux étages de végétation** (collinéen et montagnard)
- Un **territoire faiblement urbanisé et exempt de zones de grandes cultures**
- Une **biodiversité et une qualité paysagère déjà reconnues par de nombreux périmètres d'inventaire ou de protection** (PNC, Réserve de Biosphère, Bien UNESCO, Natura 2000, ZNIEFF, ZICO ...)
- Un **nombre de données naturalistes disponibles très élevé** en lien avec la position administrative de Florac (porte des Cévennes, siège du Parc national...), avec la proximité du causse Méjean (« hot spot » français pour l'ornithologie, la botanique, l'entomologie...) et avec les inventaires complémentaires menés pour l'ABC
- Une **diversité exceptionnelle d'habitats naturels ou semi-naturels dont 19 habitats d'intérêt européen**. Ces habitats intègrent 7 sous trames différentes et ont des physionomies très variées
- La trame des **milieux naturellement boisés** est la plus étendue, incluant plusieurs types de boisements de grande valeur patrimoniale et incluant également **plus de 110 ha de forêts anciennes**, majoritairement feuillues
- **La trame des milieux herbacés ouverts occupe une superficie également importante**. Principalement localisées sur le causse Méjean, ces formations herbacées intègrent le plus grand ensemble continu de pelouses et steppes en Europe.
- Pour certains groupes végétaux ou animaux, **un nombre particulièrement remarquable d'espèces est observé sur le territoire communal** : les fougères et plantes apparentées (22% des espèces répertoriées en France), les éphémères (13%), les libellules et demoiselles (21%), les criquets et sauterelles (27%), les papillons de jour (44% !), les reptiles (32%), les oiseaux nicheurs (41%), les mammifères (35%).
- **La trame verte**, même en ne considérant que les peuplements naturels (en excluant donc les boisements monospécifiques issus de plantations), **est étendue sur le territoire, sans discontinuités notables**.
- **La trame bleue est également importante, sans obstacle notable au déplacement des espèces aquatiques** après effacement des aménagements qui entravaient il y a encore quelques années le cours des trois principaux cours d'eau s'écoulant sur le territoire communal. Les trois rivières circulant sur le territoire communal présentent un bon état biologique.
- **La continuité des milieux herbacés ouverts est particulièrement remarquable sur le causse Méjean**, favorisant la présence d'espèces rares dites des « milieux ouverts continus » qui évitent la proximité de haies ou de lisières.
- Pas moins de **5 ZNIEFF de type I** intersectent Florac Trois Rivières. Parce qu'elles concentrent un nombre d'espèces patrimoniales plus élevé qu'ailleurs sur le territoire, ces périmètres d'inventaire constituent des « **réservoirs de biodiversité** », auxquels a été ajouté l'ensemble des pelouses du causse Méjean. Ces réservoirs sont **interconnectés de façon efficiente par les corridors écologiques que sont les trames vertes et bleues**.



Points faibles

- Le **niveau des connaissances naturalistes est très hétérogène** sur le territoire. Les mailles les plus prospectées sont généralement localisées près de voies de circulation, et de nombreuses mailles éloignées de route ou de pistes (par exemple sur le causse Méjean) ne fournissent que très peu de données.
- Parmi les vertébrés, le groupe informel des « **micromammifères** » **est mal connu**, malgré une diversité importante d'espèces potentiellement présentes.
- Plusieurs espèces de grande valeur patrimoniale semblent **disparues** sur le territoire communal, généralement en lien avec une forte régression de leurs populations au niveau national (Traquet oreillard, Apollon, etc.)
- Une part importante des **habitats boisés sont issus de plantations**. Ces peuplements artificiels, de surcroît composé d'essences non autochtone dans le Massif central (Pin noir, Mélèze, Douglas...) sont biologiquement pauvres, voire très pauvres. Ils excluent le plus souvent la présence d'espèces qui exigent des peuplements âgés, du bois mort, des arbres creux...
- L'analyse diachronique de l'occupation des sols montre une tendance nette à une **fermeture des milieux** sur le territoire communal. Ceci se traduit par l'embroussaillage des milieux herbacés ouverts, et une évolution des landes et fourrés vers des stades boisés. Cette dynamique est particulièrement dommageable sur le plateau du Méjean mais aussi sur son talus où les pelouses développées sur les replats marneux forment un type d'habitat devenu particulièrement rare en Europe, et accueillant de très nombreuses espèces animales et végétales remarquables.
- Les quelques **zones humides répertoriées** sur le territoire communal, malgré leur grande valeur patrimoniale intrinsèque et comme habitats d'espèces, **ne font l'objet d'aucune attention**. Certaines n'existent peut-être plus et l'état de conservation est inconnu pour toutes.
- **13 espèces exotiques reconnues comme potentiellement envahissantes** au niveau régional ont été inventoriées sur le territoire communal. Toutefois, ces stations sont ponctuelles, et aucune n'occupe encore de surfaces importantes. La Renouée du Japon est sans doute l'espèce la plus à surveiller, notamment dans le secteur du Pont de Barre.
- Si les cours d'eau présentent un cours essentiellement naturel, **les boisements (ripisylves) qui les bordent peuvent localement être très ténus**, voire manquer totalement (au niveau du bourg de Florac notamment). La densification de ces boisements serait favorable à la qualité de l'eau, notamment en contrebas de la RN106 pour limiter l'apport en polluants (métaux lourds...) depuis la route vers le cours d'eau.
- Une tendance à l'allongement de la période estivale d'étiage est préoccupante pour tous les cours d'eau de la commune. Cette problématique pourrait devenir majeure pour toutes les espèces sauvages (perte d'habitat, cloisonnement des populations, réchauffement de l'eau, concentration des polluants notamment d'origine domestique...) mais aussi pour les populations humaines. Dans un contexte de **réchauffement climatique** et de modifications déjà perceptibles des régimes hydrologiques, une attention particulière devra donc être portée sur la gestion de la ressource en eau, notamment du point de vue des **prélèvements et de la gestion des rejets, domestiques notamment**.
- **Dans Florac, la trame verte intra-urbaine est très fragmentée**. L'éventuelle extension de la ville devrait être planifiée en intégrant des langues vertes et trames sombres permettant la traversée d'espèces sauvages, notamment dans le sens Est-Ouest (corridors utilisable par de nombreuses petites espèces terrestres (petits mammifères dont le hérisson, les mustélidés, les reptiles et amphibiens...). Ces inclusions vertes pourraient prendre la forme de jardins familiaux et/ou de vergers collectifs, desquels se proscrie tout intrant chimique.
- La **RN 106** est l'un des axes routiers les plus fréquentés du département. Il pourrait constituer une source de pollution accidentelle (transports d'espèces dangereuses) et/ou un obstacle au déplacement de certaines espèces. Cet obstacle n'est toutefois pas permanent, vu la faiblesse du trafic nocturne. Par ailleurs, aucun point noir ne semble avoir été signalé jusqu'à maintenant (concentration de cas de mortalité d'animaux par écrasement ou collision avec les véhicules).

Tableau de synthèse des enjeux de biodiversité

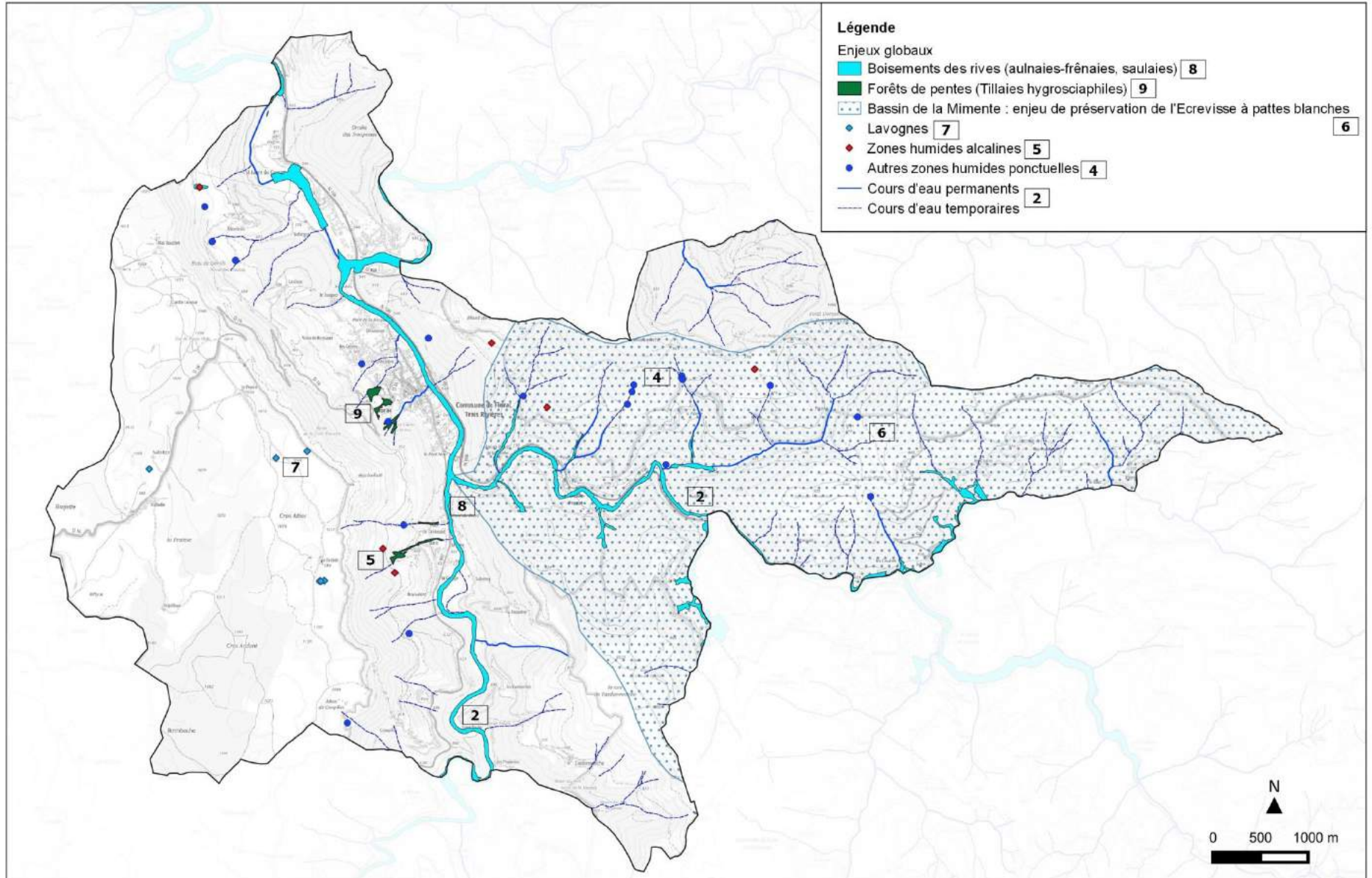
Zone géographique	Zone concernée	Enjeux (synthèse)
Milieux humides et milieux aquatiques	Les zones humides et lavognes 4 5 7	<ul style="list-style-type: none"> > Milieux rares accueillant de nombreuses espèces patrimoniales (flore typique, amphibiens, libellules...) > Maintien de leurs "fonctionnalités" écologiques et hydrauliques > Les lavognes constituent presque les seuls points d'eau sur les causses (sites de ponte, d'abreuvement, d'alimentation...selon les espèces)
	Les rivières et leurs rives 2 6 8	<ul style="list-style-type: none"> > Préservation de la qualité et de la ressource en eau > Habitats d'espèces de grande valeur patrimoniale (Ecrevisses à pattes blanches, libellules, truites, loutres...) > Maintien d'une végétation rivulaire assez naturelle > Expansion des espèces exotiques envahissantes > Élément d'attractivité du territoire (baignade, pêche, balade...)
	Tillaies fraîches et humides de ravins 9	<ul style="list-style-type: none"> > Habitats dont l'exploitation est parfois délaissée, ce qui leur confère une naturalité souvent remarquable (arbres sénescents et morts, peuplements anciens, gros arbres...)
Milieux boisés	Chênaies pubescentes acidiphiles 1	<ul style="list-style-type: none"> > Habitat peu étendu sur le PNC et parmi les plus riches en biodiversité, accueillant de très nombreuses espèces communes ou plus rares
	Autres chênaies acidiphiles sur anciennes châtaigneraies 13	<ul style="list-style-type: none"> > Déprise des châtaigneraies historiques vers des boisements naturels de chênaies acidiphiles, qui en vieillissant pourront accueillir une grande biodiversité
	Hêtraies calcicoles Hêtraies sur sols acides 12 14	<ul style="list-style-type: none"> > Amélioration de la naturalité des boisements (laisser du bois mort, des arbres à cavités, création d'îlots de sénescence...) > Maitriser le développement des activités de plein air et sportives
	Pinèdes des dalles rocheuses siliceuses 3	<ul style="list-style-type: none"> > Habitat peu rependu sur le territoire > Pinède climacique sur sol pauvre
Milieux ouverts et semi-ouverts	Pelouses du causse 15	<ul style="list-style-type: none"> > Habitat naturel à préserver au titre du cœur de Parc > Milieux accueillant de nombreuses espèces patrimoniales étroitement liées à ces formations herbacées
	Prairies de fauche 17	<ul style="list-style-type: none"> > Prairies exploitées de façon extensive, plus riches en fleurs quand elles sont peu ou pas fertilisées
	Pelouses à <i>Nardus</i> 16	<ul style="list-style-type: none"> > Formations herbacées pâturées développées sur sols acides et pauvres en nutriments pouvant évoluer vers des prairies de fauche après amendement et fauche répétées > Très faiblement représentées sur le territoire communal
	Landes 18	<ul style="list-style-type: none"> > Habitat traditionnellement soumis à un élevage ovin qui présente aussi un fort intérêt pour l'apiculture > Milieux accueillant une faune diversifiée

Zone géographique	Zone concernée	Enjeux (synthèse)
Milieux rocheux	Eboulis siliceux Eboulis calcaire 10 11	> Habitats assez rares et localisés > Présence de plantes pionnières se développant sur des sols squelettiques
	Falaises calcaires 19	> Milieu riche en espèces patrimoniales et endémiques (Saxifrage des Cévennes, Ancolie visqueuse des causses...) > Zones de nidification potentielles pour de nombreux rapaces > Maitriser le développement des activités touristiques et sportives
	Grottes non exploitées par le tourisme 20	> Cavités souterraines de grande valeur patrimoniale quand elles accueillent des espèces strictement cavernicoles ou des chauves-souris
Villages, hameaux et équipements publics	Espaces ouverts du fond de vallée (jardins, vergers, cultures...)	> Promouvoir des activités et des pratiques écologiques (absence de phytosanitaires, fauche tardive, plantes locales et mellifères...) > Surveiller et sensibiliser à la présence des espèces exotiques envahissantes > lieux privilégiés pour la sensibilisation (jardins, espaces publics...)
	Zones bâties	> Maintenir la présence d'espèces "anthropophiles" comme les hirondelles et les chauves-souris dans les bâtiments et les infrastructures (ponts) > Limiter les impacts sur les espaces naturels voisins : pollution lumineuse, assainissement, pollutions routières... > Prise en compte des espèces et des habitats pour les projets d'aménagement, limiter l'imperméabilisation des sols...

Les 4 cartes suivantes reprennent et localisent les enjeux par milieu (avec les chiffres correspondants au tableau de synthèse ci-dessus).

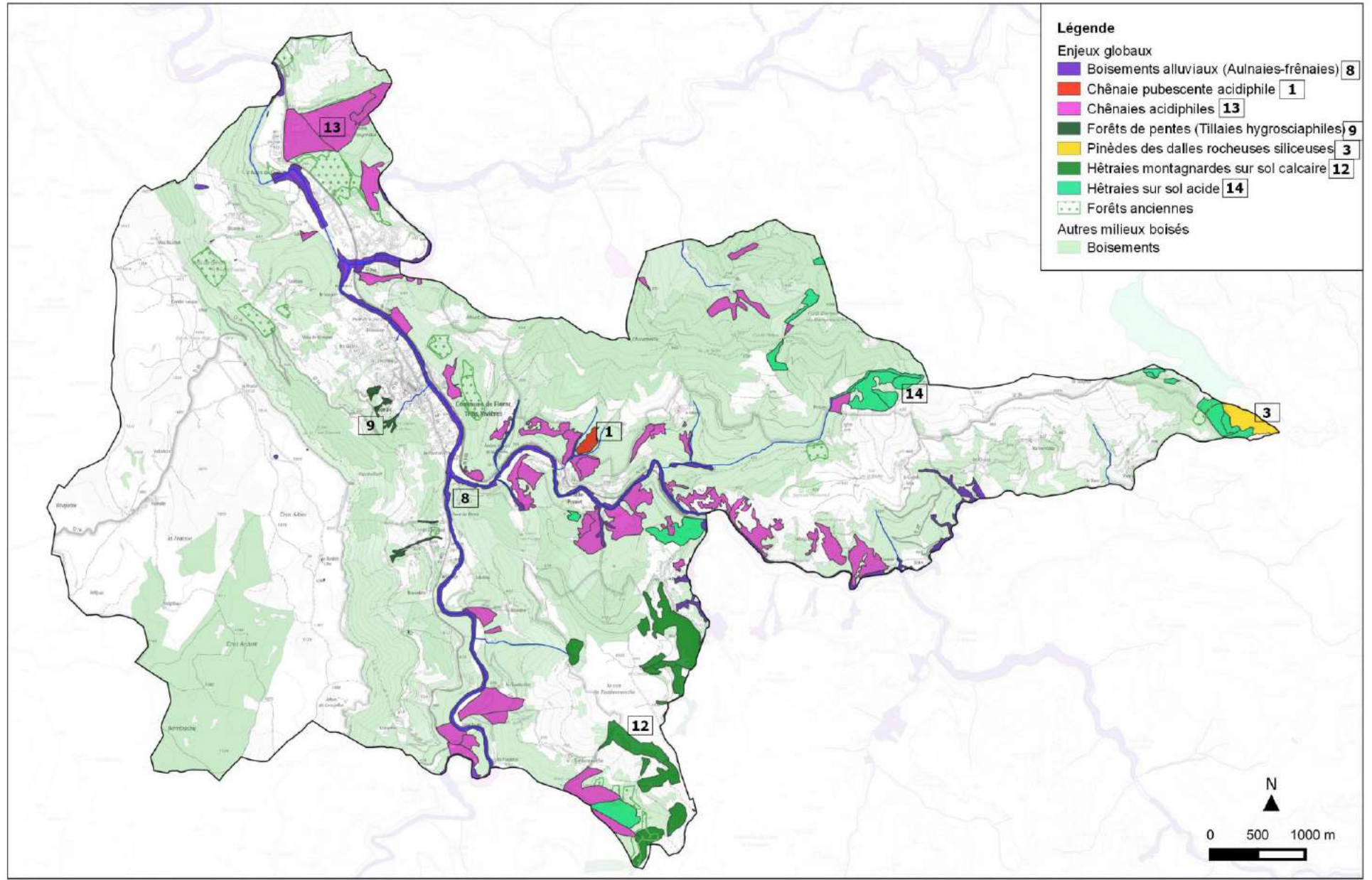


ABC de Florac-Trois-Rivières
Principaux enjeux concernant les milieux aquatiques et humides





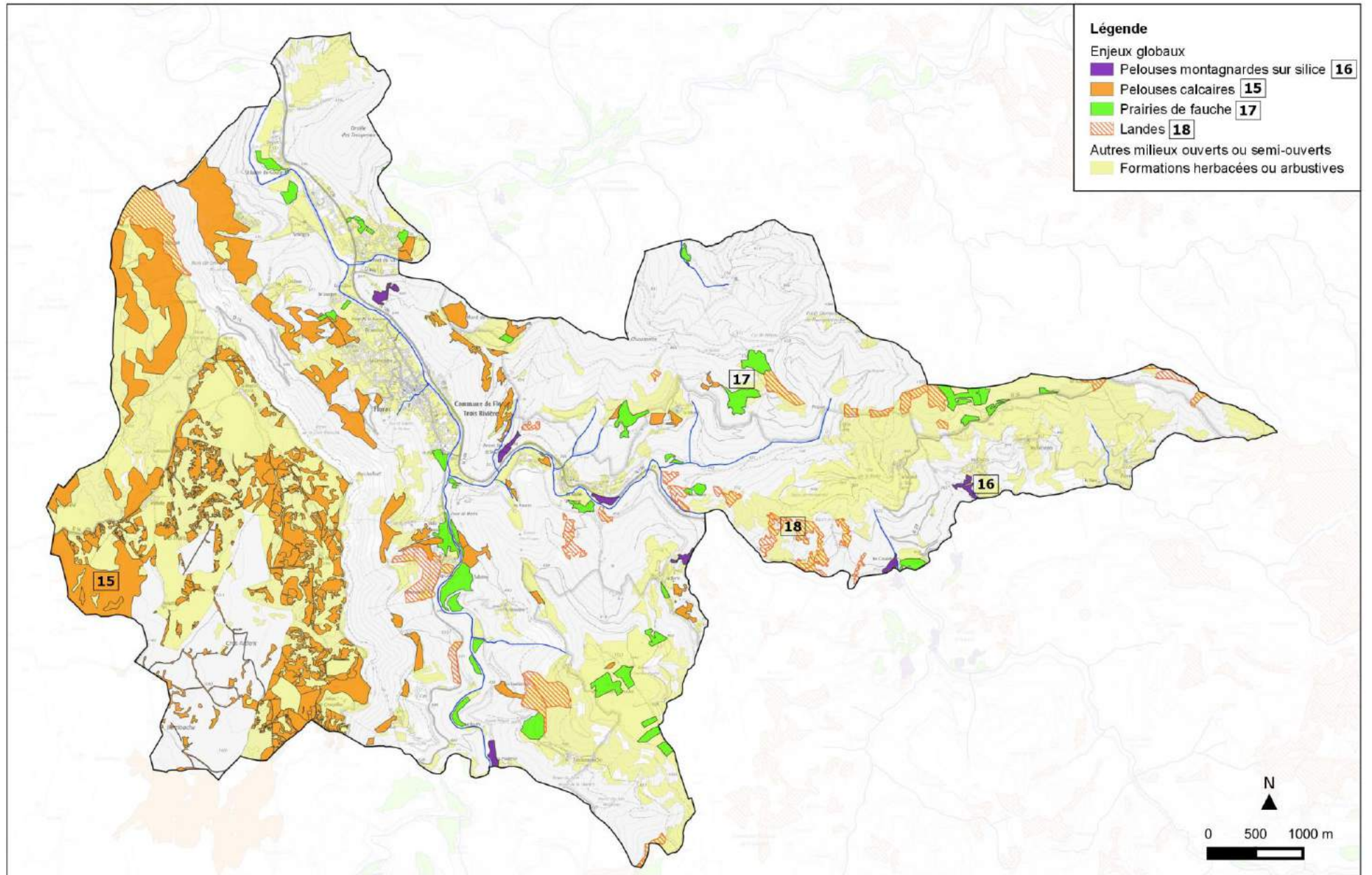
ABC de Florac-Trois-Rivières Principaux enjeux concernant les milieux forestiers





ABC de Florac-Trois-Rivières

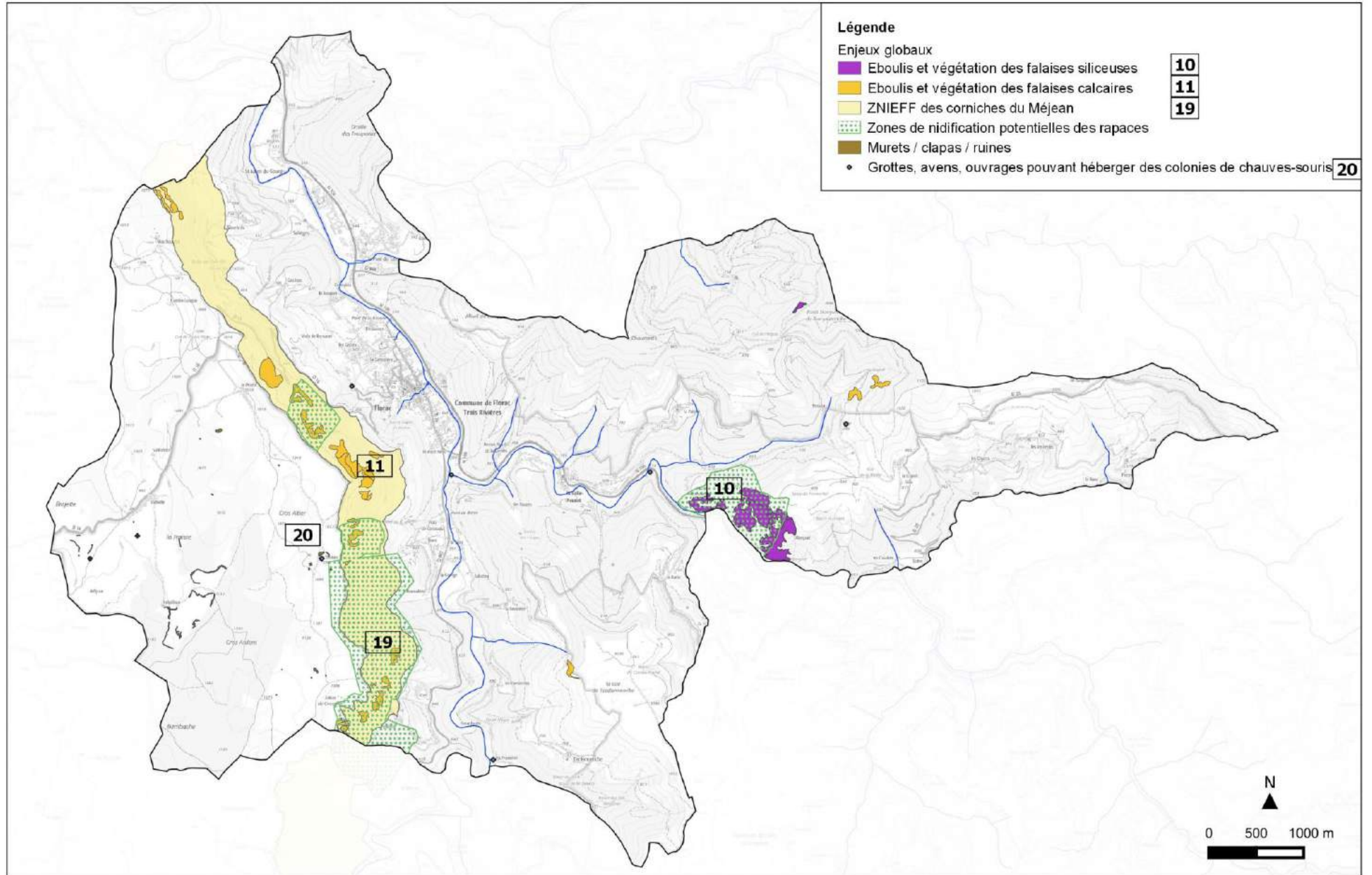
Principaux enjeux concernant les milieux herbacés et buissonnants





ABC de Florac-Trois-Rivières

Principaux enjeux concernant les milieux rocheux



Plan d'action communal en faveur de la biodiversité

1. Démarche d'élaboration

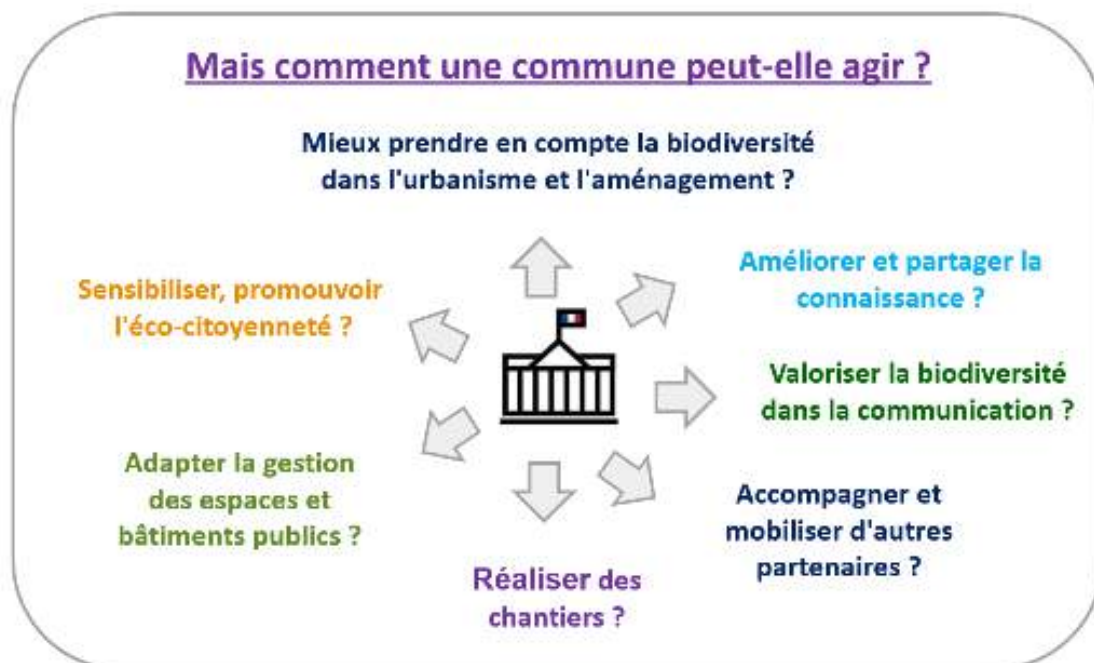
Le plan d'action communal en faveur de la biodiversité a été construit de manière à répondre aux principaux enjeux identifiés par les membres du comité de suivi, les experts et les habitants. Sa durée de mise en œuvre a été fixée à 10 ans.

Une réunion du comité de suivi dédiée à son élaboration a été organisée. L'ALEPE et le Parc national des Cévennes ont animé cette rencontre et rappelé les enjeux identifiés dans les 5 grands milieux de la commune. Ils ont été illustrés grâce à des espèces « totems » qui ont permis de mieux comprendre les besoins et les fragilités de la biodiversité communale.

De nombreuses actions ont été proposées et débattues par les participants puis reportées dans un compte-rendu communiqué aux membres excusés.

Un second temps de réflexion, en comité restreint (Commune – PNC), a été nécessaire pour les hiérarchiser et retenir une série d'actions pertinentes et en adéquation avec les capacités techniques et financières de la commune et de ses partenaires.

Enfin, ces propositions d'actions ont été soumises au conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2021. Sur le plan formel, les actions ont été regroupées par grands milieux dans la continuité des présentations sur la biodiversité communale et les enjeux.



Les tableaux suivants présentent les actions retenues par la commune pour chaque grand milieu et pour des thématiques transversales.

2. Mesures du plan d'action communal

MILIEUX BOISES

Action B1	Constituer un réseau de vieux bois		Secteur concerné : Boisements patrimoniaux Châtaigneraies en versant sud (fort potentiel)
	Description : L'objectif est de définir des flots de sénescence ou des zones de libre évolution pour favoriser des espèces qui ont besoin de bois mort, de cavités, de quiétude (oiseaux, coléoptères, lichens et flore...). Ces orientations peuvent être intégrées lors des renouvellements des documents de gestion (aménagement forestier dans le public, plan simple de gestion dans les bois privés) ou menées sur des bois sans gestion (ex : signature d'Obligation Réelle Environnementale). Des aides peuvent être mobilisées dans certains sites Natura 2000 (contrats). NB : La commune dispose de propriétés boisées intéressantes sur la commune de Pont-de-Montvert.		
	Espèces totems : Pic prune (coléoptère des vieux arbres), Champignons, Circaète Jean-le-Blanc et Gobe mouche noir (en particulier dans la châtaigneraie)		
	Maitrise d'ouvrage : Commune, propriétaires privés motivés	Partenaires possibles : PNC, CRPF, ONF	
Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)			
Action B2	Préserver la tillaie de pente sur le versant du Méjean		Secteur concerné : Secteur à enjeu identifié dans la forêt communale
	Description : La tillaie de pente est un boisement d'intérêt européen dont la surface est très localisée sur la commune. Elle a besoin d'être protégée et de vieillir pour exprimer ses qualités naturelles. Il est proposé de contacter l'ONF pour écarter ces boisements des projets d'exploitations dans la forêt communale (secteur au-dessus de la source du Pêcher) et de protéger le boisement dans le PLU. Une information des propriétaires privés pourrait aussi être réalisée (en lien avec l'action F1)		
	Espèces totems : Habitat naturel, lichens, mousses, oiseaux		
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : ONF, PNC	
Période de mise en œuvre : Au plus tôt			
Action B3	Identifier et localiser les arbres remarquables sur la commune		Secteur concerné : Sur toute la commune
	Description : Les vieux arbres sont des éléments emblématiques de la nature et ils hébergent beaucoup d'espèces (chauves-souris, coléoptères, oiseaux, mammifères. Il est proposé de les localiser afin de les valoriser et de les conserver (vieux arbres, essences rares, arbres à cavités, dimensions remarquables...). Pour cela, il est proposé d'organiser un « avis de recherche » destiné aux habitants et aux acteurs de la forêt. Une mise en valeur de ces arbres (plaquette, page web, candidature à des concours) et une action de sensibilisation des propriétaires pourrait être organisée.		
	Espèces totems : La Rosalie des Alpes (coléoptère), la Barbastelle (chauve-souris), le Pic épeiche (oiseau)		
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, ONF, CRPF, habitants, collègue	
Période de mise en œuvre : Inventaire en continu, protection possible lors du PLU			

MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Action H1	Préserver l'Ecrevisse à pattes blanches	
	Description : L'écrevisse à pattes blanches est une espèce très menacée. Il est proposé maintenir la mise en réserve de pêche de certains ruisseaux (action menée par l'AAPPMA des 4 rivières et la FPPMA48) et de prendre en compte cette présence potentielle dans tous les projets communaux concernant la vallée de la Mimente : mise à jour du PLU, aménagements divers et travaux d'entretien (en lien avec la fiche F4)	Secteur concerné : Affluents de la Mimente
	Espèces totems : Ecrevisses à pattes blanches	
	Maitrise d'ouvrage : Commune et acteurs de la pêche (FDPPMA48 et AAPPMA des 4 rivières)	Partenaires possibles : PNC, OFB, site Natura 2000 Tarn Tarnon Mimente
Période de mise en œuvre : En continu, intégration lors de la mise à jour du PLU		
Action H2	Réduire la pollution issue du réseau d'eaux pluviales	
	Description : Les déchets abandonnés sur les voiries sont emportés vers les rivières via les réseaux pluviaux. Pour limiter ce phénomène, il est proposé : - de sensibiliser les usagers et de mettre en place des bacs à mégots au niveau des points sensibles (cafés, établissements publics, lieux de rassemblements...) - de disposer des plaques de sensibilisation (ex : « ici commence la mer ») Dans un même temps, la commune et la communauté de communes vont poursuivre les travaux d'amélioration du réseau de collecte des eaux usées (mise en séparatif, suppression de mauvais raccordements, recherche d'eaux parasites...)	Secteur concerné : Village et principaux hameaux
	Espèces totems : Ecrevisse à pattes blanches, Castor, Truite	
	Maitrise d'ouvrage : Commune, AAPPMA des 4 rivières	Partenaires possibles : CPIE 48, site Natura 2000, associations de commerçants
Période de mise en œuvre : Premières années du plan d'action		
Action H3	Organiser des opérations de ramassage des macro-déchets	
	Description : Il reste encore trop de déchets le long des rives et ils se dégradent en de petits éléments qui, à terme, ne seront plus récupérables (ex : micro plastiques). Il est proposé de poursuivre les actions de sensibilisation et d'organiser des journées de ramasser avec la population et les acteurs volontaires. Ces actions seront l'occasion de présenter la richesse de la biodiversité des cours d'eau.	Secteur concerné : Traversées urbaines et secteurs les plus impactés
	Espèces totems : Castor, Loutre, libellule, poissons	
	Maitrise d'ouvrage : Commune, A. de protection du Tarn et AAPPMA 4 rivières, Communauté de communes	Partenaires possibles : SMBVTA , population, autres associations locales
Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)		

MILIEUX URBANISES ET LEURS ABORDS

Action U1	Intégrer la biodiversité dans le réaménagement du Parc Arnal	
	Description : - Concevoir un ré-aménagement du Parc de manière à accueillir plus de biodiversité animale et végétale (réflexion en cours avec le PNC), - Avoir une gestion du site exemplaire et servir de modèle pour que les habitants fassent de même chez eux, - Confier la mission a un stagiaire en lien avec les équipes du Parc national des Cévennes,	Secteur concerné : Parc Arnal
	Espèces totems : flore, pollinisateurs, hirondelles, chauves-souris, Hérissons	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, CPIE
	Période de mise en œuvre : 2 à 3 années à venir	
Action U2	Intégrer des informations sur le patrimoine nature dans la signalétique du village	
	Description : Intégrer des éléments sur la biodiversité lors de la révision de la signalétique du village (signalétique touristique mais également dans les espaces verts, etc.). Proposer une approche axée sur la biodiversité lors de la rénovation de la signalétique du sentier « Une Source dans la Ville ».	Secteur concerné : Centre et hameaux
	Espèces totems : flore des rues et de la rivière, Castor, insectes pollinisateurs, Hirondelles, reptiles	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PnC, CPIE48,
Période de mise en œuvre : Dans le cadre du projet en préparation		
Action U3	Intégrer plus de nature dans les projets d'aménagements	
	Description : Inclure plus de nature dans les projets d'aménagement permet d'accueillir plus de biodiversité, de sensibiliser les habitants, d'améliorer le cadre de vie, de réduire les chaleurs estivales... Plusieurs actions peuvent être menées dans le village, dans les cours d'école et autres propriétés publiques. Exemples : - désimperméabiliser les sols, prévoir des revêtements perméables ou des zones d'infiltration, des zones de plantations ; - prévoir plus de plantations d'espèces locales, vivaces, mellifères, - respecter les arbres et conserver leur biodiversité (éviter les coupes drastiques, laisser des arbres vieux et à cavités) ; - préserver les façades à hirondelles, les combles à chauves-souris... - consulter le rapport ABC et Biodiv-Cévennes en amont de chaque projet d'aménagement pour prendre en compte la nature.	Secteur concerné : Toute la commune
	Espèces totems : arbres, hirondelles, chauves-souris, pollinisateurs, hérissons	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, Acteurs de l'urbanisme (CAUE) et de l'aménagement, privés, Agence de l'Eau
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	

Action U4	Inviter les associations et les habitants à verdir la ville	
	Description : La démarche vise à inciter les habitants à participer au verdissement du village et des hameaux sur le principe du « permis de végétation ». Elle peut reposer sur des prêts/dons de matériel (bacs, supports de façades, semences, plans...), des aménagements dédiés (prévoir des espaces de plantations lors de projets d'aménagements ou dans des espaces déjà disponibles à inventorier) et sur un important travail d'information et de mobilisation des habitants.	Secteur concerné : Toute la commune
	Espèces totems : insectes pollinisateurs (papillons, coléoptères, abeilles sauvages...)	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : Groupes d'habitants, CPIE48, Quoideneuf, acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement...
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	

MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS

Action O1	Conserver les prairies de fauche	
	Description : Les prairies permanentes entretenues par la fauche sont des milieux très riches en biodiversité et de véritables pièges à carbone mais leurs surfaces sont en nette régression. Dans le cadre de la démarche Natura 2000, la communauté de communes sensibilise les exploitants concernés et peut leur proposer des contrats pour les aider à préserver ces habitats. Certaines prairies peuvent être valorisées et proposées au concours des pratiques agro-écologiques (plus connu sous le nom de « prairies fleuries »).	Secteur concerné : Prairies de fauche cartographiées dans le site Natura 2000 Tarn Tarnon Mimente
	Espèces totems : Diversité floristique, orchidées, Pipit rousseline, Lapin de garenne	
	Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes (COPAGE prestataire), commune	Partenaires possibles : PNC, acteurs du domaine agricole (chambre d'agriculture)
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	
Action O2	Réaliser une cartographie des habitats naturels en amont de la mise à jour du PLU	
	Description : Un manque de connaissance a été identifié au niveau des coteaux du Méjean (zone ni en site Natura 2000, ni dans le cœur du Parc). Il est proposé de réaliser une cartographie des habitats naturels dans cette zone (prairies et pelouses calcaires, zones humides, etc.), si possible, en amont de la réalisation du PLU. L'enjeu est d'identifier d'éventuels secteurs à préserver dans une approche de corridor écologique (TVB) mais aussi pour leur potentiel paysager et pédagogique.	Secteur concerné : Bordure ouest du village de Florac, en contrebas du Causse Méjean (cf. Zones à enjeux)
	Espèces totems : Les pelouses calcaires et leurs orchidées, l'Alyte accoucheur (amphibien), sauterelles et criquets, chauve-souris,	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, associations naturalistes, Conservatoire d'espaces naturels (antenne 48)
	Période de mise en œuvre : Dans le cadre ou en amont du PLU	

MILIEUX ROCHEUX

MILIEUX ROCHEUX		
Action R1	Protéger et développer l'accueil des chauves-souris	
	Description : Contacter les propriétaires de bâtiments, de cavités naturelles ou d'ouvrages occupés pour essayer de faciliter la cohabitation des usages, de protéger et/ou développer l'accueil des chauves-souris (ex : pose de chiroptières, fermeture d'entrées de grottes en laissant un passage pour les animaux, pose de briques nichoirs lors de la rénovation d'un pont...).	Secteur concerné : Sur toute la commune
	Espèces totems : Chauves-souris	
	Maitrise d'ouvrage : Commune, gestionnaires d'ouvrages (département), propriétaires de grottes	Partenaires possibles : Animateur de site Natura 2000, PNC, ALEPE
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	Coût estimé : A préciser Financement d'aménagements possible en site Natura 2000 ou dans le PNC
Action R2	Améliorer la connaissance des cavités / grottes	
	Description : Améliorer la connaissance des bâtiments, ouvrages, cavités naturelles occupés par des colonies de chauves-souris notamment en communiquant sur le sujet et lançant un avis de recherche	Secteur concerné : Sur toute la commune
	Espèces totems : Chauves-souris	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : animateur de site Natura 2000, PNC, ALEPE, associations naturalistes ou sportives (spéléologie)
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	
Action R3	Ne pas autoriser les nouvelles activités potentiellement impactantes	
	Description : Travailler avec le Parc national et le site Natura 2000 (ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte) pour éviter le développement de nouvelles activités potentiellement impactantes sur la nidification des oiseaux, la faune et la flore des milieux rocheux (escalade, via ferrata) dans les zones à enjeux identifiées.	Secteur concerné : Falaises du Méjean
	Espèces totems : Vautours, Crave à bec rouge, Saxifrage des Cévennes	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : Acteurs touristiques
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	

ANIMATION - COMMUNICATION - SENSIBILISATION

Action C1	Lutter contre les plantes invasives	
	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'introduction (priorité 1) et lutter, dans la mesure du possible, contre le développement des plantes exotiques invasives. Pour cela, des <u>actions de sensibilisant et de formation</u> seront proposées au personnel communal et aux autres acteurs intéressés (reconnaissance des espèces, techniques de lutte...). Des chantiers d'arrachage ou de coupe pourront être organisés si la situation l'impose. Cette action peut être menée en lien avec le SMBVTA dans le cadre de son plan d'entretien des berges (projet du syndicat mixte sur la station de Renouée du Japon au niveau du Rocher des fées). - <u>Intégrer dans les marchés publics de travaux une clause</u> pour éviter le déplacement ou l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (diagnostic des terrains avant le chantier et mise en défend des zones déjà colonisées, vérification des matériaux importés, plantations ou renaturation pour ne pas laisser des espaces à nu etc.), - Réaliser une cartographie plus précise des secteurs de présence des plantes invasives avec l'aide de la population : <u>lancer des avis de recherche</u> 	
	<p>Secteur concerné : Rocher des Fées, bord des cours d'eau, toute la commune</p>	
	<p>Espèces totems : Plantes invasives (Renouée du Japon, Ambroisie...)</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Mairie, SMBVTA, PNC</p>	<p>Partenaires possibles : PNC, SMBVTA, CPIE48,</p>
<p>Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)</p>		
Action C2	Communiquer sur les risques naturels	
	<p>Description :</p> <p>Les territoires sont de plus en plus confrontés aux risques naturels (inondations, sécheresses ou canicules récurrentes...). Il est nécessaire de communiquer sur la vulnérabilité de la commune afin de sensibiliser et d'impliquer les habitants. La biodiversité peut être une alliée (végétation dans les villages pour réguler la température, régulation des débits, stockage d'eau et de carbone par les zones humides...). Une démarche de prévention peut aussi permettre d'éviter des réponses excessives ou inadaptées.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information grâce aux différents outils de communication de la commune, - Action de sensibilisation sur le terrain... <p>(lien fort avec les mesures sur la désimperméabilisation des sols, la biodiversité dans les projets d'aménagement...)</p>	
	<p>Secteur concerné : Ensemble de la commune</p>	
	<p>Espèces totems : zones humides et leurs espèces, flore urbaine...</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Tous les acteurs communaux</p>	<p>Partenaires possibles : DDT, PNC</p>
<p>Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)</p>		

ANIMATION - COMMUNICATION – SENSIBILISATION (suite)

Cultiver et jardiner autrement		
Action C3	<p>Description : Sensibiliser les exploitants agricoles et les jardiniers aux techniques alternatives à l'utilisation d'intrants chimiques (pesticides, engrais chimiques...) et aux techniques permettant d'économiser l'eau.</p>	<p>Secteur concerné : Ensemble de la commune</p>
	<p>Espèces totems : Insectes pollinisateurs, flore (plantes messicoles, orchidées...)...</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Commune</p>	<p>Partenaires possibles : PNC, Chambre d'agriculture, CPIE48, association Quoideneuf...</p>
	<p>Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)</p>	
Communiquer et sensibiliser sur les différents habitats naturels de la commune		
Action C4	<p>Description : - Actions de communication au travers des outils de la commune (journal, site internet...), - Sensibiliser la population locale et estivale à la richesse et à la fragilité de ces habitats, au travers d'expositions, d'animations sur site... - Actions pédagogique auprès des scolaires, - Plus largement, intégrer dans un programme d'animation annuel sur le thème de la biodiversité communale</p>	<p>Secteur concerné : Ensemble des habitats de la commune</p>
	<p>Espèces totems :</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Commune, Collège, Ecoles,</p>	<p>Partenaires possibles : CPIE, PNC, écoles, collège, associations...</p>
	<p>Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans) mais programmation annuelle ou pluriannuelle à construire</p>	

Actions générales : FORMATION

Sensibiliser les propriétaires et exploitants forestiers aux bonnes pratiques pour la biodiversité		
Action F1	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une ou plusieurs séquences de formation et d'échange sur la bonne gestion sylvicole, les boisements remarquables et les techniques qui permettent d'accueillir la biodiversité. Les propriétaires des boisements à enjeux seront ciblés en priorité mais la démarche sera ouverte aux autres propriétaires intéressés. - Sensibiliser les exploitants et propriétaires forestier pour la protection de la biodiversité dans la gestion de leur peuplement. 	<p>Secteur concerné : Boisements (en particulier les boisements à enjeux)</p>
	<p>Espèces totems : Rosalie des Alpes ou Pique-prune (coléoptères), Circaète Jean-le-Blanc et Gobe mouche noir</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Commune</p>	<p>Partenaires possibles : PNC, CRPF, charte forestière, ONF, site Natura 2000</p>
	<p>Période de mise en œuvre : Une à plusieurs fois durant la période</p>	
Sensibiliser les propriétaires de bords de cours d'eau aux bonnes pratiques et à la biodiversité		
Action F2	<p>Description : Réaliser des formations/animations thématiques sur la gestion « écologique » de la ripisylve qui est un élément important de la biodiversité communale (boisements d'intérêt européen, corridor écologique, espèces à enjeux). La démarche pourra s'adresser à tous les propriétaires riverains (listing à trouver) et être étendue aux autres acteurs intéressés.</p>	<p>Secteur concerné : Ripisylves de la commune</p>
	<p>Espèces totems : Ecrevisse à pattes blanches, Loutre, Castor, libellules...</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Commune, Syndicat mixte de la haute vallée du Tarn</p>	<p>Partenaires possibles : PNC, animateur du site Natura 2000 Tarn Tarnon Mimente (Communauté de communes), acteurs associatifs de la pêche (AAPPMA / FDPPMA48)</p>
	<p>Période de mise en œuvre : Une à plusieurs fois durant la période</p>	
Sensibilisation aux bonnes pratiques de défense contre les incendies		
Action F3	<p>Description : Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques de débroussaillage et d'entretien des abords des habitations pour prévenir les incendies (lettre d'information et/ou courrier de la mairie, animation sur le sujet...). L'objectif est d'éviter des travaux qui seraient réalisés pendant les périodes de nidification (début mars à mi-août) et de proposer des conseils pour faire de ces zones ouvertes des espaces accueillants pour la biodiversité.</p>	<p>Secteur concerné : Dans les zones soumises à l'obligation règlementaire (art. L322-3 du code forestier)</p>
	<p>Espèces totems : Oiseaux des milieux ouverts et des haies (Rouge Gorge, Fauvettes...), insectes, hérisson</p>	
	<p>Maitrise d'ouvrage : Commune</p>	<p>Partenaires possibles : SDIS, acteurs naturalistes (PNC, associations) et de l'éducation à l'environnement (CPIE 48)</p>
	<p>Période de mise en œuvre : Une à plusieurs fois durant la période</p>	

Actions générales : FORMATION (suite)

Action F4	Mobiliser les agents communaux en faveur de la biodiversité	
	Description : Construire avec les agents municipaux un diagnostic simple des terrains et bâtiments publics puis un projet d'adaptation progressive des pratiques et des équipements (fauches différenciées, gestion de l'eau, choix des plantations, méthode d'entretien des espaces et des bâtiments, etc.). Cette démarche devra valoriser les bonnes pratiques existantes. Elle pourra comporter des temps d'échanges avec d'autres communes, des formations ...	Secteur concerné : Terrains et bâtiments communaux
	Espèces totems : insectes pollinisateurs et flore, Hérissons, Hironnelles, Chauves-souris...	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, CNFPT, CPIE, associations
	Période de mise en œuvre : Dans les deux premières années	

Actions générales : FONCIER

Action P1	Répertorier les propriétés à l'abandon et les intégrer au patrimoine communal pour protéger des habitats à enjeux	
	Description : La commune a initié des démarches pour remobiliser des « biens vacants sans-maitre ». Il est proposé de rechercher ces opportunités dans les principales zones à enjeux identifiées afin de les protéger durablement via une gestion adaptée (mise en libre évolution des boisements, baux environnementaux pour les prairies...). Les modalités de gestion seront définies avec le Parc national des Cévennes.	Secteur concerné : Zones à enjeux : Boisements alluviaux, Chênaie acidiphile (secteur st julien du Gourg), Prairies de fauche, Tillaies
	Espèces totems : Boisements patrimoniaux, oiseaux cavernicoles, coléoptères dans les forêts Orchidées, Sénéçon de Gérard, Dectique des brandes, plantes messicoles dans les zones ouvertes	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, ONF, acteurs agricoles
	Période de mise en œuvre : Durée du plan (10 ans)	

Actions générales : PLU

Action A1	Intégrer les enjeux de biodiversité dans le cadre de la révision du PLU	
	Description : Le travail réalisé durant l'ABC doit permettre une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans le diagnostic environnemental et les différentes parties du PLU (évitement des zones sensibles, protection d'éléments remarquables du paysage...). Pour cela, la commune s'appuiera sur le rapport de l'ABC et pourra bénéficier d'un appui du Parc national.	Secteur concerné : Sur toute la commune
	Espèces totems : Les pelouses et prairies en périphérie urbaine, les orchidées, les zones humides et leur biodiversité	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	Partenaires possibles : PNC, animateurs de sites Natura 2000, personnes publiques associées
	Période de mise en œuvre : Lors de l'actualisation du PLU	

3. Eléments de réflexion pour la bonne mise en oeuvre du plan d'action

Pour la mise en œuvre de son plan d'action, la commune aura besoin d'être appuyée. Certaines actions devront être affinées sur le terrain et en recherchant des partenaires techniques et financiers.

Il est donc proposé de **conserver le comité de suivi de l'ABC ou de le fusionner avec la commission extramunicipale créée pour travailler sur les questions d'environnement** pour suivre l'avancée des actions mais aussi, et surtout, pour apporter des conseils et de l'aide dans certains domaines techniques (aspects naturalistes, éducation à l'environnement et au développement durable).

La présence d'habitants sera également à promouvoir pour prolonger le caractère « participatif » de la démarche.

La commune pourra aussi compter sur le soutien du Parc national des Cévennes avec qui elle a signé une **convention d'application de la charte** et qui anime un réseau de communes impliquées dans les ABC.

Une espace partagé contenant des fiches informatives, des modèles de documents, une photothèque sera mis à disposition.

Les **données faunistiques et floristiques** disponibles sur la commune resteront consultables et seront régulièrement complétées sur le site internet <https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr>



Si des amateurs éclairés ou des experts locaux souhaitent prolonger la démarche d'inventaire, l'accès à un outil de saisie d'observations en ligne pourra être demandé au Parc national.

A la date de finalisation du rapport, la commune a déjà candidaté au titre des « Territoires engagés pour la nature » et elle travaille à la mise en oeuvre de plusieurs actions (sensibilisation des riverains et des propriétaires forestiers, mobilisation des biens vacants sans maitre...)



« Territoire engagé pour la nature »

Ouverte à toutes les collectivités qui souhaitent faire de la biodiversité une des priorités de leurs politiques publiques, la démarche vise à accompagner des projets de territoire en faveur de la biodiversité.

La reconnaissance « TEN » apporte à la collectivité :

- un **accompagnement** par des experts pour formaliser et mettre en oeuvre son programme d'actions;
- un **renforcement des connaissances** via un accès à des données nationales et régionales, des formations, etc. ;
- une **visibilité à l'échelle nationale**;
- un **accès au « club des engagés »** pour échanger, monter collectivement en compétences et créer de nouvelles synergies.

Pour obtenir la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature », les collectivités doivent présenter un plan d'action pour trois années. La commune de Florac Trois Rivières a donc candidaté dans ce sens.

Quelques contacts (non exhaustif)

Office français de la biodiversité (OFB) – antenne de Lozère	sd48@ofb.gouv.fr 04.66.65.16.16
Parc national des Cévennes	Richard Scherrer – Délégué territorial : 04.66.65.75.26 richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr
Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE)	direction@alepe48.fr 04.66.47.09.97
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Lozère	contact@reel48.org 04.66.45.17.46

Glossaire

Anthropique : Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

Bassin versant : Espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par lui.

Consanguinité : Désigne un acte de reproduction entre deux individus ayant au moins un ancêtre commun.

Corridor écologique : Assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Développement durable : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ecosystème : Ensemble d'être vivants qui vivent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

Espèce clé : Espèce dont la présence est primordiale pour de nombreux autres organismes et dont la disparition entraîne souvent celle d'autres espèces et modifie grandement le fonctionnement des écosystèmes.

Evaluation des incidences : A pour objectif de préserver l'état de conservation des habitats et des espèces d'un site au niveau qui a motivé sa désignation dans le réseau Natura 2000.

Evolution des espèces : Transformation du monde vivant au cours du temps, qui se manifeste par des changements phénotypiques (ensemble des traits observables d'un organisme) des organismes à travers les générations.

Îlot de sénescence : Zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle sylvigénétique.

Intérêt patrimonial : Des habitats naturels et des espèces listés par pays et par régions ou par sites (Parcs, réserves, etc.) dans le cadre des inventaires naturalistes, certaines pouvant aussi être des espèces-clé, plus ou moins menacées.

Inventaires (écologiques) : Etudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés au sein d'une zone d'étude.

Réseau écologique : Ensemble d'éléments physiques et biologiques interconnectés entre eux par lequel des échanges de flux s'effectuent. Il vise à favoriser le déplacement des espèces entre les habitats favorables dispersés sur leur aire de répartition.

Réserve de biosphère : A pour objectif de promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la biosphère (Ensemble des organismes vivants qui se développent sur la Terre).

Réservoir de biodiversité : Territoire doté d'une biodiversité particulièrement riche, dans lequel les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer, se disperser et coloniser d'autres territoires.

Ripisylve : décrit l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

Service écosystémique : Service rendu par la nature, qui nous permet de vivre et de faire fonctionner notre société. Ce sont toutes les contributions de la nature qui nous affectent directement (exemple : la pollinisation, le stockage du CO₂, la purification de l'eau, etc.).

Tourbière : Zone humide colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

Trame noire : Ensemble de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des espèces connues sur la commune

LEGENDE

Ligne verte claire : nouvelle espèce pour la commune recensée dans le cadre de l'ABC. Il s'agit majoritairement d'espèces dites « ordinaires » mais qui n'avaient jamais été notées dans le cadre d'un inventaire. Leur recensement contribue à l'amélioration de la connaissance sur le territoire.

Ligne verte foncée : nouvelle espèce découverte sur le Parc national des Cévennes

Dernière observation : date de la dernière observation sur la commune

Statut de protection :

- **Convention de Berne** IBE1 (flore strictement protégées), IBE2 (faune strictement protégées), IBE3 (faune protégées)
- **Convention de Bonn** IBO1 (espèce menacée d'extinction), IBO2 (espèce dont le statut de conservation est défavorable), IBOAE (accord AEWA), IBOEU)
- **Convention sur le Commerce International des Espèces** CCA (Annexe A), CCB (Annexe B), CCC (Annexe C)
- **Directive Habitat** CDH2 (espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protections spéciales), CDH4 (espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte), CDH5 (espèce d'intérêt communautaire dont l'exploitation et le prélèvement dans la nature peuvent faire l'objet de mesure de gestion)
- **Directive oiseaux** CDO1 (espèce menacée ou vulnérable bénéficiant de mesures de protection), CDO21 (espèce pouvant être chassée dans l'espace géographique d'application de la directive), CDO22 (espèce pouvant être chassée seulement dans les états membres pour lesquels elles sont mentionnées), CDO31 (commerce et détention réglementés), CDO32 (commerce et détention réglementée et limités)
- **Insectes protégés** NI2, NI3
- **Oiseaux protégés** NO3 (Art.3), NO4 (Art.4), NO6 (Art.6)
- **Amphibiens et reptiles protégés** NAR2 (Art.2), NAR3 (Art.3)
- **Mammifères protégés** (NM2)
- **Poissons protégés** (NP1)
- **Mollusques protégés** (NMO4)
- **Espèces vertébrés protégées menacées d'extinction en France** (NM)
- **Espèces exotiques envahissantes** (EI, NI, I)
- **Réglementation de la cueillette** (V48P1)
- **Espèces végétales protégées** NV1 (Art.1), NV2(Art.2), NV3(Art.3)
- **Réglementation préfectorale** (PV1),
- **Espèces végétales zone humide** (ZH)

Etat de conservation (Liste rouge) : C'est un indicateur permettant d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction de l'espèce à un instant donné. Disparue au niveau régional (RE), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), non applicable (NA)

La liste rouge utilisée est la plus précise pour l'espèce (Occitanie ou France ou Europe).

Espèce déterminante ZNIEFF : Ce sont des espèces considérées comme remarquables pour la biodiversité, ou menacées et jugées importantes pour et dans l'écosystème ou particulièrement représentative d'un habitat naturel ou de l'état de l'écosystème.

Espèce à enjeu PNC : Ce sont des espèces pour lesquelles le Parc national des Cévennes porte une forte responsabilité en terme de conservation. Ces espèces ont été évaluées selon différents critères : l'effectif de l'espèce sur le Parc par rapport à la France, la rareté de l'espèce et sa fragilité par rapport à son habitat.

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statuts de protection	Etat de conservation UICN (LR FR)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Arachnides		Eresus kollari Rossi, 1846	Érèse coccinelle	2016			Déterminante (Auvergne)	0
Crustacés		Oniscus asellus Linnaeus, 1758	Cloporte commun (Le)	2018				0
		Armadillidium vulgare (Latreille, 1804)	Cloporte commun (Le), Armadille commune (L'), Armadille mélangée (L')	2018				0
		Faxonius limosus (Rafinesque, 1817)	Écrevisse américaine (L')	2017				0
		Pacifastacus leniusculus (Dana, 1852)	Écrevisse de Californie (L'), Écrevisse signal (L'), Écrevisse du Pacifique (L')	2016		NA		0
		Armadillidium depressum Brandt, 1833		2018				0
		Armadillidium nasatum Budde-Lund, 1885		2018				0
		Orthometopon planum (Budde-Lund, 1885)		2018				0
		Philoscia affinis Verhoeff, 1933		2018				0
		Platyarthus hoffmannseggii Brandt, 1833		2018				0
		Porcellio dilatatus Brandt, 1833		2018				0
		Porcellio dilatatus dilatatus Brandt, 1833		2018				0
		Porcellio gallicus Dollfus, 1904		2018				0
		Porcellio monticola Lereboullet, 1853		2018				0
		Porcellio scaber Latreille, 1804		2018				0
		Porcellio spinicornis Say, 1818		2018				0
		Trichoniscus alticola Legrand, Strouhal & Vandel, 1951		2018				0
		Trichoniscus provisorius Racovitza, 1908		2018				0
		Trichoniscus pygmaeus G.O. Sars, 1899		2018				0
		Insectes	Coleoptera	Onthophagus taurus (Schreber, 1759)	Bousier à cornes retroussées	1974		
Coleoptera	Anthaxia hungarica (Scopoli, 1772)		Bupreste hongrois	2019				0
Coleoptera	Cassida viridis Linnaeus, 1758		Casside verte	2017				0
Coleoptera	Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)		Cétoine dorée (la), Hanne-ton des roses	2020				0
Coleoptera	Cicindela hybrida Linnaeus, 1758		Cicindèle hybride	1995				0
Coleoptera	Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758		Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu	2020				0
Coleoptera	Leptinotarsa decemlineata (Say, 1824)		Doryphore (Le)	2019				0
Coleoptera	Sericotrupes niger (Marsham, 1802)		Géotrupe noir	1974				0
Coleoptera	Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)		Hanne-ton foulon, Hanne-ton des pins	1979			Déterminante (Auvergne)	0
Coleoptera	Hister quadrimaculatus Linnaeus, 1758		Hister à quatre tâches	1995				0
Coleoptera	Hoplia coerulea (Drury, 1773)		Hoplie bleue (L')	2020				0
Coleoptera	Lucanus cervus cervus (Linnaeus, 1758)		Lucane Cerf-volant	2013	CDH2,IBE3			oui
Coleoptera	Onthophagus lemur (Fabricius, 1782)		Onthophage lémur	1974				0
Coleoptera	Onthophagus ovatus		Onthophage ovatus	1974				0

	(Linnaeus, 1767)						
Coleoptera	Onthophagus vacca (Linnaeus, 1767)	Onthophage vacca	1974				0
Coleoptera	Paederidus ruficollis (Fabricius, 1777)	Pédère rufficole	2017				0
Coleoptera	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	1997	CDH2,CDH4,1 BE2,NI2		Déterminante (Auvergne)	oui
Coleoptera	Colobopterus erraticus (Linnaeus, 1758)	Scarabée erratique	1974				0
Coleoptera	Sisyphus schaefferi (Linnaeus, 1758)	Sisyphe	1974				0
Coleoptera	Lampyrus noctiluca (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre	2017				0
Coleoptera	Acrossus luridus (Fabricius, 1775)		1974				0
Coleoptera	Anoplotrupes stercorosus (Scriba, 1791)		1974				0
Coleoptera	Aphodius fimetarius (Linnaeus, 1758)		1974				0
Coleoptera	Asida jurinei jurinei Solier, 1836		2020				0
Coleoptera	Bodiloides ictericus (Laicharting, 1781)		1974				0
Coleoptera	Caccobius schreberi (Linnaeus, 1767)		1974				0
Coleoptera	Carabus hispanus Fabricius, 1787		2013				0
Coleoptera	Cicindela campestris Linnaeus, 1758		1995				0
Coleoptera	Copris lunaris (Linnaeus, 1758)		1974				0
Coleoptera	Copris umbilicatus Abeille de Perrin, 1901		1974			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Coleoptera	Esymus pusillus (Herbst, 1789)		1974				0
Coleoptera	Eudolus quadriguttatus (Herbst, 1783)		1974				0
Coleoptera	Euoniticellus fulvus (Goeze, 1777)		1974				0
Coleoptera	Euorodalus coenosus (Panzer, 1798)		1974				0
Coleoptera	Euorodalus paracoenosus (Balthasar & Hrubant, 1960)		1978				0
Coleoptera	Eupleurus subterraneus (Linnaeus, 1758)		1974				0
Coleoptera	Geotrupes mutator (Marsham, 1802)		1974				0
Coleoptera	Geotrupes spiniger Marsham, 1802		1974				0
Coleoptera	Gymnopleurus sturmii (MacLeay, 1821)		1974				0
Coleoptera	Helops caeruleus (Linnaeus, 1758)		2017				0
Coleoptera	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)		1995	CDH2,IBE3		Déterminante (Auvergne)	oui
Coleoptera	Onthophagus fracticornis (Preyssler, 1790)		1974				0
Coleoptera	Onthophagus furcatus (Fabricius, 1781)		1974				0
Coleoptera	Onthophagus grossepunctatus Reitter, 1905		1974			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Coleoptera	Onthophagus joannae Goljan, 1953		1974				0
Coleoptera	Onthophagus ruficapillus Brullé, 1832		1974				0
Coleoptera	Onthophagus similis (Scriba, 1790)		1974				0
Coleoptera	Onthophagus verticicornis (Laicharting,		1974				0

	1781)					
Coleoptera	Phalacrothous biguttatus (Germar, 1823)		1974			0
Coleoptera	Phalacrothous quadrimaculatus (Linnaeus, 1760)		1974			0
Coleoptera	Plagiogonus arenarius (Olivier, 1789)		1974			0
Coleoptera	Rutpela maculata (Poda, 1761)		2018			0
Coleoptera	Spondylis buprestoides (Linnaeus, 1758)		2019			0
Coleoptera	Stictoleptura fulva (De Geer, 1775)		2017			0
Coleoptera	Teuchestes fossor (Linnaeus, 1758)		1974			0
Coleoptera	Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)		2017			0
Coleoptera	Trox hispidus Pontoppidan, 1763		1974			0
Coleoptera	Trox perlatus (Goeze, 1777)		1974			0
Coleoptera	Trypocopriss pyrenaicus (Charpentier, 1825)		1974			0
Coleoptera	Trypocopriss vernalis (Linnaeus, 1758)		1974			0
Diptera	Scaeva pyrastris (Linnaeus, 1758)	Syrphe du poirier, Syrphe pyrastrate	1995			0
Diptera	Ferdinandea aurea Rondani, 1844		2017			0
Diptera	Laphria flava (Linnaeus, 1760)		1995			0
Diptera	Syrphid pipiens (Linnaeus, 1758)		2017			0
Diptera	Thereva fulva (Meigen, 1804)		1995			0
Diptera	Thereva unica (Harris, 1780)		1995			0
Diptera	Thyridanthrax fenestratus (Fallén, 1814)		1995			0
Ephemeroptera	Baetis fuscatus (Linnaeus, 1760)	Éphémère à deux filets & ailes brunes	2017			0
Ephemeroptera	Cloeon dipterum (Linnaeus, 1760)	Ephémère, Mouche de mai	1999			0
Ephemeroptera	Acentrella sinaica Bogoescu, 1931		1996			0
Ephemeroptera	Baetis lutheri Müller-Liebenau, 1967		2017			0
Ephemeroptera	Baetis rhodani (Pictet, 1843)		2017			0
Ephemeroptera	Caenis luctuosa (Burmeister, 1839)		2017			0
Ephemeroptera	Caenis macrura Stephens, 1836		2010			0
Ephemeroptera	Choroterpes picteti (Eaton, 1871)		2017			0
Ephemeroptera	Ecdyonurus dispar (Curtis, 1834)		2018			0
Ephemeroptera	Ecdyonurus insignis (Eaton, 1870)		2017			0
Ephemeroptera	Ecdyonurus venosus (Fabricius, 1775)		2017			0
Ephemeroptera	Electrogena lateralis (Curtis, 1834)		2017			0
Ephemeroptera	Oligoneuriella rhenana (Imhoff, 1852)		2006			0
Ephemeroptera	Procloeon bifidum (Bengtsson, 1912)		2017			0
Ephemeroptera	Procloeon pennulatum (Eaton, 1870)		2017			0
Ephemeroptera	Serratella ignita (Poda, 1761)		2017			0
Ephemeroptera	Similicloeon simile		1993			0

	(Eaton, 1870)						
Ephemeroptera	Thraulius bellus Eaton, 1881		2010				0
Ephemeroptera	Torleya major (Klapalek, 1905)		2017				0
Hemiptera	Cicadella viridis (Linnaeus, 1758)	Cicadelle verte	2020				0
Hemiptera	Cicadetta montana (Scopoli, 1772)	Cigale des montagnes, Petite cigale montagnarde	1995				0
Hemiptera	Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise (la), Cigale de l'orne (la), Cigale panachée (la), Cacan (le)	1995				0
Hemiptera	Coreus marginatus (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	2017				0
Hemiptera	Ledra aurita (Linnaeus, 1758)	Grand Diable	2016				0
Hemiptera	Spilostethus saxatilis (Scopoli, 1763)	Punaise à damier	1995				0
Hemiptera	Pentatoma rufipes (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses, Punaise des bois	2020				0
Hemiptera	Graphosoma italicum (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	2017				0
Hemiptera	Lygaeus equestris (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	2017				0
Hemiptera	Eurydema ornata (Linnaeus, 1758)		2018				0
Hymenoptera	Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière, Xylocope violet	2020				0
Hymenoptera	Apis mellifera Linnaeus, 1758	Abeille domestique, Abeille européenne, Abeille mellifère, Mouche à miel	2013				0
Hymenoptera	Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	2020				0
Hymenoptera	Bombus pratorum (Linnaeus, 1760)	Bourdon des prés	2020				0
Hymenoptera	Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)	2020				0
Hymenoptera	Vespa velutina Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique	2015	VVINT2			0
Hymenoptera	Vespa velutina nigrithorax du Buysson, 1905	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique	2016	VV1,VVINT2			0
Hymenoptera	Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Guichard	1995				0
Hymenoptera	Xylocopa valga Gerstäcker, 1872	Xylocope panard	1974				0
Hymenoptera	Bembix rostrata (Linnaeus, 1758)		1995				0
Hymenoptera	Formica rufa Linnaeus, 1761		1995				0
Hymenoptera	Lasius brunneus (Latreille, 1798)		2018				0
Hymenoptera	Lasius distinguendus Emery, 1916		2018				0
Hymenoptera	Lasius fuliginosus (Latreille, 1798)		2018				0
Hymenoptera	Messor structor (Latreille, 1798)		2018				0
Hymenoptera	Panurgus dentipes Latreille, 1811		2001				0
Hymenoptera	Sceliphron destillatorium (Illiger, 1807)		1995				0
Lepidoptera	Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)	Agrete (L')	2020			LC	0
Lepidoptera	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	2020			LC	0
Lepidoptera	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	1976	CCA,CDH4,IB E2,N12		EN,LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne) oui

Lepidoptera	Lysandra coridon (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Cupido minimus (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L'), Argus minime (L'), Lycène naine (La), Pygmée (Le), Azuré murcian (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Allophyes oxyacanthae (Linnaeus, 1758)	Aubépine (L')	2018				0
Lepidoptera	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Cupido osiris (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette (L'), Azuré osiris (L'), Petit Argus (Le)	2020		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Phengaris alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	2019	NI3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Lepidoptera	Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L'), Azuré du Plantain (L'), Azuré d'Escher (L'), Argus bleu ciel (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	2017		LC		0
Lepidoptera	Polyommatus amandus (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L'), Argus ligné (L')	2018		LC		0
Lepidoptera	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus bleu-violet (L'), Argus satiné (L'), Argus (L'), Argus bleu (L')	1979		LC		0
Lepidoptera	Polyommatus thersites (Cantener, 1835)	Azuré de l'Esparcette (L'), Azuré de Chapman (L'), Argus bleu roi (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Polyommatus daphnis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de l'Orobe (L'), Azuré festonné (L'), Argus bleu pâle (L'), Argus bleu découpé (L'), Daphnis (Le), Argus céleste (L'), Méléagre (Le)	2017		LC		oui
Lepidoptera	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Glaucopteryx alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')	2017		LC		0
Lepidoptera	Scolitantides orion (Pallas, 1771)	Azuré des Orpins (L'), Polyommate de l'Orpin (Le), Argus tigré (L'), Argus brun (L')	2013		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Plebejus idas (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')	2014		LC		0
Lepidoptera	Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Mélilot (L'), Argus turquoise (L'), Azuré (L')	1976		NT		0

Lepidoptera	Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	2015	CDH4,IBE2,N I2		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Lepidoptera	Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L'), Azuré de la Sariette (L'), Argus du Thym (L'), Argus pointillé (L')	1973		LC		0
Lepidoptera	Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)	2015		LC		0
Lepidoptera	Argynnis pandora (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le), Pandora (Le), Nacré turquoise (Le)	2016		LC		0
Lepidoptera	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)	2013		LC		0
Lepidoptera	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le), Arcanie (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Fabriciana niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	2018				0
Lepidoptera	Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piéride Cléopâtre (La)	2020		LC		0
Lepidoptera	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	2020		LC		0
Lepidoptera	Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')	2017		LC		0
Lepidoptera	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	2018		LC		0
Lepidoptera	Lycaena virgaureae (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyomate de la Verge-d'or (Le)	2015		LC		0
Lepidoptera	Lycaena tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)	2017		LC		0
Lepidoptera	Lycaena alciphron (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le), Cuivré flamboyant (Le), Argus pourpre (L')	2015		LC		0
Lepidoptera	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	2019	CDH2			oui
Lepidoptera	Arctia villica (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')	2014				0
Lepidoptera	Melanargia russiae (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	2020		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Lepidoptera	Stauropus fagi (Linnaeus, 1758)	Ecureuil (L'), Staurope du Hêtre (Le)	2020				0
Lepidoptera	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le), Palémon (Le), Doré (Le)	2015		LC		oui
Lepidoptera	Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune (Le), Arachné (L'), Coronis (Le)	2019		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Iphiclidés podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	2017		LC		0
Lepidoptera	Polygona c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse	2017		LC		0

		Gamma (La), Papillon-C (Le)				
Lepidoptera	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	2019		LC	0
Lepidoptera	<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le), Nacré sagitté (Le)	2013		LC	0
Lepidoptera	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)	2019		LC	0
Lepidoptera	<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)	2019			0
Lepidoptera	<i>Saturnia pyri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	2019			0
Lepidoptera	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)	2020		LC	0
Lepidoptera	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')	2013		LC	0
Lepidoptera	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie du Chardon (L'), Tacheté (Le), Plain-Chant (Le), Hespérie Plain-Chant (L')	1977		LC	0
Lepidoptera	<i>Pyrgus foulquieri</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Hélianthèmes (L'), Hespérie de Foulquier (L')	1948			oui
Lepidoptera	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)	1917		LC	0
Lepidoptera	<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du Carthame (L'), Bigarré (Le), Grande Hespérie (La), Plain-Chant (Le)	2018		LC	0
Lepidoptera	<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	1940		LC	0
Lepidoptera	<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')	2018		LC	0
Lepidoptera	<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	Hulotte (La)	2018			0
Lepidoptera	<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)	Lithosie quadrille (La)	2018			0
Lepidoptera	<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des arbres (La), Bombyx à livrée (Le)	2017			0
Lepidoptera	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)	2020		LC	0
Lepidoptera	<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le), Piéride du Réséda (La), Marbré (Le), Piéride marbrée (La), Piéride du Radis (La)	1971		LC	0
Lepidoptera	<i>Catocala nupta</i> (Linnaeus, 1767)	Mariée (La)	2019			0
Lepidoptera	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)	2020		LC	0
Lepidoptera	<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)	2014		LC	0
Lepidoptera	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)	2018		LC	0

Lepidoptera	Melitaea deione (Geyer, 1832)	Mélitée des Linares (La)	2014		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La), Damier Athalie (Le)	2014		LC		0
Lepidoptera	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)	2018		LC		0
Lepidoptera	Melitaea diamina (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre (La), Damier noir (Le), Argynne dictynne (L')	2014		LC		0
Lepidoptera	Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)	2017		LC		0
Lepidoptera	Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)	2020		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Euclidia mi (Clerck, 1759)	Mi (Le)	2017				0
Lepidoptera	Hyponephele lycaon (Rottemburg, 1775)	Misis (Le), Lycaon (Le), Bioculé (Le)	2020		LC		oui
Lepidoptera	Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	2020		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Erebia epiphron (Knoch, 1783)	Moiré de la Canche (Le), Moiré alpestre (Le)	1918		LC		0
Lepidoptera	Erebia meolans (Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)	2018		LC		0
Lepidoptera	Erebia aethiops (Esper, 1777)	Moiré sylvicole (Le), Nègre à bandes fauves (Le), Grand Nègre à bandes fauves (Le), Grand Nègre (Le), Éthiopien (L')	1953		LC		0
Lepidoptera	Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	2018		LC		0
Lepidoptera	Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	2020				0
Lepidoptera	Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le), Grand Nacré (Le)	2017				0
Lepidoptera	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)	2018		LC		0
Lepidoptera	Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)	2018		LC		0
Lepidoptera	Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)	2015		LC		0
Lepidoptera	Eugnorisma glareosa (Esper, 1788)	Noctuelle à I double (La)	2018				0
Lepidoptera	Episema glaucina (Esper, 1789)	Noctuelle du Muscari (La)	2018				0
Lepidoptera	Trigonophora flammea (Esper, 1785)	Noctuelle embrasée (La)	2018				0
Lepidoptera	Pyronia bathseba (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané (Le), Tityre (Le), Titire (Le)	1918		LC		oui
Lepidoptera	Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	2017		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)	2019		LC		0
Lepidoptera	Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	2018		LC		0

Lepidoptera	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)	2017		LC		0
Lepidoptera	Limnitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	2019		LC		0
Lepidoptera	Hipparchia alcyone (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Sylvandre (Le)	1995		LC		0
Lepidoptera	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piérde de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérde du Chou (La)	2020		LC		0
Lepidoptera	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérde du Chou (La), Grande Piérde du Chou (La), Papillon du Chou (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piérde du Lotier (La), Piérde de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piérde du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Leptidea duponcheli (Staudinger, 1871)	Piérde du Sainfoin (La), Piérde de Duponchel (La)	1969		LC		oui
Lepidoptera	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	2020		LC		0
Lepidoptera	Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	2020				0
Lepidoptera	Cydalima perspectalis (Walker, 1859)	Pyrale du buis	2018				0
Lepidoptera	Odezia atrata (Linnaeus, 1758)	Ramoneur (Le), Tanagre du Cerfeuil (Le)	2018				0
Lepidoptera	Polyommatus dolus (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	2020		LC,NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Lepidoptera	Polyommatus damon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du Sainfoin (Le), Argus du Sainfoin (L'), Argus lustré (L'), Argus trait blanc (L'), Damon (Le)	2020		DD,LC,NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Lepidoptera	Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Colias hyale (Linnaeus, 1758)	Soufré (Le), Piérde soufrée (La), Soufre (Le), Faux Soufré (Le)	2017		LC		0
Lepidoptera	Hemaris tityus (Linnaeus, 1758)	Sphinx-Bourdon (Le), Sphinx de la Scabieuse (Le)	2019				0
Lepidoptera	Mimas tiliae (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)	2019				0
Lepidoptera	Hemaris fuciformis (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le), Sphinx du Chèvrefeuille (Le)	2018				0
Lepidoptera	Limnitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)	2019		LC		0
Lepidoptera	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)	2018		LC		0
Lepidoptera	Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le), Portier de la forêt (Le), Silène (Le), Grand Sylvandre (Le)	1923		LC		0
Lepidoptera	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Satyrion acaciae (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La), Thécla de l'Acacia (La)	2019		LC		0
Lepidoptera	Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	2020		LC		0

Lepidoptera	Satyrrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)	2018		LC		0
Lepidoptera	Satyrrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La), Thécla du Prunellier (La), Thécla de l'Aubépine (La), Porte-Queue brun à tâches bleues (Le), Porte-Queue gris-brun (Le)	2017		LC		0
Lepidoptera	Laeosopis roboris (Esper, 1793)	Thécla du Frêne	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Lepidoptera	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	2019		LC		0
Lepidoptera	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	2018		LC		0
Lepidoptera	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de l'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nympe des Chardons (La)	2018		LC		0
Lepidoptera	Hesperia comma (Linnaeus, 1758)	Virgule (La), Comma (Le)	2020		LC		0
Lepidoptera	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	2020		LC		0
Lepidoptera	Agrochola lychnidis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Xanthie cannellée (La)	2018				0
Lepidoptera	Zeuzera pyrina (Linnaeus, 1760)	Zeuzère du Marronnier (La), Coquette (La), Zeuzère du Poirier (La)	2017				0
Lepidoptera	Zygaena ephialtes (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille variée (La), Zygène de la Coronille (La)	1969				0
Lepidoptera	Zygaena romeo Duponchel, 1835	Zygène de la Gesse (La), Zygène des Vesces (La)	2014			Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille (La)	2020				0
Lepidoptera	Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)	Zygène de l'Esparcette (La), Zygène de la Dorycnie (La), Zygène cendrée (La)	2017	NI3		Déterminante (Auvergne)	oui
Lepidoptera	Zygaena transalpina hippocrepidis (Hübner, 1799)	Zygène de l'Hippocrépide (La)	2014				0
Lepidoptera	Zygaena erythrus (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues (La), Zygène rubiconde (La), Zygène écarlate (La)	2017				0
Lepidoptera	Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier (La), la Zygène du Fer-à-Cheval (La), Zygène de la Faucille (La), Zygène de l'Hippocrepidis (La)	2014				0
Lepidoptera	Zygaena sarpedon (Hübner, 1790)	Zygène du Panicaut (La)	1973			Déterminante (Auvergne)	0
Lepidoptera	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)	2014				0
Lepidoptera	Zygaena carniolica (Scopoli, 1763)	Zygène du Sainfoin (La), Zygène de la Carniole (La)	2014				0
Lepidoptera	Zygaena transalpina (Esper, 1780)	Zygène transalpine (La)	1977				0
Lepidoptera	Anchoscelis lunosa (Haworth, 1809)		2018				0
Lepidoptera	Hyles euphorbiae euphorbiae (Linnaeus, 1758)		2018				0
Lepidoptera	Maniola jurtina janira (Linnaeus, 1758)		1976				0
Lepidoptera	Pyrgus alveus accretus		2014		NT		0

	(Verity, 1925)						
Lepidoptera	Zygaena hilaris Ochsenheimer, 1808		2019				0
Mantodea	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	2020				0
Neuroptera	Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré	2019				0
Odonata	Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')	2001		LC		0
Odonata	Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	2018		LC		0
Odonata	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	2014		LC		0
Odonata	Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	2004		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé	2014		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Calopteryx splendens (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	2013		LC		0
Odonata	Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	2000		LC	Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Cordulegaster boltonii boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé	2018				0
Odonata	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)	2018		LC		0
Odonata	Cordulegaster bidentata Selys, 1843	Cordulégastré bidenté (Le)	2019		LC	Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Odonata	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	1993	CDH2,CDH4,1 BE2,NI2	LC	Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Odonata	Macromia splendens (Pictet, 1843)	Cordulie splendide (La)	1988	CDH2,CDH4,1 BE2,NI2	VU	Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	oui
Odonata	Onychogomphus uncatatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Odonata	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)	2018		LC		0
Odonata	Onychogomphus forcipatus unguiculatus (Van der Linden, 1823)	Gomphe à forceps méridional (Le), Gomphe à pinces méridional (Le)	2004				oui
Odonata	Onychogomphus forcipatus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps septentrional (Le), Gomphe à pinces septentrional (Le)	2018				0
Odonata	Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	2001		LC		0
Odonata	Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	2020		LC		0
Odonata	Orthetrum coerulescens coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant	2001				0
Odonata	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant (L')	2001		LC		0
Odonata	Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe,	Orthétrum brun (L')	2018		LC		0

	1837)						
Odonata	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	2013		LC		0
Orthoptera	<i>Antaxius sorrezensis</i> (Marquet, 1877)	Antaxie cévenole	2020			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Orthoptera	<i>Arcyptera microptera</i> carpentieri Azam, 1907	Arcyptère cévenole, Arcyptère caussignarde	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Orthoptera	<i>Arcyptera microptera</i> (Fischer von Waldheim, 1833)	Arcyptère savoyarde	1967				0
Orthoptera	<i>Isophya pyrenaica</i> (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien, Criquet italien, Calliptame italique, Criquet italique	2020				0
Orthoptera	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	2002				0
Orthoptera	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	2020				0
Orthoptera	<i>Chorthippus saulcyi algoaldensis</i> Chopard, 1951	Criquet de l'Aigoual	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Orthoptera	<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode	2020				0
Orthoptera	<i>Omocestus petraeus</i> (Brisout de Barneville, 1856)	Criquet des friches	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Omocestus raymondi</i> (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	2020				0
Orthoptera	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes	2020				0
Orthoptera	<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	2020				0
Orthoptera	<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	2018				0
Orthoptera	<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	2020				0
Orthoptera	<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux, Parapleure alliacé	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	2018				0
Orthoptera	<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot	2020				0
Orthoptera	<i>Anacridium aegyptium</i> (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	2019				0
Orthoptera	<i>Stauroderus scalaris</i> (Fischer von Waldheim, 1846)	Criquet jacasseur, Staurodère scalaire	2018				0
Orthoptera	<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	2020			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Orthoptera	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux	2018				0
Orthoptera	<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée	2020				0
Orthoptera	<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	2020				0

Orthoptera	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet rouge-queue	2020				0
Orthoptera	<i>Bicolorana bicolor</i> (Philippi, 1830)	Decticelle bicolore	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	2020				0
Orthoptera	<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère	2020				0
Orthoptera	<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	2020				0
Orthoptera	<i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	Decticelle côtière	2018				0
Orthoptera	<i>Metrioptera saussuriana</i> (Frey-Gessner, 1872)	Decticelle des alpages	2018				0
Orthoptera	<i>Sepiana sepium</i> (Yersin, 1854)	Decticelle échassière, Decticelle des haies, Dectique des haies	2020				0
Orthoptera	<i>Yersinella raymondii</i> (Yersin, 1860)	Decticelle frêle	2020				0
Orthoptera	<i>Platycleis albopunctata grisea</i> (Fabricius, 1781)	Decticelle grisâtre	2002				0
Orthoptera	<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris	2019				0
Orthoptera	<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc	2017				0
Orthoptera	<i>Gampsocleis glabra</i> (Herbst, 1786)	Dectique des brandes	2020				oui
Orthoptera	<i>Decticus verrucivorus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique verrucivore	2018				0
Orthoptera	<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	2018				0
Orthoptera	<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signe	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas	2020				0
Orthoptera	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill	2020				0
Orthoptera	<i>Nemobius sylvestris sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	2018				0
Orthoptera	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière	2020				0
Orthoptera	<i>Pteronemobius lineolatus</i> (Brullé, 1835)	Grillon des torrents	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairèt	2020				0
Orthoptera	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué	2020				0
Orthoptera	<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile	2020				0
Orthoptera	<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire, Méconème varié, Sauterelle des Chênes	2018				0
Orthoptera	<i>Sphingonotus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine, Criquet à ailes bleues, Oedipode Azurée	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche	2020			Déterminante (Auvergne)	0

Orthoptera	<i>Celes variabilis variabilis</i> (Pallas, 1771)	Oedipode caussenarde	1979				0
Orthoptera	<i>Celes variabilis</i> (Pallas, 1771)	OEdipode cévenole, OEdipode caussenarde	2018				oui
Orthoptera	<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	OEdipode rouge, Criquet à ailes rouges, Criquet rubané, Criquet rouge, Oedipode germanique	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Oedaleus decorus</i> (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Psophus stridulus</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode stridulante	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	2020				0
Orthoptera	<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	2017				0
Orthoptera	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéoptère méridional	2020				0
Orthoptera	<i>Stenobothrus nigromaculatus nigromaculatus</i> (Herrich-Schäffer, 1840)	Sténobothre bourdonneur	2018				0
Orthoptera	<i>Stenobothrus nigromaculatus</i> (Herrich-Schäffer, 1840)	Sténobothre bourdonneur, Criquet bourdonneur	2020			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Sténobothre de la Palène	2018				0
Orthoptera	<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain	2020				0
Orthoptera	<i>Stenobothrus festivus</i> Bolívar, 1887	Sténobothre occitan	2018				oui
Orthoptera	<i>Tetrix ceperoi</i> (Bolívar, 1887)	Tétrix des vasières	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Orthoptera	<i>Ephippiger diurnus diurnus</i> Dufour, 1841		2020				0
Orthoptera	<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940		2020				0
Orthoptera	<i>Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)		2002				0
Phasmida	<i>Leptynia hispanica</i> (Bolívar, 1878)		2017				0
Plecoptera	<i>Brachyptera risi</i> (Morton, 1896)		2018				0
Plecoptera	<i>Leuctra geniculata</i> Stephens, 1836		2017				0
Plecoptera	<i>Perla marginata</i> (Panzer, 1799)		2017				0
Trichoptera	<i>Adicella filicornis</i> (Pictet, 1834)		2006				0
Trichoptera	<i>Athripsodes albifrons</i> (Linnaeus, 1758)		2006				0
Trichoptera	<i>Cheumatopsyche lepida</i> (Pictet, 1834)		2006				0
Trichoptera	<i>Chimarra marginata</i> (Linnaeus, 1767)		2006				0
Trichoptera	<i>Cyrnus trimaculatus</i> (Curtis, 1834)		2006				0
Trichoptera	<i>Drusus annulatus</i> (Stephens, 1837)		2006				0
Trichoptera	<i>Hydropsyche instabilis</i> (Curtis, 1834)		2006				0
Trichoptera	<i>Hydropsyche pellucidula</i> (Curtis, 1834)		2006				0
Trichoptera	<i>Hydropsyche siltalai</i> Doehler, 1963		2006				0
Trichoptera	<i>Hydroptila acuta</i> Mosely, 1930		2006				0
Trichoptera	<i>Hydroptila forcipata</i>		2006				0

		(Eaton, 1873)						
	Trichoptera	Hydroptila tineoides Dalman, 1819		2006				0
	Trichoptera	Hydroptila vectis Curtis, 1834		2006				0
	Trichoptera	Ithytrichia clavata Morton, 1905		2006				0
	Trichoptera	Oecetis lacustris (Pictet, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Orthotrichia angustella (McLachlan, 1865)		2006				0
	Trichoptera	Plectrocnemia conspersa (Curtis, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Polycentropus corniger McLachlan, 1884		2006				0
	Trichoptera	Polycentropus flavomaculatus (Pictet, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Polycentropus kingi McLachlan, 1881		2006				0
	Trichoptera	Potamophylax nigricornis (Pictet, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Psychomyia pusilla (Fabricius, 1781)		2006				0
	Trichoptera	Rhyacophila fasciata Hagen, 1859		2006				0
	Trichoptera	Rhyacophila tristis Pictet, 1834		2006				0
	Trichoptera	Sericostoma flavicorne Schneider, 1845		2006				0
	Trichoptera	Sericostoma personatum (Kirby & Spence, 1826)		2006				0
	Trichoptera	Setodes argentipunctellus McLachlan, 1877		2006				0
	Trichoptera	Silo nigricornis (Pictet, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Tinodes dives (Pictet, 1834)		2006				0
	Trichoptera	Tinodes unicolor (Pictet, 1834)		2006				0
	Myriapodes	Glomeris marginata (Villers, 1789)		2018				0
	Amphibiens	Alytes obstetricans obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L')	2020	CDH4,IBE2,NAR2			oui
		Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	2020	CDH4,IBE2,NAR2	LC		oui
		Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	2013	IBE3,NAR3	LC		oui
		Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)	2019	IBE3,NAR3			oui
		Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)	Grenouille rieuse (La)	1999	CDH5,IBE3,NAR3	LC		oui
		Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse (La)	2011	CDH5,IBE3,NAR5,NAR6	LC		0
		Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué (Le)	2019	IBE3,NAR3	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
		Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	2017	IBE3,NAR3	LC		oui
Mammifères	Chiroptera	Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2018	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2			oui
	Chiroptera	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2019	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	2015	CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante	oui

						(Auvergne)	
Chiroptera	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches	1988	CDH4,IBE2,I BO2,IBOEU, NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
Chiroptera	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	2018	CDH4,IBE2,I BO2,IBOEU, NM2	LC		oui
Chiroptera	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	2016	CDH4,IBE2,I BO2,IBOEU, NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
Chiroptera	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	2019	CDH2,CDH4,I BE2,IBO2,IB OEU,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Chiroptera	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	2018	CDH4,IBE3,I BO2,IBOEU, NM2	LC		oui
Chiroptera	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	2018	CDH4,IBE2,I BO2,IBOEU, NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
Chiroptera	Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	2018	CDH4,IBE2,I BO2,IBOEU, NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	Microtus arvalis (Pallas, 1778)	Campagnol des champs	2020		LC		0
	Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	2018		LC		0
	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	2018	CDH2,CDH4,I BE3,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
	Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	2019	IBE3	LC		0
	Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)	Chamois	2017	CDH5,IBE3	LC		0
	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)	2020	IBE3	LC		0
	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	2020	IBE3,NM2	LC		oui
	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	2020	IBE3,NM2	LC		oui
	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	2019		NT		0
	Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)	Lérot	2016	IBE3	LC		0
	Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	2019		LC		0
	Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris, Loir	2018	IBE3	LC		0
	Apodemus flavicollis (Melchior, 1834)	Mulot à collier	2018		LC		0
	Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	2018		LC		0
	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	2018	NintroMAM 2,NintroMA M3	NA		0
	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	2019		LC		0
	Genetta genetta (Linnaeus, 1758)		2018	CDH5,IBE3,N M2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)		2020	CCA,CDH2,C DH4,IBE2,N M,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
	Martes foina (Erxleben, 1777)		2020	IBE3	LC		0

	Martes martes (Linnaeus, 1758)		2014	CDH5,IBE3	LC		0
	Meles meles (Linnaeus, 1758)		2019	IBE3	LC		0
	Mustela nivalis Linnaeus, 1766		2017	IBE3	LC		0
	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)		2020		LC		0
Oiseaux	Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	2020	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	2020	IBE2,NO3			oui
	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	2017	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	2019	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	2018	CCA,CDO1,IBE2,IBOAE,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	2020	CDO22,IBE3		Déterminante (Auvergne)	0
	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	2020	CDO1,IBE3,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	2020	CCA,IBO2,NO3,NO6			oui
	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	2016	CCA,CDO1,IBO2,IBO3			oui
	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	2018	CDO21,CDO32,IBE2,IBE3,IBO2,IBOAE		Déterminante (Auvergne)	0
	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	2020	IBE2,NO3			oui
	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	2020	IBE2,NO3			oui
	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2019	IBE2,NO3			oui
	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2020	IBE2,NO3			oui
	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	2012	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	2020	IBE3,NO3			oui
	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	2013	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou	2020	IBE2,NO3			oui
	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	2020	IBE2,NO3			oui
	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	2019	CDO1,IBE3,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	2020	IBE3,NO3			oui
	Emberiza cirlus Linnaeus, 1758	Bruant zizi	2020	IBE2,NO3			oui
	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	2016	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui	

Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	2018	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	2020	CCA,IBO2,NO3			oui
Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	2020	CDO22,IBE3,IBO2			0
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	2020	CDO21,CDO31,IBE3,IBO2,IBOAE			0
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	2020	IBE2,NO3			oui
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	2017	IBE2,IBO2,IBOAE,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	2020	CDO22,NO3			oui
Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	2020	CCA,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	2020	CCA,IBE2,NO3			oui
Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	2015	CDO1,IBE2,IBO2,IBOAE,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	2018	CCA,CDO1,IBE2,IBO2,IBOAE,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	CinCLE plongeur	2020	IBE2,NO3			oui
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	2020	CDO22,IBE3			0
Clamator glandarius (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	1995	IBE2,NO3			oui
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	2020	IBE3,NO3			oui
Pyrhhorax pyrrhhorax (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	2020	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	2019	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	2020	CCA,IBO2,NO3,NO6			oui
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	2020	CDO22			0
Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	2016	CDO21,CDO31,IBE3			0
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	2020	CCA,IBE2,IBO2,NO3			oui
Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	1986	CCA,CDO1,IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	2018	CCA,IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	2020	CCA,CDO1,IBE2,IBO2,ISPAW2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	2020	IBE2,NO3			oui
Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	2020	IBE2,NO3			oui

Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	2020	IBE2,NO3			oui
Sylvia hortensis (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	2020	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Sylvia cantillans (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	2018	IBE2,NO3			oui
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	2018	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	1977	CDO21,CDO32,IBE3,IBO2,IBOAE		Déterminante (Auvergne)	oui
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	2020	CDO22			0
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	2017	IBE2,IBO2,NO3			oui
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	2020	IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	2012	IBE3,NO3			oui
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	2020	IBE3,NO3			oui
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	2020	IBE3,IBOAE,NO3			oui
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	2020	CCA,CDO1,IBE2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	Grand Tétras	2002	CDO1,CDO22,CDO32,IBE3,NO3,OC2		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Certhia familiaris Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	2017	IBE3,NO3			oui
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	2020	IBE3,NO3			oui
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	2020	CDO22,IBE3			0
Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	2020	CDO22,IBE3		Déterminante (Auvergne)	0
Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	2019	CDO22,IBE3			0
Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	2019	CDO22,IBE3			0
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	2019	IBE2,NO3			oui
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	2019	IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	2014	CCA,CDO1,gypaete1,IBO2,NM,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	2020	IBE3,IBOAE,NO3			oui
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique bœufs	2020	CCA,IBE3,IBOAE,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais	2017	CCA,CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	2014	CCA,IBE2,NO3			oui
Otus scops (Linnaeus, 1758)	Hibou petit-duc, Petit-duc scops	2017	CCA,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	2018	IBE2,NO3			oui
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	2020	IBE2,NO3			oui
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	2020	IBE2,NO3			oui

Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	2020	IBE3,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	2013	IBE2,NO3			oui
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	2020	IBE2,NO3			oui
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	2005	IBE2,NO3			oui
Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	2015	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	2020	IBE3,NO3			oui
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	2019	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Turdus torquatus Linnaeus, 1758	Merle à plastron	2018	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	2020	CDO22,IBE3			0
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	2020	IBE3,NO3			oui
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	2020	IBE2,IBE3,NO3			oui
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	2020	IBE2,NO3			oui
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	2020	IBE2,IBE3,NO3			oui
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	2020	IBE2,IBE3,NO3			oui
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	2020	IBE2,IBE3,NO3			oui
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	2020	NO3			oui
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	1975	IBE3,NO3			oui
Petronia petronia (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	2017	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Monticola saxatilis (Linnaeus, 1758)	Monticole de roche, Merle de roche	2014	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	1975	CDO22,IBE3,IBOAE,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Montifringilla nivalis (Linnaeus, 1766)	Niverolle alpine, Niverolle des Alpes	2015	IBE2,IBE3,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	1980	CDO21,CDO31,IBE3			0
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	2020	CDO21,CDO31,IBE3			0
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	2020	IBE2,NO3			oui
Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	2018	IBE2,NO3			oui
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	2020	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	2020	IBE2,NO3			oui
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	2020	CDO22			0
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	1980	IBE2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	2020	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	2016	IBE2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante	oui

					(Auvergne)	
Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	2020	IBE2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	2020	CCA,CDO21,IAO2,IBE3			0
Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	1980	CDO22,IBE3		Déterminante (Auvergne)	0
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	2020	CDO21,CDO31			0
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	2020	IBE3,NO3			oui
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	2018	IBE3,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	2017	IBE2,NO3			oui
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	2018	IBE2,NO3			oui
Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	2017	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	2013	IBE2,NO3			oui
Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	1974	CDO1,CDO22,CDO32,IBE3,IBO2,IBOAE		Déterminante (Auvergne)	oui
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	2020	IBE2,NO3			oui
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	2020	IBE2,NO3			oui
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	2020	IBE2,NO3			oui
Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	2015	CDO22,IBE3,IBOAE			0
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	2020	IBE2,NO3			oui
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	2018	IBE2,NO3			oui
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	2017	CDO1,IBE2,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	2020	IBE2,NO3			oui
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	2020	IBE2,NO3			oui
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	2020	IBE2,NO3			oui
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	2020	IBE2,NO3			oui
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	2019	IBE2,NO3			oui
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	2020	IBE2,NO3			oui
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	2020	IBE2,NO3			oui
Acanthis flammea cabaret (Muller, 1776)	Sizerin cabaret	2018	IBE2,NO3			oui
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	2020	IBE2,IBE3,NO3			oui
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	2020	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
Tichodroma muraria (Linnaeus, 1758)	Tichodrome échelette	2020	IBE3,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	2020	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui

	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	2007	CCA,CDO22,IBE3,IBO2			oui
	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	2020	CDO22,IBE3			0
	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	2020	IBE2,IBO2,NO3			oui
	<i>Oenanthe hispanica</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	2015	IBE2,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés	2015	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	2020	IBE2,NO3			oui
	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	2015	CDO22,IBE3,IBO2,IBOAE		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
	<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	2020	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	2020	CCA,CDO1,IBO2,NM,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	2018	CCA,CDO1,IBO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	<i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	2018	IBE2,NO3			oui
	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	2018	IBE2,NO3			oui
Poissons	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	Barbeau fluviatile	2017	CDH5	LC		0
	<i>Gobio gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Goujon	2017		DD		0
	<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	2017	CDH2,NP1	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne),Déterminante (Languedoc-Roussillon)	oui
	<i>Leuciscus leuciscus</i> (Linnaeus, 1758)	Vandoise	2017	NP1	DD		oui
	<i>Squalius cephalus</i> (Linnaeus, 1758)		2017		LC		0
Reptiles	<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803)	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise	2017	IBE3,NAR3	LC		oui
	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	2020	CDH4,IBE2,NAR2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	<i>Natrix helvetica helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	1990	IBE3,NAR2			oui
	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	2019	IBE3,NAR2			oui
	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	2017	CDH4,IBE2,NAR2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	2019	IBE3,NAR3	NT		oui
	<i>Podarcis liolepis cebennensis</i> (Guillaume & Geniez in Fretey, 1986)	Lézard catalan des Cévennes (Le)	2017	IBE3,NAR2			oui
	<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Lézard catalan (Le)	2020	IBE3,NAR2	LC		oui
	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	2020	CDH4,IBE2,NAR2	LC		oui
	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Lézard des souches (Le)	2009	CDH4,IBE2,NAR2	NT	Déterminante à critères	oui

						(Languedoc-Roussillon)	
	Timon lepidus (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	2019	IBE2,NAR3	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
	Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	2007	IBE3,NAR3	LC		oui
	Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	2014	IBE3,NAR4	LC		oui
	Lacerta bilineata Daudin, 1802		2020	CDH4,IBE3,NAR2	LC		oui
Bivalves	Euglesa casertana (Poli, 1791)	Pisidie robuste	1876				0
Gastéropodes	Balea perversa (Linnaeus, 1758)	Balée commune	1876				0
	Belgrandiella ocalis Boeters, 2008	Belgrandie de Mialet	1965				0
	Discus rotundatus (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	1876				0
	Merdigera obscura (O.F. Müller, 1774)	Bulime boueux	1876				0
	Jaminia quadridens (O.F. Müller, 1774)	Bulime inverse	1876				0
	Jaminia quadridens quadridens (O.F. Müller, 1774)	Bulime inverse	1876				0
	Zebrina detrita (O.F. Müller, 1774)	Bulime zébré	1876				0
	Clausilia rugosa parvula A. Férussac, 1807	Clausilie lisse	2002				0
	Cochlostoma septemspirale (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun	1876				0
	Cochlostoma septemspirale septemspirale (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun	1876				0
	Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	2018				0
	Helix pomatia Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne	2020	CDH5,IBE3,PE1a			0
	Cepaea nemoralis (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	1876				0
	Cepaea nemoralis nemoralis (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	1876				0
	Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	1876	PE1b			0
	Xeroplexa intersecta (Poiret, 1801)	Hélicette carénée	1876				0
	Xerocrassa geyeri (Soós, 1926)	Hélicette des steppes	1900				0
	Candidula unifasciata (Poiret, 1801)	Hélicette du thym	1876				0
	Candidula unifasciata unifasciata (Poiret, 1801)	Hélicette du thym	1876				0
	Galba truncatula (O.F. Müller, 1774)	Limnée épaulée	1876				0
	Chondrina avenacea avenacea (Bruguière, 1792)	Maillot avoine	1876				0
	Chondrina avenacea (Bruguière, 1792)	Maillot avoine	1876				0
	Lauria cylindracea (da Costa, 1778)	Maillot commun	2002				0
	Granaria variabilis (Draparnaud, 1801)	Maillot variable	2002				0
	Theodoxus fluviatilis (Linnaeus, 1758)	Nérite des rivières	1876				0
	Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	1876				0

	Pyramidula pusilla (Vallot, 1801)	Pyramidule commun	1876			0
	Vitrina pellucida (O.F. Müller, 1774)	Semilimace commune	2002			0
	Helicigona lapicida lapicida (Linnaeus, 1758)	Soucoupe commune	1876			0
	Helicigona lapicida (Linnaeus, 1758)	Soucoupe commune	2018			0
	Vallonia costata (O.F. Müller, 1774)	Vallonie costulée	1876			0
	Vallonia pulchella (O.F. Müller, 1774)	Vallonie trompette	1876			0
	Trochulus hispidus (Linnaeus, 1758)	Veloutée commune	1876			0
	Trochulus sericeus (Draparnaud, 1801)	Veloutée déprimée	1876			0
Angiospermes	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	2018			0
	Achillea odorata L., 1759	Achillée odorante	2018			0
	Aethionema saxatile (L.) R.Br., 1812	Aéthionème des rochers, Aéthionéma des rochers	2017			0
	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	2018			0
	Agrostis vinealis Schreb., 1771	Agrostide des sables	2017			0
	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	2005			0
	Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde	2018			0
	Allium lusitanicum Lam., 1783	Ail des collines	2018		Déterminante (Auvergne)	0
	Allium ursinum L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	2018			0
	Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	2018			0
	Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés	2018			0
	Alchemilla alpigena Buser, 1894	Alchémille de Hoppe, Alchémille plissée	2018			0
	Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs, Aphanes des champs	2018			0
	Alchemilla saxatilis Buser, 1891	Alchémille des rochers	2017			0
	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aux	2019			0
	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride	2010			0
	Minuartia verna (L.) Hiern, 1899	Alsine calaminaire, Minuartie du printemps, Minuartie du printemps	2013			0
	Minuartia capillacea (All.) Graebn., 1918	Alsine capillaire, Sabline capillaire	2012	RV73	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Minuartia rostrata (Pers.) Rchb., 1842	Alsine changeante, Minuartie à rostre	2019			0
	Minuartia rubra (Scop.) McNeill, 1963	Alsine rouge, Minuartie fasciculée	2019			0
	Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	2018			0
	Prunus dulcis (Mill.) D.A. Webb, 1967	Amandier amer	2017			0
	Amaranthus albus L., 1759	Amarante albus, Amarante blanche	2017			0
	Amaranthus deflexus L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée	2019			0
	Amaranthus blitum subsp. emarginatus (Salzm. ex Uline & W.L. Bray) Carretero, Muñoz Garm. & Pedrol, 1987	Amarante échançrée	2017			0
	Amaranthus hybridus L.,	Amarante hybride	2017			0

1753						
Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	2019				0
Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd., 1800	Anarrhine à feuilles de pâquerette, Anarrhinante, Mufler à feuilles de Pâquerette	2017				0
Aquilegia viscosa Gouan, 1764	Ancolie visqueuse des Causses, Ancolie des Causses	2018	NV1	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	2018				0
Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse	2017				0
Anemone nemorosa L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	2018				0
Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impéatoire sauvage	2018				0
Anthemis arvensis L., 1753	Anthémis des champs, Camomille sauvage	2017				0
Anthyllis vulneraria subsp. rubriflora Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges	2013				0
Anthyllis montana L., 1753	Anthyllide des montagnes, Vulnéraire des montagnes	2019				0
Anthyllis vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	2017				0
Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou	2007	DV31,DV32			0
Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois	2018				0
Arabis alpina L., 1753	Arabette des Alpes, Corbeille-d'argent	2017				0
Arabis collina Ten., 1815	Arabette des collines, Arabette des murailles	2012				0
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames	2018				0
Arabis scabra All., 1773	Arabette dressée, Arabette scabre, Arabette raide	1990				0
Turritis glabra L., 1753	Arabette glabre, Tourelle	2014				0
Fourraea alpina (L.) Greuter & Burdet, 1984	Arabette pauciflore, Arabette à feuilles de Chou	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée	2018				0
Pseudoturritis turrita (L.) Al-Shehbaz, 2005	Arabette Tourette	2018				0
Armeria girardii (Bernis) Litard., 1955	Armérie de Girard, Arméria faux Jonc	2006	RV73	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Armeria arenaria (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	2017				0
Armeria arenaria subsp. arenaria (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	2013				0
Artemisia alba Turra, 1764	Armoise blanche, Armoise camphrée	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Artemisia campestris L., 1753	Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge	2018				0
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	2018				0
Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	2016				0
Arnoseria minima (L.)	Arnoséris naine	2017				0

Schweigg. & Körte, 1811						
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	2016				0
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs, Petite Râpette	1996			Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
<i>Asperula purpurea</i> (L.) Ehrend., 1973	Aspérule pourpre	2017				0
<i>Aster alpinus</i> L., 1753	Aster des Alpes	2019				0
<i>Aster alpinus</i> var. <i>cebennensis</i> Braun- Blanq., 1933	Aster des Causses	2013				0
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	2019				0
<i>Sesamoides pygmaea</i> (Scheele) Kuntze, 1891	Astérocarpe	2017	RV83		Déterminante (Auvergne)	oui
<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde	2018			Déterminante (Auvergne)	0
<i>Astragalus hypoglottis</i> L., 1771	Astragale pourpre	2018			Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	oui
<i>Athamanta cretensis</i> L., 1753	Athamanthe de Crète	2019			Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	oui
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	2018				0
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	2018				0
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	2017				0
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Avoine Brome	2017				0
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	2017				0
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	2018				0
<i>Avenula pubescens</i> subsp. <i>pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	1998				0
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	2018				0
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote du Midi	2016				0
<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire	2018				0
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	2007				0
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	2016				0
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire	2018				0
<i>Barbarea verna</i> (Mill.) Asch., 1864	Barbarée printanière, Barbarée du printemps	2017				0
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	2018				0
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	2018				0
<i>Cyanus montanus</i> (L.) Hill, 1768	Bleuet des montagnes	2017				0
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel	2018				0
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli, Daphné bois- gentil, Bois-gentil	2018				0
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	2018				0
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	2018				0

Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	2018				0
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	2017				0
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	2019				0
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	2016				0
Primula veris var. veris L., 1753	Brérelle	2016				0
Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	2019				0
Bromopsis ramosa (Huds.) Holub, 1973	Brome âpre	2014				0
Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	2017				0
Bromus racemosus L., 1762	Brome en grappe	2017				0
Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	2019				0
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	2018				0
Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	Brome mou	2017				0
Bromus squarrosus L., 1753	Brome raboteux	2018				0
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	2018				0
Prunella grandiflora (L.) Scholler, 1775	Brunelle à grandes fleurs	2012				0
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	2018				0
Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	2018				0
Erica cinerea L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	2018				0
Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque	2018				0
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2016				0
Bufonia paniculata Dubois ex Delarbre, 1800	Bufonie paniculée	2019	RV83		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Ajuga genevensis L., 1753	Bugle de Genève	2018				0
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette	2017				0
Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	2018				0
Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	2017				0
Ononis spinosa subsp. procurrans (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime	2018				0
Ononis pusilla L., 1759	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	2006	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Ononis striata Gouan, 1773	Bugrane striée	2019				0
Buxus sempervirens L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	2019				0
Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	Buisson ardent	2018				0
Bupleurum baldense Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Bupleurum praealtum L., 1756	Buplèvre élevé	2019			Déterminante (Auvergne)	0
Bupleurum falcatum L., 1753	Buplèvre en faux, Percefeuille	2017				0
Bupleurum ranunculoides L., 1753	Buplèvre fausse-renoncule	2018			Déterminante (Auvergne)	0

Dipsacus fullonum L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	2018				0
Galium verum subsp. verum L., 1753	Caille-lait jaune	2018				0
Calamagrostis arundinacea (L.) Roth, 1788	Calamagrostide faux-roseau, Roseau des montagnes	2018				0
Calepina irregularis (Asso) Thell., 1905	Calépine de Corvians	2018				0
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune, Béruée	2018				0
Anthemis cotula L., 1753	Camomille puante, Anthémis fétide, Anthémis puante	1996				0
Campanula speciosa Pourr., 1788	Campanule à belles fleurs, Campanule des Corbières	2014	DV12			oui
Campanula persicifolia L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher, Bâton-de-Jacob	2018				0
Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	2018				0
Campanula rotundifolia subsp. rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	2018				0
Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	2017				0
Campanula patula L., 1753	Campanule étoilée, Campanule étalée	2015				0
Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	2018				0
Aira multiculmis Dumort., 1824	Canche	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Deschampsia media (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche à feuilles de jonc, Canche moyenne	2001				oui
Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophyllée	2018				0
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	2012				0
Aira praecox L., 1753	Canche printanière	2017				0
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	2018				0
Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	2017				0
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	2016				0
Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	2018				0
Carthamus mitissimus L., 1753	Cardoncelle mou	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Carlina acanthifolia All., 1773	Carlina à feuilles d'acanthé, Chardousse, Cardabelle	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Carlina vulgaris L., 1753	Carlina commune, Chardon doré	2018				0
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	2018				0
Micropyrum tenellum (L.) Link, 1844	Catapode des graviers	2017				0
Caucalis platycarpus L., 1753	Caucalide, Caucalis à fruits aplatis, Caucalis à feuilles de Carotte	2018				0
Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	2018				0
Centaurea stoebe L., 1753	Centaurée maculée rhénane, Centaurée rhénane	2017				0
Centaurea nigra L., 1753	Centaurée noire	2018				0
Centaurea pectinata L., 1763	Centaurée pectinée	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Centaurea scabiosa L., 1753	Centaurée scabieuse	2017				0

Lysimachia minima (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Centenille naine	2017			Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	oui
Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse- trappe, Centranthe Chausse-trape	2017				0
Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge	2017				0
Cephalaria leucantha (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire blanche, Céphalaire à fleurs blanches	2017				0
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée	2018	CCB			0
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	2015	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Cerastium semidecandrum L., 1753	Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable	2018				0
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	2017				0
Cerastium brachypetalum Desp. ex Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	2018				0
Cerastium brachypetalum subsp. brachypetalum Desp. ex Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	2018				0
Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commune	2018				0
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun , Mouron d'alouette	2016				0
Cerastium arvense L., 1753	Céraiste des champs	2017				0
Cerastium pumilum Curtis, 1777	Céraiste nain	2018				0
Cerastium arvense subsp. strictum Gaudin, 1828	Céraiste raide	2017				0
Cerastium tomentosum L., 1753	Céraiste tomenteux, Barbette	2007				0
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	2018				0
Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré	2018				0
Chaerophyllum hirsutum L., 1753	Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé	2018				0
Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum L., 1753	Chanvre d'eau	2016				0
Carduus nigrescens subsp. vivariensis (Jord.) Bonnier & Layens, 1894	Chardon du Vivarais	2017				0
Carduus nutans L., 1753	Chardon penché	2017				0
Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre	2019				0
Carlina acanthifolia subsp. acanthifolia All., 1773	Chardousse, Cardabelle	2018	RV83			0
Buglossoides arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954	Charée	2018				0
Castanea sativa Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun	2018				0
Quercus petraea subsp. petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne à trochets	2018				0
Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent	2019				0
Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	2015				0
Quercus pyrenaica Willd., 1805	Chêne tauzin, Chêne- brosse	2018			Déterminante à critères (Languedoc-	0

					Roussillon)	
Quercus ilex L., 1753	Chêne vert	2017				0
Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc, Senoussé	2012				0
Chaerophyllum temulum L., 1753	Chérophylle penché, Couquet	2018				0
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	2012				0
Lonicera xylosteum L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	2019				0
Lonicera etrusca Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane	2019				0
Lonicera nigra L., 1753	Chèvrefeuille noire, Camérisier noir	2012				0
Cichorium intybus L., 1753	Chicorée amère, Barbe-de-capucin	2016				0
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	2016				0
Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlorette	2017				0
Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	2019				0
Chondrilla juncea L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée	2018				0
Erodium cicutarium subsp. cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Cicutaire	2018				0
Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	2018				0
Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769	Cirse acaule, Cirse sans tige	2019				0
Cirsium tuberosum (L.) All., 1785	Cirse bulbeux	2017	DV31		Déterminante (Auvergne)	0
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	2017				0
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	2018				0
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable	2018				0
Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux	2017				0
Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse lancéolé	2016				0
Allium schoenoprasum L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule	2015				0
Lathraea squamaria L., 1753	Clandestine écailleuse, Lathrée écailleuse	2019			Déterminante (Auvergne)	0
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	2018				0
Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne, Safran des prés	2019				0
Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	2016				0
Silene latifolia subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc, Silène des prés	2018				0
Conopodium majus (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode	2018				0
Symphytum tuberosum L., 1753	Consoude à tubercules	2018				0
Erigeron canadensis L., 1753	Conyze du Canada	2017				0
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	2018				0
Hormathophylla macrocarpa (DC.) P.Küpf., 1974	Corbeille d'argent à gros fruits, Alysse à gros fruits	2018	NV1		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Sorbus domestica L., 1753	Cormier, Sorbier domestique	2018				0
Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	2018				0

Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	2018				0
Coronilla vaginalis Lam., 1786	Coronille engainée	2006				0
Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Coronilla minima subsp. minima L., 1756	Coronille mineure	2017				0
Corrigiola littoralis L., 1753	Corrigiole des grèves, Courroyette des sables	2016				0
Corydalis solida (L.) Clairv., 1811	Corydale solide	2018				0
Cotoneaster tomentosus Lindl., 1822	Cotonéaster tomenteux, Cotonéaster des monts Nébrodes	2019			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Cotoneaster integerrimus Medik., 1793	Cotonéaster vulgaire, Cotonéaster sauvage	2019				0
Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine, Gnaphale nain	2018	DV74			0
Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	2018				0
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit	2018				0
Crepis albida Vill., 1779	Crépide blanche, Crépide blanchâtre	2017				0
Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	2017				0
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes	2018				0
Crepis paludosa (L.) Moench, 1794	Crépide des marais	2012				0
Crepis pulchra L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie	2017				0
Crepis foetida L., 1753	Crépide fétide	2016				0
Veronica beccabunga L., 1753	Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux	2016				0
Crupina vulgaris Cass., 1817	Crupine commune, Crupine vulgaire	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Catananche caerulea L., 1753	Cupidone, Catananche bleue, Cigaline	2018				0
Cuscuta epithymum (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs	2013				0
Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	2017				0
Cytisophyllum sessilifolium (L.) O.Lang, 1843	Cytise à feuilles sessiles, Cytisophylle à feuilles sessiles	2019				0
Cytisus oromediterraneus Rivas Mart., T.E.Díaz, Fern.Prieto, Loidi & Peñas, 1984	Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif	2017				0
Cytisus decumbens (Durande) Spach, 1845	Cytise pédonculé, Cytise retombant, Cytise rampant	1998	DV65,RV82			oui
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	2018				0
Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	2017				0
Dactylorhiza majalis (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Dactylorhize de mai	2001	CCB			0
Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie, Sieglingie retombante	2017				0
Daphne cneorum L., 1753	Daphné camélee, Thymélee	2019	RV82			0
Daphne alpina L., 1753	Daphné des Alpes	2019			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0

Daphne laureola L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois	2018				0
Daucus carota subsp. carota L., 1753	Daucus carotte	2017				0
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	2019				0
Digitalis lutea L., 1753	Digitale jaune	2018				0
Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée	2017				0
Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	Dompte-venin	2019				0
Chrysosplenium oppositifolium L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	2015				0
Doronicum pardalianches L., 1753	Doronic à feuilles cordées, Doronic panthère, Doronic à feuilles en cœur	2014				0
Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère, Bronde	2018				0
Draba verna L., 1753	Drave de printemps	2018				0
Draba muralis L., 1753	Drave des murailles	2017				0
Draba aizoides L., 1767	Drave Faux Aizoon	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	2016				0
Echinops ritro L., 1753	Échinops, Chardon bleu	2006				0
Rosa caesia Sm., 1812	Églantier bleu cendré	2018				0
Epipactis helleborine subsp. helleborine (L.) Crantz, 1769	Elléborine à larges feuilles	2017	CCB			0
Hieracium taurinense Jord., 1849	Épervière	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Hieracium amplexicaule L., 1753	Épervière amplexicaule	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Hieracium lawsonii Vill., 1779	Épervière de Lawson, Épervière de Villars	2017				0
Hieracium sabaudum L., 1753	Épervière de Savoie	2018				0
Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs	2012				0
Hieracium umbellatum L., 1753	Épervière en ombelle, Accipitrine	2012				0
Hieracium pseudocerinthe (Gaudin) W.D.J.Koch, 1846	Épervière faux cerinthe, Épervière faux Mélinet	1998				0
Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des bois, Ortie à crapauds	2018				0
Stachys recta L., 1767	Épiaire droite	2017				0
Epilobium alsinifolium Vill., 1779	Épilobe à feuilles d'alsine	2008				0
Epilobium dodonaei Vill., 1779	Épilobe à feuilles de romarin, Épilobe Romarin	2018	RV73		Déterminante (Auvergne)	0
Epilobium lanceolatum Sebast. & Mauri, 1818	Épilobe à feuilles lancéolées	2003				0
Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	2012				0
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	2016				0
Epilobium duriaei J.Gay ex Godr., 1849	Épilobe de Durieu	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Epilobium montanum L., 1753	Épilobe des montagnes	2017				0
Epilobium angustifolium L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	2017				0
Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	2016				0
Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	2018				0
Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	2016	CCB,RV82,R V83		Déterminante (Auvergne)	0

Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	2016	CCB, DV12, D V32, DV46, D V81, DV82, R V94		Déterminante (Auvergne)	oui
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge	2017	CCB		Déterminante (Auvergne)	0
Acer opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie	2015				0
Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	2018				0
Acer monspessulanum L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	2015				0
Acer opalus subsp. opalus Mill., 1768	Érable d'Italie	2018				0
Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane	2018				0
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	2018				0
Erinus alpinus L., 1753	Érine des Alpes	2017				0
Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	2018				0
Astragalus monspessulanus subsp. monspessulanus L., 1753	Esparcette bâtarde	2019				0
Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	2018				0
Euphorbia duvalii Lecoq & Lamotte, 1847	Euphorbe de Duval, Euphorbe du Roussillon	2017				oui
Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	2016				0
Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	2018				0
Euphorbia seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	2018				0
Euphorbia seguieriana subsp. seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	2017				0
Euphorbia dulcis L., 1753	Euphorbe douce	2018				0
Euphorbia dulcis subsp. incompta (Ces.) Nyman, 1890	Euphorbe douce, Euphorbe pourprée	2017				0
Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	2016				0
Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde	2016				0
Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	2019				0
Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Euphorbe prostrée	2019				0
Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	2019				0
Euphrasia salisburgensis Funck, 1794	Euphrase de Salzbourg	2010				0
Odontites luteus (L.) Clairv., 1811	Euphrase jaune, Odontites jaune	2017				0
Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	2015				0
Trifolium incarnatum var. incarnatum L., 1753	Farouche	2018				0
Coicya monensis subsp. cheiranthos (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée	2018				0
Lysimachia arvensis subsp. arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Fausse Morgeline	2017				0
Laburnum anagyroides Medik., 1787	Faux-ébénier, Cytise, Aubour	2018				0
Berberis aquifolium	Faux Houx	2018				0

Pursh, 1814						
<i>Festuca heteroidea</i> (Verg.) Jauzein & J.-M.Tison, 2010	Fétuque	1999				0
<i>Festuca auquieri</i> Kerguélen, 1979	Fétuque d'Auquier	2018				0
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann., 1978	Fétuque d'Auvergne	2018				0
<i>Festuca christiani-bernardii</i> Kerguélen, 1979	Fétuque de Christian Bernard	2019				0
<i>Festuca ovina</i> L., 1753	Fétuque des moutons	2017				0
<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Timbal-Lagrove	2017				0
<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Timbal-Lagrove	2018				0
<i>Festuca ovina</i> subsp. <i>guestfalica</i> (Boenn. ex Rchb.) K.Richt., 1890	Fétuque de Westphalie	2017				0
<i>Festuca airoides</i> Lam., 1788	Fétuque fausse-canche	2017				0
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	2017				0
<i>Festuca nigrescens</i> Lam., 1788	Fétuque noirâtre	2017				0
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	2018				0
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	2018				0
<i>Ficaria verna</i> subsp. <i>fertilis</i> (A.R.Clapham ex Laegaard) Stace, 2009	Ficaire	2014				0
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	2018				0
<i>Ficaria verna</i> subsp. <i>grandiflora</i> (Robert) Hayek, 1924	Ficaire à grandes fleurs	2017				0
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier	2017				0
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule	2018				0
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni	2018				0
<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole	2018				0
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	2017				0
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	2018				0
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux	2017				0
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	2018	CDH5			0
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	2018				0
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Framboisier	2017				0
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	2018				0
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	2017				0
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Froment des haies	2015				0
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Héliantheme nain	2018				0
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	2018				0
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	2016				0
<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Mill., 1768	Fusain à feuilles larges	2019	RV73			0
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. &	Gagée de Bohême, Gagée fistuleuse	2011	NV1		Déterminante (Auvergne)	oui

Schult.f., 1829						
Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée des champs	2012	NV1		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Galium pusillum L., 1753	Gaillet à aspect de mousse	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Galium corrudifolium Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'Asperge	2019				0
Galium anisophyllum Vill., 1779	Gaillet à feuilles inégales	2018				0
Galium rotundifolium L., 1753	Gaillet à feuilles rondes	2003				0
Galium tricornerum Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	2018				0
Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune	2016				0
Cruciata pedemontana (Bellardi) Ehrend., 1958	Gaillet croisette du Piémont, Croisette du Piémont	2019			Déterminante (Auvergne)	oui
Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé	2017				0
Galium saxatile L., 1753	Gaillet du Harz, Gaillet des rochers	2006				0
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	2018				0
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	2017				0
Galium pumilum Murray, 1770	Gaillet rude	2018				0
Galeopsis angustifolia Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites, Filasse bâtarde	2017				0
Galeopsis segetum Neck., 1770	Galéopsis douteux, Galéopsis des champs	2016				0
Galeopsis ladanum L., 1753	Galéopsis ladanum, Chanvre sauvage	2017				0
Galeopsis tetrahit L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	2017				0
Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga cilié	2017				0
Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	2017				0
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	2018				0
Genista sagittalis L., 1753	Genêt ailé, Genistrolle	2017				0
Genista tinctoria L., 1753	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	2016		VU		0
Genista pilosa L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette	2018				0
Genista pilosa subsp. pilosa L., 1753	Genette	2019				0
Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951	Gentiane ciliée	2013	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Gentiana cruciata L., 1753	Gentiane croisette	2019			Déterminante (Auvergne)	0
Gentiana lutea L., 1753	Gentiane jaune	2019	CDH5			0
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	2018				0
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	2018				0
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	2018				0
Geranium columbinum L.,	Géranium des colombes,	2018				0

1753	Pied de pigeon					
Geranium pratense L., 1753	Géranium des prés	2012				oui
Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	2018				0
Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	2012				0
Geranium lucidum L., 1753	Géranium luisant	2018				0
Geranium nodosum L., 1753	Géranium noueux	2018				0
Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre	2018				0
Teucrium botrys L., 1753	Germadrée botryde	2018				0
Teucrium rouyanum H.J.Coste & Soulié, 1898	Germadrée de Rouy	2019				0
Teucrium scordium L., 1753	Germadrée des marais, Chamaraz, Germadrée d'eau	2017	RV82		Déterminante (Auvergne)	0
Teucrium montanum L., 1753	Germadrée des montagnes	2013			Déterminante (Auvergne)	0
Teucrium aureum Schreb., 1773	Germadrée dorée	2017				oui
Teucrium chamaedrys L., 1753	Germadrée petit-chêne, Chênette	2019				0
Teucrium scorodonia L., 1753	Germadrée, Saugé des bois, Germadrée Scorodoine	2017				0
Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Gesse à fruits ronds, Gesse à graines rondes	2017				0
Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace	2017				0
Lathyrus inconspicuus L., 1753	Gesse à petites fleurs	1778		CR	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Lathyrus aphaca L., 1753	Gesse aphyllé, Gesse sans feuilles	2016				0
Lathyrus pannonicus var. asphodeloides (Gouan) Sirj.	Gesse blanchâtre, Gesse blanche	2018	RV73		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Lathyrus pannonicus (Jacq.) Garcke, 1863	Gesse de Pannonie	2017				0
Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse	2018				0
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes, Gesse à feuilles de Lin	2017				0
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	2018				0
Lathyrus niger (L.) Bernh., 1800	Gesse noire, Orobe noir	2004				0
Lathyrus vernus (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière, Orobe printanier	2006			Déterminante (Auvergne)	0
Lathyrus nissolia L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	2018				0
Lathyrus cicera L., 1753	Gessette, Jarosse	2006				0
Gladiolus italicus Mill., 1768	Glaïeul des moissons, Glaïeul d'Italie	1778	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Globularia vulgaris L., 1753	Globulaire commune	2012				0
Globularia bisnagarica L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée	2018				0
Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	2016				0
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, , Cotonnière dressée	2018	RV82			0
Scleranthus annuus L., 1753	Gnavelle annuelle	2017				0
Goodyera repens (L.) R.Br., 1813	Goodyère rampante	2017	CCB			0

Arum italicum Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	2014				0
Pimpinella major (L.) Huds., 1762	Grand boucage	2018				0
Agrimonia eupatoria subsp. grandis (Andrz. ex Asch. & Graebn.) Bornm., 1940	Grande Aigremoine	2018				0
Androsace maxima L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Heracleum sibiricum L., 1753	Grande Berce de Lecoq	2018				0
Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip., 1844	Grande camomille, Tanaïsie Parthénium	2016				0
Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclairé	2019				0
Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	2019	CCB			0
Polycnemum majus A.Braun, 1841	Grand polycnème, Grand Polycnémum	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Hylotelephium maximum (L.) Holub, 1978	Grand Sédum	2017				0
Ribes uva-crispa L., 1753	Groseillier à maquereaux	2018				0
Ribes alpinum L., 1753	Groseillier des Alpes	2017				0
Viscum album L., 1753	Gui des feuillus	2018				0
Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique	2019	CCB,RV94			0
Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	Gymnadénie odorante, Orchis odorant	1996	CCB,RV73,RV82		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Fumana ericoides (Cav.) Gand., 1883	Hélianthème à allure de bruyère, Hélianthème de Spach, Fumana fausse bruyère	2013		VU		0
Helianthemum canum (L.) Baumg., 1816	Hélianthème blanc	2018				0
Helianthemum canum var. dolomiticum H.J.Coste, 1893	Hélianthème de Pourret	2018				0
Helianthemum apenninum (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	2017				0
Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Heliotropium europaeum L., 1753	Héliotrope d'Europe	2017				0
Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon	2020				0
Anemone hepatica L., 1753	Hépatique à trois lobes	2017				0
Asperula cynanchica L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	2017				0
Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert	2018				0
Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	2018				0
Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753	Herbe aux vermisseaux	2017				0
Herniaria hirsuta L., 1753	Herniaire velue	2017				0
Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	2019				0

Hippocrepis scorpioides Benth., 1826	Hippocrépide Queue-de-scorpion	1997				0
Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	2018				0
Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres	2017				0
Humulus lupulus L., 1753	Houblon grim pant	2018				0
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	2017				0
Holcus mollis L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	2012				0
Ilex aquifolium L., 1753	Houx	2018				0
Xeranthemum inapertum (L.) Mill., 1768	Immortelle à fleurs fermées	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune	2019			Déterminante (Auvergne)	0
Impatiens balfouri Hook.f., 1903	Impatience de Balfour, Impatiente des jardins	2016				0
Imperatoria ostruthium L., 1753	Impérateur, Benjoin	2018				0
Inula conyza DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse	2019				0
Inula montana L., 1753	Inule des montagnes	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur	2019				0
Iris germanica L., 1753	Iris d'Allemagne	2018				0
Lolium rigidum Gaudin, 1811	Ivraie à épis serrés, Ivraie à épi serré	1996				0
Lolium multiflorum Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	2018				0
Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	2018				0
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée	2006			Déterminante (Auvergne)	0
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	2017				0
Juncus articulatus L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	2018				0
Juncus capitatus Weigel, 1772	Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc en tête	2017				0
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	2004				0
Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	2018				0
Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	2004				oui
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus	2017				0
Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	2016				0
Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	2018				0
Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Jonquille des bois	2018				0
Sempervivum tectorum L., 1753	Joubarbe des toits, Grande joubarbe	2017				0
Kernera saxatilis (L.) Sweet, 1827	Kernéra des rochers	2019				0
Kickxia elatine subsp. elatine (L.) Dumort., 1827	Kickxia Élatine	2017				0
Knautia arvernensis (Briq.) Szabó, 1934	Knautie d'Auvergne, Knautie des chênaies	2017				0
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	2018				0
Knautia collina Jord., 1848	Knautie pourpre	2017				0
Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	2018				0
Koeleria vallesiana subsp. vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	2017				0
Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812	Koelérie pyramidale	2017				0
Carex distans L., 1759	Laïche à épis distants,	2018				0

		Laïche distante					
Carex alba Scop., 1772	Laïche blanche	2010	RV73			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Carex davalliana Sm., 1800	Laïche de Davall, Carex de Davall	2008				Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Carex halleriana Asso, 1779	Laïche de Haller	2018					0
Carex pairae F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira	2017					0
Carex sylvatica Huds., 1762	Laïche des bois	2003					0
Carex montana L., 1753	Laïche des montagnes	2017				Déterminante (Auvergne)	0
Carex umbrosa var. umbrosa Host, 1801	Laïche des ombrages	1990				Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Carex digitata L., 1753	Laïche digitée	2014					0
Carex lepidocarpa Tausch, 1834	Laïche écailleuse	2017					0
Carex remota L., 1755	Laïche espacée	2012					0
Carex echinata Murray, 1770	Laïche étoilée, Laïche-hérisson	2004					0
Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic	2018					0
Carex hirta L., 1753	Laïche hérissée	2016					0
Carex humilis Leyss., 1758	Laïche humble	2017				Déterminante (Auvergne)	0
Carex flava L., 1753	Laïche jaunâtre, Laïche jaune	2005					0
Carex panicea L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil	2017					0
Carex pallescens L., 1753	Laïche pâle	2017					0
Carex leporina L., 1753	Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres	2017					0
Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps	2015					0
Carex tomentosa L., 1767	Laïche tomenteuse	2014					oui
Carex demissa Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre	2018					0
Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	2017					0
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	2017					0
Lactuca viminea subsp. chondrilliflora (Boreau) Bonnier, 1923	Laitue	2016					0
Lactuca viminea (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Laitue effilée, Laitue Osier	1997					0
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariote, Escarole	2017					0
Lactuca virosa L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	2017					0
Lactuca perennis L., 1753	Laitue vivace, Lâche	2017					0
Lamium amplexicaule L., 1753	Lamier amplexicaule	2018					0
Lamium galeobdolon subsp. montanum (Pers.) Hayek, 1929	Lamier des montagnes	2019					0
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	2018					0
Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	2018					0
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	2018					0
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	2018					0
Lapsana communis subsp. intermedia (M.Bieb.) Hayek, 1931	Lapsane intermédiaire	2018					0
Laserpitium latifolium L.,	Laser à feuilles larges,	2018					0

1753	Laser blanc					
Laserpitium nestleri Soy.-Will., 1828	Laser de Nestler, Laser à folioles larges	2018				0
Laserpitium siler L., 1753	Laser siler, Sermontain	2019				0
Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	2018				0
Laurus nobilis L., 1753	Laurier-sauce	2018				0
Lavandula angustifolia Mill., 1768	Lavande officinale	2018				0
Lavandula angustifolia subsp. angustifolia Mill., 1768	Lavande officinale	2017				0
Leucanthemum graminifolium (L.) Lam., 1779	Leucanthème à feuilles de graminées, Marguerite à feuilles de graminée	2019				0
Hedera helix L., 1753	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean	2018				0
Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	2012				0
Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille	2019	CCB		Déterminante (Auvergne)	0
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine	2017				0
Linum suffruticosum subsp. appressum (Caball.) Rivas Mart., 1978	Lin à feuilles de Salsola	2019				0
Linum tenuifolium L., 1753	Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles	2018				0
Eriophorum angustifolium Honck., 1782	Linaigrette à feuilles étroites	1778				0
Eriophorum latifolium Hoppe, 1800	Linaigrette à feuilles larges	2001	DV12,DV32, DV46,DV81			oui
Chaenorrhinum origanifolium (L.) Kostel., 1844	Linaire à feuilles d'Origan, Petite linaire à feuilles d'origan	2018				0
Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde, Velvete, Kickxia bâtarde	2017				0
Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	2017				0
Linaria x sepium Allman, 1843	Linaire des haies	2008				0
Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	2017				0
Linum campanulatum L., 1753	Lin campanulé	2019				0
Linum trigynum L., 1753	Lin de France	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Linum narbonense L., 1753	Lin de Narbonne	2017				0
Linum leonii F.W.Schultz, 1838	Lin des Alpes, Lin français	2007			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	2018				0
Linum suffruticosum L., 1753	Lin souffré	2018				0
Leontodon crispus Vill., 1779	Liondent crépu, Liondent à feuilles crépues	2017				0
Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide	2018				0
Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	2018				0
Convolvulus sepium L., 1753	Liset, Liseron des haies	2016				0
Lilium martagon L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine	2017	RV83,RV94		Déterminante (Auvergne)	0
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	2018				0
Lotus angustissimus L., 1753	Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites	2012				oui

Lotus maritimus L., 1753	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais	2018				0
Biscutella laevigata L., 1771	Lunetière lisse, Biscutelle commune	2018				0
Medicago sativa subsp. ambigua (Trautv.) Tutin, 1968	Luzerne changeante	2017				0
Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	2017				0
Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	Luzerne cultivée	2016				0
Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	2010	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	2018				0
Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	2018				0
Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	Luzerne sauvage	2018				0
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	2016				0
Luzula nivea (Nath.) DC., 1805	Luzule blanche, Luzule des neiges	2018				0
Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	2018				0
Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	2018				0
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	2018				0
Agrostemma githago L., 1753	Lychnis Nielle, Nielle des blés	2019			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Lycopus europaeus L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau	2017				0
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	2016				0
Valerianella eriocarpa Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus	1996				0
Valerianella coronata (L.) DC., 1805	Mâche couronnée, Valérianelle couronnée	2018				0
Valerianella dentata (L.) Pollich, 1776	Mâche dentée, Doucette dentée	2018				0
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	2018				0
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun	2018				0
Leucanthemum monspeliense (L.) H.J.Coste, 1903	Marguerite de Montpellier, Marguerite des Cévennes	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Leucanthemum subglaucum De Laramb., 1861	Marguerite vert-glaucue, Leucanthème vert-glaucue	2018	RV73			0
Aesculus hippocastanum L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	2018				oui
Marrubium vulgare L., 1753	Marrube commun, Marrube vulgaire	2017				0
Matricaria discoidea DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	2017				0
Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	2016				0
Malva setigera Spenn., 1829	Mauve hérissée	2017				0
Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	2017				0
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	2018				0
Melilotus albus Medik., 1787	Méililot blanc	2018				0

Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	Métilot officinal, Métilot jaune	2016				0
Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée	2017				0
Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	2018				0
Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	2017				0
Mentha suaveolens subsp. suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	2017				0
Mentha longifolia (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	2016				0
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille	2018				0
Mentha arvensis L., 1753	Menthe des champs	2016				0
Mentha x rotundifolia (L.) Huds., 1762	Menthe du Nil	2016				0
Mentha spicata L., 1753	Menthe en épi, Menthe verte	2017				0
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	2017				0
Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	2017				0
Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois	2018				0
Hypericum hyssopifolium Chaix, 1785	Millepertuis à feuilles d'Hysope	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis	2017				0
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	2018				0
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	2019				0
Minuartia hybrida subsp. hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Minuartie hybride	2018				0
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus, Speculaire miroir, Mirette	2018				0
Moehringia muscosa L., 1753	Moehringie mousse	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	2017				0
Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnide, Bouillon femelle	2018				0
Verbascum pulverulentum Vill., 1779	Molène pulvérulente	2017				0
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	2016				0
Molopospermum peloponnesiacum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Moloposperme du Péloponnèse	2018				0
Lunaria annua L., 1753	Monnaie-du-Pape, Lunaire annuelle	2018				0
Monotropa hypopitys L., 1753	Monotrope sucepin	2012				0
Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	2017				0
Adoxa moschatellina L., 1753	Moschatelline, Adoxe musquée	2017				0
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu	2016				0
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	2018				0

Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	2018				0
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche	2017				0
Misopates orontium (L.) Raf., 1840	Muflier des champs, Tête- de-mort	2017				0
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé	2016				0
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	2018				0
Muscari botryoides (L.) Mill., 1768	Muscari faux-botryde, Muscari botryoïde, Muscari en grappe	2014				0
Myagrum perfoliatum L., 1753	Myagre perfolié	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Myosotis decumbens subsp. teresiana (Sennen) Grau, 1964	Myosotis	2016				0
Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis bicolore, Myosotis changeant	2018				0
Myosotis balbisiana Jord., 1852	Myosotis de Balbis	2005	RV73,RV82		Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Dét erminante (Auvergne)	0
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	2018				0
Myosotis sylvatica Hoffm., 1791	Myosotis des forêts	2012				0
Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult., 1819	Myosotis raide	2018				0
Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	2018				0
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	2017				0
Vaccinium myrtillus L., 1753	Myrtille, Maurette	2017				0
Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes	2014				0
Nardus stricta L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	2012				0
Nepeta latifolia DC., 1805	Népéta à feuilles larges, Népéta à larges feuilles	2012		VU	Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	0
Rhamnus alpina L., 1753	Nerprun des Alpes	2019			Déterminante (Auvergne)	0
Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	2019				0
Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	2019				0
Bunium bulbocastanum L., 1753	Noix de terre, Marron de terre, Châtaigne-de-terre	2018				0
Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	Nombriil de vénus, Oreille- d'abbé	2018				0
Juglans regia L., 1753	Noyer commun, Calottier	2018				0
Odontites luteus subsp. luteus (L.) Clairv., 1811	Odontitès jaune	2016				0
Odontites vernus subsp. serotinus (Coss. & Germ.) Corb., 1894	Odontitès tardif	2016				0
Plantago sempervirens Crantz, 1766	Œil de chien, Plantain toujours vert	2006				0
Lychnis flos-cuculi L., 1753	Oeil-de-perdrix	2016				0
Tolpis umbellata Bertol., 1803	Œil-du-Christ	2017				0
Dianthus deltoïdes L., 1753	Oeillet couché	2017				0
Dianthus hyssopifolius L., 1755	Oeillet de Montpellier	2018				0
Dianthus graniticus Jord., 1849	Œillet des terrains granitiques	2018				0

Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	2018				0
Dianthus armeria L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	2018				0
Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou	2007				0
Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle	2018				0
Onopordum acanthium L., 1753	Onopordon faux-acanthe, Chardon aux ânes	2018				0
Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	2019	CCB			0
Ophrys aranifera subsp. aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée	2015	CCB,RV83			0
Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau- coquet	2018	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Ophrys scolopax Cav., 1793	Ophrys bécasse	2019	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Ophrys scolopax subsp. scolopax Cav., 1793	Ophrys Bécasse	2015	CCB,RV83			0
Ophrys aymoninii (Breistr.) Buttler, 1986	Ophrys d'Aymonin	2018	CCB,RV73			oui
Ophrys x fabrei C.Bernard, 1983	Ophrys de Fabre	2018	CCB			0
Ophrys funerea Viv., 1824	Ophrys funèbre	2009	CCB			oui
Ophrys speculum Link, 1799	Ophrys miroir	2015	CCB,NV1	VU		oui
Ophrys insectifera L., 1753	Ophrys mouche	2019	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	oui
Ophrys virescens Philippe, 1859	Ophrys verdissant	2018	CCB			0
Onosma tricosperma subsp. fastigiata (Braun- Blanq.) G.López, 1994	Orcanette fastigiée	2017				0
Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à odeur de punaise	1996	CCB,NV1			oui
Neotinea tridentata (Scop.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à trois dents, Orchis tridenté	2006	CCB,RV82		Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon)	0
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	2019	CCB,DV42			0
Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	2012	CCB			0
Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé	2018	CCB			0
Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie	2016	CCB			0
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu	2018	CCB			0
Orchis mascula (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	2018	CCB			0
Orchis militaris L., 1753	Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué	2018	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	2018	CCB			0
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	2018	CCB			0
Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	2018	CCB			0
Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	2017				0
Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	2018				0

Origanum vulgare subsp. vulgare L., 1753	Origan commun	2017				0
Origanum vulgare subsp. viridulum (Martrin-Donos) Nyman, 1881	Origan d'Héraclée	2017				0
Ulmus laevis Pall., 1784	Orme lisse, Orme blanc	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Fraxinus ornus L., 1753	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe	2018				0
Ornithogalum kochii Parl., 1857	Ornithogale à feuilles droites	2017				0
Ornithogalum umbellatum L., 1753	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites	2018				0
Ornithopus perpusillus L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	2017				0
Orobanche rapum-genistae Thuill., 1799	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt	2017				0
Orobanche laserpitii-sileris Reut. ex Jord., 1846	Orobanche du Sermontain	2010			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800	Orobanche du thym, Orobanche blanche	2017				0
Orobanche minor Sm., 1797	Orobanche du trèfle, Petite Orobanche	2016				0
Orobanche gracilis Sm., 1798	Orobanche grêle, Orobanche à odeur de Girofle	2018				0
Sedum brevifolium DC., 1808	Orpin à feuilles courtes	2017				0
Sedum dasyphyllum L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses	2019				0
Sedum amplexicaule DC., 1808	Orpin ampléxicaule, Orpin à feuilles embrassantes	1800	RV73	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Sedum ochroleucum Chaix, 1785	Orpin à pétales droits	2017				0
Sedum album L., 1753	Orpin blanc	2019				0
Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	2019				0
Sedum hirsutum All., 1785	Orpin hérissé, Sédum hérissé	2017				0
Sedum rupestre L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	2018				0
Sedum rubens L., 1753	Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre	2018				0
Urtica dioica subsp. dioica L., 1753	Ortie dioïque	2016				0
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	2018				0
Rumex longifolius DC., 1815	Oseille à feuilles allongées, Rumex à feuilles longues	2018				0
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	2018				0
Rumex scutatus L., 1753	Oseille ronde	2018			Déterminante (Auvergne)	0
Salix viminalis L., 1753	Osier blanc	2012				0
Salix purpurea L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	2018				0
Oxalis corniculata L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune	2017				0
Oxalis acetosella L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia	2014				0
Pastinaca sativa subsp. urens (Req. ex Godr.) Celak., 1875	Panais brûlant	2016				0
Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier	2017				0
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	2018				0

Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	2016				0
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	2007				0
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtus, Patience sauvage	2018				0
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée	2017				0
Rumex crispus L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	2018				0
Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Rumex joli	2017				0
Rumex sanguineus L., 1753	Patience sanguine	2017				0
Poa pratensis subsp. angustifolia (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	2017				0
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	2018				0
Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	2018				0
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	2018				0
Poa compressa L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	2018				0
Poa badensis Haenke ex Willd., 1797	Pâturin de Baden	2019				0
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	2018				0
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	2017				0
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide	2018				0
Papaver argemone L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone	2018				0
Eschscholzia californica Cham., 1820	Pavot de Californie, Eschscholie de Californie	2007				0
Papaver dubium L., 1753	Pavot douteux	2018				0
Pedicularis comosa L., 1753	Pédiculaire chevelue	2017			Déterminante à critères (Languedoc- Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Pedicularis comosa subsp. comosa L., 1753	Pédiculaire chevelue	2019				0
Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	2018				0
Viola arvensis Murray, 1770	Pensée des champs	2018				0
Bupleurum falcatum subsp. falcatum L., 1753	Percefeuille	2019				0
Pimpinella saxifraga L., 1753	Petit boucage, Persil de Bouc	2017				0
Rhinanthus minor L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe	2018				0
Centaurium erythraea Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée	2018				0
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate	2016				0
Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	Petite garance	2018				0
Chaenorrhinum minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorrhinum	2017				0
Chaenorrhinum minus subsp. minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorrhinum	2018				0
Malva neglecta Wallr., 1824	Petite mauve	2017				0
Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis	2017				0
Vinca minor L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	2019				0
Thalictrum minus L., 1753	Petit pigamon, Pigamon mineur, Pigamon des	2018				0

	dunes					
Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	2018				0
Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble	2018				0
Anthericum liliago L., 1753	Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis	2017	DV32			0
Anthericum ramosum L., 1753	Phalangère rameuse, Anthéricum ramifié	2013			Déterminante (Auvergne)	0
Picris hieracioides L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	2018				0
Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	Pied-de-poule	2018				0
Thalictrum aquilegifolium L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse	2018				0
Thalictrum minus subsp. saxatile Ces., 1844	Pigamon des rochers, Petit pigamon des rochers, Pigamon du mont Olympe	2017				0
Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	2018				0
Taraxacum palustre (Lyons) Symons, 1798	Pissenlit des marais	2001				oui
Taraxacum erythrospermum Andr. ex Besser, 1821	Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses	2018				0
Aristolochia pistolochia L., 1763	Pistoloche	2017				oui
Plantago holosteum Scop., 1771	Plantain caréné, Plantain recourbé	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	2018				0
Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	2018				0
Plantago media L., 1753	Plantain moyen	2018				0
Plantago media subsp. media L., 1753	Plantain moyen	2017				0
Plantago afra L., 1762	Plantain pucier	2017				0
Plantago holosteum var. holosteum Scop., 1771	Plantain recourbé	2017				0
Plantago maritima subsp. serpentina (All.) Arcang., 1882	Plantain serpentin	2017	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	2016	CCB			0
Pyrus communis L., 1753	Poirier cultivé, Poirier commun	2018				0
Pisum sativum subsp. sativum L., 1753	Pois cultivé	2017				0
Sedum acre L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	2017				0
Polycarpon tetraphyllum subsp. diphyllum (Cav.) O.Bolòs & Font Quer, 1962	Polycarpon à deux feuilles	2016				0
Polygala serpyllifolia Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché	2017				0
Polygala comosa Schkuhr, 1796	Polygala chevelu	2017				0
Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	2018				0
Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire, Polygala du calcaire	2018				0
Solanum lycopersicum L., 1753	Pomme d'amour	2016				0
Rhaponticum coniferum (L.) Greuter, 2003	Pomme-de-pin	2017	DV31,DV32		Déterminante (Auvergne)	0
Malus pumila Mill., 1768	Pommier Paradis	2016				0
Malus sylvestris Mill.,	Pommier sauvage,	2018				0

1768	Boquetier					
<i>Hypochaeris maculata</i> L., 1753	Porcelle à feuilles tachées, Porcelle tachetée	2017				0
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	2018				0
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	2017				0
<i>Potentilla fagineicola</i> Lamotte, 1877	Potentille	2017				0
<i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	2014				0
<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	2018				0
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897	Potentille de Crantz	2016			Déterminante (Auvergne)	0
<i>Potentilla caulescens</i> subsp. <i>cebennensis</i> (Siegfr. ex Debeaux) Kerguélen, 1994	Potentille des Cévennes	2013	RV73			0
<i>Drymocallis rupestris</i> (L.) Soják, 1989	Potentille des rochers	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus	2019				0
<i>Potentilla caulescens</i> subsp. <i>petiolulata</i> (Gaudin) Nyman, 1878	Potentille pétiolulée	2019				0
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	2018				0
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	2012				0
<i>Potentilla hirta</i> L., 1753	Potentille velue	2016				0
<i>Prenanthes purpurea</i> L., 1753	Préanthe pourpre, Préanthes	2012				0
<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule	2019				0
<i>Primula vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule	2019				0
<i>Primula veris</i> var. <i>columnae</i> (Ten.) B.Bock, 2012	Primevère de Colonna	2018				0
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois	2012				0
<i>Prunus x fruticans</i> Weihe, 1826	Prunellier à gros fruits	2016				0
<i>Prunus domestica</i> subsp. <i>insititia</i> (L.) Bonnier & Layens, 1894	Prunier Crèque	2018				0
<i>Prunus domestica</i> L., 1753	Prunier domestique, Prunier	2018				0
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	2016				0
<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>cevennensis</i> Bolliger, 1982	Pulmonaire à feuilles longues des Cévennes, Pulmonaire des Cévennes	2014				oui
<i>Anemone pulsatilla</i> L., 1753	Pulsatille vulgaire	2020				0
<i>Radiola linoidea</i> Roth, 1788	Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>raphanistrum</i> L., 1753	Radis sauvage	2018				0
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	2018				0
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire	2018				0
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours, Arbousier traînant	2019	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Ray-grass français	2017				0

Astragalus glycyphyllos L., 1753	Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse	2018				0
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire	2018				0
Ranunculus acris subsp. friesianus (Jord.) Syme, 1863	Renoncule âcre, Renoncule de Fries	2017				0
Ranunculus aconitifolius L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit	2018				0
Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs	2016				0
Ranunculus auricomus L., 1753	Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or	2018				0
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	2018				0
Ranunculus montpeliascus L., 1753	Renoncule de Montpellier	2007			Déterminante (Auvergne)	0
Ranunculus arvensis L., 1753	Renoncule des champs, Chaussée-trappe des blés	2018				0
Ranunculus paludosus Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Ranunculus gramineus L., 1753	Renoncule graminée, Renoncule à feuilles de graminée	2017	DV01,DV09, DV31,DV65			0
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	2018				0
Ranunculus serpens Schrank, 1789	Renoncule serpent, Renoncule radicante	2018				0
Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	2016				0
Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971	Renouée des haies, Vrillée des buissons	2007				0
Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	2018				0
Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	2019				0
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron, Faux-liseron	2018				0
Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée Persicaire	2018				0
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	2016				0
Reseda jacquinii Rchb., 1824	Réséda de Jacquin	2017	RV82		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	2007				0
Rhinanthus pumilus (Sterneck) Soldano, 1986	Rhinanthe nain	2017				0
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq	1996				0
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2018				0
Rorippa pyrenaica (All.) Rchb., 1838	Rorippe des Pyrénées, Rorippe des Pyrénées	2017				0
Alcea rosea L., 1753	Rose trémière, Passerose	2016				0
Rosa micrantha Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs, Églantier à petites fleurs	2018				0
Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	2018				0
Rosa pouzinii Tratt., 1823	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin	2017				0
Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	2018				0
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	2018				0
Rosa agrestis Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste	2018				0
Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rubigineux, Rosier	2018				0

		à odeur de pomme					
Drosera rotundifolia L., 1753	Rossolis à feuilles rondes	2004	NV2,NV3		Déterminante (Auvergne)	oui	
Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	2018				0	
Rumex pulcher subsp. pulcher L., 1753	Rumex joli	2017				0	
Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	2019				0	
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	2018				0	
Arenaria ligericina Lecoq & Lamotte, 1847	Sabline de Lozère, Sabline de la Loire	2019	RV73	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui	
Spergula rubra (L.) D.Dietr., 1840	Sabline rouge	2017				0	
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Sabot-de-la-mariée	2017				0	
Sagina procumbens L., 1753	Sagine couchée	2018				0	
Sagina subulata (Sw.) C.Presl, 1826	Sagine subulée	2017				0	
Onobrychis supina (Chaix ex Vill.) DC., 1805	Sainfoin couchée, Esparcette couchée	2018			Déterminante (Auvergne)	0	
Onobrychis viciifolia Scop., 1772	Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce	2017				0	
Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis blanc, Salsifis du Midi	2016				0	
Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	2017				0	
Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) Čelak., 1871	Salsifis d'Orient	2016				0	
Saponaria ocymoides L., 1753	Saponaire faux-basilic	2018				0	
Saponaria ocymoides subsp. ocymoides L., 1753	Saponaire faux Basilic	2017				0	
Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	2018				0	
Clinopodium vulgare L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	2018				0	
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	2018				0	
Salvia aethiopsis L., 1753	Sauge d'Éthiopie	2018	RV82		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui	
Salvia sclarea L., 1753	Sauge sclarée, Orvale	2016				0	
Salix triandra L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	2018				0	
Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	2012				0	
Salix eleagnos Scop., 1772	Saule drapé	2018				0	
Salix fragilis L., 1753	Saule fragile	2016				0	
Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	2018				0	
Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	2018				0	
Micranthes clusii (Gouan) B.Bock, 2012	Saxifrage de L'Écluse	2017	DV12,DV81, RV82		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0	
Saxifraga cebennensis Rouy & E.G.Camus, 1901	Saxifrage des Cévennes	2018	RV73	LC	Déterminante à critères (Languedoc-	oui	

					Roussillon)	
Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	2018				0
Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombarie	2018				0
Scandix pecten-veneris L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus	1996				0
Scandix pecten-veneris subsp. pecten-veneris L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus	2018				0
Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	2018				0
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal	2017				0
Scilla bifolia L., 1753	Scille à deux feuilles, Étoile bleue	2014				0
Prospero autumnale (L.) Speta, 1982	Scille d'automne	2017				0
Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link, 1827	Scirpe comprimé, Souchet comprimé	2016			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	2006				0
Isolepis setacea (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé, Isolépiss sétacé	2017				oui
Scleranthus annuus subsp. polycarpus (L.) Bonnier & Layens, 1894	Scléranthe polycarpe	2018				0
Scleranthus perennis L., 1753	Scléranthe vivace	2017				0
Scorzonera humilis L., 1753	Scorzonère des prés, Petit scorzonère, Scorzonère humble	2020	DV01		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Podospermum laciniatum (L.) DC., 1805	Scorzonère à feuilles de Chaussé-trape	2019				0
Podospermum purpureum (L.) W.D.J.Koch & Ziz, 1814	Scorzonère pourpre	2020		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens	2018				0
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	2018				0
Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	2017				0
Jacobaea adonidifolia (Loisel.) Mérat, 1812	Séneçon à feuilles d'Adonis	2017				0
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	2018				0
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	2018				0
Senecio vulgaris subsp. vulgaris L., 1753	Séneçon commun	2017				0
Senecio gerardi Gren. & Godr., 1850	Séneçon de Gérard	2018				oui
Senecio sylvaticus L., 1753	Séneçon des bois, Séneçon des forêts	2017				0
Senecio doronicum (L.) L., 1759	Séneçon doronic	2007				oui
Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	2009				0
Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	2017				0
Chenopodium album subsp. album L., 1753	Senousse	2017				0
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910	Sérapias en soc, Sérapias à labelle long	2017	CCB		Déterminante (Auvergne)	0
Serapias lingua L., 1753	Sérapias langue, Sérapias à languette	2017	CCB, DV42		Déterminante (Auvergne)	oui
Philadelphus coronarius L., 1753	Seringa commun	2018				0

Thymus serpyllum L., 1753	Serpolet à feuilles étroites, Thym Serpolet	2001				0
Seseli montanum L., 1753	Séséli des montagnes	2018				0
Seseli montanum subsp. montanum L., 1753	Séséli des montagnes	2019				0
Gasparrinia peucedanoides (M.Bieb.) Thell., 1926	Séséli faux Peucedan	1999			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	2019				0
Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Setaire naine	2016				0
Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé	2017				0
Atocion armeria (L.) Raf., 1840	Silène à bouquets	2018				0
Silene uniflora Roth, 1794	Silène à une fleur	2018				0
Silene conica L., 1753	Silène conique	2018				0
Silene nemoralis Waldst. & Kit., 1812	Silène des prés, Silène des forêts	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Silene italica (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	2018				0
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	2018				0
Silene nutans L., 1753	Silène nutans, Silène penché	2018				0
Silene nutans subsp. nutans L., 1753	Silène penché	2016				0
Silene saxifraga L., 1753	Silène saxifrage	2018				0
Sisymbrium orientale subsp. orientale L., 1756	Sisymbre d'Orient	1778				0
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	2018				0
Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	2018				0
Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	2017				0
Spergula morisonii Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps	2017				0
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus, Miroir de Vénus hybride, Spéculaire hybride, Petite Spéculaire	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	2016	CCB			oui
Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	2018	CCA,CCB,CD H4,IBE1,NV1	VU	Déterminante (Auvergne)	oui
Stellaria holostea L., 1753	Stellaire holostée	2018				0
Stipa eriocalis Borbás, 1878	Stipe à tige laineuse, Stipe de France	2017				0
Stipa gallica Čelak., 1883	Stipe de Paris	2019				0
Stipa pennata L., 1753	Stipe penné, Plumet	2013	DV01		Déterminante (Auvergne)	0
Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	2012				0
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	2018				0
Thlaspi arvense L., 1753	Tabouret des champs, Monnoyère	2018				0
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Tabouret perfolié	2018				0
Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon	2016				0
Tanacetum corymbosum (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe, Marguerite en corymbes, Chrysanthème en corymbe	2018				0
Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br., 1812	Téedalie à tige nue	2017				0

Veronica teucrium L., 1762	Teucrium d'Allemagne	2017				0
Buglossoides purpureoerulea (L.) I.M.Johnst., 1954	Thé d'Europe	2019				0
Thesium humifusum DC., 1815	Thésium couché	2017				0
Thesium humifusum subsp. divaricatum (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésium divariqué	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Thesium alpinum L., 1753	Thésion des Alpes, Thésion des Alpes	2015				0
Thymus polytrichus A.Kern. ex Borbás, 1890	Thym à pilosité variable	2017				0
Thymus vulgaris L., 1753	Thym commun, Farigoule	2018				0
Thymus nitens Lamotte, 1881	Thym luisant	2018	RV73			0
Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couché	2017				0
Thymus dolomiticus H.J.Coste, 1893	Thym des Dolomies, Thym de la dolomie	2017	RV73		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	2019				0
Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois	2018				0
Helianthus tuberosus L., 1753	Topinambour, Patate de Virginie	2016				0
Tordylium maximum L., 1753	Tordyle majeur	2017				0
Torilis leptophylla (L.) Rchb.f., 1867	Torilis à folioles étroites, Torilis à feuilles étroites	2018				0
Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	2017				0
Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	2019				0
Trifolium glomeratum L., 1753	Trèfle aggloméré, Petit Trèfle à boules	2016				0
Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	2017				0
Trifolium bocconeii Savi, 1808	Trèfle de Boccone	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
Trifolium incarnatum var. molinerii (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	2018				0
Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre	2017				0
Trifolium montanum subsp. montanum L., 1753	Trèfle des montagnes	2018				0
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	2018				0
Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	2018				0
Trifolium medium L., 1759	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	2017				0
Trifolium ochroleucon Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle	2017				0
Trifolium nigrescens Viv., 1808	Trèfle noirissant	2018				0
Trifolium pallescens Schreb., 1804	Trèfle pâle d'Auvergne	2012	RV83		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0

Trifolium strictum L., 1755	Trèfle raide	2016			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	2018				0
Trifolium rubens L., 1753	Trèfle rougeâtre, Trèfle pourpré	2017				0
Trifolium scabrum L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre	2017				0
Trifolium striatum L., 1753	Trèfle strié	2017				0
Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisetum commune, Avoine dorée	2018				0
Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	2018				0
Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp., 1914	Tulipe des Alpes, Tulipe du Midi	2017			Déterminante (Auvergne)	0
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	2018				0
Valeriana tripteris L., 1753	Valériane à trois folioles	2018				0
Valeriana officinalis subsp. officinalis L., 1753	Valériane de grande taille, Valériane des collines	2018				0
Valerianella dentata f. rimosa (Bastard) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005	Valérianelle sillonnée	1996				0
Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	2018				0
Valeriana tuberosa L., 1753	Valériane tubéreuse	2018				0
Conringia orientalis (L.) Dumort., 1827	Vélar d'Orient, Roquette d'orient, Conringie d'Orient	1996			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	oui
Erigeron acris L., 1753	Vergerette acre, Érigeron âcre	2017				0
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	2017				0
Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	2018				0
Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	2017				0
Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	2018				0
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	2018				0
Veronica scheereri (J.-P.Brandt) Holub, 1973	Véronique de Scheerer	2017				0
Veronica orsiniana Ten., 1830	Véronique douteuse	2017				0
Veronica polita Fr., 1819	Véronique luisante, Véronique brillante	2018				0
Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	2018				0
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	2018				0
Veronica praecox All., 1789	Véronique précoce	2018				0
Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	2017				0
Vicia angustifolia L., 1759	Vesce à feuilles étroites	2017				0
Ervum gracile (Loisel.) DC., 1813	Vesce à fleurs lâches	2018				0
Vicia tenuifolia Roth, 1788	Vesce à petites feuilles	2018				0
Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse	2018				0
Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	2018				0

<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Hongrie, Vesce de Pannonie	2017				0
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	2018				0
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	2018				0
<i>Vicia onobrychioides</i> L., 1753	Vesce fausse esparcette, Vesce faux Sainfoin	2018				0
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu	2017				0
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune	2016				0
<i>Vicia pannonica</i> var. <i>purpurascens</i> (DC.) Ser., 1825	Vesce striée	2018				0
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée	2017				0
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	2016				0
<i>Viola alba</i> Besser, 1809	Violette blanche	2018				0
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin	2018				0
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	2016				0
<i>Viola canina</i> subsp. <i>canina</i> L., 1753	Violette des chiens	2011				0
<i>Viola rupestris</i> F.W.Schmidt, 1791	Violette des sables, Violette rupestre, Violette des rochers	2019	DV01			0
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	2017				0
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	2016				0
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	2018				0
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot	2018				0
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	2018				0
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome	2017				0
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776		2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon), Déterminante (Auvergne)	0
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753		2018				0
<i>Allium flexum</i> Waldst. & Kit., 1812		2019				0
<i>Amaranthus hybridus</i> subsp. <i>hybridus</i> L., 1753		2016				0
<i>Anemone pulsatilla</i> subsp. <i>bogenhardtiana</i> (Rchb.) Rouy & Foucaud, 1893		2018				0
<i>Anemone rubra</i> var. <i>serotina</i> (H.J.Coste) B.Bock, 2012		2018	RV82			0
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L., 1753		2017				0
<i>Arabis collina</i> subsp. <i>collina</i> Ten., 1815		2017				0
<i>Arum maculatum</i> L., 1753		2016				0
<i>Asarina procumbens</i> (L.) Mill., 1768		2017	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753		1995				0
<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832		2017	RV73, RV83		Déterminante (Auvergne)	0
<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792		2018				0
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891		2017				0
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>sylvaticum</i> (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008		2016				0
<i>Colchicum multiflorum</i>		2014				0

	Brot., 1804					
	Coronilla minima L., 1756		2018			0
	Cyanus segetum Hill, 1762		2018			0
	Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962		2018	CCB		0
	Dactylorhiza sambucina (L.) Soó, 1962		2018	CCB		0
	Dianthus godronianus Jord., 1855		2019			0
	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804		2017			0
	Filago germanica L., 1763		2017			0
	Helianthemum canum var. canum (L.) Baumg., 1816		2019			0
	Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768		2018			0
	Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977		2012			0
	Klasea nudicaulis (L.) Fourr., 1869		2019	RV73		oui
	Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988		2017			0
	Lotus dorycnium L., 1753		2017			0
	Minuartia hybrida subsp. laxa (Jord.) Jauzein, 2010		2018			0
	Ornithogalum orthophyllum Ten., 1831		2017			0
	Pilosella lactucella (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967		2017			0
	Pilosella officinarum Vaill., 1754		2018			0
	Poa bulbosa var. bulbosa L., 1753		2012			0
	Poa bulbosa var. vivipara Koeler, 1802		2019			0
	Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753		2017			0
	Rubus ulmifolius Schott, 1818		2018			0
	Sagina subulata subsp. subulata (Sw.) C.Presl, 1826		2011			0
	Scleranthus annuus subsp. annuus L., 1753		2015			0
	Scrophularia canina subsp. pinnatifida (Brot.) J.-M.Tison, 2010		2019			0
	Sorbus aria (L.) Crantz, 1763		2019			0
	Syringa vulgaris L., 1753		2018			0
	Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780		2017			0
	Thymus longicaulis C.Presl, 1826		2017			0
	Thymus pulegioides L., 1753		2011			0
	Torilis africana var. heterophylla (Guss.) Reduron, 2008		2017			0
	Trifolium pratense var. pratense L., 1753		2017			0
	Trifolium repens var. repens L., 1753		2017			0
	Trinia glauca (L.) Dumort., 1827		2019			0
	Ulmus minor Mill., 1768		2018			0
	Vitis riparia Michx., 1803		2016			0
	Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805		2017			0
Gymnospermes	Cedrus libani A.Rich., Cèdre du Liban, Cèdre du		2017			oui

	1823	mont Liban				
	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	2018			0
	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2018			0
	<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2019			0
	<i>Larix decidua</i> Mill., 1768	Mélèze d'Europe, Pin de Briançon	2017			0
	<i>Pinus mugo</i> subsp. <i>uncinata</i> (Ramond ex DC.) Domin, 1936	Pin à crochets	2017			0
	<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>laricio</i> Maire, 1928	Pin Laricio, Pin de Corse	2014			0
	<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche	2017			0
	<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche	2019			0
	<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	2019			0
	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, 1950	Sapin de Douglas, Pin de l'Orégon	2017			0
	<i>Abies grandis</i> (Douglas ex D.Don) Lindl., 1833	Sapin de Vancouver, Sapin de l'Orégon	2018			0
	<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If	2017			0
Ptéridophytes	<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis	2017	DV09,DV31, DV65	Déterminante (Auvergne)	0
	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	Blechnum en épi, Blechne	2018			0
	<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> (Christ) Lovis & Reichst., 1980	Capillaire des murailles à rachis épais, Doradille à rachis épais	2019			0
	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	2018		Déterminante (Auvergne)	0
	<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	2019			0
	<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey., 1964	Capillaire, Doradille fausse-capillaire	2019			0
	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir	2019			0
	<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	Cystoptéris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc	2019			0
	<i>Asplenium onopteris</i> L., 1753	Doradille des ânes, Asplénium Onoptéris	2016			0
	<i>Asplenium foreziense</i> Legrand ex Magnier, 1884	Doradille du Forez	2016	RV83	Déterminante (Auvergne)	0
	<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm., 1795	Doradille du Nord, Doradille septentrionale	2017			0
	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles	2013			0
	<i>Dryopteris oreades</i> Fomin, 1911	Dryoptéris des montagnes, Dryoptéris des oréades	2007			0
	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	2014			0
	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailléux, Fausse Fougère mâle	2003			0
	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	2017			0
	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle	2019			0
	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	2019			0
	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-	2018	RV82		0

		serpent					
	Polypodium cambricum L., 1753	Polypode austral	2014			Déterminante (Auvergne)	0
	Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851	Polypode du calcaire	2009	DV12, DV46, DV81			0
	Phegopteris connectilis (Michx.) Watt, 1867	Polypode du hêtre, Phégoptéris à pinnules confluentes, Thélyptéris Phégoptéris	2012				0
	Polypodium interjectum Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	2019				0
	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	2015				0
	Polystichum setiferum (Forsk.) T. Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	2019				0
	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	2018				0
	Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	2007				0
	Polypodium vulgare L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire	2019				0
	Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria L., 1753	Rue des murailles	2019				0
	Asplenium scolopendrium L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale	2014				0
	Asplenium ceterach L., 1753		2019				0

Annexe 2 : Programmes des animations (2018 et 2019)

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un atlas de la biodiversité communale est l'occasion de mettre la nature à l'honneur. Durant deux années, cette démarche permet d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel local et de partager ses richesses avec les habitants et vacanciers grâce à de nombreuses animations. Chacun est invité à contribuer à ce projet et, en particulier, aux inventaires qui concernent la faune et la flore, de l'espèce la plus commune à la plus rare, de son jardin au site naturel le plus remarquable.

Inutile d'être un expert, c'est simple comme ABC !

Cette action est organisée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.

Retour sur 2017 : Une première année très riche !

Pour sa première année, l'ABC a été rythmé par 10 animations ouvertes aux habitants et aux vacanciers. Les inventaires ont permis de découvrir 43 espèces végétales et 62 espèces animales (dont un discret criquet des torrents, une sauterelle nocturne et arboricole...) jusque-là inconnues sur la commune. En 2018, l'ABC va monter en puissance avec un projet scolaire, une exposition photographique et la forte contribution des associations locales. La fin d'année sera consacrée à la rédaction d'un document de restitution et d'un plan d'action pour la biodiversité.



Informations pratiques :

Pour plus d'informations sur la démarche, les résultats, les sorties, vous pouvez consulter :



- la mairie au 04.66.45.00.53 et sur les panneaux d'affichage municipaux,
- les sites internet : www.ville-florac.fr et www.cevennes-parcnational.fr
- le groupe « ABC » de la page [f](https://www.facebook.com/groups/abc.cevennes) du Parc national des Cévennes : www.facebook.com/groups/abc.cevennes



Programme d'animations de mars à octobre 2018



Cette année, vous avez rendez-vous avec la nature !

La commune de Florac Trois Rivières et ses partenaires vous invitent à découvrir les différents visages de la nature qui nous entoure. Celle qui nous pique ou nous régale, qui chatouille les mollets du promeneur ou suscite l'admiration du naturaliste... Profitez-en, toutes ces animations et inventaires participatifs sont gratuits ! Il vous est simplement demandé :

- de vous inscrire en appelant aux numéros indiqués ☎
- de respecter les heures ⌚, lieux de rendez-vous 📍 et conditions ⚠

Vendredi 20 avril

Quelle est donc cette plante ?

Aidez-nous à faire l'inventaire de la flore avec Frantz Hopkins chargé de mission au Parc national des Cévennes. ☎ 13h30 📍 Pont de barre (RD907) ☎ Inscription au 04.66.49.53.64

Mercredi 25 avril

Serpents, crapauds et princes charmants :

Participez à un inventaire et découvrez qui se cache derrière tant de mythes et légendes (par l'ALEPE). ☎ 14h 📍 Salle du conseil municipal de Florac ☎ Inscription au 06.48.22.90.00 ⚠ Chaussures adaptées

Mercredi 9 mai

Au jardin :

Venez découvrir le réveil printanier de la nature et la biodiversité du jardin (par le Foyer rural). ☎ 14h 📍 Hameau de Tardonnenche ☎ Inscription au 06.41.29.09.86 ⚠ Bonne mobilité et chaussures adaptées

Samedi 26 mai

Biodiversité tout azimut : Découvrez les différents milieux naturels et leurs espèces phares durant une randonnée autour de Florac (par Flo'Rando). ☎ 9h30 📍 Place François Mitterrand ☎ Inscription au 06.07.61.47.38 ⚠ Bonne mobilité et chaussures adaptées

Dimanche 27 mai

Les orchidées : Partons à la découverte de ces plantes, parfois rares et protégées, qui n'auront plus de secret pour vous (par l'ALEPE).

☎ 14h30 📍 parking de Sup'Agro ☎ Inscription au 06.28.20.81.54 ⚠ Chaussures adaptées

Dimanche 3 juin

Herbes folles et plantes vertueuses :

Balade et reconnaissance des plantes sauvages qui nourrissent ou qui soignent (par « Sors de ta boîte »). ☎ 10h 📍 Maison du Parc, place du palais ☎ Inscription au 06.81.07.69.92

Vendredi 8 juin

A hauteur d'insecte : Faisons-nous tout petit pour découvrir le monde des insectes ! Une animation proposée aux enfants de 8 à 11 ans accompagnés de leurs parents (par le Foyer rural).

☎ 14h 📍 Foyer rural ☎ Inscription au 06.28.20.81.54 ⚠ Bonne mobilité nécessaire

Samedi 9 juin

La vie aquatique du Tarnon : une découverte des poissons et écrevisses ainsi que des méthodes surprenantes utilisées pour évaluer l'état de santé des rivières, de la pêche électrique à la pêche à la ligne... (par la FPPMA48, l'AAPPMA des 4 rivières et Sup'Agro). ☎ 9h 📍 Parking de Sup'Agro ☎ Inscription au 04.66.65.36.11

Vendredi 22 juin

Sur les traces du Castor : Venez découvrir cet animal à deux pas de chez vous. Une animation proposée aux enfants de 8 à 11 ans accompagnés de leurs parents (par le Foyer rural). ☎ 14h 📍 Foyer rural ☎ Inscription au 06.28.20.81.54 ⚠ Bonne mobilité nécessaire

Samedi 23 juin

A la rencontre des papillons :

Au programme, filets et chaussures de randonnée pour une matinée de recherche des papillons de la commune avec Isabelle Malafosse, garde-monitrice du Parc national. ☎ 9h30 📍 Parking de l'ancienne gare ☎ Inscription au 06.72.05.45.55

Tout l'été

Les mercredis c'est « Land'art pour tous » :

Empruntons à la nature généreuse des matériaux trouvés sur place pour créer des œuvres éphémères de toutes formes et dimensions. Venez, je vous attends ! (par Pierre Barvet artiste bénévole). Les 11, 18, 25 juillet et 1, 8, 15, 22, 29 août ☎ 10h 📍 Pont-neuf, Florac plage ☎ Sans inscription

Lundi 23 juillet

Sauterelles, grillons et criquets : Aidez-nous à faire l'inventaire des insectes musiciens qui animent l'été avec Bruno Descave, garde-moniteur du Parc national. ☎ 10h 📍 Parking de la mairie de Saint Julien d'Arpaon (RD106, direction Alès) ☎ Inscription au 04.66.45.00.53

Mercredi 1^{er} août

A la recherche des Chauves-souris : A l'aide d'une Batbox (un astucieux capteur d'ultrasons), nous irons percer les mystères des reines de la nuit ! (par l'ALEPE). ☎ 20h 📍 Maison du Parc, place du palais ☎ Inscription au 06.48.22.90.00 ⚠ Chaussures adaptées et lampes torches



Mardi 11 septembre

Les rapaces de notre commune :

Venez découvrir le monde fascinant de ces prédateurs volants. Une animation proposée aux enfants de 8 à 11 ans accompagnés de leurs parents (par le Foyer rural). ☎ 14h 📍 Parking de la pierre plate RD 16 ☎ Inscription au 06.28.20.81.54 ⚠ Bonne mobilité nécessaire

Mercredi 26 septembre

Enquête « Arbre remarquable » :

Vous connaissez un arbre hors du commun par sa taille, sa forme, la faune qu'il abrite... signalez-le nous ! Visite organisée sur le thème des vieux arbres supports de biodiversité (par le Parc national des Cévennes). ☎ 14h 📍 Maison du Parc, place du palais ☎ Inscription au 04.66.49.53.64

Cet automne

Expo photos : Les ABC de l'école maternelle :

Faire prendre conscience à nos élèves de la diversité végétale et animale, "les petites bêtes" en particulier : tel est le projet de l'école maternelle Simone Serrière. Marc Bruguère (photographe) a suivi les enfants lors de leurs activités dans la nature tout au long de l'année. Nous vous invitons à découvrir avec eux leurs trouvailles, leurs émotions... ☎ Fin septembre 📍 Expo itinérante

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Qu'est ce qu'un ABC ?

C'est une démarche volontaire de communes pour réaliser un état des lieux de la biodiversité présente sur leurs territoires communaux.

À quoi ça sert ?

Il s'agit de mieux connaître la faune, la flore, les milieux naturels qui nous entourent. L'objectif est de prendre conscience de cette nature, individuellement et collectivement afin de la préserver, la valoriser et de mieux l'intégrer dans nos gestes quotidiens et nos décisions locales.

Avec qui ?

Toutes les compétences sont mobilisées : aux côtés de naturalistes, d'animateurs nature et de partenaires, les réseaux de naturalistes amateurs, les habitants, usagers et plus généralement tous les curieux de nature sont invités à participer !

Vendredi 27 après-midi & Samedi 28 septembre

LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ !



Journées festives de clôture de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Florac Trois Rivières.

24h d'ateliers, de balades thématiques, d'apéritif végétal, de conférences et de moments de convivialité.



- VENDREDI 27 SEPTEMBRE :
Château du Parc national des Cévennes et Mairie de Florac,
- SAMEDI 28 SEPTEMBRE :
Mairie annexe de La Salle Prunet (Salle des Fêtes).

Renseignements et inscriptions auprès du Réel - CPIE de Lozère
au 04 66 45 17 46 // contact@reel48.org

> Infos pratiques :

Pour plus d'informations sur la démarche et les animations, vous pouvez consulter :
> la Mairie de Florac : 04 66 45 00 53 et les panneaux d'affichage municipaux,
> les sites internet : www.reel48.org et www.ville-florac.fr,
> Plus d'infos sur les animations ainsi que les coordonnées téléphoniques des animateurs au fil du programme. En cas de pluie : animation annulée.
Prévoir casquette, bonnes chaussures ou chaussures d'eau, gourdes...



PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES 2019 LES MARDIS MATINS DE LA BIODIVERSITÉ (9H30 - 12H)



ANIMATIONS

RENCONTRES

CONFÉRENCE / DÉBAT

SORTIES GRAND PUBLIC

Ne pas jeter sur la voie publique

Animations financées par :



En partenariat avec :



L'Alepe, Un rêve de Balbu' Esprit des Bois... 3 animateurs du Réel, CPIE de Lozère animent votre été !



Mardi 9 juillet

Minuscules au pays des géants !

A la découverte des petits animaux qui habitent et soignent nos forêts. Quels liens ont-ils avec les arbres ? Que mangent-ils ? Comment vivent-ils ?

Rdv au Parc Paul Arnal
Parking F.Mitterand
Inscriptions au 07 85 04 50 65

Mardi 16 juillet

Y'a d'la vie sous les golets...

Regardez sous vos pieds ces merveilles de petites bêtes fragiles qui peuplent la rivière, découvrons qui sont-elles, que font-elles ?

Rdv au bord de l'eau
Parking du Tarnon
Inscriptions au 06 48 22 90 00

Mardi 23 juillet

Battements d'ailes au dessus de la rivière

Des plumes pour aller dans l'eau, étonnant... et pourtant ! Silhouettes, plumages, nids, œufs, comportements... les oiseaux n'auront plus de secrets pour vous !

Rdv au bord de l'eau
Parking du Tarnon
Inscriptions au 07 85 04 50 65

Mardi 30 juillet

Éléments de biodiversité pour jouets

Collecte d'éléments naturels variés pour créations ludiques au bord de l'eau (radeaux, vannerie...), accompagnées d'anecdotes sur les végétaux et minéraux qui nous entourent.

Rdv au bord de l'eau
Parking du Tarnon
Inscriptions au 06 03 68 65 95

PERFORMANCES Land'Art (Championnat empilement et équilibre)

24 juillet
et 14 août
de 10h à 18h
Organisation Ville
de Florac

Animateur :
Pierre Barvet
IMPÉRATIF :
prévoir des
chaussures d'eau

Rdv au bord
de l'eau,
Parking du Tarnon
Sans inscription



Mardi 6 août

Sur les traces des loutres et des castors !

Ils se ressemblent et n'ont pourtant rien à voir ! Partons sur les traces et indices de ces deux mammifères aquatiques présents sur les berges du Tarnon !

Rdv au bord de l'eau
Parking du Tarnon
Inscriptions au 06 48 22 90 00

Mardi 13 août

Biodiversité à croquer !

Partons en balade végétale pour découvrir ces plantes sauvages comestibles. Papiers et crayons en mains nous réaliserons un herbier souvenir !

Rdv au Parc Paul Arnal
Parking F.Mitterand
Inscriptions au 06 03 68 65 95

Mardi 20 août

Balade animée et lecture du paysage

Au fil d'une courte balade, découvrons l'extraordinaire de la nature ordinaire et prenons un peu de hauteur pour contempler les grands espaces de biodiversité.

Rdv au Parc Paul Arnal
Parking F.Mitterand
Inscriptions au 06 03 68 65 95

Land'Art Sur la plage du Tarnon Pierre Barvet, artiste et animateur bénévole vous attend !

Atelier et initiation les mercredis de l'été
du 10/07 au 28/08 de 9h à 12h



IMPÉRATIF :
prévoir des
chaussures d'eau

Rdv au bord de l'eau, Parking du Tarnon
Sans inscription



Mardi 27 août

Copains des bois et des prairies

De plumes, de poils, nus, à épines ou à écailles... Venez découvrir cette belle diversité d'animaux qui colorent et animent nos forêts de jour comme de nuit !

Rdv au Parc Paul Arnal
Parking F.Mitterand
Inscriptions au 07 85 04 50 65

Annexe 3 : Tableaux des enjeux

Tableau - MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES : synthèse des enjeux

Trame	Habitats naturels à enjeu	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces animales et végétales remarquables	Enjeux	Pressions ou risques
Milieux aquatiques et zones humides	Lit des rivières (CB 24.1)	Principaux cours d'eau (Tarn, Tarnon, Mimente) et leurs affluents permanents 2 Bassin de la Mimente à enjeu majeur pour l'Ecrevisse à pattes blanches 6	Flore : Spiranthe d'été (rives rocheuses) Faune : Ecrevisse à pieds blancs, Truite fario, Vandoise, Cordulie à corps fin, Gomphe à crochets, Macromie splendide, Cordulégastre bidenté (ruisselets), Cordulie à corps fin, Couleuvre vipérine, Cincle plongeur, Martin-pêcheur d'Europe, Bergeronnette des ruisseaux, Milan noir (nid), Castor d'Europe, Loutre d'Eurasie...	Exceptionnel - Gestion de la ressource en eau - Cours d'eau = composante essentielle de la trame bleue = corridors écologiques, continuités écologiques, biodiversité... - habitats d'espèces de grande valeur patrimoniale (faunistiques principalement, dont Ecrevisse à pattes blanches) - Élément d'attractivité du territoire (baignade, pêche, canoë, balade...)	<ul style="list-style-type: none"> - Pollutions (dont déchets) - Etiages estivaux de plus en plus sévères (changement climatique, augmentation des prélèvements...) - Introduction/apparition de parasites ou pathogènes (cyanobactéries, peste des écrevisses...) - Espèces envahissantes (écrevisses américaines, Renouée du Japon...) - Création d'ouvrages (micro centrales, retenues...) - Rénovation des ouvrages d'art (destruction de nids de Cincle, de gîtes et colonies de Chiroptères...)
	Aulnaie-frênaie (CB, 44.3 UE 91E0) Saulaies riveraines (44.112) Saulaies méditerranéennes à saule pourpre (44.122)	Forêts alluviales et ripisylves bordant le Tarn, le Tarnon et la Mimente 8	Faune : Coléoptères saproxyliques (Pique-prune, Lucane cerf volant...), chauve-souris (gîte, alimentation), Pic épeichette, Martin pêcheur, Castor d'Europe (alimentation), Loutre d'Eurasie (gîtes, catiche)...	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction ou dégradation des ripisylves - Destruction des nichées ou gîtes (Chiroptères) pendant les travaux d'entretien - Expansion des espèces envahissantes - Dépôts sauvages de matériaux - Dépérissement des arbres 	
	mares temporaires méditerranéennes (code UE 3170) et zones humides alcalines (code UE 7230)	3 mares temporaires 4 8 zones humides alcalines (dont 4 ponctuelles et 4 surfaciqes) (code UE 7230) 5	Flore : Isoètes ?, Canche aquatique, Epipactis des marais, Laïche de Davall, Laïche à utricules tomenteux, Linaigrette à feuilles larges, Scirpe sétacé, Scirpe comprimé, Orchis punaise, Centenille naine, Pissenlit des marais ... Faune : Branchiopodes?, Alyte accoucheur, Pélodyte ponctué, Crapaud épineux, Couleuvre helvétique, odonates et nombreuses espèces de faune (abreuvement, baignade...).	Très fort Mares temporaires et zones humides - Connexion aux aquifères - Milieux rares et de forte valeur patrimoniale - Milieux accueillant de nombreuses espèces patrimoniales animales et végétales. Lavognes constituent presque les seuls points d'eau sur les causses (sites de ponte, d'abreuvement, d'alimentation... selon les espèces)	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des pratiques agro-pastorales - Atterrissement, comblement - Mise en culture - Eutrophisation (fertilisation des milieux environnants) - Modification des conditions hydrauliques (assèchement par drainage ou défaut d'étanchéité, captage pour usage agricole ou AEP, mise en eau permanente...) - Destruction / dégradation par des travaux d'aménagement
	Lavognes (22.1)	3 lavognes artificielles 7			
	Tillaies fraîches et humides de ravins (UE 9180)	Habitat de faibles superficies, rares (ravins creusés dans le talus du Méjean : ravin des Coutiols, Vivallet de Romanet, ravin de la Croix, sources du pêcher, valat de la source, ravin près de Belrepaire) 9	Flore : espèces ligneuses peu fréquentes (orme, érable, tilleuls, alisiers...), fougères des endroits frais, flore assez ordinaire mais avec parfois des plantes peu communes comme la Nivéole printanière Faune : Coléoptères saproxyliques, chauve-souris, Pic épeichette	Très fort Habitats dont l'exploitation est parfois délaissée, car difficile d'accès, ce qui leur confère une naturalité souvent remarquable (arbres sénescents et morts, peuplements anciens, gros arbres...)	<p>La principale menace concernant cet habitat est l'exploitation forestière, malgré les faibles potentialités économiques de ces forêts (difficultés à mobiliser les bois) et leurs faibles surfaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploitation des bois, les coupes rases - export / destruction des bois morts et sénescents - création de pistes / autres travaux (mise en lumière, dégâts liés au passage d'engins : déplacement des blocs, destruction de la végétation...) - introduction d'espèces exotiques (cultivées ou opportunistes)

Tableau - MILIEUX BOISES : synthèse des enjeux

Trame	Habitats naturels à enjeux	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces remarquables / à enjeux	Enjeux	Pressions ou risques
Milieux boisés	Chênaies pubescentes acidiphiles (CB 41.5) 1	Pentes et rives droites de la Mimente et du Tarnon	Flore : Phalangère à fleurs de lys, Asarine couchée, Pommier sauvage, Pulmonaire à longues feuilles, Silène des forêts, Laïche blanche ... Faune : nombreuses espèces animales dont insectes (dont Thécla du Frêne, Lucane cerf-volant), reptiles (Couleuvre d'Esculape, Coronelle girondine, Vipère aspic...), oiseaux (nid : Aigle botté, Autour des palombes, Circaète, Bondrée apivore, milans), pics, Bouvreuil pivoine...), chiroptères (alimentation : et/ou gîtes arboricoles).	Exceptionnel (PNC) Habitat peu étendu dans le PNC, dont la répartition est à préciser hors Cœur de parc. Habitat parmi les plus riches en biodiversité, accueillant de très nombreuses espèces, notamment animales, communes ou plus rares.	Intensification des pratiques sylvicoles : - grandes coupes rases - enrésinement, monoculture - travaux forestiers (compaction des sols, destruction du sous-bois et de la strate herbacée...) - Destruction des milieux ouverts intra-forestiers (mares, zones humides, landes...)
	Autres chênaies acidiphiles sur anciennes châtaigneraies (CB 41.5) 13	Assez présents sur la commune		Modéré Déprise des châtaigneraies historiques vers des boisements naturels de chênaies acidiphiles, qui en vieillissant pourront accueillir une grande biodiversité	
	Hêtraies calcicoles (CB 41.16, UE 9150) 12	Talus Est et Ouest de la Can de Tardonnenche	Flore : Arabette pauciflore, Silène des bois, Laïche blanche, Degelia plumbea (lichen indicateur de naturalité des forêts), Mélitte à feuilles de Mélisse, Muguet, orchidées (epiactis dont E. à petites feuilles, céphalanthères...). Faune : Rosalie des Alpes, Circaète, Pic noir, Pic épeichette, Pic épeiche, Bouvreuil pivoine, chauve-souris (alimentation) dont espèces arboricoles (gîtes), Genette...	Très fort (PNC et Natura 2000) Forêts sur sols secs, en stations chaudes, de faibles superficies, accueillant une flore originale et quelques espèces patrimoniales.	Habitat de faible valeur sylvicole, fragile, traditionnellement exploité en taillis sous futaie. Les menaces sont principalement liées à une intensification de l'exploitation forestière : - coupes rases étendues (pouvant poser des problèmes de régénération) - introduction d'espèces non autochtones, enrésinement Le développement des activités de plein air et sportives est à maîtriser.
	Hêtraies sur sols acides (CB 41.12, Code UE 9120) 14	La Borie (hêtraie) Serre de Mijavols (hêtraie et hêtraie-sapinière) FD de Ramponenche : (hêtraie-chênaie)	Flore : peu ou pas d'espèces patrimoniales Faune : insectes saproxyliques dont Rosalie des Alpes (si bois mort), Pic noir, Venturon montagnard, Bec-croisé des sapins	Très fort (PNC) Habitat développé dans l'étage montagnard moyen et supérieur des montagnes relativement arrosées, en situations topographiques diverses (pentes, plateaux, dépressions...), sur granite ou schistes, et sur sols plus ou moins pauvres en nutriments, à pH acide et à litière épaisse.	Menaces éventuelles : - transformations sylvicoles un peu trop drastiques ; - divers aménagements liés au développement des équipements pour les sports de plein air.
	Pinèdes des dalles rocheuses siliceuses à Pin sylvestre et Genêt purgatif 3	Vallée de la Mimente entre Aubuisson et ravin de l'Abriguët	Flore et faune : espèces rupestres	Fort (PNC) Habitat très peu étendu, à rechercher dans les zones abruptes et rocheuses. Pinède climacique sur sol pauvre	- incendies - surpâturage - catastrophes climatiques (sécheresse, tempêtes...)

Tableau - MILIEUX HERBACES OUVERTS : synthèse des enjeux

Trame	Habitats naturels à enjeux	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces remarquables / à enjeux	Enjeux	Pressions ou risques
Milieux herbacés ouverts	<p>Pelouses et steppes calcicoles medio-européennes (CB 34.3, 34.32, 34.323, 34.326, 34.3263, Code UE 6210) 15</p>	Fonds de cuvettes sur les plateaux des causses et talus du Méjean (pelouses marnicoles)	<p>Flore : Adonis de printemps, Armérie de Girad, Ophrys d'Aymonin, Astragale pourpre, Germandrée dorée, Lin des Alpes, Millepertuis à feuilles d'Hysope, Astérocarpe pourpré, Cytise pédonculé, Géranium des prés, Aristoloché pistoloche, Scorzonère pourpre, Sénéçon de Gérard, Sénéçon doronic, Laïche blanche, Ophrys mouche</p> <p>Faune : Arcyptère cévenole, Sténobothre occitan, Œdipode cévenole, Apollon, Piéride du Sainfoin, Sablé de la Luzerne, Azuré du Serpolet, Échiquier de Russie, Hespérie des Hélianthèmes, Antaxie cévenole, Azuré de l'Orobe, Fadet des garrigues, Misis, Lézard ocellé, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche écorcheur, Chouette chevêche, Traquet oreillard (éteint), Pipit rousseline, Traquet motteux. Alimentation : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Crave à bec rouge</p>	<p>Très fort</p> <p>Pelouses sur sols moyennement riches en eau ou semi-secs, dominées par le Brome érigé, gérées par la fauche et/ou le pâturage.</p> <p>Cet habitat s'étend sur une superficie souvent limitée, correspondant généralement à des fonds de cuvette (plus riches en argile) ou de vallons (limons) ou à des replats sur le talus des causses (pelouses marnicoles).</p> <p>Ces habitats sont floristiquement et faunistiquement très riches et accueillent de nombreuses espèces patrimoniales, d'autant plus menacées quand elles sont étroitement liées à ces formations herbacées ayant fortement régressé au XXème siècle partout en Europe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon par l'agropastoralisme (conduisant à un embroussaillage du milieu) - Fertilisation - Surpâturage excessif - Retournement des pelouses (mise en culture) - Plantations de résineux - Destruction par des aménagements (bâtiments agricoles, carrières, extension des zones urbaines...) - Le brûlage est à éviter concernant les prairies à Nard
	<p>Pelouses méditerranéo-montagnardes (CB 34.7, 34.71, 34.7111, 34.713, 34.7131, 34.7132) 15</p>	Causse Méjean	<p>Flore : Sénéçon doronic, Serratule à tige nue, Orchis à odeur de punaise</p> <p>Faune : nombreux lépidoptères (alimentation), Busard cendré (nid), Tarier des prés (nid)...</p>	<p>Très fort</p> <p>Pelouses ouvertes ou discontinues sur sols secs ou très secs, moins profonds que pour les habitats précédents, et qui montrent en France leur plus grande extension sur les causses</p>	
	<p>Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (CB 38.2, 38.22, Code UE 6510) 17</p>	Fonds des vallées, Can de Tardonnenche, replats du versant sud du massif de Ramponenche entre le Mont de Lempézou et le col de Perpau	<p>Flore : Sénéçon doronic, Serratule à tige nue, Orchis à odeur de punaise</p> <p>Faune : nombreux lépidoptères (alimentation), Busard cendré (nid), Tarier des prés (nid)...</p>	<p>Très fort</p> <p>Hauts prairies peu ou moyennement fertilisées, sur sols moyennement riches en eau, plus ou moins fertiles, exploitées de façon extensive par fauche ou fauche et pâturage. Elles sont d'autant riches en fleurs qu'elles sont peu ou pas fertilisées.</p>	
	<p>Pelouses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (CB 35.12, Code UE 6230) 16</p>	Petites zones présentes non loin des cours d'eau	<p>Flore : habitats potentiellement riches en fleurs (Sénéçon doronic, Gentiane pneumonanthe, Narcisse des poètes...)</p> <p>Faune : Azuré de la Croisette, Hespérie des Hélianthèmes, Traquet motteux, Venturon montagnard</p>	<p>Fort</p> <p>Formations herbacées pâturées développées sur sols acides et pauvres en nutriments pouvant évoluer vers des prairies de fauche après amendement et fauche répétées. Plus étendues en altitude, très faiblement représentées sur le territoire communal.</p>	

Tableau - LANDES, MILIEUX BUISSONNANTS ET SEMI-OUVERTS : synthèse des enjeux

Trame	Habitats naturels à enjeux	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces remarquables / à enjeux	Enjeux	Pressions ou risques
Landes, milieux buissonnants et semi-ouverts	Landes acidiphiles montagnardes du Massif central (code UE 4030) 18	Habitat trouvé principalement en crête de reliefs schisteux, depuis le Frayssé jusqu'au Sapet.	Flore : Gaillet croisette du Piémont, Lycopode en massue, Ail de la victoire, ... Faune : Dectique des brandes, Pipit farlouse. Alimentation : Busard cendré, Busard Saint-Martin,	Fort Landes basse à Callune, Myrtille et petits genêts, développées sur terrains acides, floristiquement riches quand le sol est pauvre en nutriments (= oligotrophe). Habitat traditionnellement soumis à un élevage ovin, et qui présente aussi un fort intérêt pour l'apiculture.	- Abandon du pâturage (entraînant l'apparition du pin ou du hêtre) - Surpâturage - Abandon de techniques complémentaires de gestion (brûlis, gyrobroyage) - Création d'aménagements (bâtiments agricoles, pistes...)
	Junipérais secondaires planitiaires à Genévrier commun (code UE 5130) 18	Talus du Méjean et flanc nord de la Can de Tardonnenche	Flore : la plupart des espèces patrimoniales associées aux pelouses peuvent être notées dans ces landes quand elles sont encore suffisamment ouvertes. Les peuplements denses présentent une végétation herbacée très pauvre, aussi bien sous les genévriers que sous les buis. Faune : Œdipode cévenole, Antaxie cévenole, Fadet des garrigues, Fauvette pitchou, Fauvette orphée, Pie-grièche écorcheur, Linothe mélodieuse, Bruant ortolan, Bruant jaune	Fort Landes arbustives qui peuvent être primaires (en équilibre avec le sol et le climat = stations sur corniches ou vires rocheuses) ou secondaires. Dans ce dernier cas, la conservation de ces landes est liée au maintien d'une activité pastorale. Habitat accueillant une faune invertébré originale et diversifiée associées aux genévriers, avec une part importante de phytophages (lépidoptères, hyménoptères, hémiptères, diptères et acariens...)	Statons primaires : - Incendies - Création de voies d'escalades Statons secondaires : - abandon du pastoralisme ou sous-pâturage (qui permet une densification du couvert arbustif puis l'évolution très lente du milieu vers un stade boisé - incendies
	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> (code UE 5120) 18	Flanc sud du Serre de Fromental (rive droite de la Mimente) entre Aubuisson et les Casalets	Flore : Œillels du granite, Fétuque d'Auvergne... Faune : Criquet de l'Aigoual	Modéré .Habitat patrimonial surtout lorsqu'il est primaire (= stable) et montagnard, se développant alors sur des sols superficiels en crêtes ou dans des zones rocheuses, sur roche mère siliceuse, en situation ensoleillée (adrets). Dans les zones en pente, contribuent à la stabilisation du terrain (et évite les risques d'éboulement)	Statons primaires : - Incendies Statons secondaires : - abandon du pâturage / absence d'entretien complémentaire (écobuage, débroussaillage...) - Reboisements - Incendies ou écobuage mal contrôlé

Tableau - MILIEUX RUPESTRES : synthèse des enjeux






Trame	Habitats naturels à enjeux	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces remarquables / à enjeux	Enjeux	Pressions ou risques
Milieux rocheux	<p>Eboulis siliceux montagnards à subalpins frais du Massif central à fougères (code UE 8110)</p> 	Sous le sommet du Mont de Ramponenche, versant Est	<p>Flore : Asplénium des fontaines</p> <p>Faune : Monticole de roche, Bruant fou</p>	<p>Très fort</p> <p>Habitat défini par la présence de plantes se développant sur des sols squelettiques (= lithosols) au sein d'éboulis siliceux plus ou moins grossiers ou de pierriers. Cette végétation est généralement dominée par le Framboisier et des fougères.</p>	Aménagements divers (pistes notamment)
	<p>Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles (Code UE 8130)</p> 	Talus du Méjean sous la Bastide, pentes de la Can de Tardonnenche au dessus des Fontanilles, ravin de Raynal à l'Est de Perpau	<p>Flore : Polystic en feuilles de lance, Sabline des mousses, Ancolie visqueuse des causses, Arabette pauciflore, Corbeille d'argent à gros fruits, Campanule à belles fleurs, Silène des forêts, Athamanthe de Crète, Cotonéaster tomenteux, Saxifrage des Cévennes</p>	<p>Très fort</p> <p>Cet habitat endémique du Midi français regroupe des espèces végétales pionnières colonisant les pierriers issus des falaises et alluvions torrentielles en stations chaudes, à basse altitude (< 560 m) et sur roches carbonatées.</p>	Aménagements divers (pistes notamment)
	<p>Falaises calcaires (code UE 8210) Avec enjeux nidification rapaces rupestres</p> 	Corniches du Méjean	<p>Faune : Aigle royal (nid), Hirondelle de rochers, vautours (nids), Lézard ocellé, Lézard catalan, Crave à bec rouge (nid), Faucon pèlerin (nid), Grand-duc d'Europe (nid), Tichodrome échelette (hiver), Campagnol des neiges (éboulis), Molosse de Cestoni (gîte),</p>	<p>Très fort</p> <p>Milieu riche en espèces patrimoniales et endémiques (Saxifrage des Cévennes, Ancolie visqueuse des causses...) De nombreux oiseaux rares et menacés peuvent s'y reproduire (Grand-duc d'Europe, Aigle royal, Faucon pèlerin, vautours...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture de voies d'escalade - Les aménagements touristiques (via-ferrata notamment) - L'ouverture ou l'extension de sites d'exploitation de la roche (carrières) - Le dérangement des aires de rapaces (et autres espèces rupestres)
	<p>Grottes non exploitées par le tourisme (code UE 8310)</p> 	Au moins 2 cavités majeures selon l'ouvrage « la Lozère des ténèbres » du spéléologue Daniel André : aven des Bragettes n°1 et aven de la Bastide.	<p>Flore : aucune espèce (pas de lumière) sauf à l'entrée de cavités (mousses et algues)</p> <p>Faune : Chiroptères (principalement en période de transit et hibernation, aucune colonie de reproduction cavernicole connue sur le territoire communal).</p>	<p>Très fort</p> <p>Cavités souterraines de longueur très variées, de grande valeur patrimoniale quand elles accueillent des espèces strictement cavernicoles (aucune à notre connaissance sur le territoire de Florac) ou des chauves-souris (en période de reproduction et/ou hibernation et/ou transit)</p>	<p>Principales menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement/dégradation du milieu par les spéléologues ou visiteurs occasionnels - comblement des entrées - Pollutions des aquifères
	<p>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (code UE 8230)</p> 	Pentes abruptes principalement en rive droite de la Sistre et de la Mimente entre les Casalets et la Salle-Prunet.	<p>Flore : Gagée de Bohême, Œillets du granite, Fétuque d'Auvergne...</p> <p>Faune : Apollon (développement des chenilles), Grand-duc d'Europe, Hirondelle de rochers, Tichodrome échelette (hiver)</p>	<p>Fort</p> <p>Pelouses pionnières rases, écorchées, colonisant les sols squelettiques recouvrant les affleurements horizontaux de roches plus ou moins acides, dominées par des plantes crassulacées (sedums spp.) ou des lichens et des mousses.. Habitats rares et localisés, toujours de très faibles superficies.</p>	-Sous-pâturage (par des animaux domestiques ou sauvages, conduisant à l'embroussaillage des milieux environnants)

Tableau - MILIEUX ARTIFICIALISES : synthèse des enjeux

Trame	Habitats naturels à enjeux	Localisation (Habitats à enjeux)	Espèces remarquables / à enjeux	Enjeux	Pressions ou risques
Zones agricoles cultivées	Pas d'habitats naturels patrimoniaux.	Dispersés sur le territoire communal	<p>Flore: Gagée des champs, 22 espèces de plantes messicoles.</p> <p>Faune, alimentation : Chouette chevêche, papillons de jour (nectar des prairies à luzerne, sainfoin...), Grand-duc d'Europe, Milan royal, Pie-grièche méridionale, Moineau soulcie...Reproduction (nid) : Busard cendré, Caille des blés, Cédicnème criard, Bruant proyer ...</p>	Dans les zones cultivées, la biodiversité est la plus élevée dans les zones exploitées de façon extensive ou semi-extensive (en limitant les travaux du sol, la fertilisation, les produits « phytosanitaires », etc.)	<p>Dans les milieux cultivés, la principale menace réside dans l'intensification des pratiques agricoles, se traduisant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation des intrants (fertilisants, pesticides, fongicides, amendements...) - le développement de l'irrigation - l'agrandissement des parcelles (remembrements) - la destruction des haies, friches, fourrés et autres zones incultes bordant les parcelles - la précocité de plus en plus grandes des fauches et moissons.
Zones urbanisées (y. c. parcs, jardins, potagers et autres espaces verts intra- ou péri-urbains)	Pas d'habitats naturels patrimoniaux	129 unités cartographiées comme « zones construites » selon le référentiel OCS GE du CEREMA, totalisant environ 170 ha	<p>Flore : Spiranthe d'automne (parc Arnal)</p> <p>Faune : Hibou petit-duc, Grand rhinolophe (gîte), Petit rhinolophe (gîte), Chouette chevêche, Hibou petit-duc, Hironnelle de cheminée, Hironnelle de fenêtre, Hironnelle des rochers, Linotte mélodieuse, Chardonneret élégant, Verdier, Moineau friquet (éteint ?)</p>	Dans les zones urbaines, la surface des espaces verts (parcs, jardins, alignements d'arbres, friches, zones enherbées...), leur degré de connexion, et la présence d'habitats aquatiques, déterminent l'importance de la biodiversité.	<p>Dans les zones urbanisées, les principales menaces pour la biodiversité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étalement urbain / la destruction des habitats naturels péri-urbains (vergers, pelouses, ripisylves...) - la densification urbaine (les « dents creuses » peuvent accueillir une biodiversité élevée – friches par exemple). - L'artificialisation des espaces verts, friches, zones de végétation spontanée... - l'imperméabilisation des sols - l'utilisation d'espèces horticoles non indigènes - la destruction des éléments de la trame verte intra-urbaine - l'assèchement des points d'eau et zones humides - la gestion uniforme des espaces verts

